



*act*4nature

Les entreprises pour la biodiversité

Publication des engagements
10 juillet 2018 • Paris

*act*4nature

Les entreprises pour la biodiversité



Avec la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité est le défi environnemental majeur du XXI^e siècle.

L'enjeu est de taille : compte tenu du rythme actuel, la moitié des espèces vivantes pourrait disparaître d'ici un siècle.

Les acteurs économiques ne sauraient rester indifférents à un tel enjeu.

Les grandes entreprises sont particulièrement soucieuses des écosystèmes qui les portent et leur permettent de déployer leur activité. Ce souci doit aujourd'hui être étendu à leur écosystème animal et végétal, qui se trouve menacé.

C'est pourquoi dès le lancement de la démarche **act4nature**, j'ai souhaité apporter l'appui de l'AFEP par une mobilisation des grandes entreprises au plus haut niveau en faveur de la biodiversité. J'ai ainsi écrit à chaque Président(e) des 120 entreprises membres pour souligner l'importance des enjeux à relever en la matière et le fort rôle d'entraînement des grands groupes français sur leurs fournisseurs, clients et partenaires.

Parmi les acteurs économiques, les grandes entreprises ont été les premières à se mobiliser pour le climat. Conscientes de leur rôle, elles s'engagent aujourd'hui aux côtés des gouvernements et des ONG pour répondre à l'autre grand défi auquel nous sommes confrontés, celui de la préservation de la biodiversité.

Si elle est nécessairement centrée sur leur champ d'action et doit rester compatible avec leur objet social, leur contribution est susceptible de prendre différentes formes, qu'il s'agisse :

- d'agir sur leur impact propre et celui de leurs produits, en identifiant comment l'éviter, le réduire ou le compenser ;
- d'investir dans la transformation de leurs processus de production ou de leurs services, pour y intégrer une logique de durabilité et d'économie circulaire ;
- de soutenir la recherche scientifique ;
- ou enfin de faire la promotion de pratiques respectueuses de la biodiversité auprès de leurs salariés, de leurs fournisseurs ou des consommateurs.

Quel que soit le mode d'action, il n'existe pas de « métrique » simple, la difficulté de l'exercice n'en rendant pas pour autant le caractère moins urgent.

L'essentiel est ailleurs : les grandes entreprises se présentent comme porteuses de solutions. Et de fait, les engagements individuels qu'elles présentent aujourd'hui le prouvent : chacune avec leurs spécificités, les 30 entreprises de l'AFEP ayant répondu à l'appel s'engagent dans une démarche de progrès en faveur de la biodiversité, en travaillant avec les acteurs qui sont prêts à les aider, avec l'ambition d'apporter une contribution positive à l'échelon mondial.

Le temps est compté, avançons ensemble !

Laurent Burelle, Président de l'AFEP



La perte de biodiversité, longtemps occultée par les débats sur le climat, est enfin devenue un sujet d'attention, voire d'inquiétude, pour l'opinion comme pour les pouvoirs publics : plus de 80 % des Français la constatent et s'en inquiètent⁽¹⁾.

Les entreprises sont à l'évidence intéressées par un sujet sur lequel la communauté scientifique les alerte vigoureusement, et que leurs parties prenantes estiment important. Nombre d'entre elles, initialement engagées au titre de leur responsabilité humaine et environnementale, ont également compris et intégré ces enjeux, mesurant tant les risques qui pèsent sur leurs modèles économiques à terme que les opportunités qu'elles peuvent y trouver, à commencer par une forte adhésion de leurs personnels.

Certaines ont d'ailleurs initié le développement de solutions compatibles avec leurs modèles économiques, voire des transformations de ces modèles⁽²⁾. D'autres, notamment au sein d'EpE, ont déjà décidé de changer d'échelle et de promouvoir de nouvelles façons de produire, plus favorables à l'environnement naturel.

C'est de là que vient la démarche d'engagement volontaire **act4nature**, dont les premières expressions sont rassemblées dans cette brochure.

Elle résulte d'abord d'une prise de conscience et d'une démarche collectives : EpE, l'Afep et le MEDEF ont décidé de travailler ensemble à la mobilisation des entreprises. D'autres réseaux d'entrepreneurs nous ont rejoints et nous en sommes fiers.

La démarche a, dès l'origine, été conduite en partenariat avec des institutions scientifiques, plusieurs associations de protection de l'environnement et les pouvoirs publics. Alors que le sujet est complexe, nouveau pour certaines entreprises, nous voulions que l'engagement préparé soit ambitieux et efficace.

Ces partenaires, auxquels d'autres se sont joints, donnent toute sa force à la mobilisation **act4nature**. Les relations établies avec eux se poursuivront dans le temps : ils seront attentifs à l'exécution des engagements sur lesquels les entreprises concernées feront régulièrement un rapport. Chacun présente dans la brochure les raisons de sa participation à l'initiative **act4nature** et ce qu'il retire de cette première série de promesses d'actions.

Une difficulté méthodologique est venue de la grande diversité du sujet ; les relations entre entreprises et nature sont complexes, diffuses, souvent indirectes ; peu nombreuses sont les entreprises pour lesquelles la biodiversité répond aux critères de première priorité dans leurs analyses de « matérialité » des enjeux. Les indicateurs pertinents diffèrent aussi d'une entreprise à l'autre, d'un métier à l'autre.

.../...

(1) Enquête Fête de la nature/YouGov, mai 2018.

(2) EpE : <http://www.epc-asso.org/entreprises-ct-biodiversite-gerer-les-impacts-sur-la-chaine-de-valeur-novembre-2016/>

C'est pourquoi nous avons choisi de structurer l'engagement **act4nature** en deux parties :

- un engagement commun, somme de dix engagements en fait, rédigés avec les partenaires et souscrits par toutes les entreprises se mobilisant pour **act4nature** ; il vise à intégrer la question de la biodiversité dans toutes les activités, de la gouvernance et de la stratégie aux opérations les plus concrètes, à la légitimer auprès des collaborateurs et parties prenantes de l'entreprise de façon à susciter et encourager des actions spontanées et diffuses ; l'objectif est que chaque entreprise ait un apport net positif à la nature.
- un engagement individuel défini par chaque entreprise, promesse d'actions nouvelles, chiffrées et positionnées dans le temps, appuyé sur des indicateurs pertinents adaptés aux métiers de l'entreprise. Ces engagements individuels ont vocation à évoluer régulièrement, car **act4nature** se veut une démarche de progrès continu. Ils sont aussi une invitation à un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes.

Les engagements présentés ici sont un début ; nous espérons susciter chez nombre d'entreprises, françaises et internationales, un nouveau regard sur la nature qui nous entoure et dont nous dépendons tous, et nous les invitons à s'engager elles aussi. Une liste des entreprises qui ont décidé de se lancer dans cette démarche figure à la fin de la brochure. D'autres suivront.

Les échéances de 2020 - Congrès Mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à Marseille et COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique à Pékin - sont essentielles ; les entreprises peuvent y jouer un rôle d'entraînement vers un accord ambitieux, en montrant qu'elles ont déjà certaines solutions, qu'elles peuvent innover pour en trouver d'autres et qu'elles sont déterminées à les mettre en œuvre face au défi de la biodiversité.

Par cette démarche **act4nature**, nous voulons diffuser et intensifier la contribution des entreprises.

Le futur de la nature est dans nos mains à tous.

Jean-Dominique Senard, Président d'EpE



Pour les entreprises aussi, la biodiversité est une richesse, préservons-la !

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à prendre conscience des enjeux liés à la biodiversité et du rôle qu'elles peuvent jouer pour assurer sa préservation.

Dans le prolongement de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, l'initiative **act4nature** démontre le dynamisme des acteurs du monde économique qui peuvent apporter des solutions au service de la reconquête de la biodiversité.

La réponse efficace à ces défis passe par la mise en œuvre d'une grande variété d'outils. Cela se vérifie particulièrement avec l'érosion de la biodiversité dont l'origine est de nature très variée et qui intervient à des échelles très diverses, ce qui rend impossible la mise en place d'un outil unique. L'engagement volontaire peut alors prendre utilement le relais de la norme.

La diversité des engagements présentés dans cette brochure est avant tout le reflet du grand nombre de secteurs économiques représentés et des nombreux leviers d'actions favorables à la biodiversité. Le lecteur averti remarquera qu'à travers l'ensemble de ces engagements les cinq facteurs d'érosion de la biodiversité sont abordés (fragmentation des habitats, surexploitation des ressources, pollution, espèces invasives et changement climatique). Cette richesse était déjà une des caractéristiques des deux guides publiés par le MEDEF : « Entreprises et biodiversité : exemples de bonnes pratiques » en 2010, « Entreprises et Biodiversité : comprendre et agir » en 2013.

Par leurs talents et leurs compétences internes, par l'évolution de leurs modèles économiques et de leurs stratégies, par les échanges de bonnes pratiques et d'expérience au sein de leurs fédérations professionnelles et des territoires, par les partenariats qu'elles nouent et par le dialogue qu'elles entretiennent avec leurs parties prenantes, les entreprises sont appelées à devenir des acteurs clés de la reconquête de la biodiversité.

Au sein des différentes instances qu'il anime ou auxquels il participe, le MEDEF continuera de promouvoir les initiatives volontaires et les bonnes pratiques des entreprises et des secteurs professionnels et d'encourager le dialogue entre tous les acteurs afin de concilier compétitivité et protection de la biodiversité.

Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF

SOMMAIRE

ÉDITORIAUX

4

Afep, Laurent Burelle	4
EpE, Jean-Dominique Senard.....	5
MEDEF, Geoffroy Roux de Bézieux	7

ENGAGEMENTS COMMUNS

10

Préambule	10
Les dix engagements.....	11

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DES ENTREPRISES

13

AMUNDI	14	GRTGAZ.....	56
ANTALIS	15	HERMÈS INTERNATIONAL	58
AXA.....	16	HUMANIS.....	60
BASF FRANCE.....	18	ICADE.....	62
BAYER FRANCE.....	20	IMERYS.....	64
B&L EVOLUTION.....	22	INVIVO GROUPE.....	66
BNP PARIBAS.....	23	KERING	67
BOLLORÉ LOGISTICS	24	LAFARGEHOLCIM	69
BOUYGUES CONSTRUCTION	26	LÉA NATURE	71
BOUYGUES IMMOBILIER	28	L'ORÉAL.....	73
BUREAU VERITAS	30	LVMH	75
CARREFOUR	31	MARSH FRANCE.....	77
CEMEX	33	MICHELIN.....	78
CERELIA	35	MIROVA	79
CIMENTS CALCIA - GSM.....	37	NESPRESSO.....	80
CLUB MED	39	NESTLÉ FRANCE.....	82
DANONE.....	41	NEXITY.....	84
DS AVOCATS	43	PAPREC GROUP	86
EDF.....	45	PLASTIC OMNIUM.....	87
EIFFAGE	47	PRIMAGAZ	89
ENEDIS	49	RABOT DUTILLEUL	91
ENGIE.....	50	RÉMY COINTREAU.....	93
ERM FRANCE.....	51	GROUPE RENAULT	95
FRANCE TV	52	GROUPE ROCHER	97
GROUPE ADP.....	54	RTE	99

SAINT-GOBAIN	101	STORENGY	114
SANOFI	102	SUEZ.....	116
SCHNEIDER ELECTRIC.....	104	TOTAL	118
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT.....	106	UNILEVER FRANCE.....	120
GROUPE SEGEX	108	UPM.....	122
SIACI SAINT-HONORÉ	110	VEOLIA.....	124
SNCF.....	111	VINCI	126
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	113		

PARTENAIRES ACT4NATURE

128

■ Réseaux d'entreprises

EpE - Entreprises pour l'Environnement.....	128
Afep - Association Française des Entreprises Privées	129
MEDEF - Mouvement des Entreprises de France	129
Alliance pour la préservation des forêts.....	130
C3D - Collège des Directeurs du Développement Durable.....	130
Finance for Tomorrow.....	131
Global Compact France.....	131
ORÉE - Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise	132
ORSE - Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises	132

■ Organisme public

Afb - Agence française pour la biodiversité.....	133
--	-----

■ Scientifiques

FRB - Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité ..	134
MNHN - Muséum National d'Histoire Naturelle.....	134

■ ONG environnementales

FGP - Fondation GoodPlanet	135
FNH - Fondation pour la Nature et l'Homme.....	135
FNE - France Nature Environnement	136
H&B - Humanité et Biodiversité	136
LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux.....	137
Noé.....	137
UICN-France - Union Internationale pour la Conservation de la Nature.....	138
WWF France- World Wildlife Fund France.....	138

LISTE COMPLÉMENTAIRE DES ENTREPRISES SOUHAITANT S'ENGAGER

139

PROGRAMME DU 10 JUILLET

141

LES DIX ENGAGEMENTS COMMUNS

Le monde scientifique :

- nous alerte sur les atteintes à la biodiversité causées par le mode actuel de développement économique mondial¹ et la démographie,
- nous avertit que l'hypothèse d'une sixième extinction de masse générée par les activités humaines se vérifie²,
- nous explique que la biodiversité est désormais menacée et, à travers elle, tout le fonctionnement de la planète vivante,
- nous prévient que les services écosystémiques seront affectés sans que l'on soit en mesure aujourd'hui d'en estimer les conséquences sociales et économiques, y compris celles touchant nos entreprises.

Le monde scientifique nous indique aussi plus précisément que la situation va se dégrader sur terre et dans les mers si rien n'est fait pour agir sur les facteurs à l'origine des atteintes à la biodiversité : artificialisation des sols et fragmentation des territoires réduisant les habitats, surexploitation des ressources, monocultures, pollutions, développement des espèces exotiques envahissantes et enfin changement climatique. Ces mécanismes, à forte inertie, sont pour la plupart reliés entre eux, indirects et diffus.

Nos entreprises peuvent contribuer à de nouvelles dynamiques. Au-delà de leur seule responsabilité sociétale, elles y ont intérêt puisqu'elles dépendent du bon fonctionnement des écosystèmes et que ce changement d'approche est aussi porteur d'opportunités.

Nous avons déjà des solutions et nous pouvons en développer de nouvelles, rejoignant l'évolution des mentalités et des attentes d'une partie croissante de la population.

Nos expériences concrètes, au sein de nos entreprises et dans nos chaînes de valeur, de nos fournisseurs à nos clients, nous encouragent à changer d'échelle et à créer de la valeur en intégrant la biodiversité dans nos stratégies.

La plupart des pays dans lesquels nous agissons mettent en œuvre des politiques publiques, à différents niveaux, visant à préserver et restaurer la biodiversité et encouragent l'ensemble des acteurs à y prendre part. En France, la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, inscrite dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique³, concrétise cet engagement et incite les entreprises à adopter des démarches volontaires pour atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale.

Les engagements qui suivent s'inscrivent en cohérence avec ces initiatives publiques.

Conscients du rôle attendu de nos entreprises, nous nous engageons ainsi à intégrer la nature (milieux, faune, flore, écosystèmes, interactions et patrimoine génétique...) dans nos stratégies et nos modèles économiques, et à agir concrètement pour apporter des solutions pour la conservation de la diversité biologique, sa restauration, son exploitation durable et l'usage équitable des bénéfices qui en sont tirés.

(1) Cf. les rapports récents de l'UICN et de l'IPBES.

(2) Texte validé par le Conseil Scientifique de la FRB, et référence au « World Scientists' Warning to Humanity: A Second Notice », BioScience, Volume 67, Issue 12, 1 December 2017. Les versions ultérieures (internationales) prendront en compte les rapports IPBES en attente, en 2018 pour les rapports régionaux et en 2019 pour le rapport global.

(3) Traité international adopté lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, dont les Parties ont adopté un Plan Stratégique 2011-2020 (Objectifs d'Aichi).

Plus précisément nous, entreprises signataires, nous engageons à :

- 1 Intégrer la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise en se fondant sur les connaissances scientifiques disponibles.
.....
- 2 Dialoguer avec l'ensemble de nos parties prenantes sur leurs attentes, nos impacts, nos actions et nos progrès.
.....
- 3 Évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui nous concernent par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès, et, lorsque c'est pertinent pour la prise de décision, évaluer économiquement nos impacts et notre dépendance au bon fonctionnement des écosystèmes.
.....
- 4 Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long de nos chaînes de valeur, de la production des matières premières naturelles jusqu'à la fin de vie des produits après usage par les consommateurs.
.....
- 5 Éviter en premier lieu, réduire et en dernier lieu compenser nos impacts, en visant au cas par cas au moins une absence de perte nette, voire un gain net de biodiversité⁴, dans nos activités et zones géographiques d'influence, et en prenant en compte les besoins d'adaptation des écosystèmes au changement climatique.
.....
- 6 Développer en priorité des Solutions Fondées sur la nature⁵, en nous assurant que leur mise en œuvre est conduite de façon scientifiquement fondée et bénéfique pour la biodiversité, notamment en promouvant une certaine variété dans ces solutions.
.....
- 7 Intégrer la biodiversité dans notre dialogue avec les pouvoirs publics, de manière à appuyer la prise en compte de cet enjeu dans les politiques publiques ; lorsque nous y sommes invités, contribuer aux stratégies nationales pour la biodiversité des pays dans lesquels nous intervenons.
.....
- 8 Sensibiliser et former nos collaborateurs à la biodiversité et à sa relation avec leurs métiers ; promouvoir et encourager leurs initiatives en faveur de la nature et accorder une reconnaissance à ces actions et pratiques.
.....
- 9 Mobiliser les ressources et établir les partenariats appropriés pour soutenir nos actions concrètes et en assurer le suivi.
.....
- 10 Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements et de nos engagements individuels détaillés ci-après.

De plus, nous appelons les autres entreprises de tous les secteurs à s'engager également et agir avec nous. Les engagements individuels qui suivent précisent ces engagements en fonction de nos activités respectives.

(4) WCC-2016-Res-059 : Politique de l'UICN sur les compensations relatives à la biodiversité (<https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/WCC-6th-005-Fr.pdf>)

(5) WCC-2016-Res-069 : Définition des solutions fondées sur la nature (<https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/WCC-6th-005-Fr.pdf>)



Crédit photo : RTE

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

Les partenaires* de **act4nature** ont participé à la construction de l'initiative et à la rédaction des engagements communs qui précèdent.

Ils ne se sont pas prononcés sur les engagements individuels des 65 entreprises signataires, ici rassemblés.

Chaque engagement individuel engage uniquement la responsabilité de l'entreprise qui l'a formulé.

* Réseaux d'entreprises, organismes publics, scientifiques, ONG environnementales

Yves PERRIER,
Directeur général - Président du comité exécutif

<http://le-groupe.amundi.com/Un-acteur-engage/Developper-une-finance-responsable>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'AMUNDI DANS *act4nature*

Lors de sa création en 2010, Amundi a fait de la responsabilité sociale et environnementale l'un de ses quatre piliers fondateurs. Nous avons été précurseurs dans l'affirmation de la responsabilité du secteur financier dans l'exercice de politiques d'investissement responsables. Cet engagement est fondé sur des convictions fortes.

En premier lieu, nous sommes convaincus que le secteur financier, en tant que financeur de l'économie réelle, a un rôle à jouer pour la construction d'un monde durable, aux côtés des parties publiques et des acteurs privés.

En second lieu, une performance financière durable suppose des stratégies de long terme, liant ainsi création de valeur et pratiques responsables des entreprises.

En tant que gestionnaire d'actifs, nous sommes soucieux d'investir les avoirs de nos clients dans des entreprises dont nous apprécions la qualité. Pour bien connaître une entreprise, nous prenons en compte les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans les analyses et décisions d'investissement, en complément des critères financiers traditionnels. Notre analyse ESG des entreprises s'appuie ainsi sur 36 critères, dont 15 sont génériques et communs à l'ensemble des émetteurs quel que soit leur secteur d'activité, et 21 sont spécifiques selon les secteurs.

La biodiversité constitue l'un de nos 3 critères environnementaux génériques et est donc prise en compte dans l'analyse ESG des 5 500 émetteurs que nous couvrons.

En tant qu'investisseur, il s'agit pour nous d'étudier les risques et opportunités liés à certains enjeux de développement durable dans la stratégie des entreprises.

En matière de biodiversité, une mauvaise gestion des impacts peut entraîner des risques aussi bien opérationnels, réglementaires, que réputationnels ou encore de marché pour une entreprise.

On assiste par exemple à une évolution des exigences de consommation en faveur d'une production et d'approvisionnement plus responsables et respectueux du capital naturel et des écosystèmes.

À l'inverse, une bonne gestion peut être porteuse d'opportunités d'affaires : création de nouveaux marchés (recyclage, réutilisation des déchets), économies de production (optimisation de l'usage des ressources naturelles), voire avantage concurrentiel (auprès d'une clientèle soucieuse de protéger la biodiversité).

En complément de l'analyse des entreprises et secteurs, les analystes ESG produisent des études thématiques approfondies liées aux grands enjeux du développement durable. La biodiversité et l'impact sur les écosystèmes y sont souvent identifiés comme des défis importants pour appréhender les risques futurs.

Voici quelques exemples des impacts analysés dans nos « Discussion papers », publiés régulièrement et disponibles sur www.amundi.com :

- Huile de palme, le dilemme environnemental (juin 2017) : la déforestation, la culture, la pollution des sols ont des conséquences très néfastes sur de nombreuses espèces endémiques, dont les emblématiques orangs-outans et tigres de Sumatra.

- L'extraction minière en eaux profondes (août 2017) : les recherches scientifiques des dernières années ont permis la découverte d'une vie importante à de grandes profondeurs. Ces espèces sous-marines et micro-organismes sont menacés de destruction ou de perturbations importantes liées au bruit, aux vibrations et la lumière induits par l'extraction minière en eaux profondes.

- L'extraction du charbon (octobre 2016) : les problèmes liés à la pollution des ressources environnantes (l'air, l'eau, la mer) mettent en péril la biodiversité, comme le drainage minier acide (DMA), impliquant l'acidification des eaux douces à grande échelle.

Amundi soutient ainsi activement les émetteurs engagés dans des démarches de progrès et conscients de la valeur accordée aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que les initiatives collectives en faveur de l'environnement, du climat et d'enjeux sociétaux.

Amundi est donc heureux de soutenir *act4nature* et s'engage à :

- 1 Poursuivre et renforcer la prise en compte de la biodiversité** dans l'analyse ESG des entreprises et la recherche thématique,
- 2 Mettre les questions liées à la biodiversité** à l'agenda de nos rencontres et de notre dialogue avec les entreprises, dans le cadre de notre processus d'engagement continu,
- 3 Intégrer les enjeux de biodiversité**, quand cela se justifie, dans le cadre de notre politique de vote,
- 4 Produire**, d'ici fin 2019, un indicateur interne de notre action relative à la biodiversité : nombre d'entreprises avec lesquelles nous aurons abordé le sujet chaque année.

Hervé PONCIN
Directeur général

<http://www.antalis.fr/business/mainPageEnvironment.html>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'ANTALIS DANS *act4nature*

Le groupe Antalis, leader européen de la distribution de papier, solutions d'emballages et solutions de communication visuelle est présent dans 44 pays. Sa stratégie RSE est basée sur le référentiel ISO26000 et est en adéquation avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) pertinents. Elle regroupe sept initiatives qui s'efforcent d'intégrer les principaux impacts du groupe, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Antalis reconnaît pleinement les impacts potentiels liés à son activité et s'efforce de les réduire au maximum.

Concernant la biodiversité, les impacts potentiels du groupe sont d'ordre indirect et sont liés aux activités amont du groupe et notamment des filières d'approvisionnement associées aux produits papier.

La responsabilité du groupe en la matière est triple :

- garantir l'absence totale de fibres de bois provenant de forêts naturelles primaires, zones de biodiversité extraordinaires et en danger ;
- privilégier les sources d'approvisionnement certifiées, garantissant la sauvegarde et le renouvellement de la biodiversité ordinaire ;
- favoriser la consommation de papiers recyclés, qui réduisent la pression sur la ressource naturelle, même si celle-ci est renouvelable.

Cette triple responsabilité est clairement traduite dans la feuille de route RSE du groupe et est pleinement intégrée dans le modèle économique d'Antalis.

Les choix effectués par le groupe dans ses approvisionnements contribuent à fortement préserver la biodiversité.

En privilégiant en très large majorité des papiers certifiés FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Pan European Forest Certification), le groupe réduit ainsi son impact sur la ressource naturelle. En effet, ces deux certifications apportent des garanties solides, tout au long de la chaîne de valeur, sur la bonne gestion initiale de la forêt. Cette gestion responsable inclut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le respect de la biodiversité et des écosystèmes est un des éléments constitutifs de ces certifications.

L'autre orientation majeure du groupe, en termes d'approvisionnements, à savoir la promotion de l'utilisation du papier recyclé, permet d'aller encore au-delà en termes de réduction de la pression sur les milieux naturels. Pouvant être recyclées jusqu'à sept fois, les fibres de cellulose fournissent en effet une matière secondaire idéale pour l'industrie papetière. Antalis, dans son rôle de distributeur, fait de ce segment une priorité pour les années à venir.

En plus de l'engagement commun, le groupe Antalis s'engage spécifiquement à :

Engagement volontaire	Périmètre	Échéance
Reporter de façon transparente sur nos impacts et réalisations en termes de biodiversité.	monde	avril 2019
Dans le cadre de la politique d'achat du groupe en matière de produits fibreux, respecter scrupuleusement le Règlement sur le Bois Européen et être en mesure de le garantir auprès de ses parties prenantes.	monde	constant
Garantir la complète traçabilité et soutenabilité ⁽¹⁾ de 85 % des volumes d'achats de produits fibreux intégrant une diligence raisonnée basée sur la liste des espèces en danger de l'IUCN.	monde	2020
Promouvoir la consommation de papier recyclé en promouvant le Green Star System, affichage environnemental classant les papiers en fonction de leur impact environnemental.	monde	2020
Atteindre 85 % des approvisionnements en produits fibreux certifiés FSC ou PEFC et/ou recyclés, garantissant une gestion amont de forêts préservant la biodiversité.	monde	2020

(1) fibres provenant d'espèces d'arbres classées comme n'étant pas à risque selon la liste rouge des espèces de l'IUCN



Thomas BUBERL
Directeur général

[https:// www.axa.com](https://www.axa.com)

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DU GROUPE AXA DANS *act4nature*

Par la signature des engagements communs et la soumission d'engagements individuels, le groupe AXA soutient l'initiative *act4nature* en faveur de la biodiversité. Le groupe reconnaît le rôle essentiel de la biodiversité dans le maintien d'un équilibre entre les écosystèmes humains, environnementaux et climatiques ; il reconnaît également la préservation de la biodiversité comme un objectif en soi, justifié par les nombreuses externalités négatives qui résultent de sa dégradation.

Dans le cadre de l'initiative *act4nature*, nous avons effectué une réflexion sur les grands éléments de la biodiversité, qui se trouvent aux confluent de la santé, de l'environnement et du climat, domaines sur lesquels nous sommes déjà fortement engagés :

La biodiversité protège les communautés à travers des « services de régulation », parmi lesquels la protection des zones côtières grâce à la morphologie des côtes et aux récifs, la capture des émissions de CO₂ ou encore la régulation des cycles de l'eau par les forêts qui réduisent les risques d'inondation.

La biodiversité est notre première source d'alimentation : notre agriculture repose sur la disponibilité de terres fertiles et riches en nutriments menacées par l'urbanisation croissante ; la quantité, la qualité et la diversité des aliments permises par les pollinisateurs naturels contribuent à un régime équilibré et donc à notre santé ; enfin les ressources halieutiques constituent une source de protéines importante, voire primordiale pour 25 % de la population mondiale.

La biodiversité est garante de notre santé, à plusieurs égards : c'est la première source d'information sur notre santé, à travers la recherche biomédicale et génétique ; c'est la matière première de plus de la moitié de nos médicaments, grâce aux molécules issues de plantes, animaux et champignons ; enfin elle constitue une barrière naturelle à la transmission de maladies, notamment entre animaux et hommes.

Au vu de ces éléments, le groupe Axa s'engage dans un plan d'action sur la biodiversité à l'horizon 2020.

Ce plan d'action se concentre sur trois types d'engagements :

1 Comprendre notre exposition aux risques et opportunités liés aux enjeux de la biodiversité

- Mener une analyse de notre exposition aux différentes composantes de la biodiversité à travers nos différentes activités d'assurance et d'investissement, afin de comprendre les risques et opportunités qui y sont liés.

- Renforcer la recherche académique sur la biodiversité financée par le Fonds Axa pour la Recherche. Le groupe souhaite renforcer sa contribution aux connaissances sur la biodiversité, au-delà des 30 projets déjà engagés, parmi lesquels la conservation des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, l'impact du changement climatique sur la pollinisation ou encore le développement d'une agriculture durable en Chine.

- Développer de nouveaux indicateurs d'impact sur la biodiversité relatifs à nos opérations internes ainsi que dans nos activités d'assurance et d'investissement.

- Initier une réflexion sur l'assurance des ressources naturelles ainsi que sur la prévention de la dégradation de la biodiversité.

2 Développer des actions concrètes sur nos activités d'assurance et d'investissement en faveur de la biodiversité

- Initier un dialogue actionnarial sur la pollution plastique dans les océans, majoritairement constituée d'emballages alimentaires, dangereux pour les écosystèmes marins. Le groupe Axa prévoit d'engager un dialogue avec l'industrie de l'alimentation et des boissons et compte nouer un partenariat avec la société civile pour favoriser la collecte et le recyclage.

- Renforcer notre action sur la protection des ressources halieutiques suite à notre ratification du « Marine Statement » de l'ONG Oceana contre la pêche illégale, non reportée et non réglementée (INN), à travers un dialogue constructif avec nos clients.

- A travers notre activité d'assurance du fret maritime, promouvoir une gestion responsable des eaux de ballast dans le contexte de la Convention Internationale de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), qui empêche la propagation d'organismes aquatiques d'une région à une autre, nuisible aux écosystèmes marins.

- Affiner nos différentes politiques d'exclusion en matière d'investissement, notamment en ce qui concerne les investissements :

- dans les produits dérivés basés sur des matières premières agricoles (soft commodities) ;
- dans les producteurs d'huile de palme qui ne respectent pas les pratiques responsables dans cette industrie (notamment en matière de déforestation).

3 Engager les collaborateurs et nos pratiques internes pour la biodiversité

- Renforcer l'engagement des collaborateurs pour la préservation et la restauration de la biodiversité, notamment à travers les activités proposées par Axa Atout Cœur, le programme de bénévolat des collaborateurs du groupe.
- Réduire notre propre consommation de plastique sur l'ensemble de nos sites Axa.
- Poursuivre nos efforts de préservation de la biodiversité sur nos 600 km² d'espaces verts.



Dr. Sophia Hansson, researcher in Geochemistry on water pollution, financed by the Axa Research Fund.

Thierry HERNING
Président BASF France

<https://www.basf.com/en/company/sustainability/environment/resources-and-ecosystems/biodiversity-and-ecosystems.html>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE BASF DANS *act4nature*

Le maintien de la biodiversité est indispensable aux activités de Basf. Pour en assurer l'utilisation durable, Basf France a fait le choix de positionner les enjeux liés à la biodiversité au cœur de sa politique de développement durable en reconnaissant l'importance du capital naturel, les objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique, et en optimisant continuellement ses processus de production.

Ces mesures ont pour but d'améliorer l'efficacité énergétique, la conservation des ressources et la protection du climat, en fournissant à ses clients des produits et des services innovants.

5 axes sont soutenus par le groupe Basf en France sur la biodiversité :

- Analyse systématique des impacts
- Contribution via des procédés durables
- Développement des solutions pour préserver la biodiversité
- Reporting d'indicateurs
- Renforcement du dialogue entre acteurs.

En 2015, un comité de pilotage a été lancé pour asseoir cette stratégie en France. Il rassemble des collaborateurs de différents sites afin de favoriser l'interaction entre équipes et fonctions (HSE, R & D, Communication). Il est animé par Sandrine Leblond – Experte abeilles et biodiversité – et aborde les enjeux biodiversité via une approche de type « chaîne de valeur » : voir schéma n° 1.

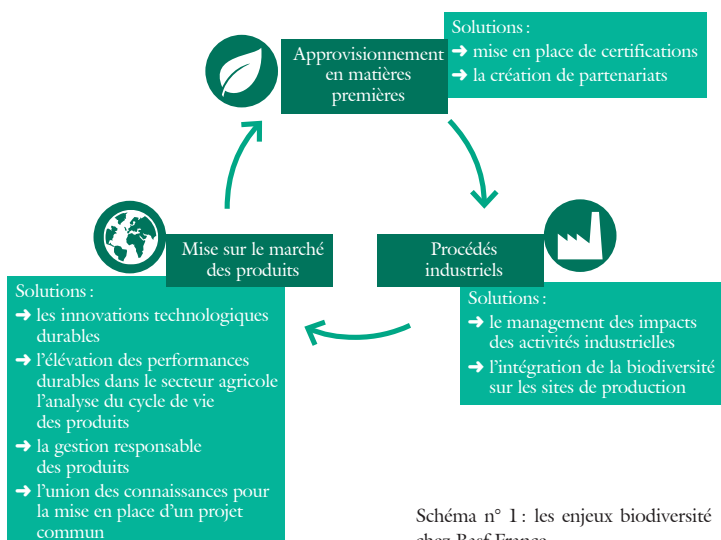


Schéma n° 1 : les enjeux biodiversité chez Basf France

Nous avons choisi de présenter un exemple d'actions mises en œuvre par niveau⁽¹⁾.

L'approvisionnement en matières premières

Action n° 1 : La mise en place de certifications début : 2011

L'huile de palme est une ressource clé mais implique de forts enjeux de biodiversité. Depuis 2011, Basf travaille à la traçabilité et la certification RSPO⁽²⁾ de ses approvisionnements. Par ailleurs, l'entreprise s'engage dans un dialogue avancé avec les parties prenantes au travers de son initiative PalmDialog⁽³⁾. Depuis 2017, Basf intensifie ses efforts dans son engagement d'utilisation d'une huile de palme durable avec la publication d'un rapport d'état : Basf Palm Progress Report⁽⁴⁾.

Le site Basf Health & Care products de Boussens (31) s'approvisionne par exemple avec 100% d'huile de palme certifiée durable depuis 2017.

Les procédés industriels

Action n° 2 : La prise en compte de la biodiversité au cœur des sites industriels - début : 2015

Basf a engagé une stratégie en faveur de la biodiversité sur ses sites industriels en France selon le principe : « Production responsable, biodiversité favorisée ».

Objectifs :

- Contribuer au respect et au développement de la biodiversité ordinaire en proposant des actions concrètes mesurées dans le temps à l'aide d'indicateurs.
- Améliorer l'ancrage territorial et les relations avec les partenaires locaux en incluant des acteurs extérieurs dans le projet.
- Stimuler la créativité des collaborateurs autour d'un projet fédérateur en constituant des équipes projets sur les sites.
- Améliorer le cadre de travail en développant des aménagements sur sites.

7 sites sont engagés et 3 sont à l'étude.

La mise en place de ce projet suit une méthodologie nationale, pour laquelle divers outils ont été élaborés, en partant du guide méthodologique et d'un diagnostic territorial, pour aller vers une fiche projet et un reporting des résultats par site.

Un guide pour action a été élaboré sous forme de fiches thématiques (intérêt des aménagements pour la biodiversité

et les collaborateurs, coûts, entretien, protocoles de suivis, fournisseurs fiables, règles de sécurité et démarches administratives).

Quatre exemples :

- Une zone « faunaflore » pour apporter le gîte et le couvert à la biodiversité. Nidification et nutrition des insectes et de la faune (nichoirs, ruches, semis de fleurs, gestion différenciée, plan d'eau naturel...), espace pour les collaborateurs (tables, petits fruits...)
- Favoriser le gîte pour les hirondelles sur les façades des bâtiments. Le gîte et le couvert (nichoirs, semis de mélanges de fleurs adaptés), sensibilisation des salariés.
- Aménagements en faveur de la biodiversité animale et végétale locale en assurant des services écosystémiques. Valorisation des plantes utilisées dans les actifs Basf, mise en place d'un verger et de nichoirs au travers d'une action éducative.
- L'abeille domestique, bio-indicateur de la qualité environnementale des sites.

La qualité de l'environnement du site par l'abeille, leur nutrition par des semis (pollen diversifié et de qualité), sensibiliser les salariés.

Mise sur le marché de produits et de solutions durables

Action n° 3 : Le programme BiodiversID dans les exploitations agricoles – début : 2011

Depuis 2011, le programme BiodiversID propose un accompagnement pour favoriser la biodiversité ordinaire à l'échelle des exploitations agricoles. Des suivis de la biodiversité (abeilles domestiques et pollinisateurs sauvages, oiseaux...) sont assurés par les agriculteurs eux-mêmes et les parties prenantes locales. Sensibilisation aux enjeux biodiversité liés aux activités agricoles et co-construction autour de bonnes pratiques agricoles et phytosanitaires sont au cœur du programme, soutenu et validé par différents partenaires et experts, et intégré à un programme européen (BASF Farm Network)⁽⁵⁾.

Ci-dessous la synthèse des activités et de quelques résultats du programme BiodiversID.

Diagnostics de biodiversité	Animation avec des experts	Valorisation
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité (milieux, pratiques) • Cartographies et trame verte • Comptages réalisés par les agriculteurs et par des experts • Recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> • Formations : comptages de pollinisateurs, qualité du sol, auxiliaires... • Journées techniques : les jachères apicoles, la haie, la gestion différenciée... 	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges en réseau • Infographies, résultats, dossiers thématiques

36474 pollinisateurs suivis depuis 2012	Comptages d'oiseaux sur 12 exploitations	Suivis d'auxiliaires sur 27 sites	Suivi de la qualité du sol
Suivi de 12 ruchers 30 balances automatisées	29 experts 13 réseaux thématiques	63 exploitants	>75 600 personnes nourries par les productions des exploitants

En mars 2018, BASF a pris, en concertation avec les filières agricoles, une recommandation d'usage raisonné de ses fongicides sur colza afin de préserver les pollinisateurs : https://www.agro.basf.fr/agroportal/fr/fr/cultures/le_colza/opticolza/protection_de_la_culture_et_des_abeilles.html

Le saviez-vous ?

Dans le cadre du développement de ses produits, Basf poursuit son engagement dans le biocontrôle⁽⁶⁾ et se fixe comme objectif une part de marché de 15 % de solutions phytosanitaires à base de biocontrôle à l'horizon 2025.

(1) Toutes les actions et projets mis en place par Basf en France sont répertoriés dans le dossier d'engagement volontaire BASF SNB, 2017, 64 p.

(2) Roundtable on Sustainable Palm Oil

(3) <https://www.basf.com/en/company/sustainability/responsible-partnering/palm-dialog.html>

(4) https://www.basf.com/documents/corp/en/sustainability/responsible-partnering/palm-dialog/BASF_Palm_Progress_Report_2016.pdf

(5) Données 2017

(6) Les produits de biocontrôle sont des agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures, comme par exemple les macro, micro-organismes, phéromones (article L.253-6 du Code Rural).



Frank GARNIER
Président

<https://www.bayer.com/en/position-biodiversity.aspx>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE BAYER FRANCE DANS *act4nature*

Bayer est une entreprise internationale et européenne, dont le cœur de métier se situe dans les secteurs de la santé et de l'agriculture. Bayer France regroupe les activités de la société Bayer en France et développe ses valeurs sociales, sociétales et environnementales.

Actuellement, le chiffre d'affaires de Bayer France se répartit avec 59 % dans les activités de santé humaine, 38 % en protection des cultures, et 3 % en santé animale.

■ Actions internationales

Bayer Monde présente ses objectifs, ses engagements et ses actions dans son rapport intégré annuel dont la version 2017-2018 vient de paraître. Ce rapport respectant les standards du GRI4 peut être consulté ainsi que les versions antérieures⁽¹⁾.

Historiquement, Bayer est un participant actif du Pacte Mondial [Global Compact] des Nations Unies depuis l'année 2000. Il est également signataire d'engagements internationaux tels que le Responsible Care, est membre du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), de l'initiative PSCI ainsi que de nombreuses organisations œuvrant sur les trois piliers du développement durable.

Bayer soutient les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, en particulier les objectifs 2 (lutte contre la faim) et 3 (accès à la santé) qui sont au cœur de notre raison d'être⁽²⁾. De plus, afin d'évaluer nos engagements, nous soumettons nos actions aux différents index reconnus internationalement comme le Dow Jones Sustainability World Index (depuis 1999), le FTSE4 Good Indices (depuis 2001), le MSCI (Bayer est listé dans le MSCI Global Low Carbon Target Indexes), CDP et CDP Water, Access to Medicine Index (depuis sa création en 2008), Access to Seeds Index (2016)...

■ Actions nationales

Au niveau français, Bayer est membre d'EpE depuis 2010, signataire de la charte Responsible Care avec des actions pour lesquelles Bayer France a été reconnu à travers des trophées de l'UIC. Nous sommes par ailleurs membre actif du Leem (les entreprises du médicament) qui a également reconnu nos actions en faveur de la RSE.

Afin de mentionner la qualité de notre prise en compte de l'environnement lors de la production des solutions que nous

mettons sur le marché, nos usines de Marle et Villefranche sont certifiées ISO 14001 (respect de l'environnement), ISO 50001 (management de l'énergie) et OHSAS 18001 (management santé et sécurité). Cette qualité est étendue à nos fournisseurs à la fois à travers une charte existant depuis 2009, mais aussi via des audits au sein d'un groupement appelé TFS (Together For Sustainability).

Afin de limiter l'impact sur l'environnement et au-delà de nos obligations, nous faisons auditer et certifier nos sites tertiaires accueillant environ un millier de salariés et de très nombreux visiteurs par la certification internationale BREEAM-in-use portant sur neuf domaines incluant énergie, eau, déchets, écologie... Nous avons notamment fait procéder à une étude écologique de chacun de nos sites certifiés.

Nous contribuons activement à toutes les actions interprofessionnelles et avons favorisé la mise en place d'éco-organismes afin de permettre aussi bien la collecte des médicaments non utilisés (Cyclamed) que la récupération des emballages de la filière agricole (Adivalor). Nous travaillons ainsi avec une dizaine de ces organismes en tant que partenaires (incluant des formations et sensibilisations de nos employés).

À côté de mesures en faveur de la biodiversité comme le développement de solutions telles que les phytobacs (4 500 installés en France, 650 experts phytobacs)⁽³⁾, le sujet des pollinisateurs et des abeilles en France mobilise également les efforts de Bayer avec des actions de proximité concrètes.

Nous nous appuyons en particulier sur un réseau de huit fermes de références comme incubateur de nouvelles solutions et pratiques innovantes⁽⁴⁾. Une charte d'engagement apiculteurs/agriculteurs initiée dans ces fermes sert, par exemple, de base de discussion lors des ateliers de sensibilisation à l'apiculture, animés conjointement par un Ingénieur Agriculture Durable (IAD) Bayer et un apiculteur local. Ces ateliers sont proposés par Bayer à ses clients dans toute la France et permettent de partager avec les agriculteurs intéressés les bonnes pratiques agricoles respectueuses des pollinisateurs.

Depuis 2015, Bayer réalise également des suivis de ruchers à l'aide de balances électroniques placées sous les ruches. Ce suivi collaboratif mobilise un agriculteur, un apiculteur, un partenaire (coopératives, distributeurs, organisations de producteurs) et un IAD Bayer. L'activité de la ruche peut être visualisée en direct grâce à la mesure des variations de son poids. L'agriculteur peut ainsi déterminer si les abeilles sont en train de butiner, l'objectif étant d'adapter le moment où le traitement est effectué pour qu'il soit sans risque pour la colonie. Plus de 80 balances expérimentales sont installées à ce jour.

Engagements Bayer

- Réaliser une matrice de matérialité Bayer France en 2018 impliquant un panel de parties prenantes françaises afin de hiérarchiser les enjeux, les attentes, et le positionnement de la biodiversité. Cette analyse sera partagée dans le rapport annuel Développement durable France publié en 2019.
- Réaliser une enquête mondiale afin de recenser toutes les initiatives menées ou à mener par Bayer en faveur de la biodiversité. L'ensemble des initiatives inventoriées mondialement et en France sera publié.
- Développer au niveau mondial de nouvelles solutions de biocontrôle pour l'agriculture raisonnée ou biologique. Pour ce faire, nous continuerons à investir mondialement 120 millions d'euros par an en R&D. Bayer France s'engage à proposer 15 % de solutions de biocontrôle aux agriculteurs français d'ici 2025.
- Après le rachat du groupe Monsanto, Bayer poursuivra sa démarche de transparence en publiant les résumés de nos études concernant nos produits de protection des cultures.⁽⁵⁾
- Dans le cadre du lancement de Polyvar Yellow®, la solution développée par Bayer pour lutter efficacement contre le varroa, Bayer France s'engage à former les apiculteurs à son utilisation optimale et à établir un bilan sur l'utilisation et l'efficacité du produit. Nous proposerons également des collaborations aux associations d'apiculteurs pour aller plus loin dans la lutte contre ce fléau.
- Chaque année, en France :
 - Conduire une dizaine d'ateliers de sensibilisation du milieu agricole aux bonnes pratiques nécessaires à la préservation des pollinisateurs.
 - Disposer d'une centaine de balances connectées réparties sur le territoire d'ici fin 2019.
 - 10 formations « faune auxiliaire » annuelles pour un public d'agriculteurs.
- Certifications sur le territoire français :
 - Conserver les certifications ou des certifications équivalentes de nos sites industriels en lien direct ou indirect avec la biodiversité.
 - Conserver les certifications ou des certifications équivalentes de nos sites tertiaires en lien direct avec la biodiversité au moins au niveau « Excellent » (Breeam in use certificats 2 et 3). Développer d'ici à 2021 ces mêmes certifications pour deux sites supplémentaires avec un niveau au moins « Excellent ».
- Développer une formation de sensibilisation aux enjeux environnementaux, incluant les aspects biodiversité, auprès des salariés Bayer en France. Bayer s'engage à offrir cette formation à tous ses salariés d'ici 2021.
- Continuer à protéger et inventorier avec l'aide du Conservatoire des Espèces naturelles la diversité des orchidées sauvages présentes sur notre site de Sophia-Antipolis.
- Bayer s'engage à une réduction mondiale de ses émissions de GES de 20% entre 2015 et 2020.

(1) <https://www.bayer.com/en/integrated-annual-reports.aspx>

(2) <https://www.bayer.com/en/sustainabilitystrategy.aspx>

(3) <https://www.bayer-agri.fr/outils-services/phytobac-on-line/>

(4) <https://www.bayer-agri.fr/articles/3470/le-reseau-des-7-fermes-de-references-bayer/>

(5) www.cropscience-transparency.bayer.com

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE B&L ÉVOLUTION DANS *act4nature*

Intégrer la biodiversité au sein de notre chaîne de valeur :

Amont : Achat de mobiliers et consommables

- achat de mobilier de bureau certifié pour lutter contre la déforestation : objectif de 50 % en 2018 et passer à 80 % en 2020.
- Achat de 100 % de papier certifié d'ici 2024.

Aval : intégrer systématiquement les enjeux de biodiversité dans la préparation des recommandations de nos missions de conseil et formation auprès des entreprises et territoires que l'on accompagne en développant des cadres d'analyse spécifiques :

- Auprès des territoires : intégrer la préservation des écosystèmes, leur évolution ainsi que les Solutions fondées sur la nature dans 100 % des programmes de développement durable & Plans climat que nous accompagnons d'ici 2020.
- Auprès des entreprises, d'ici 2020 : analyser les enjeux de biodiversité et services écosystémiques dans 75 % des stratégies RSE et analyses de matérialité que nous réalisons ainsi que dans 50 % des stratégies climat et d'innovation dans les business models.

R & D et innovation en faveur de la biodiversité

- Publication d'une étude en lien avec la biodiversité et/ou la pollution lumineuse d'ici 2020.
- Mener 2 actions de communication par an de sensibilisation du grand public et des acteurs économiques et territoriaux (communication/presse/blog/réseaux sociaux) dès 2018.
- Poursuivre notre engagement auprès d'associations et structures travaillant sur la biodiversité, notamment en poursuivant notre implication sur les Solutions fondées sur la nature de l'UICN ou les groupes de travail de la FRB... à raison d'un jour/homme par trimestre dès 2018.

Réduire les pressions sur la biodiversité

- Mettre à jour d'ici 2020 notre analyse d'impacts sur la biodiversité et compléter les indicateurs de suivi pour l'ensemble spécifique à notre métier.
- Privilégier des prestataires et fournisseurs respectueux de la biodiversité pour nos activités de type événementiel (séminaires, traiteurs...).
- Limiter les gaspillages de ressources au sein de notre activité (fournitures, papiers, énergies).

Favoriser les habitats pour la biodiversité sur nos sites

- Création et entretien d'un système d'agriculture urbaine dans nos bureaux.
- Valorisation des espaces verts autour de l'ensemble de nos sites pour favoriser les habitats, avec un plan de gestion spécifique d'ici 2020.

Mobilisation des collaborateurs

- Réaliser une séance de formation auprès de nos collaborateurs sur les enjeux de biodiversité, les impacts directs et indirects de notre activité d'ici 2020.
- Réaliser au moins une séance chaque année de sensibilisation de nos collaborateurs sur les écogestes au quotidien :
 - repas (favoriser les produits bios, locaux et agriculture raisonnée),
 - actions en faveur de la biodiversité (compostage, tri des déchets...),
 - déplacements (vélos, transports en commun),
 - bonne utilisation du matériel,
 - éclairage et pollution lumineuse.
- Favoriser le bien-être des collaborateurs au travail par la nature : végétalisation des bureaux, accès à des espaces verts...



Jean-Laurent BONNAFE
Administrateur Directeur général

<https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE BNP PARIBAS DANS *act4nature*

BNP Paribas s'est engagé depuis plusieurs années de façon volontaire sur la protection de la biodiversité, au travers d'initiatives portant sur ses impacts « indirects », liés à ses activités de financement, là où sont les enjeux les plus significatifs ; et sur ses impacts « directs », liés à la gestion de son parc immobilier et à ses achats de papier.

Dans le cadre de nos financements et investissements, nous demandons ainsi à nos clients des secteurs sensibles sur les enjeux de biodiversité (agriculture, huile de palme, pâte à papier, extraction minière) un engagement de stricte protection des aires à Hautes Valeurs de Conservation (High Conservation Values), des sites de l'« Alliance for Zero Extinction », zones humides concernées par la Convention de Ramsar, des catégories I-IV de l'UICN et des sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Le groupe a aussi exclu de son portefeuille les entreprises impliquées dans la production, le commerce ou l'usage de filets dérivants de plus de 2,5 km de long ; et celles impliquées dans le commerce d'espèces animales ou végétales couvertes par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et non autorisées par un permis CITES.

Ces différents engagements s'appliquent à l'ensemble du groupe, dans tous ses métiers et toutes ses géographies. Afin de les rendre effectifs, le groupe assure une formation obligatoire dédiée pour les chargés de relation au contact des secteurs concernés.

Sur son propre périmètre, le groupe s'est engagé à œuvrer au sein de ses espaces verts. En Belgique, BNP Paribas Fortis a ainsi acquis en 1985 l'étang de Virelles (125 ha) et cédé sa gestion à trois associations. Il abrite aujourd'hui un observatoire ornithologique ainsi qu'un centre de soins pour oiseaux et mammifères.

En France, un parc de 23 ha, propriété du groupe à Louveciennes, fait l'objet d'une gestion exemplaire : continuité écologique du territoire, prairies fleuries, réduction des intrants phytosanitaires, végétaux non invasifs et locaux, entretien des nichoirs naturels, maintien au sol des arbres morts comme refuge à la biodiversité, etc. Le groupe a enfin choisi de compenser dès 2017 ses émissions directes de CO₂ pour atteindre la neutralité carbone au travers de partenariats avec WildLifeWorks et la Fondation GoodPlanet et de leurs programmes au Kenya et en Inde de conservation de la forêt, et donc de protection de leur biodiversité.

Pour aller plus loin, BNP Paribas prend des engagements chiffrés dans le temps :

■ Dans le cadre de ses activités de financement et d'investissement, BNP Paribas s'engage à éliminer la déforestation de son portefeuille d'ici à 2020 via l'initiative « Zero Net Deforestation » du Soft Commodities Compact, issue du Consumer Goods Forum et de la Banking Environment Initiative. Concrètement, BNP Paribas demande à ses clients des secteurs de l'agriculture, de l'huile de palme, de la pâte à papier et de l'extraction minière, de protéger strictement les forêts à Hautes Valeurs de Conservation (HCV Forests) et de prohiber la technique du brûlis.

Dans le secteur de l'huile de palme, les clients doivent aussi disposer d'une politique de protection des forêts à haute teneur en carbone (« High Carbon Stock Approach »).

■ En parallèle, BNP Paribas participe aux travaux de la CDC Biodiversité pour développer des métriques de performance biodiversité de certains secteurs économiques (comme l'agriculture) et par rebond des portefeuilles des acteurs bancaires qui les soutiennent.

Un premier rapport a été publié en mars 2018 et les travaux se poursuivent avec l'ambition de définir une méthodologie d'ici 2020.

■ Sur son propre périmètre, BNP Paribas a pris l'engagement de réduire de 30 % la consommation de papier par collaborateur entre 2012 et 2020, et d'avoir au moins 80 % de papier responsable (recyclé, ou certifié PEFC ou FSC) dans son approvisionnement d'ici 2020 ; ce afin de protéger les écosystèmes forestiers et leur biodiversité.

Cet engagement s'applique à l'ensemble du groupe, dans tous ses métiers et toutes ses géographies.

Toutes nos actions font l'objet d'un reporting annuel au travers de notre communication RSE institutionnelle, soumis à vérification par notre Commissaire aux Comptes.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE BOLLORÉ LOGISTICS DANS *act4nature*

Charte Biodiversité et plan d'action de Bolloré Logistics

Bolloré Logistics, marque de Bolloré Transport & Logistics, est un acteur majeur du transport et de la logistique à l'international. Expert de la supply chain, son activité consiste à créer pour ses clients des solutions globales et durables, innovantes dans la conception et flexibles dans l'exécution. Bolloré Logistics est une entreprise de services et ne dépend pas directement des ressources du vivant, de la biodiversité et des services écosystémiques. Toutefois, son réseau de plus de 600 agences et de hubs logistiques aux carrefours des échanges internationaux représente autant de points de contact avec la biodiversité.

Désireuse de réduire l'empreinte environnementale globale de ses activités, Bolloré Logistics mène depuis 2013, en partenariat avec un cabinet d'expertise et de conseil en écologie, une politique active de gestion de son impact sur la biodiversité portée par une Charte Biodiversité.

Elle a été déployée tout d'abord en France sur quatre sites pilotes : les hubs logistiques de Bolloré Logistics, à Roissy et au Havre, le site de Nantes, tous labellisés BiodiverCity®, et le siège social de Bolloré Logistics à Puteaux.

Le système de management de la biodiversité de Bolloré Logistics est fondé sur un concept, « Penser global, agir local », et sur trois axes stratégiques (voir ci-après). Il se développe progressivement à l'international avec comme projet phare la construction d'un hub logistique pilote à Singapour en cours de labellisation BiodiverCity®.

Comptant parmi les entreprises pionnières en France à avoir mis en place un système de management de la biodiversité, Bolloré Logistics est certifiée « Engagement Biodiversité » par Ecocert depuis 2015. Cette certification vient valoriser la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans sa politique immobilière (construction de Green Hubs et de bureaux labellisés BiodiverCity®) ainsi que dans la gestion de ses bâtiments. Elle repose sur les actions locales mises en œuvre, la sensibilisation des collaborateurs de l'entreprise et le développement de la biodiversité sur site comme facteur de bien-être au travail. Bolloré Logistics est précurseur dans le secteur du transport et de la logistique pour la prise en compte de cette externalité.

Axe stratégique 1 : Installer la biodiversité au sein des préoccupations environnementales de l'entreprise

Libellé de l'action	Réalisations	Indicateurs	Dates
Action 1.1 : Mettre en place un Comité consultatif Biodiversité interne et volontaire.	Partager, piloter et faire vivre la stratégie biodiversité et son plan d'action.	Nombre de réunions du Comité (2 par an). Nombre de membres du Comité. Nombre d'actions réalisées.	En place Permanent
Action 1.2 : Sensibiliser les salariés à la biodiversité et aux enjeux liés à l'empreinte écologique.	Planification d'événements réguliers sur des implantations sélectionnées.	Nombre de publications «biodiversité» en interne. Nombre de collaborateurs formés. Nombre d'événements réalisés.	En place Permanent
Action 1.3 : Développer en interne des indicateurs biodiversité qui alimenteront le reporting RSE.		Publication de l'indicateur EN 11 (2018/2019) en attendant B4B+ (2020).	2018-2020
Action 1.4 : Identifier et promouvoir un ou des partenariats associatifs globaux.	Membre fondateur du CIBI (Conseil International Biodiversité Immobilier).	Nombre de partenariats. Nombre d'actions réalisées en partenariat avec le partenaire.	En place Permanent

Axe stratégique 2 : Écouter et répondre aux besoins de nos clients en termes de biodiversité			
Libellé de l'action	Réalisations	Indicateurs	Dates
Action 2.1 : Créer une cellule prospective sur la biodiversité chargée de la veille et du benchmark.	Suivi des évolutions réglementaires, des retours d'expérience, benchmark des concurrents.	Nombre d'informations relayées en interne par an.	En place Permanent
Action 2.2 : Valoriser la stratégie biodiversité de Bolloré Logistics dans les arguments commerciaux.		% d'offres commerciales citant la biodiversité.	En place Permanent
Action 2.3 : Inviter les clients à des événements biodiversité.		Nombre d'événements organisés autour de la biodiversité. Nombre d'événements globaux avec invitation de clients.	En place Permanent
Action 2.4 : Identifier et promouvoir des labels ou des certifications relatifs à la biodiversité.	Développement du label BiodiverCity® sur les hubs stratégiques.	Nombre de labels et autres outils analysés par an. Nombre de reconnaissances/prix obtenus par an.	En place Permanent

Axe stratégique 3 : Faire de nos implantations dans le monde des relais de biodiversité			
Libellé de l'action	Réalisations	Indicateurs	Dates
Action 3.1 : Lancer un inventaire des terrains et du patrimoine immobilier de Bolloré Logistics ayant un intérêt au regard de la biodiversité.	Étude détaillée de 78 sites prioritaires dans le monde.	% de sites passés au crible.	Cartographie réalisée en 2016. Mise à jour tous les 5 ans
Action 3.2 : Sur les sites ayant un intérêt, réaliser progressivement un diagnostic biodiversité.	Élaboration d'un guide pour les sites sur les principes à respecter et les bonnes pratiques.	% de sites intéressants diagnostiqués.	2019-2022
Action 3.3 : Établir un plan d'action local sur les sites ayant un intérêt.	Mise en place d'actions locales pour la préservation de la biodiversité des sites.	% de sites intéressants ayant un plan d'action. Nombre d'actions mises en œuvre par site intéressant.	2019-2022
Action 3.4 : Verdifier les espaces intérieurs dans un objectif de bien-être et de confort pour les collaborateurs.	Développer la valeur immatérielle des bâtiments, végétaliser les bureaux.	m ² de bureaux réaménagés sur le nouveau concept.	Plan d'action guide élaboré pour les sites pilotes
Action 3.5 : Faire des projets phares des démonstrateurs du plan d'action biodiversité.	Mise en œuvre d'une démarche biodiversité sur les nouveaux sites et hubs logistiques avec des objectifs écologiques et de bien-être.	% des nouveaux projets ayant une ambition biodiversité.	En place Permanent
Action 3.6 : Nommer un référent biodiversité quand un profil adéquat est identifié sur une implantation.	Assurer l'impulsion et le suivi des actions biodiversité des sites.	% de sites de Bolloré Logistics avec un référent biodiversité.	En place Permanent
Action 3.7 : Sensibiliser les agences à l'intérêt de monter des partenariats locaux.	Développer la prise en compte de la biodiversité et augmenter l'implication des collaborateurs dans les sites.	Nombre de partenariats montés par an. Nombre d'actions réalisées avec les partenaires par an.	En place Permanent



Philippe BONNAVE
Président-Directeur général

<http://www.bouygues-construction.com/editorial/leader-de-la-construction>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE BOUYGUES CONSTRUCTION DANS *act4nature*

Le secteur du BTP est l'un des plus concernés par l'érosion de la biodiversité. Que ce soit pour construire un bâtiment, une autoroute ou aménager un nouveau quartier, ses impacts directs et indirects sur le vivant sont multiples. A travers ses différents métiers (infrastructures, bâtiments, énergies et services, concessions), Bouygues Construction est ainsi directement confronté aux grands enjeux de dégradation de la biodiversité et exposé à toutes les formes de biodiversité. Mais construire une autoroute, un quartier et un bâtiment peut aussi, dans certains cas, participer à la préservation voire même à l'amélioration des habitats, des espèces et de leurs fonctionnalités écologiques.

En 2011, le groupe a ainsi souhaité définir une stratégie claire et partagée par l'ensemble de ses métiers, et a choisi de faire de la biodiversité un levier de la construction durable.

Au terme d'un processus itératif jalonné de trois grandes étapes – état des lieux, définition des enjeux/objectifs prioritaires et élaboration d'un plan d'actions – piloté et animé par la société de conseil en biodiversité Gondwana, la stratégie biodiversité et son programme d'actions ont été adoptés en mai 2012 et reconnus SNB en 2015 (engagement commun 1). La démarche biodiversité, aujourd'hui l'un des 12 engagements de la politique Responsable et Engagé de l'Entreprise, fait progresser le groupe dans ses pratiques notamment en vue de reconduire son engagement SNB en 2019. Elle est structurée selon le triptyque :

1 Innover et renforcer l'expertise technique du groupe en matière de biodiversité

La formation des équipes techniques et travaux et l'acculturation du plus grand nombre aux enjeux de biodiversité sont des éléments clés pour la montée en compétences du groupe. La création d'un réseau d'« Ambassadeurs BiodiverCity » ou le déploiement en 2018-2019 d'un guide « espace vert et biodiversité » à destination des équipes travaux sont des exemples d'actions menées en ce sens. La thématique sera également intégrée aux offres de formations internes d'ici 2019 (engagement commun 8).

D'autre part des programmes de R & D sont conduits en interne, sur les toitures végétalisées biodiverses par exemple, ou encore sur l'écoconception des infrastructures marines.

Ce dernier projet voit son application concrète sur des projets emblématiques tels que l'extension en mer de Monaco. Au cœur d'un environnement naturel sensible, la création de récifs artificiels et un design des éléments béton adapté à l'accueil de la faune et de la flore sous-marine viennent s'ajouter aux nombreuses mesures de protection et de

relocalisation des espèces parfois endémiques du site (engagement commun 6).

Ces projets d'exception sont rendus possibles par une expertise interne dont les piliers sont les écologues d'ELAN et le Pôle d'Expertise Environnementale des travaux publics au travers de sa marque Biositiv notamment, dont le fer de lance est la démarche éviter-réduire-compenser (engagement commun 5).

2 Proposer de nouvelles offres de produits et services en matière de biodiversité

Bouygues Construction en tant que membre fondateur est activement impliqué dans le CIBI (Conseil International pour la Biodiversité et l'Immobilier), qui porte le label BiodiverCity. La promotion de ce label fait partie intégrante de la stratégie du groupe, qui compte à ce jour 5 projets labellisés dont la première labellisation internationale à Cuba, et d'autres en cours de labellisation. Le nombre de labellisations BiodiverCity est d'ailleurs l'un des indicateurs de performance suivi annuellement (engagements communs 4, 6). Au-delà des projets d'exception labellisés BiodiverCity, la volonté est également de rendre plus systématiques les initiatives plus modestes. Pour cela un nouvel indicateur a été mis en place permettant de mesurer la part de l'activité bâtiment et infrastructures pour laquelle des mesures en termes de biodiversité ont été prises.

Les chiffres 2018 permettront de dresser un état des lieux et de fixer des objectifs chiffrés à l'horizon 2020 (engagement commun 3).

En conception plus particulièrement, afin de mieux prendre en compte les besoins de toutes les parties prenantes sur nos projets de quartier, un jeu de rôle développé en interne permet d'organiser des séances de concertations avec les futurs usagers et guide ainsi la conception des quartiers (engagement commun 2).

Dans la branche Energie et Services, un partenariat avec l'association Noé a permis l'élaboration d'une offre éclairage durable, déployée notamment sur la ville de Valenciennes.

3 S'impliquer dans la dynamique collective avec l'ensemble des parties prenantes.

Par ses partenariats, ses actions de mécénat ou sa participation active aux groupes de travail, Bouygues Construction s'engage dans l'action collective auprès d'acteurs tels que la LPO, la FNTP, Orée ou encore le WWF France (engagements communs 7 et 9).

Lenjeu est double :

- Collaborer et partager des expertises pour toujours progresser dans nos pratiques.
- Œuvrer ensemble pour une montée en compétences globale du secteur.

En particulier, Bouygues Construction s'engage pour des approvisionnements plus responsables en bois afin de réduire l'empreinte sur les forêts, avec le WWF France, au travers d'un partenariat renouvelé pour la période 2017-2020. LinkCity a illustré son engagement en rejoignant l'appel

international à l'action lancé par le CIBI : la charte pour développer la biodiversité dans les villes a été signée le 15 mars 2018.



François BERTIERE
Président

<https://www.bouygues-immobilier.com/bouygues-immobilier-et-vous/notre-expertise/notre-demarche-developpement-durable>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE BOUYGUES IMMOBILIER DANS *act4nature*

Préserver la biodiversité et intégrer le vivant dans ses projets urbains est un engagement que Bouygues Immobilier a pris depuis plusieurs années.

Pour répondre à un enjeu environnemental d'abord : l'urbanisme étant identifié comme l'un des premiers facteurs d'artificialisation des sols et d'érosion de la biodiversité, phénomènes étroitement liés au dérèglement climatique. Pour répondre à un enjeu sociétal également : la nature en ville étant perçue comme un élément d'équilibre ressourçant, vecteur de bien-être et de qualité de vie, notamment par sa contribution au lien social, à la réduction des îlots de chaleur ou encore des nuisances acoustiques...

■ Une démarche structurée et engageante

Bouygues Immobilier a mis en œuvre une démarche permettant d'intégrer la biodiversité à toutes les étapes d'une opération immobilière, en ayant une approche « cycle de vie ».

Cette démarche se matérialise à travers 13 fiches actions qui permettent aux opérationnels d'adresser les enjeux liés à la biodiversité au cours de chacune des phases de nos opérations, de la conception à l'exploitation, afin :

- d'évaluer le site choisi en réalisant des diagnostics en amont avec des écologues
- de prévenir et limiter l'impact des aménagements et du bâti sur la biodiversité
- de concevoir des espaces favorables à la biodiversité et la formation d'habitats naturels
- de rédiger des cahiers des charges et des guides destinés aux usagers du bâtiment

Cette approche permet d'identifier toutes les opportunités de prise en compte de la biodiversité qui s'offrent à Bouygues Immobilier, réduisant ainsi les impacts directs et indirects d'un projet immobilier sur l'écosystème existant.

■ Une expertise labellisée

Au-delà de ses nombreuses certifications environnementales (BREEAM®, LEED® et HQE®), qui certes adressent le sujet de la biodiversité mais ne l'évaluent pas spécifiquement, Bouygues Immobilier a été précurseur dans son engagement à déployer le label BiodiverCity® sur ses projets immobiliers.

Comme le fait une étiquette énergétique, ce label évalue et affiche la performance des bâtiments sur l'aspect biodiversité autour de quatre grands axes : l'engagement de la maîtrise

d'ouvrage, le projet, le potentiel écologique de la parcelle évaluée avec un écologue, les services rendus par la nature et les aménités.

Adossé à un référentiel technique et porté par le Conseil International Biodiversité et Immobilier (CIBI), il récompense les opérations immobilières qui prennent le mieux en compte et valorisent la biodiversité dans les îlots bâtis, pour le bien-être des citoyens.

Bouygues Immobilier, qui intègre systématiquement à ses projets d'aménagement la prise en compte de la biodiversité, a été l'un des premiers acteurs de l'immobilier à déployer activement ce label depuis sa création en 2014. L'engagement dans le processus de labellisation BiodiverCity® concernait ainsi au 1er octobre 2017 un nombre de 8 224 logements, en chantier ou livrés : ce chiffre dépassant les objectifs fixés initialement par l'entreprise.

En 2017, Bouygues Immobilier a par ailleurs reçu officiellement 3 des 24 premiers certificats de labellisation décernés par le CIBI pour la conception de ses logements dans les écoquartiers de FontPré à Toulon, et de Néo-C à Créteil, ainsi que sur son projet de bureaux Green Office® ENJOY à Paris Batignolles. Une belle reconnaissance qui vient appuyer une démarche concrète d'intégration de la biodiversité dans ses projets.

Adhèrent actif du CIBI, Bouygues Immobilier participe également au lancement du label BiodiverCity® Aménagement, qui est notamment expérimenté sur son opération Nanterre Cœur Université.

Enfin, pour recommander localement le déploiement d'actions favorisant concrètement la biodiversité, et orienter les opérationnels sur les solutions les plus pertinentes, Bouygues Immobilier a signé à l'échelle nationale une convention avec la LPO.

■ Une promotion des expériences de nature en ville

La préservation de la biodiversité passe aussi par la sensibilisation et l'acculturation des citoyens à ce sujet, qui est aujourd'hui 8 fois moins médiatisé que celui du climat.

Ainsi, Bouygues Immobilier a dernièrement renouvelé son engagement à intégrer le vivant dans ses projets urbains et à promouvoir des expériences de nature en ville en devenant signataire, dès son lancement en mars 2018, de la Charte en 10 actions pour la Biodiversité Urbaine, portée par un commun d'acteurs sous la houlette du CIBI.

■ Une approche éclairée de l'agriculture urbaine

De plus, Bouygues Immobilier a subventionné une importante mission à la Junior Entreprise d'AgroParisTech pour l'accompagner pendant plus d'un an dans la conception et le déploiement de sa stratégie d'Agriculture Urbaine.

Conduite par des étudiants agronomes et encadrée par des ingénieurs de recherche reconnus, cette mission a permis à Bouygues Immobilier de formaliser un outil d'aide à la décision pour l'intégration de projets d'agriculture urbaine (au sens large) dans ses projets immobiliers.

Diffusé en 2018 à l'ensemble de l'entreprise, ce guide opérationnel permet d'opter pour la solution la plus pertinente en fonction des contraintes techniques, économiques, et des services écosystémiques recherchés.

Son élaboration a également permis à Bouygues Immobilier d'entrer en dialogue avec de nombreuses parties prenantes de la nature en ville : start-up spécialisées, scientifiques, représentants du monde agricole et usagers, pour une approche toujours plus holistique et garante de solutions bénéfiques pour tous.



**BUREAU
VERITAS**

Didier MICHAUD-DANIEL
Directeur général

<http://www.bureauveritas.fr/home/about-us/qhse/hse>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE BUREAU VERITAS DANS *act4nature*

De concert avec la mobilisation du gouvernement français et des entreprises dans le cadre de la démarche *act4nature*, Bureau Veritas confirme son engagement à agir pour la préservation de la biodiversité.

La protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité sont résolument inscrites dans l'ADN de Bureau Veritas dont la mission consiste à vérifier la conformité des activités, des biens et des produits par rapport aux normes de qualité, de sécurité, de protection de l'environnement et de responsabilité sociale.

Bureau Veritas accompagne ses clients dans leurs démarches de mise en conformité par rapport aux exigences réglementaires ainsi que dans l'amélioration de leurs performances. Ainsi, par leur expertise et leur action auprès de nos clients, les 70 000 femmes et hommes de Bureau Veritas servent au quotidien de grands enjeux sociétaux comme la protection de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité.

En parallèle, Bureau Veritas s'engage sur d'autres actions témoignant ainsi de sa volonté d'agir efficacement pour réduire ses impacts directs et indirects.

Engagements individuels de Bureau Veritas

■ Sensibiliser nos clients à l'importance de leur engagement pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité, en leur présentant tous les services d'assistance technique, d'inspection et de certification qui font l'expertise de Bureau Veritas.

Un guide de sensibilisation, qui présentera l'environnement réglementaire et normatif, ainsi que les services de Bureau Veritas, permettant d'aider les entreprises à protéger l'environnement sera publié et diffusé largement auprès de nos clients.

Période de réalisation : juin – décembre 2018
Lien avec les engagements communs : 1 et 2

■ Sensibiliser nos fournisseurs afin qu'ils s'engagent pour la protection de la biodiversité et plus largement qu'ils réduisent leurs impacts environnementaux.

Une charte de RSE pour les fournisseurs, incluant la protection de la biodiversité, sera rédigée et diffusée à chaque fournisseur (Supplier code of sustainability).

Période de réalisation : octobre 2018 – juin 2019
Lien avec les engagements communs : 2 et 4

■ Informer et former nos collaborateurs sur l'importance de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité. Lancer une campagne de communication, sous la forme d'un concours, en proposant à chaque salarié de partager ses réalisations sur le sujet.

Période de réalisation : janvier – mars 2019
Lien avec les engagements communs : 8

■ Ajouter aux valeurs de l'entreprise la notion de préservation de la biodiversité. Profiter de cette modification pour les rediffuser à l'ensemble du personnel en rappelant leur importance pour Bureau Veritas.

Période de réalisation : janvier – mars 2019
Lien avec les engagements communs : 1 et 2

■ Contribuer à la préservation de la biodiversité en réduisant nos impacts environnementaux tels que nos émissions de CO₂, notre consommation d'eau et notre production de déchets.

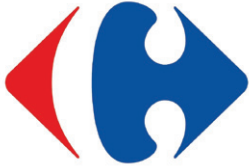
Un suivi semestriel sera mis en œuvre et partagé au niveau de la direction de Bureau Veritas.

Période de réalisation : janvier – décembre 2019
Lien avec les engagements communs : 5

■ Participer aux journées de l'environnement en mobilisant tous les salariés de la société, au travers d'un grand appel à projets, dont les résultats seront largement partagés.

Période de réalisation : janvier – juin 2019
Lien avec les engagements communs : 8 et 9





Alexandre BOMPARD
Président-Directeur général

<http://www.carrefour.com/fr/content/protéger-la-biodiversité>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE CARREFOUR DANS *act4nature*

La protection de la biodiversité est vitale pour nourrir le monde de demain : nous avons besoin de milliers d'espèces et de variétés pour conserver une alimentation diversifiée et sûre. Plus largement, à travers les services qu'elle rend, la biodiversité est une condition au développement de nos sociétés. Ainsi les objectifs de développement durable de l'ONU ont identifié la perte de biodiversité, avec le changement climatique, comme un des défis majeurs posés à l'humanité. Carrefour dépend d'elle pour offrir à tous les consommateurs une alimentation saine, variée et de qualité. Et désormais, la protection de la biodiversité est attendue par les consommateurs, nos partenaires du secteur agricole et la société civile.

Carrefour s'est fixé l'objectif d'être le leader de la transition alimentaire pour tous. La protection de la biodiversité est clé dans cette ambition, et nous voulons agir où nous pouvons jouer un rôle positif. Ainsi, la diminution des espèces, la résistance aux antibiotiques, le développement des organismes génétiquement modifiés, la production biologique de qualité, la lutte contre la déforestation sont autant de sujets, invisibles, au cœur de nos préoccupations.

Pour mettre en œuvre cette ambition, Carrefour s'est fixé 4 priorités pour agir au sein de son activité commerciale : le développement d'une agriculture durable, la protection des ressources marines, la préservation des forêts et la préservation de la biodiversité quotidienne.

Carrefour contribuera à relever ces défis communs en collaboration avec ses partenaires et parties prenantes.

■ Développer l'agro-écologie et l'agriculture biologique (Engagement commun 1)

À travers son offre de plus de 2 000 références de produits alimentaires biologiques et 464 produits Filières Qualité Carrefour, Carrefour accompagne le secteur agricole vers des pratiques respectueuses de la biodiversité, du bien-être animal et de la santé des consommateurs. Les ventes de produits biologiques du groupe ont déjà doublé en trois ans pour atteindre 1,3 milliard d'euros en 2017.

Carrefour et ses partenaires producteurs utilisent le modèle de l'agro-écologie pour innover au sein des Filières Qualité Carrefour en s'appuyant sur les services rendus par la nature pour mieux produire.

Carrefour a lancé en 2016 la première fraise sans pesticides de synthèse à partir de la période de floraison. Depuis, d'autres innovations ont vu le jour comme les premières pommes de terre sans pesticides de synthèse dès les premières pousses, les oranges d'Espagne sans pesticides chimiques dès la floraison ou encore des brocolis et choux fleurs sans herbicides.

Objectif 1 :

Démocratiser la bio en atteignant 5 Md€ de chiffre d'affaires dans le bio en 2022 (contre 1,3 Md€ de chiffre d'affaires en 2017) et accompagner les producteurs en conversion en collaboration avec le WWF France.
(Engagements communs 4, 6 et 9)

Objectif 2 :

Lancer un plan agro-écologie en 2018 et atteindre 20 % d'approvisionnement à travers les filières Carrefour à horizon 2020 en France. Ce plan sera construit en collaboration avec nos fournisseurs et nos autres parties prenantes, déjà réunies à l'occasion du forum des solutions de l'agroécologie en 2017. Il reposera sur la mise en œuvre d'exigences de qualité obligatoires (absence de traitement chimique après récoltes, etc.), de plan de progrès construits avec nos fournisseurs et de conditions de contractualisation qui valorisent les innovations des producteurs (contrats long terme et conditions prix-volumes).

Ce dispositif sera complété pour accélérer la transition : le développement de formations, des tests pilotes sur le terrain, l'innovation par le partage et les échanges entre producteurs, la co-construction de nos filières avec nos clients ou encore le développement de solutions de financement innovantes.

(Engagements communs 2, 4, 6 et 8)

■ Proposer une offre de produits de la mer respectueuse des ressources marines

(Engagements communs 1, 2, 3, 4 et 5)

Carrefour commercialise des produits de la mer au sein de ses rayons marée traditionnels (850 en France), et propose des produits de la mer à sa marque au sein des rayons conserve, surgelés et produits frais. Pour assurer la durabilité de cette offre Carrefour a développé en 2016 sa démarche pêche responsable avec ses parties prenantes.

Elle consiste à :

- Privilégier :
 - les espèces abondantes d'après les listes fournies par nos partenaires (le WWF et EthicOcean),
 - les produits certifiés MSC pêche durable ou en plan de progrès vers une certification (projet d'amélioration des pêcheries dont la crédibilité est vérifiée par un tiers), et les techniques de pêche les moins impactantes comme la pêche à la canne,
- Suspendre la vente des espèces sensibles,

- Développer une aquaculture responsable :
 - en sélectionnant les élevages aux bonnes pratiques : alimentation non OGM (filières FQC tracées) et/ou élevages sans antibiotiques,
 - en privilégiant les produits ASC aquaculture responsable,
- Soutenir une pêche locale durable à travers des partenariats avec les acteurs locaux,
- Valoriser la diversité des produits de la mer,
- Promouvoir la lutte contre la pêche illégale.

Objectif 3 :

Assurer qu'un poisson sur deux vendu par Carrefour soit issu d'une démarche pêche responsable d'ici 2020 (au sein du rayon marée et des produits surgelés à marque propre) et proposer l'offre la plus large de pêche durable.

Les produits issus de notre démarche pêche responsable sont choisis en concertation avec notre groupe de parties prenantes dédié (4 ONG et 3 fournisseurs). Ils regroupent l'utilisation de labels reconnus par Carrefour (MSC), de techniques de pêches avec moins d'impacts, nos filières tracées Filières Qualité Carrefour et le choix d'espèces en concertation avec les ONG.

■ Impliquer nos clients et protéger la biodiversité quotidienne (Engagements communs 1, 3, 8 et 9)

Les abeilles constituent un emblème de la biodiversité quotidienne et de son rôle essentiel pour la diversité alimentaire. Carrefour déploie un plan d'installation de ruches sur les toits des magasins, pour impliquer ses clients dans la préservation des écosystèmes et d'intégrer la biodiversité sur ses sites.

En Belgique, en France et en Pologne, ce sont près de 210 ruches qui sont installées sur des magasins, entrepôts ou sièges de Carrefour. Le groupe soutient le développement de l'apiculture en privilégiant le référencement de miels locaux et nationaux.

Enfin, les producteurs des Filières Qualité Carrefour mettent en place des jachères apicoles et bannissent certains pesticides de leurs exploitations.

Objectif 4 :

Suite au lancement du premier plan pollinisateur en France en 2017, poursuivre la mise en place d'un plan pollinisateur dans les pays où le groupe est implanté d'ici 2020. Le plan pollinisateur sera construit en partenariat avec l'association Noé. Il comprend le soutien aux filières apicoles locales (aide à l'installation des jeunes apiculteurs, référencement de miels locaux, développement de l'apiculture périurbaine) et le développement d'exigences sur la protection des pollinisateurs dans les productions animales et végétales des Filières Qualité Carrefour.

■ Protéger les forêts grâce à des productions agricoles plus durables (Engagements communs 1, 2, 3, 4, 5 et 7)

Carrefour s'engage à lutter contre la déforestation en proposant aux clients des solutions et produits respectueux des forêts d'ici 2020. De nombreux produits sont liés à la santé des forêts : le papier et le bois mais aussi

l'alimentation du quotidien ou encore les produits d'hygiène contiennent des ingrédients pouvant participer à la déforestation.

Carrefour a identifié quatre matières premières présentes dans ses approvisionnements et sur lesquelles agir en priorité. Il s'agit du bœuf, du soja, du bois et papier et de l'huile de palme pour lesquels le groupe souhaite contribuer à stopper la déforestation associée.

Objectif 5 :

Atteindre 100 % de conformité vis-à-vis de notre politique forêts durables d'ici 2020 pour 10 catégories de produits prioritaires composés de bois et de papier (lancement en 2017).

Objectif 6 :

Assurer que 100 % de la viande de bœuf brésilienne fraîche vendue dans les magasins Carrefour au Brésil soit géo-référencée dès 2018 pour réduire le risque de déforestation lié à sa production (lancement en 2016).

Objectif 7 :

Assurer que 100 % de l'huile de palme utilisée dans les produits à marque Carrefour respectent les principes et critères de la RSPO et des critères complémentaires d'ici 2020 et développer des filières physiquement tracées (lancement en 2010).

Objectif 8 :

Utiliser un ensemble de solutions pour réduire les impacts négatifs de la production de soja sur les écosystèmes dans notre chaîne d'approvisionnement d'ici 2020 (lancement en 2017).

Ces solutions intègrent une traçabilité physique et géographique des approvisionnements, le développement d'approches territoriales et d'alternatives locales, le déploiement de certifications, et la signature d'accords communs à l'image par exemple du moratoire sur le soja.

■ Collaboration, suivi et évaluation des performances

Conformément aux engagements communs 2 et 9, l'ensemble des objectifs de Carrefour pour la biodiversité sont établis en concertation avec les parties prenantes et les partenaires du groupe dans le cadre de panels thématiques dédiés. Carrefour ainsi réunit ses clients, ses fournisseurs, des ONG, experts et représentants des pouvoirs publics sur les thèmes de la biodiversité (2014) de la pêche durable (2015), de l'apiculture (2016), de l'agroécologie (2016 et 2017) et du bien-être animal (2017).

De groupes de travail sont parfois constitués pour suivre les avancées des plans d'action et identifier ensemble de nouvelles solutions.

Conformément aux engagements communs 3 et 10, ces objectifs sont suivis et évalués via des indicateurs clés de performance publiés dans notre rapport extra-financier annuel. Un indice RSE reprenant ces objectifs est mis en place pour piloter leur mise en œuvre.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE CEMEX DANS *act4nature*

En France, Cemex est un des leaders du béton prêt à l'emploi et des granulats. En cohérence avec sa mission de satisfaire les besoins de ses clients, Cemex concilie ses impératifs économiques avec ses ambitions environnementales et sociétales dans sa politique d'entreprise.

Depuis le début des années 90 et les premiers partenariats établis avec des associations de protection de la nature, la préservation de la biodiversité est un enjeu essentiel pour Cemex. En effet, quelle que soit l'étape de vie d'une carrière (avant, pendant, après exploitation), la biodiversité est présente ou s'installe d'elle-même au sein des sites de production. Les travaux d'exploitation peuvent perturber ou au contraire favoriser cette biodiversité souvent remarquable - notamment du fait de la création de milieux pionniers ou du réaménagement à vocation écologique des carrières.

Cemex a donc pour objectif d'assurer la compatibilité de ses modes d'exploitation avec la préservation de la biodiversité. Les unités de production de bétons, quelle que soit leur localisation, peuvent également contribuer au maintien de la biodiversité. En milieu urbain, elles peuvent plus particulièrement s'intégrer dans la trame verte et bleue urbaine. Aujourd'hui, la préservation de la biodiversité est véritablement inscrite au cœur de la stratégie de Cemex, comme en témoignent les nombreuses initiatives et partenariats de l'entreprise en faveur de la protection du patrimoine naturel mais également les nombreux mandats de Cemex sur cette thématique, au sein du syndicat professionnel notamment.

C'est donc dans la continuité d'un engagement de plus de vingt ans que Cemex a fait le choix, en mai 2011, d'être parmi les premières entreprises à adhérer à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et, dès juillet 2012, de s'engager officiellement vis-à-vis de cette stratégie au travers d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité.

Dans le cadre de l'initiative *act4nature*, Cemex renouvelle son engagement avec un programme d'actions :

- qui vise l'ensemble de ses activités et de ses implantations en France,
- qui sera mis en œuvre de 2018 à 2020.

Le programme d'actions a été bâti sur la base d'un état des lieux des liens de Cemex avec la biodiversité, d'une analyse de l'évolution du contexte général lié à cette thématique et d'un bilan des actions déjà engagées.

Impliquant Cemex bien au-delà de la réglementation en vigueur, le programme d'actions s'articule selon quatre axes :

- Axe 1** Donner à nos équipes les compétences et l'envie d'agir
- Axe 2** Favoriser la biodiversité sur les sites Cemex
- Axe 3** Élargir notre périmètre d'action et collaborer avec les autres acteurs du territoire
- Axe 4** Contribuer au développement de la connaissance

Pour assurer une mise en œuvre et un suivi efficaces de ce programme, Cemex a fait le choix d'intégrer celui-ci dans les systèmes de management du développement durable et de l'environnement en place dans l'entreprise.

Ces systèmes sont pilotés par le plus haut niveau hiérarchique de l'entreprise et font régulièrement l'objet d'évaluations par des auditeurs externes selon les normes ISO 26 000 et ISO 14 001.

Le programme d'actions de Cemex permet de contribuer à chacune des orientations stratégiques de la SNB.

Cependant, il répond plus particulièrement aux 4 orientations suivantes :

- susciter l'envie d'agir pour la biodiversité
- préserver le vivant et sa capacité à évoluer
- assurer un usage durable et équitable de la biodiversité
- développer, partager et valoriser les connaissances.

Notre engagement repose sur l'atteinte d'ici 2020 de 10 objectifs clefs :

Objectif 1 :

Former nos décideurs aux enjeux et aux moyens d'action

Objectif 2 :

Mobiliser l'ensemble de nos collaborateurs

Objectif 3 :

Développer des outils permettant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans nos opérations

Objectif 4 :

Développer les opportunités offertes par nos sites en matière de biodiversité

Objectif 5 :

Enrichir la biodiversité locale grâce à nos réaménagements de carrière

Objectif 6 :

Développer nos partenariats en faveur de la biodiversité

Objectif 7 :

Partager notre savoir-faire avec les acteurs du territoire

Objectif 8 :

Sensibiliser les parties prenantes proches de nos sites à la biodiversité

Objectif 9 :

Améliorer les connaissances concernant la biodiversité présente en carrière

Objectif 10 :

Mettre nos sites et nos moyens d'action à disposition pour des programmes d'études scientifiques.

L'ensemble de ces objectifs sera mené à l'appui de différentes démarches à développer ou à poursuivre (partenariat Cemex -LPO, programme ROSELIERE, partenariat avec 29 associations locales spécialisées dans la biodiversité...).

Le tableau ci-dessous présente quelques exemples d'actions que Cemex s'engage à mettre en œuvre d'ici 2020.

Objectif Cemex	Libellé de l'action	Cibles chiffrées 2020	Engagements communs act4nature
1 Former nos décideurs aux enjeux et aux moyens d'action.	Poursuivre et compléter la formation des responsables opérationnels sur les pratiques permettant de préserver la biodiversité sur nos sites d'exploitation.	Formation de 100 % des responsables de carrières. Formation de 100 % des responsables d'UP Bétons engagées avec la LPO.	1-4-8
2 Mobiliser l'ensemble de nos collaborateurs.	Poursuivre la démarche exemplaire de certification « Refuge LPO » du siège administratif national de Cemex.	Renouvellement de la certification « Refuge LPO » du siège administratif national de Cemex.	8
3 Développer des outils permettant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans nos opérations.	Définir et mettre en œuvre des plans d'actions biodiversité sur toutes nos carrières présentant des enjeux en matière de biodiversité.	60 % des carrières Cemex dotées d'un plan d'action biodiversité.	1-3-5
4 Développer les opportunités offertes par nos sites en matière de biodiversité.	Favoriser la biodiversité sur nos unités de production de bétons par la réalisation d'aménagements dédiés (plantation de haies, création de prairies fleuries...) avec l'appui de la LPO.	100 % des agences bétons engagées dans la démarche « Cemex Bétons agit pour la biodiversité » sur au moins 1 site.	1-3-8
5 Enrichir la biodiversité locale grâce à nos réaménagements de carrière.	Rendre nos réaménagements agricoles plus favorables à la biodiversité et accompagner les agriculteurs dans l'adoption de pratiques agro-environnementales.	Formation de 100 % des équipes environnement et foncier sur ce sujet.	6-8-9
6 Développer nos partenariats en faveur de la biodiversité.	Maintenir, voire développer nos partenariats avec les acteurs locaux de préservation de la biodiversité (associations, fédérations, conservatoires...).	Maintien d'un minimum de 29 partenariats locaux.	2-9-10
7 Partager notre savoir-faire avec les acteurs du territoire.	Participer activement au Club Urbanisme Bâti et Biodiversité (U2B) animé par la LPO.	Participation de Cemex à 4 réunions par an.	1-2-4-6-9
8 Sensibiliser les parties prenantes proches de nos sites à la biodiversité.	Renforcer l'accueil de scolaires sur nos sites et développer des actions pédagogiques sur la biodiversité.	1 visite de scolaires par agence granulats et par an.	2-10
9 Améliorer les connaissances concernant la biodiversité présente en carrière.	Poursuivre l'application du programme de suivi scientifique de la biodiversité de nos carrières (programme ROSELIERE) afin de définir et suivre des indicateurs de biodiversité.	Application du programme ROSELIERE sur 15 carrières.	3-7-9
10 Mettre nos sites et nos moyens d'action à disposition pour des programmes d'études scientifiques.	Participer aux études de l'Union nationale des producteurs de granulats sur la biodiversité en proposant des sites pilotes et en contribuant activement aux groupes de travail dédiés.	Transmission à l'UNPG des données Cemex relatives à la nidification des hirondelles de rivage en carrière.	3-5-7

Guillaume REVELHAC,
Président

<http://www.eurodough.fr/fr/cerelia-sengage.html>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE CÉRÉLIA DANS *act4nature*

Notre jeune entreprise emploie maintenant plus de 1 500 personnes. Une telle position implique une grande responsabilité. Non seulement envers les personnes directement concernées comme nos employés, nos fournisseurs et nos clients, mais également envers l'ensemble de la chaîne de valeur. C'est pourquoi nous unissons nos ressources et nos forces afin que la responsabilité sociale fasse partie du cœur et de l'âme de notre groupe.

Fondée sur la conviction que la réussite d'un développement durable passe par une attention judicieusement répartie entre aspects environnementaux/biodiversité, économiques et sociaux, nous avons articulé notre plan stratégique de développement durable 2017 à 2025 autour de 4 domaines d'actions :

- Produire de façon responsable et durable, avec le souci constant de réduire et valoriser les déchets et d'améliorer les méthodes pour limiter l'utilisation des ressources non renouvelables ;
- Innover pour développer nos activités, contribuer à l'amélioration des performances économiques et environnementales de nos partenaires ;
- Favoriser le développement des talents parmi nos employés afin qu'ils deviennent des acteurs du changement ;
- Contribuer à une économie responsable, durable et participative.

Nous avons voulu que nos objectifs soient partagés et coïncident avec la vision des salariés. Cela permet aux collaborateurs de traduire et de mettre en œuvre la stratégie DD dans leur travail quotidien, de s'approprier les actions et de porter les idées et soutenir les actions.

Nous considérons qu'au travers de nos filières d'approvisionnement, nous avons la possibilité de répondre aux enjeux de l'environnement et de la biodiversité.

Nous travaillons sur nos filières d'approvisionnement vers des modes de culture responsables et durables, qui favorisent la préservation la biodiversité.

Pour nos emballages, papiers et cartons, nous compensons nos impacts en nous approvisionnant sur des matières certifiées FSC, issues de forêts exploitées durablement. Cela représente à date plus de 5 000 tonnes, et nous mettons tout en œuvre pour atteindre, au plus tard en 2020, notre objectif du « zéro déforestation » sur cette catégorie.

Nous travaillons et impliquons nos partenaires et fournisseurs sur les modes de productions de nos farines et blés, sur l'identification des démarches existantes, pour les développer et les valoriser.

Ces démarches reposent sur l'agriculture raisonnée, agroécologie, agriculture biologique. Nous avons développé une gamme importante de produits dont les matières premières sont issues de l'agriculture biologique (2 400 tonnes de pâtes certifiées AB).

Nous développons des filières blé dont les grands axes sont :

■ Couverture végétale des sols. Le végétal, en fixant du carbone, est à la base des échanges d'énergie dans les écosystèmes. Maximiser sa présence tout au long de l'année ainsi que la biomasse produite et restituée au sol permet de maintenir la fertilité du sol et de nourrir la biodiversité (couverts végétaux à destruction tardive, doubles cultures, cultures associées, cultures relais, semis sous couvert, restitution complète des résidus de culture...)

■ Travail du sol qui respecte sa structure et maintient les populations des divers micro-organismes et animaux dans les horizons du sol.

■ Réduction de la chimie. Pas d'interdiction à l'usage de la chimie et des produits phytosanitaires, mais une recherche de réduction. Dès que cela est possible, et dans une recherche de constante amélioration, il est important de les remplacer par des processus de régulation biologique ou des bioproduits ayant un impact moindre sur la santé, l'environnement et la biodiversité.

■ Augmentation de la biodiversité, de façon à favoriser les régulations biologiques et ainsi pouvoir réduire l'usage de produits phytosanitaires. Cela suppose de mettre à disposition de la biodiversité le gîte (réduction des perturbations, maintien des habitats et des niches écologiques) et le couvert (fortes restitutions de biomasse au sol, haies, bandes enherbées autour des points d'eau, jachères fleuries,...).

Cérélia travaille sur le développement de ces recettes pour favoriser le développement et l'utilisation de matières premières issues de cultures d'intérêt environnemental, comme le lin, la luzerne, la féverole... autant de cultures intéressantes permettant de développer plus de biodiversité. Grâce à ces cultures, ce sont des engrais azotés, des traitements phytosanitaires en moins dans les cycles d'assolement des cultures et donc dans nos chaînes alimentaires.

100 % des matières premières importées, huile de palme et cacao, sont certifiées.

Cérélia a créé en décembre 2015 le fonds de dotation Earth & People. Il permet d'agir en faveur des filières d'approvisionnement des matières premières, dont l'huile de palme, dans le respect de l'environnement et des conditions sociales des acteurs locaux.

Earth & People, intervient, entre autres, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire pour soutenir un programme d'huile de palme durable afin de :

- Contribuer à développer le secteur ivoirien de l'huile de palme durable en travaillant sur les conditions de productions. Le déploiement de formations aux bonnes pratiques

agricoles a l'objectif d'aider les producteurs villageois à améliorer les rendements de leurs vergers, améliorer leurs revenus sans avoir besoin d'étendre les plantations actuelles. Les forêts, et friches forestières sont ainsi maintenues ainsi que la biodiversité qu'elles représentent.

- Protéger l'environnement.

- Améliorer les conditions de vie pour les communautés et les producteurs qui dépendent du palmier à huile, en soutenant des projets santé, sociaux et éducatifs.

Jean-Marc JUNON
Président de Ciments Calcia et de GSM
Président-Directeur général HeidelbergCement France

<https://www.ciments-calcia.fr/fr/innovation/nos-engagements/environnement/biodiversite>
<https://www.gsm-granulats.fr/fr/nos-engagements/environnement/carrieres-et-biodiversite>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE CIMENTS CALCIA ET GSM DANS *act4nature*

L'engagement de Ciments Calcia et de GSM, filiales d'HeidelbergCement Group, en faveur de la biodiversité, s'inscrit depuis maintenant dix ans dans un partenariat actif avec le Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), partenariat innovant puisque le premier conclu par le Comité français de l'UICN avec un groupe industriel. Cet engagement s'inscrit également au sein de l'ambition du groupe en faveur de la biodiversité et de son partenariat mondial avec l'ONG Birdlife.

Ciments Calcia et GSM, respectivement acteurs majeurs de l'industrie cimentière et de la production de granulats sont conscientes du lien étroit qui existe entre leurs activités (exploitation de ressources naturelles non renouvelables extraites en carrière, utilisation de combustibles fossiles pour la production de ciments), et de leurs effets directs et indirects significatifs sur les milieux et les espèces. La prise en compte et la préservation de la biodiversité sur leurs sites d'extraction constituent un axe stratégique inscrit de longue date dans leur politique Environnement. Tout l'enjeu était donc de mettre en

place et d'assurer le suivi de cette politique dans un réseau d'une centaine de carrières réparties à travers la France.

Fortement encouragées par leur partenaire le Comité français de l'UICN, Ciments Calcia et GSM ont répondu présentes en 2011 à l'appel lancé par le gouvernement français dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Fin 2012, les engagements de Ciments Calcia et de GSM ont été reconnus. Leur engagement est commun, il consiste à structurer et harmoniser les actions de l'entreprise en faveur de la biodiversité au sein d'un Système de management de la biodiversité (SMBio), et ainsi à prendre en compte de manière globale et permanente celle-ci sur les sites. Pour élaborer le SMBio, Ciments Calcia et GSM se sont appuyées sur leur expérience, acquise dans la maîtrise de leur Système de management environnemental dont les premiers sites ont été certifiés ISO 14001 dès la fin des années 90.



Lors de l'engagement initial, Ciments Calcia et GSM avaient identifié en fonction de critères écologiques et territoriaux 33 sites prioritaires. Aujourd'hui, le SMBio est déployé sur plus des deux tiers de leurs sites, soit au total 70 ; les sites restants sont programmés d'ici à fin 2019.

Le SMBio s'inscrit désormais comme une thématique à part entière du Système de management environnemental de Ciments Calcia et de GSM. Les actions sont complètement intégrées aux missions environnementales des équipes opérationnelles, ce qui leur assure une meilleure efficacité.

Avec l'appui du Comité français de l'UICN, un ensemble d'objectifs nationaux et locaux, en lien également avec les orientations stratégiques et les objectifs de la SNB, est défini.

Objectifs prioritaires à mettre en œuvre d'ici 2019 :

- 1** Favoriser le partage des bonnes pratiques en matière de biodiversité : réaliser des fiches Bonnes Pratiques illustrées par des exemples issus des sites afin de favoriser le partage d'idées et d'expériences pertinentes en matière de biodiversité (aménagements, pratiques, comportements, etc.) entre les sites. Appliquer les bonnes pratiques sur les sites (période 2017-2019, focus sur les espèces exotiques envahissantes par exemple).
- 2** Renforcer les partenariats locaux biodiversité : l'objectif est que l'ensemble des sites dispose d'une/de plusieurs structure(s) partenaire(s) pouvant apporter des conseils.
- 3** Développer la sensibilisation à la biodiversité de l'entreprise/des salariés : organisation d'une action interne annuelle en lien avec la biodiversité sur chaque site cimentier et sur chaque secteur GSM ainsi qu'au siège de l'entreprise.
- 4** Développer l'information sur la biodiversité auprès des parties prenantes externes : lors des commissions de concertation des sites, un chapitre biodiversité est intégré.
- 5** Bâtir un programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes validé par le Comité français de l'UICN : identifier les espèces exotiques envahissantes présentes sur les sites, accompagner les sites à travers la mise en place de sessions de formation.

6 Systématiser des suivis écologiques standardisés et reproductibles sur l'ensemble des sites : 100 % des sites à haute valeur biodiversité devront bénéficier d'un suivi d'au moins une espèce.

7 Maintenir un haut niveau d'engagement de l'entreprise dans les travaux de la profession sur la biodiversité : participation systématique à des groupes de travail relatifs à la biodiversité organisés par le Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC) et l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG).

Une réunion du Comité de Direction de l'entreprise est réalisée a minima annuellement afin de suivre, d'évaluer voire de réviser si besoin, ces objectifs et actions associées.

Ce bilan annuel fait état de l'analyse et de la consolidation de l'ensemble des actions locales.

Un bilan global sera réalisé fin 2019 afin de définir de nouveaux objectifs prioritaires pour la prochaine période 2020-2022. Des perspectives d'axes de travail sont d'ailleurs d'ores et déjà en réflexion (intégration de la biodiversité plus largement dans la chaîne de valeur, innovation avec des solutions fondées sur la nature, meilleure anticipation, évitement...). Par ailleurs, les objectifs liés à la sensibilisation, le développement de partenariats, les suivis standardisés, tout comme l'information auprès des parties prenantes sont des objectifs historiques, qui seront maintenus et continueront de faire l'objet d'actions locales.

La communication tant en interne qu'à destination des parties prenantes externes joue un rôle prépondérant.

Des échanges se tiennent régulièrement notamment lors des commissions de concertation sur site, avec le Comité français de l'UICN, l'Agence française pour la biodiversité ou le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Les Directions Générales de Ciments Calcia et de GSM portent ce projet qui s'inscrit dans leur politique Environnement. Le Département environnement de Ciments Calcia/GSM coordonne le déploiement du SMBio et confie l'application du plan d'actions à chaque Directeur du siège, Directeur d'usine et Directeur régional chacun pour ce qui le concerne et s'assure que ce plan est compris, appliqué, maintenu dans toutes les Directions et tous les établissements concernés à tous les niveaux.

Henri GISCARD D'ESTAING
Président-Directeur général

<http://developpementdurable.clubmed/>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DU CLUB MED DANS *act4nature*

Club Med est le leader mondial des vacances tout compris haut de gamme, au savoir-faire français, à destination des familles et des couples.

Présent dans une trentaine de pays répartis sur 5 continents, Club Med exploite près de 70 villages dans les plus beaux sites du monde et emploie plus de 25 000 GO®- GE de 105 nationalités différentes.

Parce que l'accès à une nature préservée est à l'origine même de sa naissance, il a toujours eu à cœur de protéger les sites de rêve qui accueillent ses villages. Depuis 2005, il s'engage au travers de son programme de développement durable, avec l'ambition de continuer à montrer la voie d'un tourisme plus durable, donc plus désirable.

Club Med s'engage à l'échelle du groupe à pérenniser les actions déjà menées en faveur de la biodiversité et à encore mieux l'intégrer dans sa stratégie et son business model, en phase avec la croissance des enjeux.

Lors de la construction des Resorts, le Club Med s'engage à :

- 1** Continuer à réduire l'impact des Resorts sur la biodiversité en suivant les recommandations des Eco-standards de construction du Club Med, parmi lesquels s'employer à préserver la végétation existante dans le cadre des chantiers, concevoir les espaces verts dans le respect des habitats et de la faune, privilégier les espèces locales et les essences endémiques.
- 2** Eco-certifier la construction de tous les nouveaux projets à compter de 2018 et ainsi intégrer les exigences des certifications en matière de biodiversité sur : l'évaluation des impacts écologiques, la restauration des éventuelles perturbations de la végétation et des habitats, ainsi que la gestion différenciée des espaces verts avec le maintien d'une part importante d'espaces à l'état naturel.
- 3** Envisager systématiquement la filtration par les plantes pour les stations d'épuration du Club Med (déjà en place dans 3 Resorts) ou pour la filtration des eaux de piscines (déjà en place dans 2 Resorts).

Lors de l'exploitation des Resorts, le Club Med s'engage à :

- 1** Labelliser Green Globe l'exploitation de l'ensemble des Resorts Club Med d'ici 2020 (en 2018, 77 % le sont déjà) et ainsi satisfaire aux thématiques qui concernent la protection de la biodiversité et des écosystèmes. Les exigences portent sur une interaction responsable avec la faune locale et l'absence d'animaux en captivité, une limitation des pollutions sonores et lumineuses, des achats bio ou éco-labellisés, le développement d'une restauration responsable et le maintien d'achats conformes à notre charte de pêche durable, ainsi que l'incitation à nouer des partenariats pour la conservation de la biodiversité.
- 2** Développer les partenariats avec des associations et organismes œuvrant localement pour la protection de la biodiversité (objectif de 50 % des Resorts d'ici 2021). L'objectif est de les soutenir financièrement dans leur mission, mais aussi de sensibiliser la clientèle à la fragilité des écosystèmes ou de former le personnel à la préservation d'espèces menacées.
À ce jour, un tiers des Resorts du Club Med a noué un partenariat local, par exemple avec le Parc national de la Vanoise, le Parc national des Écrins, l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech, la Ligue de Protection des Oiseaux, la MOm (Protection du Phoque Moine en Grèce), la Mauritius Wildlife Foundation ou encore le Turtle Sanctuary en Malaisie...
- 3** Continuer à dialoguer avec des parties prenantes expertes et à tisser des liens pour résoudre des problèmes précis comme, par l'exemple, l'approche responsable des cétacés en liberté avec le World Cetacean Alliance, l'audit des camps d'éléphants avec l'ABTA, la lutte contre l'érosion des plages et l'aménagement des littoraux dans le respect des écosystèmes.
- 4** Favoriser le développement de l'agro-écologie au travers de notre partenariat avec Agrisud à proximité de 6 nouveaux Resorts d'ici 2021. Signé en 2008, ce partenariat vise à identifier des producteurs locaux, initialement en situation de précarité, pour les mettre en capacité d'approvisionner les Resorts du Club Med et les accompagner vers une exploitation plus durable et plus rentable de leur terre, en s'appuyant sur les principes de l'agro-écologie.
En 2017, 470 Très Petites Entreprises ont été accompagnées dans quatre pays.

5 Supprimer le plastique jetable d'ici 2021 avec le programme « bye-bye plastic ». Partenaire d'Expédition MED depuis ses débuts, Club Med a supprimé les ballons de baudruche depuis plusieurs années et s'emploie maintenant à supprimer et remplacer progressivement tous les consommables plastiques (pailles, couverts, sacs, gobelets...).

6 Continuer à lutter contre le gaspillage alimentaire en capitalisant sur une expérience fine des buffets, la formation des équipes, une sensibilisation des clients ainsi que sur des outils de monitoring des déchets alimentaires comme Winnow.

7 Continuer à sensibiliser nos collaborateurs et nos clients. Nos collaborateurs sont sensibilisés dans le cadre des formations générales liées à la certification Green Globe qui vise 100 % de nos Resorts, mais aussi plus spécifiquement grâce à des formations sur des thématiques précises comme la préservation des tortues marines, le contrôle de la population des moustiques dans le respect de la biodiversité, le respect du bien-être animal dans les activités touristiques impliquant des animaux.

Club Med considère qu'il a aussi une responsabilité de sensibilisation de ses clients. Il y répond à travers son programme d'éco-gestes « Happy to care », la mise à disposition d'informations sur la faune et la flore exceptionnelles présentes dans nos Resorts ou encore en proposant des activités nature et des activités ludiques de sensibilisation.

8 Piloter des indicateurs et continuer à les publier dans le rapport RSE comme : le taux d'emprise au sol des bâtiments (7 %), le taux moyen de la surface laissée à l'état naturel (58 %) ou le pourcentage de Resorts, n'utilisant pas de pesticides extérieurs (61 %) ...





Emmanuel FABER
Président-Directeur général

http://corporate.danone.fr/uploads/tx_bidanonepublications/DanoneAct_doc.reference.pdf

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE DANONE DANS *act4nature*

Chez Danone, nous pensons qu'une alimentation saine doit venir d'une planète en bonne santé. Cette conviction est aujourd'hui incarnée dans notre signature « Danone #One Planet – One Health ». Au cœur de ces enjeux, il y a l'agriculture et la biodiversité animale et végétale.

Les pratiques agricoles nées de la Révolution verte des années 60 ont conduit à une concentration accrue de la production autour d'un nombre limité de variétés de graines, ou d'espèces animales, de détérioration des terres et d'utilisation accrue des intrants chimiques. Ces pratiques ont dangereusement menacé la biodiversité animale et végétale de la planète.

Aujourd'hui, la préservation de la biodiversité est devenue un enjeu majeur, au même titre que la lutte contre le changement climatique. Les experts indiquent en effet que la moitié des espèces vivantes pourrait disparaître d'ici un siècle, compte tenu du rythme actuel de leur disparition. Les milieux naturels sont fragilisés ou détruits notamment par les activités humaines : sur l'ensemble de la planète, 60 % d'entre eux ont été dégradés au cœur des 50 dernières années et près de 70 % sont exploités au-delà de leur capacité, tels les milieux forestiers.

Chez Danone, nous sommes convaincus que la protection de la biodiversité est un enjeu majeur de protection des écosystèmes naturels et de la pérennité de nos activités.

C'est pourquoi Danone s'est engagé en faveur de la biodiversité à travers différents piliers d'actions :

- Lutte contre la déforestation ;
- Promotion des pratiques agricoles en faveur de la biodiversité animale et végétale au sein de la chaîne d'approvisionnement ;
- Protection de la biodiversité sur nos sites et sensibilisation des salariés.

1 Zéro déforestation en 2020

Dès 2012, Danone s'est engagé à supprimer la déforestation de sa chaîne d'approvisionnement d'ici à 2020. Danone est ainsi signataire de la Déclaration de New York sur les forêts et membre de différentes alliances engagées dans la lutte contre la déforestation, comme RSPO, POIG (Palm Oil Initiative Group) et signataires du Cerrado Manifesto pour la protection du Cerrado au Brésil.

Ainsi, Danone s'est engagé à utiliser de l'huile de palme certifiée RSPO ségréguée pour garantir une gestion durable des forêts. C'est le cas pour 97 % des achats Danone à fin 2017. De même, sur le soja, Danone promeut l'utilisation de soja local dans l'ensemble de ces pays afin de limiter l'achat de sojas de zones à risque de déforestation. Enfin Danone promeut l'utilisation de papier recyclé ou de papiers certifiés FSC pour protéger les forêts.

✓ En synthèse, notre engagement :

Zéro déforestation d'ici à 2020 sur nos principales matières premières à risque : huile de palme, soja, sucre de canne, papier ce qui contribue fortement à la protection de la biodiversité animale et végétale des forêts à travers le monde.

2 Promotion de pratiques agricoles en faveur de la biodiversité animale et végétale grâce à l'agriculture régénératrice d'ici à 2030

En accord avec ses partenaires, et en premier lieu les agriculteurs, Danone promeut des pratiques favorables à la biodiversité animale et végétale. Ainsi, Danone encourage principalement : la rotation des cultures, le développement de haies interculture et autres zones tampons, les pratiques d'agroforesterie, la limitation des intrants chimiques (herbicides, pesticides...)

Ces pratiques sont encouragées en lien avec des plans d'action à l'échelle nationale tenant compte des spécificités pédoclimatiques de chaque région. Ainsi en 2016 aux États Unis, puis en France en 2018, Danone s'engage en faveur d'une agriculture durable dont la protection de la biodiversité via la promotion de la rotation des cultures, la réduction du labour et la limitation des intrants chimiques afin de promouvoir la biodiversité végétale mais aussi animale dans le sol et dans les champs. En France, ce programme d'Agriculture régénératrice nommée Danone Act s'accompagne d'un soutien accru au développement de la filière biologique avec un plan de soutien de près de 5 millions d'euros à venir pour les filières laitières, mais également fruits et légumes pour la nutrition infantile. Aux États Unis, ce programme s'accompagne de la promotion d'une filière d'alimentation animale sans OGM à destination de gammes de produits certifiés selon le standard Non-GMO Project (pour promouvoir la diversité des céréales dans les rations).

✓ En synthèse, notre engagement :

Développement de l'agriculture régénératrice avec nos partenaires agriculteurs en biologique et conventionnel dont les

pratiques favorisent la protection de la biodiversité dans nos principales zones d'action d'ici à 2030 grâce à la rotation des cultures, le développement de haies, la limitation des intrants et la réduction du labour.

3 Protection de la biodiversité sur nos sites et sensibilisation des salariés

Engagé en faveur de la préservation de la biodiversité, Danone s'engage auprès de l'ensemble de ses salariés pour les sensibiliser au quotidien. Ainsi en France, plusieurs initiatives encouragent cette prise de conscience et favorisent des actions concrètes.

Le site de Volvic a signé un partenariat avec la LPO sur un programme de protection du milan royal, une espèce menacée. Depuis 2005, la population de milans royaux est analysée dans le Massif Central. Une des actions réalisée par Volvic et avec l'aide de 6 salariés bénévoles a été la création d'une placette de nourrissage qui apporte de la viande régulièrement pour les Milans royaux. Volvic a été récompensé par un Trophée du mécénat par le ministère de l'Environnement pour son implication dans la protection de cette espèce.

De même, Danone souhaite sensibiliser ses salariés via l'installation de ruches sur certains de ses sites :

- sur les impluviums afin de favoriser la biodiversité et apporter les ajustements nécessaires pour favoriser le développement de la faune et de la flore,
- à proximité de la laiterie de Villecomtal pour initier les salariés à la protection des pollinisateurs.

Le même type de démarche est également déployé à l'étranger, comme en Argentine, dans les pré-Andes, pour préserver sa source d'eau minérale naturelle, la marque Villavicencio a créé une réserve naturelle puis créé un partenariat

innovant avec l'ONG Banco de Bosques avec l'opération Deja tu Huella (Laisse ton empreinte), qui propose aux consommateurs de participer à la création d'une nouvelle réserve naturelle : pour chaque bouteille achetée, Villavicencio s'engage à protéger 1 m² de biotope nature.

✓ En synthèse, notre engagement :

Développement de projets en France comme à l'étranger directement à proximité des sites Danone et avec la participation des salariés pour les sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.

Pour conclure, chez Danone, nous pensons que le consommateur a également un rôle à jouer dans la promotion de la biodiversité. Emmanuel Faber, Directeur Général de Danone a déclaré : « Chez Danone, nous pensons que chaque fois que nous mangeons et buvons, nous pouvons voter pour le monde dans lequel nous voulons vivre. » Pour cela, Danone s'engage à la transparence sur ces actions auprès des consommateurs en indiquant par exemple « avec ou sans OGM » sur les filières américaines, en sensibilisant le consommateur en France sur la protection des pollinisateurs via un partenariat Bledina – BeeFriendly et en favorisant la diversité dans l'alimentation dans la largeur de ces gammes comme pour Bledina pour faire découvrir de nouveaux fruits et légumes aux enfants.



ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE DS AVOCATS DANS *act4nature*

Créé en 1972, et composé de près de 300 avocats, DS est un Cabinet d'avocats français qui entend poursuivre son développement dans une démarche responsable contribuant à la préservation de l'environnement.

À cet égard, nous estimons essentiel que l'engagement sociétal et environnemental du tissu économique ne se limite pas aux seules entreprises du monde de l'industrie ou de l'immobilier. Les sociétés de conseils, tels que des cabinets d'avocats, ont des impacts sur l'environnement et la biodiversité, qui peuvent à leur mesure être réduits.

À titre d'exemple, l'absence de politique de gestion des papiers est source de gaspillage très important de papiers, et ce faisant de destruction d'espaces boisés et de biodiversité.

Soucieux de « Faire sa part », DS Avocats entend contribuer aux efforts communs.

Ainsi, la préservation et la promotion de la biodiversité s'intègrent totalement dans la démarche citoyenne du Cabinet et son engagement RSE, traduit notamment par les actions suivantes déjà mises en œuvre :

- Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact) ;
- Exercice dans un immeuble rénové HQE, avec label Effinergie ;
- Certification ISO 9 001 ;
- Reconnaissance Silver par EcoVadis sur le programme d'évaluation RSE du Cabinet ;
- Accréditation COFRAC en tant qu'OTI (Organisme Tiers Indépendant) en charge de la vérification du reporting de performances extra-financières des entreprises ;
- Rapport d'Activité et de Développement durable ;
- Blog HSE signature (Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement et Énergie).

L'activité de DS Avocats étant une activité de conseil, son impact sur la biodiversité résulte principalement de son mode d'exercice, sur lequel portent donc ses engagements individuels ci-après listés.

Les engagements individuels de DS Avocats portent sur les mesures qui suivent

Mesurer ses impacts et promouvoir la biodiversité

✓ DS s'engage à :

- Privilégier dans son jardin intérieur, les plantes endémiques.
- Ne pas utiliser de pesticide pour l'entretien de son jardin intérieur.
- Etudier la pertinence d'installer des ruches.
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin, opérée par programmation en heures de nuit pour éviter l'évaporation par forte chaleur.
- Maintenir ses serveurs au sein d'un Data Green Center,

✓ DS s'engage à :

- Poursuivre le recours à ce type de Data Center dit Green
- Conscient du caractère énergivore des Data Centers, DS Avocats a fait le choix de recourir aux services d'un Data Center dit Green.
- Ce Data Center abrite un « arboretum du changement climatique », laboratoire expérimental de la future biodiversité de notre territoire, géré en partenariat avec l'INRA et la Société forestière. Ce laboratoire végétal est chauffé par les excédents caloriques dégagés par le bâtiment. Ce Data Center met en œuvre des solutions innovantes (piles à combustion, toiture blanche, éco-construction...) pour diminuer au maximum l'empreinte écologique.
- Poursuivre les efforts de maîtrise des consommations énergétiques

✓ DS s'engage à :

- Mettre en place des mises en veille automatique des postes et salles.
- Eclairer les parties communes contrôlées par programme horaire sur GTB ou minuterie.
- Éclairer le hall d'accueil ainsi que les circulations sur les plateaux à led
- Utiliser des centrales d'air avec une roue de récupération de chaleur.

- Produire le chauffage et rafraîchissement des locaux par des pompes à chaleur air/eau.
- Orienter ses achats vers des produits responsables,
- ✓ DS s'engage à :
 - Privilégier l'achat de papiers recyclés.
 - Privilégier l'achat de toners recyclés et rechargeables.

■ Diffuser des bonnes pratiques internes

- ✓ DS s'engage à :
 - Diffuser aux membres de DS Avocats un guide de bonne pratique environnementale.
 - Diffuser un guide de mémorandums de travail en équipe permettant d'optimiser les recherches, et ce faisant le temps passé sur Internet, et en impression de papiers.
 - Sensibiliser ses parties prenantes aux enjeux liés à l'érosion de la biodiversité, DS s'engage à porter ses enjeux via son implication au sein de structures engagées dans le développement durable, et la biodiversité :
 - **commissions spécialisées de l'Ordre des Avocats de Paris**, présidées par des associés de DS Avocats. Le Cabinet organise des formations et/ ou rencontres destinées aux avocats, magistrats, acteurs de l'immobilier, industriels sur des thématiques juridiques et sociétales. Ces rencontres bénéficient d'une grande diffusion auprès de 26 000 avocats de Paris et de la société civile ;

- **OREE**, présidée par une associée de DS Avocats, regroupe des entreprises et des collectivités locales afin de mutualiser leurs meilleures pratiques environnementales à l'échelle des territoires sur les thématiques de changement climatique, de biodiversité, d'économie circulaire et de RSE ;

- **AFILOG**, dont la commission développement durable est présidée par une associée de DS Avocats, regroupe les acteurs de la logistique ;

- **LIFTI**, dont DS Avocats est membre fondateur et la vice-présidence assurée par l'un des associés de DS Avocats, est une fondation regroupant tous les acteurs publics et privés concernés par les enjeux de reconversion du foncier ;

- **Club des avocats environnementalistes** présidé par un associé de DS Avocats, Association Française des Docteurs en Droit (AFDD), Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE) : associations de juristes de l'environnement et de docteurs en droit menant un travail de veille des dossiers environnementaux et d'actualité juridique.

Persuadé que toute entreprise, quelles que soient sa taille et son activité, peut et doit s'engager, c'est avec fierté et volonté que DS Avocats s'engage dans **act4nature**, à sa mesure et avec ses moyens.

Jean-Bernard LEVY
Président-Directeur général

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-engagements/responsabilite-d-entreprise/une-approche-positive-de-la-biodiversite>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'EDF DANS *act4nature*

Une approche positive de la biodiversité

Avec ses installations industrielles implantées au sein ou à proximité de zones protégées, le groupe EDF a depuis longtemps croisé des enjeux de biodiversité. Rien qu'en France métropolitaine, EDF gère environ 40 000 hectares de foncier et 50 000 de retenues d'eau.

En 2006, EDF s'est doté d'une politique Biodiversité. Dix ans plus tard, le groupe fait de la préservation de la biodiversité un de ses objectifs prioritaires, pour la réussite de son projet stratégique Cap 2030.

Dans la droite ligne de ses engagements, EDF s'associe à l'initiative *act4nature* en signant ce nouvel engagement volontaire.

Mobiliser toutes les entités du groupe

En intégrant la biodiversité parmi ses six Objectifs de responsabilité d'entreprise, le groupe affiche qu'il s'agit là d'un enjeu prioritaire, qui engage tous ses métiers et toutes ses sociétés, ce qui se traduit par la mise en place d'une évaluation de ses activités sur cette dimension.

Cet objectif répond également aux exigences internationales d'une juste contribution des entreprises aux plans d'action internationaux et nationaux sur la biodiversité. Il s'agit pour le groupe non seulement d'éviter les dommages irréversibles causés à la nature, de réduire les impacts des activités industrielles sur les écosystèmes, mais aussi d'affirmer sa volonté d'avoir une approche positive de la biodiversité.

Au Royaume-Uni, EDF Energy s'est donné pour objectif d'atteindre un impact positif net avant 2030.

De façon générale, dans les pays hors OCDE, le développement des nouveaux projets du groupe se conforme aux standards internationaux tels que ceux de l'International Finance Corporation (IFC).

Objectif de responsabilité d'entreprise lié à la biodiversité

Lancer une approche positive de la biodiversité : ne pas se limiter à la connaissance ou à la réduction de ses impacts pour avoir un effet positif sur la biodiversité.

Connaître les enjeux biodiversité et mettre en œuvre des actions concrètes

EDF a lancé l'évaluation des enjeux biodiversité de ses sites industriels et de leur environnement proche à l'échelle du groupe.

Mandaté par l'entreprise, l'UNEP-World Conservation Monitoring Center - a débuté en juin 2017 une vaste étude pour évaluer la sensibilité écologique des lieux où sont implantés les sites industriels du groupe d'ici 2020 (environ 1000 sites dans 24 pays).

Par ailleurs, l'entreprise travaille à limiter l'artificialisation de son foncier, en réutilisant en priorité des surfaces déjà artificialisées pour le développement de ses projets.

Eviter les dommages sur la biodiversité est de fait l'un des piliers de la conduite des activités et des projets menés par l'entreprise. EDF propose également des solutions d'atténuation de ses impacts sur les milieux (prises d'eau *fish friendly*, turbines ichtyocompatibles, ouvrages de continuité écologique, adaptation des modalités d'exploitation...).

En France, EDF définit ses grandes orientations en matière de biodiversité au travers d'une feuille de route et d'un engagement volontaire dans la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB).

L'engagement 2014-2017, signé par le Président-Directeur général, comporte 16 actions concrètes, notamment sur la protection des espèces et des espaces, le maintien de la continuité écologique, le développement d'une filière « Végétal local » pour la restauration écologique, ainsi que la montée en compétences sur la biodiversité de l'ensemble des métiers et des salariés. Une nouvelle feuille de route ainsi qu'un nouvel engagement dans la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) sont en préparation.

Continuité écologique : bilans

EDF a réalisé un important programme d'intégration des enjeux de la continuité écologique aquatique.

Sur le volet piscicole, depuis 2012, 37 ouvrages de franchissement ont été construits et plus de 60 diagnostics ont été effectués et partagés avec les services de l'État, afin de définir des actions adaptées aux enjeux.

Depuis 2013, plus de 60 diagnostics sédimentaires ont été menés sur des ouvrages hydrauliques et EDF a développé un protocole de diagnostic utilisé en aval des barrages.

Romanche Gavet : une approche positive de la biodiversité qui booste aussi l'économie locale

En Isère, EDF a réalisé un nouvel aménagement hydroélectrique sur la rivière Romanche. Durant les travaux, la rivière a été détournée momentanément de son lit naturel et ses berges ont été mises à nu. Une fois les travaux terminés, EDF a choisi d'aller plus loin que les réglementations en vigueur en matière de renaturation. L'entreprise travaille depuis quelques années en partenariat avec la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN), ce qui a permis un rapprochement avec le Conservatoire botanique national alpin (CBNA) pour replanter des espèces végétales locales, mieux à même de résister aux plantes invasives.

Une approche volontariste qui a des répercussions sur l'économie régionale, car elle favorise le développement de producteurs de plants et d'essences végétales.

Innover pour la biodiversité et mobiliser l'intelligence collective

Dans un monde de plus en plus décentralisé et interconnecté, EDF adapte ses modalités d'action pour réussir son engagement en faveur de la biodiversité. Le groupe s'appuie sur un mode de fonctionnement transverse aux métiers, plus agile et apprenant, qui mobilise l'intelligence collective via des groupes de travail dédiés.

Par ailleurs, depuis plus de 30 ans, EDF s'est doté d'une R&D dédiée travaillant sur l'environnement, en partenariat avec des organismes externes. La biodiversité constitue l'un des thèmes principaux et l'un des plus gros budgets de R&D.

Ainsi, environ 21 M euros seront alloués pour les 4 prochaines années aux travaux de recherche sur le changement climatique et la biodiversité, les continuités écologiques, ERC (Eviter, Réduire, Compenser), la restauration des milieux et le foncier...

Ces travaux permettent une amélioration continue des pratiques de l'entreprise pour la biodiversité et contribuent à la connaissance scientifique notamment par la publication de thèses et d'articles dans des revues de portée internationale.

S'engager dans un processus participatif et ouvert

Le groupe EDF cherche à comprendre et à répondre aux attentes de ses parties prenantes et s'implique dans les instances locales de gouvernance de la biodiversité (Comités de bassin, Comités de rivière, Comités régionaux de biodiversité...).

EDF a développé dans la durée une politique de coopération avec des partenaires associatifs, scientifiques et institutionnels, ayant un fort ancrage territorial et une expertise biodiversité. Le reporting biodiversité que l'entreprise réalise chaque année permet de communiquer auprès des parties prenantes intéressées (Document de référence 2017 disponible sur edf.fr). EDF poursuit ses réflexions afin d'améliorer son reporting et ses indicateurs notamment sur la base des recommandations effectuées en 2014 par le Comité français de l'UICN.

Contribuer aux politiques publiques

C'est le cas notamment pour les actions de l'entreprise en faveur des espèces menacées. EDF prend part financièrement et techniquement à certains Plans nationaux d'actions (PNA) tels que l'Apron du Rhône, le Gypaète barbu, les Odonates, le Desman des Pyrénées... L'entreprise s'implique également dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, concourant ainsi aux objectifs de la stratégie nationale.

Depuis 2011, EDF restaure différents écosystèmes du site de Combe Madame (Isère) dans le cadre de l'expérimentation nationale sur les offres de compensation.



crédit photo : EDF / Franck ODDOUX

Benoît de RUFFRAY
Président-Directeur général

<http://www.developpementdurable.eiffage.com/fr/reduire-l-empreinte-ecologique/Biodiversite-de-enjeu-reglementaire-a-enjeu-concurrentiel>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'EIFFAGE DANS *act4nature*

Dans un monde confronté à de nouveaux défis en termes de développement durable, Eiffage, numéro trois français de la construction et des concessions, qui conduit près de 100 000 chantiers par an, se positionne comme un acteur écologique et socialement responsable.

Le groupe, qui compte son propre laboratoire de prospective sur la ville durable, Phosphore, propose des solutions concrètes à la jonction de la transition écologique et de l'innovation : construction bas carbone, recours aux matériaux biosourcés et au réemploi, bâtiments modulables et mutables, route durable recyclée et connectée, bouquet d'énergies renouvelables, offre d'ecomobilités, etc. Conscient d'être exposé aux risques d'érosion de la biodiversité, Eiffage intègre en permanence de nouveaux savoir-faire et renouvelle ses modes constructifs et méthodes de conception.

N.B. : les numéros signalés entre parenthèses ci-après réfèrent aux 10 engagements communs *act4nature*.

La stratégie biodiversité (1) d'Eiffage s'articule autour de trois axes majeurs détaillés ci-après :

■ Axe 1 :

Maîtriser l'impact environnemental des activités de construction et d'exploitation en évaluant mieux nos impacts et en appliquant strictement la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) (3) (4) (5) ;

■ Axe 2 :

Développer une offre de produits et services respectueux de l'environnement (4) (6) ;

■ Axe 3 :

Mobiliser les capacités d'innovation du groupe pour relever ces défis (6).

Eiffage s'est doté dès 2009 d'une politique volontariste de préservation de la biodiversité (1), à travers notamment deux chartes Biodiversité et Eaux et milieux aquatiques, signées par le président-directeur général et qui s'appliquent à toutes les filiales et collaborateurs du groupe.

Puis le groupe a défini ses engagements concrets via un plan d'action spécifique (1) dans le cadre de la Stratégie nationale biodiversité – SNB de l'Etat qui a été officiellement reconnu dès 2012, puis de nouveau en 2015. Dans ce cadre, quatre orientations directrices complémentaires ont été définies :

- Accroître les compétences des collaborateurs, et sensibiliser largement à la biodiversité à travers des programmes engageant le corps salarial de l'entreprise (8) ;

- Participer à la recherche fondamentale et appliquée en faveur de la biodiversité (6) (9) ;

- Conduire une approche innovante des enjeux de biodiversité dans les cœurs de métier (4) (6) ;

- Partager les connaissances en matière de biodiversité et collaborer avec les cercles de progrès (2) (7).

Dans la continuité du dispositif SNB, l'engagement *act4nature* permettra à Eiffage de renforcer la visibilité de son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité :

- en prolongeant la dynamique interne initiée par les programmes d'action 2012-2015 et 2015-2018 à travers de nouvelles déclinaisons thématiques, géographiques, etc. ;

- en approfondissant certaines des actions les plus en prises avec les cœurs de métier ;

- en anticipant sur de nouvelles pratiques, connaissances et savoir-faire, via des actions de long terme ou innovantes, en particulier en matière de R & D, en France et à l'international.

Chacune de ces orientations s'appuie sur une série d'engagements spécifiques cohérents avec ceux d'*act4nature*.

Les actions rappelées ici sont les plus représentatives de nos engagements depuis près de 10 ans, et amenées à se poursuivre jusqu'en 2020.

Eiffage entend continuer à rendre publics ses engagements biodiversité comme il le fait depuis 2012 via son site web institutionnel, ainsi que leur mise en œuvre à travers un suivi et un reporting sous contrôle de ses partenaires associatifs, et dans le respect du dispositif institutionnel SNB (1) (2) (10).

Axe 1 Formation, sensibilisation, engagement du corps salarial

Master 2 « Bioterre » : créé en 2009 par Eiffage en partenariat avec Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ce diplôme d'Etat de niveau Bac+5 allie des enseignements fondamentaux et appliqués en phase avec la réalité professionnelle de la conduite de projets intégrant la biodiversité.

En 2018, Bioterre s'est placé 5^e du classement international SMBG et 2^e des masters français en environnement et développement durable. Depuis sa création, une quarantaine de collaborateurs d'Eiffage ont suivi cette formation et, au total, plus de 180 étudiants.

Mooc dédié à l'ingénierie écologique : Eiffage a participé en 2017 auprès de l'Uved à la création d'un Mooc sur les nouveaux métiers de la biodiversité qui a atteint un niveau record d'inscrits (plus de 11 000 pour la 1^{re} session fin 2017).

Réseau interne d'apiculteurs salariés : une dizaine de salariés, issus de plusieurs branches et de plusieurs sites en France, apporte son soutien pour installer de nouveaux ruchers sur les sites d'Eiffage, comme au siège du groupe à Vélizy-Villacoublay, dans le cadre du « réseau Bzzz ».

Pack de prévention et de maîtrise du risque biodiversité : cet outil interne créé en 2010 vise à donner les « bons réflexes » biodiversité aux collaborateurs sur le terrain à travers les fondamentaux (droit, acteurs, outils, etc.), les bonnes pratiques (conception, construction, exploitation) et les groupes d'espèces faune-flore. Il a été profondément renouvelé en 2017 pour être plus accessible (version digitale), opérationnel et transversal, et intégrer les nouvelles réglementations et pratiques.

Engagement du corps salarial : des dispositifs internes permettent de sensibiliser et d'engager les salariés à la préservation de la biodiversité par des actions concrètes et mobilisatrices, à l'instar du concours photo annuel (plus de 10 000 clichés réalisés en 7 ans), du site web Effet Papillon, du réseau interne des « ambassadeurs biodiversité » ou encore des salariés actifs dans les potagers d'entreprise. D'autres actions seront mises en œuvre dans les prochaines années, par exemple via des engagements individuels des salariés au profit d'associations environnementales et sociales.

Axe 2 Recherche et Développement

Ittecop : Eiffage est partenaire de l'appel à projets Ittecop FRB-CILB 2017-2020 et s'investit dans plusieurs des programmes de recherche associés : un projet concernant le lien entre infrastructures, compensation écologique et agroécologie ; et une thèse, financée dans le cadre du partenariat avec la Sorbonne, portant sur la biodiversité temporaire dans les bassins autoroutiers.

Biomimétisme : membre fondateur du Ceebios, Eiffage promeut et met en place les innovations biomimétiques dans ses projets de construction et d'aménagement, à l'instar de l'église de Nianing près de Dakar au Sénégal.

Axe 3 Approche innovante dans les cœurs de métiers BTP

Biodiversité urbaine : Eiffage est membre du CIBI (Conseil international biodiversité et immobilier) depuis 2016, et contribue à porter et valoriser le label Biodiversity© qui devient un label de référence. Deux bâtiments livrés par Eiffage ont été labellisés, et pour la première fois, un quartier d'aménagement dans son intégralité (site pilote).

Matériaux biosourcés : depuis 2016, Eiffage a signé une convention avec Karibati pour accompagner et outiller des projets à forte intensité en bioressources, notamment par le recours au bois massif contrecollé à l'instar de la construction de la plus grande tour en bois d'Europe à Bordeaux (Hypérior). De plus, Eiffage contribue depuis 2015 à l'émergence d'une étiquette de traçabilité du bois d'œuvre avec la société DNA Products.

Enjeux avifaunistiques dans le bâtiment : à travers un nouveau partenariat avec la LPO, Eiffage entend intégrer plus systématiquement ces enjeux à la conception de nouveaux bâtiments.

Expérimentation de dispositifs biogènes et à biodiversité positives en milieu marin : investi dans ce domaine depuis 2013 via des partenariats avec des ingénieries innovantes

(SeaBoost, Créocéan, etc.), Eiffage met en œuvre en 2018 et 2019 de tels dispositifs dans le cadre des travaux d'agrandissement de Port Haliguen (Morbihan), expérimentation soutenue par l'Afb dans le cadre du PIA 2 biodiversité. D'autres marchés sont également ciblés pour ces actions de génie écologique marin, à l'image de l'éolien offshore. Pour enrichir sa politique biodiversité et mettre en œuvre ses engagements, Eiffage partage les connaissances acquises avec ses parties prenantes et les institutions, et participe à de nombreux cercles de progrès.

Ainsi, Eiffage développe son écosystème partenarial via :

- des partenariats propres (Humanité et Biodiversité, LPO, CIBI, Ceebios, BBOP) ; des échanges stratégiques et techniques (Afb, Muséum national d'Histoire naturelle, Fondation pour la recherche sur la biodiversité, IDDRI, ou encore UPGE) ;

- des actions de soutien (remplacement de platanes malades du Canal du Midi avec VNF en 2018, mécénats en faveur du centre Athenas pour le Lynx d'Europe et des villages des tortues Soptom en 2017 et 2018 en France et au Sénégal) ;

- ou encore la participation à des groupes de réflexion associatifs ou inter-entreprises (Orée, CIL & B, CDC Biodiversité / MEB, Medef, FNTP, EGF-BTP, FFB, etc.).

Le groupe est par ailleurs membre du Copil national de la séquence Éviter-Réduire-Compenser du ministère de la Transition écologique et solidaire.

De plus, une orientation clairement internationale est confirmée pour les années à venir :

- participation active d'Eiffage au BBOP sur les sujets de compensation écologique, de *mitigation hierarchy* (séquence E-R-C pour atténuer les impacts environnementaux), de « Net Positive Impact » ou encore d'indicateurs de biodiversité (en lien avec les travaux en cours de la CDC Biodiversité-club B4B+) ;

- promotion du label Biodiversity® au-delà de la France avec le CIBI, les labels environnementaux en matière bâimentaire (HQE, Breeam, Leed, etc.) intégrant peu la biodiversité.

Enfin, régulièrement des publications et des participations à des prises de position collectives soulignent et distinguent l'engagement d'Eiffage, notamment :

- 2017 : commission d'enquête sénatoriale sur la réalité des mesures compensatoires ;

- 2016 : participation au rapport d'Emmanuel Delannoy sur « La biodiversité, une opportunité pour le développement économique et la création d'emplois » ;

- 2015 : participation à la publication du livre « Le génie écologique : pratiques innovantes pour les écosystèmes et les territoires » ;

- 2014 : publication du livre Eiffage « Vers le génie civil écologique » ;

- 2012 : 1^{er} prix biodiversité du prix Entreprises & Environnement, avec l'entreprise Dervenn, pour le projet Fipan (Fonds d'intervention pour le patrimoine naturel) ;

- 2011 : participation d'Eiffage au rapport « Les aides publiques dommageables à la biodiversité » sous la direction de Guillaume Sainteny pour le Centre d'analyse stratégique.

Philippe MONLOUBOU
Président du directoire

<http://www.enedis.fr/environnement>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'ENEDIS DANS *act4nature*

Les réseaux de distribution d'électricité opérés par Enedis font partie des paysages naturels des territoires, parfois remarquables, avec lesquels ils interagissent tout au long de leur cycle de vie de la phase projet à celle de la gestion des déchets en passant par la construction et la maintenance.

Enedis accorde une attention particulière aux questions de biodiversité depuis de nombreuses années et inscrit son action dans le cadre de la stratégie nationale biodiversité et des Objectifs d'Aichi.

C'est pourquoi Enedis a décidé de soutenir l'initiative **act4nature** et plus particulièrement de :

- 1** Contribuer techniquement et financièrement à des programmes de recherche dédiés à l'écologie terrestre et aux services écosystémiques au travers de notre participation au CILB – Club des Infrastructures Linéaires et Biodiversité – depuis 2011, afin de mieux intégrer la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise.
- 2** Poursuivre et conforter nos partenariats avec les associations de protection de la nature et plus particulièrement la LPO et FNE au sein du Comité National Avifaune et de leurs déclinaisons régionales ; déployer la méthodologie d'évaluation et de maîtrise du risque avifaune sur les Directions Régionales concernées et mener à bien le programme Life Gypconnect d'ici 2021.
- 3** Etudier d'ici 2019 la possibilité d'intégrer des couches cartographiques dans notre Système d'Informations Géographiques permettant de repérer les zones à risque pour l'avifaune afin d'intégrer cette composante en amont de tous nos projets et de réduire progressivement ces zones à risques ou de les équiper en balises avifaunes.
- 4** Promouvoir les innovations locales en faveur de la gestion écologique de la végétation sous et à proximité des lignes aériennes (végétation arbustive dans les couloirs forestiers en lien avec les fédérations de chasse, éco-pâturage, limitation des pesticides pour le débroussaillage). Notre objectif est d'atteindre le « zéro phyto » en 2020 pour l'entretien des espaces verts attenants aux sites tertiaires que nous occupons et à compter de 2024 pour les sites industriels (postes-sources).
- 5** Privilégier l'évitement d'impacts significatifs sur la biodiversité lors de nos travaux en zone remarquable. Démultiplier le « livret environnemental » détaillant la conduite à tenir en situation d'urgence environnementale à tous nos prestataires de travaux d'ici fin 2019.
- 6** Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs d'Enedis aux enjeux de la biodiversité via un e-learning et former les opérateurs de terrain (chargés de projet, exploitants) et leurs managers à l'impact de nos activités sur la biodiversité.
- 7** Contribuer, dès 2018, à la sensibilisation du grand public et de nos salariés au travers de partenariats visibles tels que « refuge LPO », « World Clean up day », « Reforest-Action ».
- 8** Rendre compte annuellement de la mise en œuvre de ces engagements au sein de notre conseil des parties prenantes et l'intégrer dans le reporting extra-financier.



ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'ENGIE DANS *act4nature*

Engagée dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité depuis 2011, Engie renouvelle et renforce son engagement pour la préservation de la biodiversité en soutenant **act4nature** et en élargissant le périmètre des engagements pris dans le cadre de la SNB à l'ensemble des activités du groupe partout dans le monde.

Les activités du groupe Engie sont en interaction constante avec la biodiversité : d'une part par les services rendus par la nature (biomasse, cours d'eau, climat) et d'autre part par l'emprise au sol des sites industriels et donc leur impact sur les écosystèmes.

Par ces engagements, nous souhaitons amener l'ensemble des entités du groupe à percevoir la biodiversité comme une opportunité pour ancrer leurs activités dans les territoires et à s'engager plus fortement avec leurs parties prenantes dans des démarches encore plus durables.

Engie attache une grande importance à travailler en concertation avec les parties prenantes. Nous appuyons ainsi, depuis près de 10 ans, la démarche biodiversité sur deux partenariats, l'un avec le comité français de l'UICN, l'autre avec France nature Environnement. Engie contribue également aux groupes de travail du MEDEF, d'EpE et de la CDC biodiversité.

Localement, les sites travaillent avec les interlocuteurs externes concernés par les problématiques locales et recherchent les solutions avec eux les plus adaptées au respect des écosystèmes et des populations.

Les engagements du groupe sont fondés sur trois ambitions pour lesquelles des actions ont déjà été mises en œuvre dans le cadre de la SNB pour 2016-2018, et que nous souhaitons étendre à l'ensemble du groupe en se fixant des objectifs à l'échelle mondiale à échéance 2020 :

1 Identifier et faire connaître en interne l'ensemble des bienfaits et opportunités liés aux actions en faveur de la biodiversité.

■ En 2017, les entités du groupe ont partagé leurs expériences notamment sur la gestion différenciée des espaces verts, la contribution à la mise en place de la trame verte et bleue et les résultats des études portées par l'UICN. Les échanges au sein du réseau sont désormais facilités par la mise en place d'un réseau social interne spécifique.

■ 2020 : Animer un réseau international d'experts internes et développer le partage des bonnes pratiques.

Objectif : au moins 3 réunions de réseau par an et animation du réseau au fil du temps sur le réseau social interne dédié

■ 2018-2020 : Maintenir et mettre à jour un outil de localisation et de partage de connaissances des aires protégées dans le monde.

Objectif : un outil à jour et disponible pour tous en septembre 2019.

2 Mettre en place sur les sites du groupe des démarches volontaires et concertées avec les parties prenantes

La Business Unit France Renouvelables travaille sur chaque projet éolien ou solaire avec les parties prenantes locales pour identifier les risques en matière de biodiversité et définir les solutions les plus adaptées pour préserver la faune et la flore. Par exemple, en 2017, dans le cadre de la construction du parc éolien d'Hangest-sur-Somme, plusieurs actions ont été menées dont l'installation de gîtes pour les chauves-souris.

■ 2018 : Rédaction, en lien avec les parties prenantes internes et externes concernées, d'un guide sur la gestion écologique des sites

Objectif : guide finalisé en décembre 2018.

■ 2018-2020 : Suivre l'atteinte de l'objectif 100 % sites cibles ayant un plan de gestion intégrée de l'environnement élaboré en collaboration avec leurs parties prenantes, notamment les sites identifiés comme prioritaires en matière de biodiversité.

Objectif : 100 % des sites cibles pour la biodiversité à l'échelle du groupe ont un plan d'action concerté d'ici décembre 2020 (niveau de progression disponible sur le site internet).

3 Ancrer la biodiversité comme une dimension à part entière de la performance du groupe

Dès 2010, le groupe s'est doté d'un objectif pour améliorer la gestion de la biodiversité au niveau des sites : 100 % des sites prioritaires en Europe mettent en place un plan d'action d'ici fin 2015. À la fin de 2015, 99 % des sites identifiés comme prioritaires pour la biodiversité en Europe avaient des plans d'action en place. Cet objectif est désormais repris dans une démarche plus globale de gestion intégrée et concertée de l'environnement pour les sites.

■ 2020 : Évaluer systématiquement en comité des investissements du groupe les projets de développement sous l'angle de l'intégration des enjeux et de la concertation avec les parties prenantes et déployer un plan d'action proactif sur chaque projet sensible en respectant la séquence éviter, réduire, compenser partout dans le monde.

Objectif : À partir de 2018, 100 % des dossiers présentés au comité des investissements du groupe font l'objet d'une analyse concertée de l'enjeu biodiversité

■ 2018-2020 : Mettre à disposition des employés du groupe une formation dédiée à la biodiversité
Objectif : un cursus de formation proposé à tous les employés d'ici fin 2018 pour un déploiement dès 2019.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'ERM DANS *act4nature*

ERM France étant un bureau de conseil dans les domaines environnement, hygiène et sécurité et développement durable réalise régulièrement des missions liées à la biodiversité, notamment au travers des études d'impacts, de due diligence de projets de financement et en développant des stratégies RSE pour nos clients.

Nous souhaitons désormais intervenir davantage au niveau de nos opérations en France mais également en Afrique et dans le reste du monde, pour aider nos clients à façonner un avenir durable et responsable et pour les engager vers la protection de la biodiversité, quelle que soit leur maturité en la matière.

Par ailleurs, ERM France développe depuis plusieurs années des initiatives en lien avec la protection de la biodiversité, que ce soit par le biais de notre fondation ou à travers des initiatives locales. Nous souhaitons également accentuer ces efforts.

Notre engagement individuel se décline en 10 points, divisés en 4 grands thèmes.

1 Réduire nos impacts directs sur la biodiversité

■ D'ici 2020, nous aurons intégré dans 100 % de nos achats directs des critères liés à la biodiversité, en particulier des critères relatifs aux impacts des produits achetés et de leur chaîne de valeur sur la déforestation (zéro déforestation).

■ D'ici 2021, nous aurons renforcé nos pratiques, pour s'assurer que les dispositions nécessaires à la protection de la biodiversité ordinaire soient suffisamment intégrées lors de nos interventions sur site. En 2021, les procédures seront définies et mises en application.

2 Contribuer à l'amélioration de la biodiversité

■ Nous continuerons notre active participation aux différentes initiatives, plateformes, études et groupes de travail portant sur les méthodologies d'évaluation, de restauration et de compensation du capital naturel tels que BBOP, TCFD, WASH du WBCSD, Natural Capital Coalition.

■ Au travers de la fondation ERM, nous augmenterons dans les années à venir les projets soutenus par ERM France liés à la gestion et à la conservation de la biodiversité avec pour objectif d'avoir un projet en cours chaque année.

3 Contribuer à l'amélioration de la biodiversité

■ A partir de 2019, nous prévoyons de mener une action phare (ex : plantation d'arbres, journée pédagogique de protection de la biodiversité...) par an, avec un partenaire, afin de contribuer à la protection de la biodiversité et impliquer nos employés à cet enjeu.

Nous organiserons au moins une fois par an une sensibilisation de l'ensemble de nos employés à une thématique spécifique liée à la biodiversité ou un retour d'expérience de nos missions de terrain liées à la biodiversité.

■ Dès 2020, nous renforcerons notre politique biodiversité dans notre système de management ISO 14 001 certifié.

Au regard de cet engagement, notre analyse environnementale sera revue et des aspects environnementaux liés à la biodiversité deviendront significatifs.

4 Influencer nos clients pour réduire leur impact sur la biodiversité

■ D'ici 2022, nous proposerons dans nos missions de conseil et d'audit une analyse biodiversité, lorsque cela est applicable, en se reposant sur des Solutions Fondées sur la nature.

Nous collecterons et valoriserons ces données afin de mettre en avant les impacts positifs des projets ERM sur la biodiversité, en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) établis par l'ONU.

■ D'ici 2020, nous renforcerons les critères biodiversité dans nos procédures de Go/No Go pour les appels d'offres et de gestion des risques de nos projets.

■ Dans le cadre de nos missions, nous maintiendrons notre approche d'utiliser les standards les plus élevés sur la protection de la biodiversité et de nous conformer aux meilleures pratiques internationales.

À cet effet, un suivi sera mis en place pour répertorier l'ensemble des missions et les standards utilisés.



Delphine ERNOTTE CUNCI
Présidente

https://www.francetelevisions.fr/responsabilite_sociale_et_environnementale

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE FRANCE TÉLÉVISIONS DANS *act4nature*

France Télévisions, en tant qu'entreprise publique et acteur clé du secteur des médias, s'impose d'agir de façon significative en faveur du respect et de la protection de l'environnement. Le groupe est pleinement engagé dans des actions visant à préserver l'environnement et à intégrer la durabilité dans le quotidien de ses activités.

Que ce soit au travers de ses programmes, dans la fabrication de contenus ou la gestion quotidienne de ses infrastructures, elle a envie d'associer et de mobiliser le plus grand nombre autour des questions liées au dérèglement climatique et à la sauvegarde de la biodiversité.

Dans ce domaine France Télévisions a une responsabilité de grand média public et d'entreprise, c'est pourquoi elle s'engage à donner une voix à la nature sur toutes ses chaînes nationales, régionales, ultramarines et ses plateformes numériques et aussi à réduire l'impact direct de ses activités.

■ Donner une voix à la nature, par une couverture médiatique de grande qualité.

Une couverture médiatique de qualité renforce l'autonomie des personnes et les pousse à accomplir des changements positifs. Qu'ils soient au service du traitement de l'actualité immédiate ou de l'investigation plus fouillée, les magazines d'information et de débat, les fictions, les séries ou encore les documentaires contribuent à la compréhension des phénomènes sociaux et à la connaissance des transitions. Le public a besoin de bonnes informations pour pouvoir prendre des décisions efficaces à son niveau ou à l'échelle mondiale, et la grande majorité des personnes s'informe sur la biodiversité via les médias. Les rédactions de France Télévisions s'engagent à avertir le public d'événements climatiques extrêmes, à fournir des explications sur des politiques complexes, à mettre en avant des stratégies d'adaptation qui fonctionnent sur le terrain, et à jouer le rôle d'organe de surveillance pour protéger l'intérêt public et la nature.

■ Avec deux grandes orientations :

■ **Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité :**

Faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature / Renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes / Faire de la biodiversité un enjeu positif.

■ **Développer, partager valoriser les connaissances :**

Porter un regard critique sur les politiques menées / Interroger sur le déroulement des initiatives retenues sur leurs éventuelles difficultés d'application dans le temps / Proposer des contenus afin de rendre plus concrètes les évolutions nécessaires et d'en faciliter les anticipations et l'appropriation

par l'ensemble des citoyens et des acteurs socio-économiques.

■ **limiter nos impacts environnementaux directs avec trois orientations**

■ **Réduire l'empreinte environnementale et protéger la biodiversité de nos sites.**

Sur ses implantations en gestion propre, France Télévisions s'engage à :

- Réduire l'impact sur les milieux en maîtrisant les consommations énergétiques de façon à diminuer les émissions de gaz à effet de serre

- Restaurer, préserver et gérer l'environnement, en limitant les pollutions : valoriser les déchets issus de l'entretien, installer des abris favorables à la faune, limiter l'utilisation de produits sanitaires, et utiliser les pesticides et herbicides au minimum...

- Limiter les perturbations générées : éclairer moins, limiter la pollution sonore, neutraliser les pièges potentiels pour la faune.

■ **Réduire l'impact de nos contenus en éco-concevant nos programmes :**

Identifier les impacts de nos tournages et agir pour préserver les écosystèmes via la mise en œuvre et le suivi d'un programme d'actions significatives, dans un esprit d'amélioration progressive.

Actions engagées par les équipes de la fabrication interne :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la mesure du possible,

- distribution de bouteilles réutilisables pouvant être remplies dans les distributeurs d'eau disponibles,

- initiative de réduction du papier, limitant les copies papier et la distribution des supports imprimés,

- séparation des déchets,

- réutilisation de toutes les structures et décors temporaires,

- utilisation d'aliments locaux et de saison,

- utilisation d'autant d'énergie renouvelable que possible,

- utilisation de tout moyen de réduire les besoins de mobilité et de mieux gérer les déplacements des équipes et du matériel,

- priorité donnée aux hôtels dont les pratiques sont respectueuses de l'environnement etc.

■ Sensibiliser et faire évoluer les comportements de la filière audiovisuelle et cinématographique :

- par le développement des outils et actions du commun Ecoprod⁽¹⁾ visant à limiter l'impact des productions sur l'environnement.

- par la mobilisation des entreprises, fournisseurs et partenaires autour des enjeux RSE.

Nos engagements :

- Reconduire les actions engagées en faveur de la protection de la biodiversité.

- Traiter de biodiversité une fois par an en Comité Exécutif.

- Être présent pour le congrès mondial de la nature de l'UICN en 2020.

- Engager nos programmes dans une démarche d'écoproduction à hauteur de 50 %, d'ici 2022.

- Mettre en œuvre une trajectoire volontaire zéro phyto sur nos sites en gestion directe d'ici 2022.

- Augmenter le nombre de sociétés de production signataires de la charte Ecoprod.



crédit photo : Thalassa/FranceTV

(1) Ecoprod est une démarche collective, lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, pour engager la filière dans la prise en compte de son empreinte environnementale. Les cinq partenaires fondateurs, le groupe Audiens, la Commission du Film d'Ile-de-France, France Télévisions, TFI avec le soutien de l'Ademe et de la DIRECCTE Ile-de-France (Ministère de l'Économie et de l'Industrie), ont depuis été rejoints par le CNC, la CST, Film France et le Pôle Média Grand Paris.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DU GROUPE ADP DANS *act4nature*

Le groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget.

En 2017, le groupe a accueilli, sous sa marque Paris Aéroport, plus de 101 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP International. En région parisienne, le groupe ADP est propriétaire et gestionnaire de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget, de dix aérodromes d'aviation générale et d'un hélicoptère, situés dans un rayon de 50 km autour de Paris.

Disposant de 6600 hectares sur le territoire francilien, la protection de la biodiversité est un enjeu fort pour le groupe ADP. Entreprise ancrée territorialement avec nos aéroports parisiens, nous avons un dialogue nourri avec nos parties prenantes locales. Nous intégrons également progressivement ces enjeux dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

La biodiversité est l'une des six thématiques de notre politique environnementale 2016-2020 avec l'eau, les déchets, l'air et les émissions, l'aménagement et la construction durables et l'énergie.

La protection de la biodiversité s'organise aujourd'hui autour de trois objectifs principaux pour 2020 :

- Définir et déployer un plan de gestion écologique de nos aménagements ;
- Réaliser une étude biodiversité pour les projets structurants et pour tous les aéroports ;
- Réduire de 50 % les consommations de produits phytosanitaires entre 2008 et 2020.

Nous avons réalisé de premiers diagnostics biodiversité sur l'ensemble de nos trois principaux aéroports en 2014.

Nous avons développé à partir de 2015 un partenariat avec l'association Hop! Biodiversité en vue d'étudier et de promouvoir la biodiversité présente sur nos prairies aéronautiques. Ces prairies aéronautiques représentent plus d'un tiers des surfaces totales de nos trois aéroports franciliens et sont de véritables sources de biodiversité. Les observations sont réalisées dans le cadre d'une démarche participative associant des salariés volontaires du groupe et des entreprises partenaires. La démarche de gestion alternative de nos espaces verts engagée depuis de nombreuses années a permis une réduction significative de la consommation de produits phytosanitaires sur les différents sites, avec notamment un passage au « 0 phytosanitaire » côté piste sur Paris-Orly depuis 2016.

Avec toujours comme premier objectif la sécurité des vols, ces différentes actions ont permis une préservation de la biodiversité existante et sa pérennisation dans l'environnement aéroportuaire.

Dans la continuité de cette démarche, nos engagements pour les aéroports franciliens dans le cadre de **act4nature** sont de quatre ordres :

- Connaissance ;
- Développement ;
- Gestion écologique ;
- Sensibilisation.

Engagement n° 1 Connaissance

S'assurer de la connaissance de notre biodiversité par la réalisation et la mise à jour régulière d'inventaires faune/flore sur nos aéroports.

■ Actions

- Réalisation d'inventaires réguliers à l'échelle de nos aéroports ;
- Réalisation de relevés faunistiques et floristiques détaillés à l'échelle de l'emprise des projets ;
- Réalisation de campagnes d'observations participatives sur site, en lien avec l'association Hop! Biodiversité à Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle ;
- Envoi des données collectées au Muséum National d'Histoire Naturelle.

■ Indicateurs de suivi

- Nombre d'inventaires réalisés ;
- Nombres de journées d'observations réalisées avec Hop! Biodiversité ;
- Nombre d'espèces suivies sur site avec Hop! Biodiversité Pilote ;
- Suivi annuel pour les inventaires et les observations sur site ;
- Échéances des projets pour les inventaires spécifiques.

Engagement n° 2 Développement

Intégrer une vision prospective dans nos développements prenant en compte la préservation de la biodiversité.

■ Actions

- Élaboration d'études stratégiques biodiversité pour les trois principaux aéroports franciliens ;
- Intégration en amont dans les projets internes des enjeux en matière de biodiversité ;
- Suivi du volet biodiversité des projets des entreprises tiers sur nos aéroports.

■ Indicateurs de suivi

- Nombre d'études stratégiques finalisées ;
- Nombre de projets tiers suivis.

■ Pilotage

- 2019 pour la finalisation des études stratégiques ;
- Suivi annuel pour les projets internes et les projets tiers.

Engagement n° 3 Gestion écologique

Renforcer la démarche de gestion écologique de nos espaces verts.

■ Actions

- Démarche volontaire pour tendre progressivement vers le « zéro phyto » à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget, et le maintenir à Paris-Orly ;
- Mise en œuvre de plans de gestion écologique de nos espaces verts ;
- Adaptation de nos pratiques à la préservation et au développement de la faune existante.

■ Indicateurs de suivi

- Consommation annuelle de produits phytosanitaires ;
- Nombre de zones pour lesquelles un plan de gestion écologique est mis en œuvre ;
- Nombre d'espèces aviaires recensées.

■ Pilotage

- Suivi annuel de la consommation de produits phytosanitaires ;
- Suivi annuel pour les plans de gestion écologique ;
- Suivi annuel des espèces aviaires présentes sur site.

Engagement n° 4 Sensibilisation

Sensibilisation et mise en place de démarches participatives avec nos parties prenantes.

■ Actions

- Participation des salariés du groupe ADP et des entreprises implantées sur les plateformes aux observations sur site, pouvant être réalisées avec l'association Hop ! Biodiversité ;
- Intégration de la biodiversité dans nos communications internes et externes ;
- Sensibilisation des entreprises installées sur nos plateformes à la biodiversité par le Club des Partenaires Environnement que nous animons à Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget ;
- Sensibilisation des riverains dans nos Maisons de l'Environnement et du Développement durable de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly ;
- Collaboration avec les collectivités locales de nos territoires d'emprises pour la sensibilisation du grand public.

■ Indicateurs de suivi

- Nombre de salariés du groupe participant aux observations ;
- Nombre de salariés des entreprises partenaires participant aux observations ;
- Nombre d'entreprises partenaires sensibilisées ;
- Nombre et nature des supports de communication publiés.

■ Pilotage

- Suivi annuel du nombre de salariés du groupe et des entreprises partenaires ;
- Suivi annuel d'entreprises partenaires sensibilisées ;
- Suivi annuel des supports de communication.



Thierry TROUVE
Directeur général

<http://www.grtgaz.com/nos-engagements/etre-une-entreprise-socialement-responsable/actions-pour-le-climat-et-lenvironnement/preservation-de-la-biodiversite.html>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE GRTGAZ DANS *act4nature*

GRTgaz est une société anonyme qui possède et exploite en France le plus long réseau de transport de gaz naturel à haute pression d'Europe. L'entreprise compte aujourd'hui environ 3 000 salariés et assure trois grandes missions : transporter le gaz naturel de ses clients ; le livrer aux destinataires directement raccordés au réseau de transport et développer les capacités du réseau de transport.

Les missions de service public exercées par GRTgaz sont définies dans le cadre du code de l'énergie et se traduisent par un contrat de service public renouvelé tous les 3 ans avec l'État. Ces missions portent notamment sur la sécurité des personnes et des installations, la sécurité d'approvisionnement du pays, la protection de l'environnement, la transition énergétique et le développement équilibré des territoires.

Contextualisation de l'engagement

GRTgaz exploite aujourd'hui 32 500 km de canalisations à haute pression et l'un des enjeux majeurs dans les prochaines années va être d'assurer l'acceptabilité de son réseau sur le long terme. En effet ce réseau reliant les territoires et donnant accès à des stockages d'énergie de grande capacité est un atout dans la mise en œuvre de la transition énergétique : accueil et transport du biométhane, stockage des énergies d'origines renouvelables, solidarité entre territoires excédentaires et déficitaires en énergie...

Ceci demande à GRTgaz d'intégrer la nature dans sa stratégie et ses modèles économiques (milieux, faune, flore, écosystèmes, interactions et patrimoine génétique...), tout en agissant concrètement pour apporter des solutions pour la conservation de la diversité biologique, sa restauration, son exploitation durable et l'usage équitable des bénéfices qui en sont tirés.

Le déploiement d'une démarche volontariste en matière de biodiversité constitue une des conditions de réalisation de cette ambition. Les activités de GRTgaz ne peuvent en effet s'inscrire dans la durée que si la preuve est faite qu'elles ne nuisent pas au maintien des écosystèmes.

Dans cette optique, le développement d'actions concourant à faire du réseau de transport un maillon fort de la Trame Verte et Bleue contribue à en faire un atout supplémentaire dans le déploiement du futur mix énergétique. Cela est d'autant plus vrai que la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique sont interdépendantes et nécessitent une prise en compte mutuelle.

Ces raisons conduisent GRTgaz à s'engager volontairement auprès de l'initiative *act4nature* avec pour objectif de participer à l'initialisation d'une dynamique internationale pour l'action positive des entreprises en ce qui concerne les problématiques environnementales, et tout particulièrement la biodiversité, tout en faisant émerger des solutions au travers un dialogue constructif avec les parties prenantes.

Dans ce sens GRTgaz s'associe pleinement aux objectifs communs formulés dans le cadre de *act4nature* et a défini un programme d'actions pour la période 2018-2020, avec pour buts de développer le rôle positif que peuvent jouer ses emprises vertes pour la biodiversité ainsi que de rechercher et déployer des alternatives à ses pratiques susceptibles de porter atteinte aux écosystèmes.

Engagement

Le programme d'actions proposé par GRTgaz pour l'engagement *act4nature* s'est construit à partir de l'écoute des parties prenantes de l'entreprise et en intégrant les récentes évolutions réglementaires, sociétales et organisationnelles en matière de biodiversité, qu'il s'agisse de l'adoption des Schémas régionaux de cohérence écologique, de l'ordonnance sur le dialogue environnemental ou encore de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages qui a notamment intégré de nouveaux principes fondamentaux au code de l'environnement et a instauré l'Agence Française pour la Biodiversité ainsi que d'autres instances de gouvernance.

Les 6 objectifs et les 12 actions associées du programme s'inscrivent dans plusieurs orientations stratégiques de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Ces actions seront conduites dans les emprises de GRTgaz jugées prioritaires au regard des enjeux, et ont pour mi-parcours l'année de 2019 et délai final l'année 2020 :

- « Préserver et recréer de nouvelles continuités écologiques » en accord avec l'orientation B de la SNB.

Actions proposées :

Déployer la gestion différenciée sur les bandes de servitude ; créer des synergies avec la profession agricole ; étudier toutes les possibilités de gestion partenariale. D'ici 2020 GRTgaz se propose d'identifier 10 sites correspondant à des recoupements entre une servitude et le tracé de la trame verte et bleue et d'analyser avec un partenaire naturaliste le mode d'entretien le plus favorable à la biodiversité sur chacun de ces sites.

- Cette mise en œuvre sur 10 sites, en partenariat avec des acteurs locaux est un pilote visant à évaluer les contraintes, avantages et effets d'une gestion différenciée sur les servitudes de GRTgaz afin d'en étudier le déploiement ultérieur à plus grande échelle après 2020.

■ « Engager un plan de déploiement des alternatives aux produits phytosanitaires » en accord avec les orientations B et F de la SNB.

Actions proposées :

Bannir l'usage de ces produits en zones sensibles ; amplifier la sensibilisation des salariés ; contribuer aux échanges d'expérimentations et de connaissances.

- Ce sont ainsi 450 installations de terrain de GRTgaz (postes gaz) qui passeront en 0 phytosanitaires d'ici 2020.
- De même que dans le cas précédent, ces 450 postes sont un pilote visant à évaluer les contraintes et avantages des différentes méthodes d'entretien « 0-Phyto », voire d'en susciter de nouvelles, de façon à permettre le déploiement de ces méthodes sur tous les postes le nécessitant après 2020.

■ « Poursuivre la création de niches écologiques dans les sites industriels » en accord avec l'orientation B de la SNB.

Action proposée :

Mettre en œuvre un plan d'action biodiversité sur l'ensemble des sites prioritaires. Ce sont ainsi 27 sites industriels, stations de compression, qui mettent déjà ou mettront en œuvre en 2020 un plan d'action biodiversité adapté à leur contexte et partagé avec les parties prenantes locales.

■ « Contribuer à la préservation des insectes pollinisateurs » en accord avec les orientations A et B de la SNB.

Actions proposées :

Accompagner et valoriser les initiatives des salariés et ouvrir ses sites aux apiculteurs en recherche d'espace pour implanter des ruches ; soutenir l'amélioration globale des pratiques.

GRTgaz accueille dès aujourd'hui 135 ruches sur 21 sites (dont 1 au siège social) et encourage le développement de la mise à disposition d'espaces aux apiculteurs riverains de ses installations.

■ « Contribuer à l'amélioration des connaissances » en accord avec l'orientation F de la SNB.

Actions proposées :

Participer à des recherches sur les relations biodiversité et infrastructures linéaires et partager les résultats des recherches. GRTgaz s'engage aujourd'hui au sein du Club des Infrastructures Linéaires et de la biodiversité dans un plan de soutien à 15 projets de recherche sur les interactions entre les infrastructures linéaires et la biodiversité via le programme ITTECOP du Ministère en charge de l'environnement, et au travers de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité.

■ « Amplifier le dialogue environnemental » en accord avec les orientations B, D et E de la SNB.

Action proposée :

Mettre systématiquement en œuvre une démarche de concertation amont sur les projets soumis à étude d'impact.



crédit photo : Dominique Coullier / GRTGAZ

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'HERMÈS DANS *act4nature*

Hermès est une entreprise familiale dans laquelle, depuis 1837, six générations d'artisans entreprenants et passionnés, poètes et marchands, transmettent à leurs héritiers la culture des belles matières, des savoir-faire artisanaux, et l'amour des beaux objets. Le chiffre d'affaires 2017, réalisé dans plus de 30 pays, est de 5,2 milliards d'euros.

Hermès emploie 13 500 personnes dans le monde, dont plus de 8 300 en France. Notre activité est très intégrée : plus de 70 % des produits sont fabriqués en interne, 80 % de la production est française.

Hermès exploite 41 sites de production en France, majoritairement à taille humaine (250 personnes), où Hermès s'engage au respect de la biodiversité et au dialogue avec ses parties prenantes : élus, riverains de nos sites, associations, fournisseurs... Au total, nous sommes présents à travers presque 80 sites en France.

Nos fabrications suivent un modèle manufacturier artisanal à faible empreinte environnementale, avec un approvisionnement en matières naturelles renouvelables, notamment pour nos deux matières iconiques : le cuir et la soie. Nos cuirs proviennent en majorité d'élevages européens, la soie est produite au Brésil.

Hermès a un profond respect pour la nature, source de ses matières premières et cadre de vie de ses sites et rend compte publiquement de ses engagements en faveur du développement durable dans son rapport annuel, où la biodiversité est prise en compte dans trois de ses priorités stratégiques (« matières », « environnement », « parties prenantes et ancrage territorial »).

Les engagements communs de l'initiative *act4nature*, qu'Hermès a signés, sont complétés par les engagements individuels ci-dessous.

1 Engagements sur la sphère de responsabilité directe d'Hermès :

Lien avec les engagements communs : 1 (stratégie) ; 2 (dialogue parties prenantes) ; 4 (intégration dans la chaîne de valeur) ; 5 (éviter, réduire, compenser) ; 8 (sensibiliser et former les collaborateurs) ; 10 (rendre compte).

Nous souhaitons développer nos actions en faveur de la biodiversité autour de nos sites français sur les sujets suivants :

Nouvelles constructions :

Hermès a la volonté de développer ses sites industriels français en milieu rural ou sur des friches industrielles urbaines à rénover (exemples à Héricourt et à Saint Junien), en intégrant dès le départ un engagement d'éviter de

menacer, de respecter ou de développer la biodiversité existante. Tous nos nouveaux projets reposent sur un référentiel interne « construction durable », inspiré des meilleures pratiques internationales, qui précise notamment les critères que nous appliquons :

- La part de végétalisation du site conservée après les travaux (objectif : > 70 %),

- La part du traitement des eaux usées par phytoremédiation ou équivalent (objectif si applicable : > 80 %),

- La part de toiture végétalisée du bâtiment (> 60 %). Actuellement, nous avons par exemple des toitures végétalisées sur nos trois sites de Pantin et dans l'une de nos maroquinerie (Nontron, Périgord),

- Le nombre d'actions locales en faveur de la biodiversité (objectif : plus de 2),

- La part des espaces extérieurs dans l'ombre au solstice d'hiver (objectif < 30 %).



Plantations :

Selon les disponibilités foncières, nos sites ont procédé à des plantations d'arbres fruitiers : verger conservatoire à Héricourt (Doubs), pommiers à Sayat (Puy-de-Dôme) et partenariat avec un conservatoire local de châtaigniers (Puy-de-Dôme), à Nontron (Périgord) et à La Tardoire (Charente), plantation d'espèces protégées à l'Allan (Doubs). Le toit de notre magasin historique, rue du Faubourg St Honoré à Paris, accueille également des jardins avec des arbres fruitiers. Nous avons l'objectif de poursuivre les travaux de plantations autour de nos sites manufacturiers et tertiaires.

Abeilles :

Nous animons un club des ruchers en interne, 7 sites possèdent des ruches en France : Faubourg St Honoré, Sayat (Puy-de-Dôme), Nontron (Périgord), Le Vaudreuil (Seine

Maritime), La Tardoire (Charente), Belley (Ain), et Annonay (Ardèche). Notre objectif est de pérenniser ces ruchers, d'ouvrir ces sites à l'accueil de ruchers sauvages le cas échéant, et d'étendre cette démarche à nos autres sites.

En complément, nos comités développement durable locaux animent des actions de proximité en faveur de la biodiversité (promotion de fermes en agriculture biologique, de l'utilisation d'ovins pour entretenir les champs, travaux pour l'entretien de zones boisées communes...), en relation avec leurs parties prenantes, occasion de sensibiliser et impliquer tous les collaborateurs.

Hors de France, nos filiales de distribution contribuent à leur manière, par exemple avec des jardins potagers sur les toits à Hong-Kong ou par la plantation d'arbres par les équipes de Shanghai sur la presqu'île de Chongming, zone naturelle protégée.

De manière générale, les actions en faveur de la biodiversité sont régulièrement mises en exergue auprès des collaborateurs. Lors des semaines du développement durable en France et à l'étranger, les films « Demain » (2016), « L'Empereur » (2017) et « On a vingt ans pour changer le monde » (2018) ont été présentés aux collaborateurs. Hermès poursuivra ses efforts de sensibilisation auprès de ses employés.

2 Engagement sur la sphère d'influence élargie d'Hermès :

Lien avec les engagements communs : 1 (stratégie) ; 2 (dialogue parties prenantes) ; 3 (évaluation des impacts) ; 4 (intégration dans la chaîne de valeur) ; 5 (éviter, réduire, compenser) ; 8 (sensibiliser et former les collaborateurs) ; 10 (rendre compte).

Nous souhaitons poursuivre avec les partenaires auprès desquels nous nous approvisionnons en matières naturelles, un travail constructif qui intègre la protection de la biodiversité.

Nous travaillons dans ce cadre avec des ONG internationales, selon les contextes, afin de mieux évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui nous concernent et évaluer nos impacts sur notre chaîne d'approvisionnement. La contribution que nous souhaitons poursuivre couvre en particulier deux aspects :

Alligators en Louisiane :

Hermès s'approvisionne en peaux d'alligators directement ou indirectement auprès de fermiers louisianais. L'industrie de l'alligator, fortement réorganisée à la faveur de la mise en place de la convention de Washington, a contribué (1) d'une part à la sauvegarde de l'espèce et à son développement sans précédent dans les zones considérées et, par effet induit, (2) à la protection et à l'entretien des zones humides (le « marsh ») où ces animaux vivent et se reproduisent. Selon le Fish & Wildlife américain, cela correspond à une surface de 3 millions d'acres de zones humides qui sont ainsi mieux entretenues. Notre objectif est de continuer à soutenir les fermiers dans leur développement, permettant ainsi la pérennisation des effets (1) et (2) ci-dessus, en faveur de la protection de la biodiversité flore et faune.

Vers à soie au Brésil :

Depuis plus de 20 ans, une filière d'approvisionnement de fils de soie de haute qualité s'est développée avec l'aide d'Hermès au Brésil. Implantée dans l'État du Paraná, la culture du mûrier a permis d'installer cette filière durablement grâce aux savoir-faire japonais. Cette industrie permet de préserver des biotopes feuillus à faible traitement chimique, le ver à soie nourrissant uniquement de feuilles de mûriers non pollués, et de générer du revenu pour des petites exploitations agricoles locales et, par conséquent, pour des milliers de familles. Notre objectif est de poursuivre notre soutien à la filière, permettant de protéger la biodiversité végétale de ces régions, en y associant un revenu pérenne pour les fermiers.

3 Engagements volontaires au-delà de la sphère d'influence économique d'Hermès :

Lien avec les engagements communs : 1 (stratégie) ; 2 (dialogue parties prenantes) ; 6 (solutions fondées sur la nature) ; 7 (dialogue avec les pouvoirs publics) ; 8 (sensibiliser et former les collaborateurs) ; 9 (mobiliser des ressources) ; 10 (rendre compte).

Entreprise responsable, Hermès prend en charge volontairement des sujets liés à la biodiversité, au-delà de ses activités.

La Fondation d'Entreprise Hermès contribue à de nombreux projets liés à la biodiversité et a pour objectif de poursuivre son action dans ce domaine. Elle soutient aussi un projet de grande ampleur en Afrique et en partenariat avec le WWF : Traffic/ AfricaTwix. Ce projet a pour objectif d'améliorer la lutte contre le braconnage, le trafic et le commerce illégal d'espèces protégées en Afrique, au travers de la mise en place d'outils informatiques de dialogue entre les différentes autorités des pays concernés. La Fondation continuera à appuyer ce projet.

Livelihoods : Hermès est actionnaire depuis 2012 du fonds Livelihoods (LH) qui vise à améliorer durablement les conditions de vie de communautés défavorisées en développant des projets à très large échelle et qui ont un réel impact contre le changement climatique (www.livelihoods.eu).

Les investissements sont réalisés dans trois types de projets (écosystèmes, agroforesterie, énergie), en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Le fonds réunit 10 partenaires⁽¹⁾ autour de ces projets, pour une période de 20 ans.

Au total, le fonds Livelihoods va contribuer à la replantation de 130 millions d'arbres, dont 18 000 hectares de mangrove (Casamance, delta du Gange, Sumatra) et 34 000 hectares en agroforesterie (Andhra Pradesh, Guatemala, Kenya). Hermès va poursuivre son engagement dans le fonds Livelihoods sur les projets actuels, mais aussi au travers de la création d'un nouveau fonds encore plus ambitieux initié en décembre 2017, et dont les effets sur la biodiversité seront significatifs.

(1) Danone, Schneider Electric, Crédit Agricole S.A, Michelin, Hermès, SAP, Groupe Caisse des Dépôts, La Poste, Firmenich, Voyageurs du Monde.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'HUMANIS DANS *act4nature*

Paritaire et mutualiste, le groupe Humanis est un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui protège plus de 10 millions de personnes. Il accompagne et conseille au quotidien plus de 700 000 entreprises pour la couverture de leurs collaborateurs. Imprégné de valeurs fortes, Humanis est un acteur de référence dans le monde de la protection sociale qui occupe aujourd'hui une place prépondérante sur les métiers de la retraite complémentaire, de la prévoyance, de la santé et de l'épargne salariale.

En accord avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et ses propres valeurs, Humanis entend promouvoir une politique de développement durable ambitieuse, engagée et ouverte au partage et ce, afin de mettre en œuvre un modèle performant et innovant de protection sociale, adapté au monde qui vient et ouvert à tous ceux qui partagent notre vision.

Cette politique structurée autour de quatre orientations stratégiques s'est vue renforcée sur son axe environnemental par l'élaboration d'un programme d'engagement dédié : « Humanis s'Engage pour l'Environnement » (H2E).

« Reposant sur des valeurs partagées avec tous nos collaborateurs, il traduit la force de notre engagement sur le long terme pour être une entreprise exemplaire en matière de responsabilité sociétale, de réduction de notre empreinte carbone et de préservation de la biodiversité » (Alexandre Siné, Secrétaire général d'Humanis).

Si l'impact direct des activités du groupe sur la biodiversité est relativement faible, Humanis souhaite progresser dans la prise en compte de cette thématique à la fois dans :

- la rénovation de son patrimoine immobilier et, le cas échéant, dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment ;
- l'aménagement et la gestion de ses espaces verts ;
- et le développement de projets (en interne et en externe) créateurs de liens entre conservation/préservation de la biodiversité, santé et bien-être.

Humanis adhère à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité depuis 2016.

1 Poursuivre l'intégration de la biodiversité au sein de la stratégie environnementale du groupe

En 2015, la direction de la Communication et du Développement durable a engagé une démarche transversale d'élaboration et de formalisation du programme d'engagements en faveur de l'environnement du groupe : le programme « Humanis s'Engage pour l'Environnement » (H2E).

Lancé fin 2015 et présenté lors de la COP21, ce programme H2E s'articule autour de 11 mesures concrètes au service de 3 grands engagements environnementaux.

En choisissant la préservation de la biodiversité comme l'un des trois axes prioritaires de son programme avec la politique environnementale et les actions institutionnelles et la maîtrise de son empreinte écologique, Humanis s'est volontairement positionné pour un engagement fort en faveur de la biodiversité.

Engagé dans une démarche d'amélioration continue, Humanis s'engage à poursuivre l'identification des enjeux de biodiversité locale de ses sites par la réalisation de diagnostics écologiques et d'ajuster, au regard de ce dernier, son programme d'actions en faveur de la biodiversité.

Un bilan global de cette démarche est prévu en 2019.

2 Approfondir nos échanges avec des experts en biodiversité

Afin de l'accompagner dans la réalisation et l'évolution de son programme d'actions en faveur de la biodiversité, Humanis collabore depuis 2016 avec deux partenaires avec lesquels il partage les mêmes valeurs :

- le cabinet ARP-Astrance pour la réalisation de diagnostics écologiques et la définition de plans d'actions « Biodiversité » sur les principaux sites du groupe ; pour une assistance dans le cadre de ses projets de labellisation d'espaces verts sur un site pilote et de déploiement de la certification BREEAM In-Use sur les principaux sites Humanis ;
- la LPO pour la réalisation de diagnostics écologiques et son accompagnement dans la mise en place de Refuges LPO sur certains de nos sites ;
- et l'entreprise Kinomé pour le développement et le suivi (y compris scientifique) du jardin thématique du site Humanis de Saran (45) consacré à la permaculture et à la sensibilisation aux nouvelles approches d'agroécologie respectueuses de l'environnement, de la santé et du bien-être.

Humanis s'engage à poursuivre le développement progressif de son écosystème de partenaires : Entreprises pour l'Environnement (EpE), Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), Muséum National d'Histoire Naturelle...

3 Améliorer nos pratiques actuelles afin de maîtriser nos pressions sur la biodiversité sur l'ensemble de nos territoires d'implantation

Dans un souci de cohérence et de transparence pour l'ensemble du groupe, Humanis poursuit et renforce l'orientation des contrats d'entretien des espaces verts vers une gestion écologique.

En complément de cette action qui permettra de fixer les bases d'une gestion écologique commune à chaque site, Humanis s'est engagé d'ici 2019 à :

- Sensibiliser les acteurs internes intervenants sur nos espaces verts en les formant à la gestion écologique,
- Respecter les cycles faune/flore en réalisant un entretien raisonné (fauches, tontes, tailles tardives pour augmenter la biodiversité des sites...),
- Proscrire le recours à l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble de nos espaces verts (supprimer 100 % d'utilisation des produits phytosanitaires),
- Réduire, réutiliser, recycler les déchets verts produits sur nos principaux sites (mettre en place des composteurs),
- Mettre en place une gestion raisonnée de l'eau d'arrosage et tenter de trouver des alternatives à l'usage d'eau potable pour l'arrosage (dispositifs de récupération d'eau...).

Afin de s'assurer de notre implication et de notre engagement dans une démarche globale de gestion écologique, Humanis souhaite obtenir la labellisation EcoJardin pour ses espaces verts au plus fort potentiel (2 sites à l'horizon 2019). Ce label permettra d'inscrire notre engagement dans une démarche d'amélioration continue.

Conscient de l'impact de son patrimoine immobilier, Humanis s'engage également dans une démarche de certification de la performance environnementale de ses actifs immobiliers en exploitation dont le référentiel valorise les actions en faveur de la biodiversité.

En 2018, Humanis s'engage à faire certifier « BREEAM In-Use » son site de Garges-lès-Gonesse (95). Une initiative pilote qui sera ensuite progressivement déployée à d'autres bâtiments et sur laquelle Humanis compte bien capitaliser pour atteindre son objectif de faire certifier 50 % de ses surfaces immobilières de gestion d'ici à 2021.

4 Développer une culture partagée de la nature en interne auprès de nos salariés et en externe auprès du jeune public

En tant que groupe de protection sociale responsable, engagé en faveur de l'environnement et particulièrement de la biodiversité, Humanis s'engage à développer le potentiel de ses espaces ; espaces mobilisables pour renouveler l'attention à la biodiversité et susciter davantage l'envie de s'engager en faveur de sa conservation.

Au-delà de déployer progressivement des panneaux et/ou parcours Biodiversité pédagogiques sur ses sites, Humanis développe des espaces dédiés à la thématique Santé/Biodiversité/Bien-être. En ce sens, le premier jardin thématique du groupe a été réalisé sur son site de Malakoff (92) en 2016. Consacré aux plantes médicinales et aromatiques et leurs usages et bienfaits sur la santé, ce jardin a permis de sensibiliser près de 500 collaborateurs aux enjeux de la nature, de la santé et du bien-être à travers un programme spécifique. L'étude des sites orléanais a permis de réaliser un projet de « permaculture » en 2017 sur le site de Saran (45).

Au travers de ce jardin et différentes animations, près de 200 collaborateurs ont déjà été sensibilisés aux nouvelles approches d'agroécologie respectueuses de l'environnement, de la santé et du bien-être.

Parallèlement à l'installation de ruchers sur ses sites (24 ruches sur cinq sites assurant l'hébergement de plus d'un million d'abeilles), Humanis procède à l'implantation d'« hôtels à insectes » (pour abeilles sauvages et insectes pollinisateurs diversifiés), afin notamment de maintenir une biodiversité et la pollinisation d'une plus grande variété d'espèces végétales.

Si Humanis s'engage à poursuivre et développer les actions en interne d'information, de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité, le groupe souhaite également faire profiter les jeunes générations de ses projets et ce, par l'ouverture de ses jardins thématiques et parcours pédagogiques aux écoles. Afin d'encourager les initiatives citoyennes, Humanis s'engage à proposer à ses collaborateurs de s'impliquer dans des démarches de sciences participatives.

Enfin, un programme de prévention dont l'un des axes porte sur les bienfaits des plantes sur la santé est à l'étude pour 2019.

5 Promouvoir et développer une finance verte

La lutte contre le changement climatique est un engagement en pleine cohérence avec les valeurs d'Humanis. En tant que groupe paritaire et mutualiste soucieux d'agir en investisseur de long terme responsable, Humanis fait de sa contribution à la réduction des émissions de carbone dans l'atmosphère une ambition et une source d'innovation, comme le montre la création du fonds HGA Obligations Vertes.

Avec ce fonds innovant labélisé TEEC (Transition Énergétique et Écologique pour le Climat), Humanis accompagne les investisseurs institutionnels dans la « décarbonation » de leur portefeuille financier (estimation : 1 750 tonnes de CO₂ évitées pour chaque million d'euros investi dans le fonds) et permet aux épargnants de participer activement au financement de la lutte contre le réchauffement climatique, notamment dans le cadre de leur épargne salariale.

Si la finalité environnementale du fonds HGA Obligations Vertes est à ce jour principalement orientée vers la lutte contre le changement climatique et le financement de la transition énergétique, la protection de la biodiversité demeure à ce jour une potentialité d'investissement intéressante et en phase avec les ambitions du groupe Humanis en matière de finance verte.

La thématique Biodiversité est d'ailleurs présente au sein du fonds via une obligation verte souscrite auprès de la NRW Bank (banque régionale publique de Rhénanie du Nord Westphalie assimilée à l'État allemand) et dédiée au financement de travaux hydrauliques liés à l'adaptation au changement climatique.

Souhaitant mieux intégrer la biodiversité dans ses modèles d'affaire à partir de 2019, Humanis s'engage à poursuivre ses travaux avec plusieurs émetteurs et émetteurs potentiels sur la possibilité de disposer d'un indicateur du type « nombre de km² de surface protégée/restaurée/réhabilitée » qui permettrait de doter le fonds HGA Obligations Vertes d'un second critère d'efficacité environnementale (complémentaire à la tonne de CO₂ évitée ou réduite) et ainsi d'offrir de nouvelles opportunités d'investissement en faveur de la protection/préservation de la biodiversité.

6 Rendre compte annuellement des effets positifs sur la biodiversité

Humanis s'engage à publier, à partir de 2019, deux indicateurs d'impact positif dans ses prochains Rapport d'activité et de développement durable :

- Nombre d'« hôtels à insectes » (pour abeilles sauvages et insectes pollinisateurs diversifiés) implantés
- Nombre de sites labellisés EcoJardin et BREEAM In-Use.



Olivier WIGNIOLLE
Directeur général

http://www.icafe.fr/content/download/16091/187559/version/4/file/icafe_DDR_2017_29mars2018_FR.PDF#page=95

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'ICADE DANS *act4nature*

Foncière, développeur et promoteur, Icade contribue à l'émergence des villes de demain, vertes, intelligentes et responsables. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, son actionnaire de référence est le groupe Caisse des Dépôts.

Reconnaissant l'impact de ses activités sur la biodiversité, Icade met en place des actions tout au long du cycle de vie du bâtiment. Depuis 2014, Icade s'engage concrètement en faveur de la biodiversité et s'est fixé des objectifs chiffrés dans sa stratégie 2016-2020.

Protéger la biodiversité dès la conception des bâtiments

- Icade vise 25 % de ses nouvelles constructions en biodiversité positive⁽¹⁾ en 2020.
- Depuis 2016, 100 % des nouvelles opérations font l'objet d'un diagnostic biodiversité, dont le coefficient de biotope par surface⁽²⁾ après réalisation s'est globalement amélioré en 2017.
- Les nouvelles constructions n'utilisent que du bois certifié FSC® ou PEFC depuis 2012.
- L'initiative «Réinventer la Forêt en ville» intègre plusieurs projets (Pulse à Saint-Denis, Origine à Nanterre) privilégie, entre autres, l'approvisionnement en bois d'origine française. Ainsi, 7 000 m² de plancher ont été posés en 2016 au siège de Veolia, à Aubervilliers.
- Icade étudie la possibilité de neutraliser les émissions résiduelles du projet Pulse avec la Société Forestière.
- À partir de 2018, les développeurs d'Icade bénéficieront d'une formation sur la biodiversité afin de mieux répondre aux attentes des collectivités locales.

Intégrer labels et certifications de biodiversité dans les nouveaux projets

- Dès 2014, Icade inscrit la démarche BiodiverCity® sur le projet pilote de construction du siège de Veolia, à Aubervilliers.

- Ce label sera mis en œuvre sur le projet Origine (achevé en 2020), à Nanterre et l'opération de restructuration et d'aménagement des Ateliers Vaugirard (Paris 15e) avec 65 % de surface végétalisée dont une ferme maraîchère de 700 m² sur les toits (livraison prévue entre 2021 et 2023).

- Depuis 2016, Icade utilise la nouvelle certification HQE Bâtiment Durable.

Promouvoir la biodiversité comme facteur d'attractivité des Parcs tertiaires

- Icade vise 25 % de son patrimoine en biodiversité positive⁽¹⁾ en 2020. Les premiers indicateurs analysés en 2017, portant sur 33 % du patrimoine, sont stables ou en amélioration.
- Icade a mené avec CDC Biodiversité un premier diagnostic écologique en 2014 et a signé son premier contrat de performance biodiversité en 2016 sur le Parc des Portes de Paris. Ce contrat sera étendu aux deux tiers des surfaces des Parcs en 2018.
- Depuis 2012, Icade intègre également des clauses en matière de respect de la biodiversité dans les contrats d'entretien d'espaces verts. Cette démarche est récompensée par le label EcoJardin, attribué à 100 % des Parcs depuis 2017. Concrètement, ce mode de gestion a favorisé l'expansion et la diversification des espèces végétales.

Développer l'agriculture urbaine et le lien social

- Inaugurée en 2017, en partenariat avec la start-up « Sous les Fraises », la ferme aquaponique du Parc des Portes de Paris associe culture maraîchère (500 m²) et élevage de poissons (200 m² de bassins).
- Depuis 2017, des jardins potagers animés par « Yello-Garden » (groupe Mugo) sont déployés au siège d'Icade, à Issy-les-Moulineaux (vingtaine de collaborateurs) et sur le parc d'Orly-Rungis (cinquantaine de locataires).
- L'opération Pulse (achevée en décembre 2018), à Saint-Denis prévoit d'alimenter le restaurant d'entreprise avec pots, sera expérimenté sur le Parc d'Orly-Rungis de 2019 à 2021.

(1) La biodiversité positive se définit comme l'évolution favorable d'un ensemble de critères écologiques relatifs à la faune, la flore, les sols, l'eau et la gestion des espaces verts. Etablie en concertation avec CDC Biodiversité, elle correspond à une progression ou une stabilisation au niveau optimal de 100 % des indicateurs de moyens et de 50 % des indicateurs de résultats évalués. L'évaluation est réalisée par des diagnostics écologiques tous les deux ans. La méthodologie détaillée est disponible sur le site internet d'Icade.

(2) Le coefficient de biotope par surface décrit la proportion entre toutes les surfaces favorables à la nature sur la parcelle et la surface totale de la parcelle.

les récoltes du potager, installé en toiture et de valoriser les déchets organiques des repas en partenariat avec la start-up « Topager ».

Préserver et restaurer la biodiversité

- Depuis 2016, Icade est engagée dans le programme nature 2050, créé et développé par CDC Biodiversité. Cette démarche d'intérêt général vise à contribuer positivement sur des espaces ciblés, situés en dehors des zones visées par le contrat de performance biodiversité.

- Ainsi, 4,7 hectares ont été restaurés depuis 2016 à raison du financement volontaire d'1 m² d'espace naturel pour 1 m² de foncier développé par Icade Promotion pour le compte de la Foncière Tertiaire et pour les opérations de plus de 10 000 m² de la Foncière Santé.

Investir dans des partenariats et la R & D en faveur de la biodiversité

- Icade contribue à la création d'un indicateur standardisé de biodiversité positive (le Global Biodiversity Score), avec le Club B4B+ (Club Business for Positive Biodiversity), piloté par CDC Biodiversité. L'indicateur a fait l'objet d'une publication dans le cahier Biodiv'2050 de CDC Biodiversité en 2017 et son lancement opérationnel est prévu en 2020.

- Icade développe des projets de végétalisation en terrasse avec CDC Biodiversité et l'Institut d'Écologie et des Sciences de l'Environnement de Paris afin d'en modéliser les bénéfices environnementaux, à l'instar du programme de recherche mené en 2016 et 2017 sur les toits de l'ancien siège d'Icade (Paris 19e). Le projet « Dessus Dessous », soutenu par l'Agence Française de Biodiversité et la Caisse des Dépôts, sera expérimenté sur le Parc d'Orly-Rungis de 2019 à 2021.

- Icade poursuit son partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux pour réintroduire les oiseaux sur plusieurs Parcs Icade.



Résidence Ôm à Issy-les-Moulineaux » - Perspective Architecture Studio

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'IMERYS DANS *act4nature*



Imerys est une entreprise française, leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie. Présent dans plus de 50 pays au travers de 270 sites, le groupe a réalisé 4,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017. Il opère dans l'extraction et la transformation de minéraux.

Imerys respecte le monde dans lequel il exerce ses activités et s'engage, depuis déjà de nombreuses années, à préserver la biodiversité. Une grande partie de nos activités est fondée sur l'exploitation de carrières et de mines à travers le monde, souvent dans des environnements sensibles, d'où l'importance de notre engagement par nos activités locales : de nombreux projets de revitalisation des milieux naturels, de préservation de la biodiversité ou de sauvegarde d'espèces menacées ont été déployés partout dans le monde.

Une attention particulière est portée aux sites localisés dans ou à proximité de zones sensibles ; sites qui sont tous dotés d'un Plan de Management de Biodiversité⁽¹⁾

Au regard de la situation alarmante de l'état actuel de la biodiversité, Imerys a souhaité davantage structurer et harmoniser sa démarche, dans la poursuite de la transformation, la mobilisation du groupe et de ses équipes sur un sujet devenu majeur, notamment pour les industries extractives.

Axe prioritaire de sa stratégie Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), Imerys a conçu et mis en place un projet Biodiversité qui s'aligne sur les standards internationaux en matière de RSE⁽²⁾, sur les grands objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et sur les engagements généraux d'*act4nature*.

Entre juin et décembre 2017, Imerys a réalisé un diagnostic d'évaluation de ses enjeux, dans le cadre d'un processus collaboratif et consultatif avec ses principales parties prenantes, et en s'appuyant sur la démarche EBEvie.

Le programme d'actions a été élaboré entre fin 2017 et début 2018 par un groupe de travail interne regroupant un panel de fonctions support et opérationnelles.

Ce programme est conçu pour répondre à ces enjeux et sera mis en œuvre sur l'ensemble des sites Imerys à travers le monde.

Il s'articule autour de 4 axes :

- 1 concevoir et déployer une démarche globale de progrès continu
- 2 initier et mener des études et recherches sur la connaissance et la conservation de la biodiversité
- 3 développer des projets pilotes
- 4 sensibiliser, former et impliquer les parties prenantes internes et externes

L'ambition et la complexité du projet ont conduit Imerys à conclure un partenariat scientifique pour la période 2018-2021 avec l'UMS 2006 Patrimoine Naturel (Muséum National d'Histoire Naturelle – Agence Française pour la Biodiversité – CNRS) pour le conseiller et l'accompagner dans cette initiative.

(1) Pour plus d'informations : site Imerys - paragraphe 6.4 du chapitre 6 du Rapport RSE 2017 - programme Cerabees sur la chaîne "Imerys Replay" sur www.youtube.com/user/ImerysReplayables à la nature sur la parcelle et la surface totale de la parcelle.

(2) Les grands principes du Pacte mondial des Nations Unies et Objectifs de Développement Durable (ODD).

INDICATEURS / AVRIL 2018 - MARS 2021

- Cartographie de sensibilité des sites en France (fin 2018) et à l'international
- Référentiel de démarche progrès continu (1^{re} version en 2019)
- Guide général de bonnes pratiques (1^{re} version en 2019)

1 Concevoir et déployer un chemin de progrès pour comprendre, mesurer les impacts de nos activités sur la biodiversité et agir, en réponse aux engagements 1, 2, 3, 5, 6, 9.

Imerys, avec l'appui scientifique de l'UMS 2006, a initié une analyse des impacts de ses activités basée sur la cartographie de sensibilité environnementale de ses sites et l'état des lieux des pratiques en matière de biodiversité. Cette étude permettra, d'une part, d'identifier les zones à forts enjeux pour une mise en place d'actions prioritaires, et, d'autre part de constituer le référentiel de bonnes pratiques. En parallèle, avec l'aide de son partenaire, Imerys concevra et déploiera sur chacun de ses sites un référentiel de progrès intégrant les éléments clés suivants : connaissance des milieux, intégration de l'approche ERC, évaluation et suivi des actions. Cette approche globale s'enrichira des résultats des études menées dans les axes 2 et 3.

INDICATEURS / NOVEMBRE 2018 - JUIN 2021

- Cartographie des parties prenantes associées
- Nombre de publications

2 Initier et participer à des études et projets de recherche et développement sur la connaissance et préservation de la biodiversité en France et à l'international, en réponse aux engagements 1, 2, 3, 6, 7, 9, 10.

Le déploiement du projet dans sa globalité nécessite l'élaboration d'outils et de méthodologies robustes adaptés aux activités et implantations opérationnelles d'Imerys. Le groupe s'engage à soutenir les études bibliographiques et les travaux de recherche qui contribueront à leur développement.

Ces travaux, coordonnés par l'UMS 2006, seront menés en mobilisant les connaissances et l'expertise de partenaires locaux (ONG, universités, autorités locales...). Pour ce faire, une cartographie des partenaires par pays sera constituée.

Les résultats des recherches feront l'objet de publications scientifiques et de présentations à l'attention de nos parties prenantes.

INDICATEURS / AVRIL 2018 - DÉCEMBRE 2020

- Pilotes 2018 en France, Grèce, Brésil, Royaume-Uni
- Déploiement de l'IQE (Indice de Qualité Écologique) en France et test à l'international

3 Développer des projets pilotes pour améliorer nos connaissances et valider notre stratégie globale, en réponse aux engagements 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9.

Imerys opère dans plus de 50 pays aux contextes environnementaux, climatiques, réglementaires... très variés. Cette diversité est un réel défi pour le déploiement d'une stratégie globale qui doit s'adresser à l'ensemble des opérations quelles que soient leurs spécificités. Des projets pilotes seront initiés dans plusieurs pays afin de valider les outils et méthodologies développés et affiner la démarche de progrès. Les sites, sélectionnés pour la diversité de leurs enjeux, serviront de "laboratoires" ; en tant que tels ils seront étudiés et suivis régulièrement sous la coordination de l'UMS 2006 et avec le soutien de partenaires locaux.

INDICATEURS / AVRIL 2018 - MARS 2021

- Nombre de collaborateurs formés
- Nombre de dossiers Biodiversité pour le Challenge DD
- Nombre de partenariats locaux

4 Sensibiliser, former, mobiliser et impliquer nos principales parties prenantes, en réponse aux engagements 2, 7, 8, 9, 10.

Le présent engagement « Biodiversité » est un projet structurant pour Imerys. Dans sa phase de conception, de pilotage et de portage, il mobilisera des ressources fonctionnelles et opérationnelles. Pour susciter l'adhésion de l'ensemble de nos collaborateurs, nous mettrons en place des modules de sensibilisation et de formation « biodiversité ». Nous assurerons la promotion et la diffusion de bonnes pratiques ainsi que le soutien aux initiatives innovantes engagées sur chacun de nos sites par le biais d'un concours interne le « Challenge DD », dont de nombreux projets concernent la biodiversité.

Parce que les actions en faveur de la biodiversité nécessitent des actions locales, Imerys s'engage à renforcer et multiplier ses partenariats avec des structures naturalistes et scientifiques locales, afin de les associer étroitement à son projet.

L'engagement d'Imerys en faveur de la biodiversité a été validé par le comité exécutif du groupe et signé par son Président. Un comité mixte (UMS 2006, Imerys) assurera son pilotage et son suivi.

Thierry BLANDINIÈRES

Directeur général

<https://www.invivo-group.com/fr>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'INVIVO DANS *act4nature*

InVivo, union de coopératives agricoles françaises, s'insère dans la perspective d'une alimentation saine, sûre et durable afin de respecter le droit à l'alimentation de chacun dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Ses solutions innovantes quant aux pratiques agricoles et aux modalités de protection des plantes, aussi bien digitales qu'organisationnelles améliorent à la fois la compétitivité de l'agriculture, la consolidation du modèle coopératif tout en construisant une troisième voie agricole.

La biodiversité est un élément essentiel de l'environnement de toute activité économique. Elle l'est d'autant plus pour InVivo qui travaille sur du vivant. C'est pourquoi, InVivo considère comme essentiel de réfléchir à une meilleure intégration de la biodiversité dans le développement de sa stratégie d'entreprise. InVivo apportera un premier bilan en 2025, en cohérence avec la stratégie du groupe, avec un périmètre défini : la France.

Dans ce cadre, InVivo Foundation cofinance et apporte des compétences sur de multiples projets agricoles qui ont la biodiversité comme axe central.

Par exemple, le mouvement « Pour une Agriculture du vivant » qui se concentre sur la biodiversité du sol et des champs grâce à une agriculture de conservation, des fermes péri-urbaines agro-écologiques qui s'inspirent de la permaculture, ou encore des projets qui s'inscrivent dans le Programme de développement durable de l'ONU (Programme 2030) qui lutte contre la dégradation des terres, en lien avec la biodiversité et l'agroforesterie.

Les engagements :

- Adopter un ou des indicateurs RSE, d'ici 2025, permettant de tracer nos progrès pour une meilleure intégration de la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise.
- Sensibiliser nos collaborateurs à la biodiversité tout au long de la période d'engagement.
- Poursuivre nos efforts de R&D afin d'améliorer la préservation de la qualité biologique des sols afin de sécuriser les productions et par conséquent la sécurité alimentaire.
- Promouvoir un usage raisonné des ressources naturelles et développer la valorisation des coproduits dans la nutrition animale.
- Développer l'offre « jardin responsable » de Gamm vert qui sensibilise les particuliers et les accompagne dans le jardinage sans produits phytosanitaires, une offre proposée depuis 2017.
- Chercher à mieux tracer et valoriser les pratiques agricoles intégrant la biodiversité dans une dynamique de filières en lien avec l'aval, telle que la plateforme Agriprogress (une plateforme digitale de pilotage de la performance environnementale et économique des filières agricoles et agroalimentaires lancée par InVivo et McDonald's).
- Développer les travaux d'InVivo Foundation qui a pour mission d'aider les agriculteurs à mieux vivre de leur métier, à tenir compte des ressources naturelles et de porter de nouvelles solutions d'alimentation durable.



François-Henri PINAULT
Président-Directeur général

<http://www.kering.com/fr/dev-durable>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE KERING DANS *act4nature*

Conscient de sa responsabilité en tant qu'entreprise, vis-à-vis de la planète et des hommes, mais aussi de la nécessité économique de s'engager sur la voie d'un luxe plus durable, Kering, sous l'impulsion de son Président-directeur général François-Henri Pinault, a placé le développement durable au cœur de sa stratégie.

Inauguré en 2017, le nouveau chapitre de cette stratégie, « Façonner le luxe de demain », fixe un cap et des objectifs précis à atteindre d'ici 2025 autour de trois piliers : environnement (Care), social (Collaborate) et innovation (Create).

Convaincu, d'une part, que les entreprises ont un rôle déterminant à jouer face au constat de perte de biodiversité par les scientifiques et du lien entre la préservation des écosystèmes et la pérennité de son activité économique d'autre part, Kering a fait de la protection de la biodiversité un élément essentiel de sa stratégie d'entreprise.

En effet, en tant que leader du secteur du luxe, la nature de nos produits et l'exigence de qualité qui y est associée nous rendent largement dépendants des matières premières d'origine naturelle (laine, cachemire, cuir, coton, soie, etc.) et par conséquent des écosystèmes de celles-ci. Le changement climatique commence déjà à perturber ces écosystèmes, il est donc essentiel de renforcer leur résilience.

Par ailleurs, comme révélé par notre Compte de Résultat Environnemental (EP&L), les impacts les plus importants de nos activités sur l'environnement se situent en amont de notre chaîne de valeur, au niveau de nos approvisionnements, là où se situent également la plupart des atteintes à la biodiversité.

Notre engagement est de poursuivre notre soutien à ces actions et aider à déployer auprès de nos parties prenantes les modèles qui se montreront pérennes.

L'engagement de Kering en faveur de la biodiversité se décline autour de quatre axes forts

1 Améliorer la mesure des services écosystémiques et de la biodiversité (en lien avec les points 1, 2, 3 et 10 de l'engagement commun)

Prendre de bonnes décisions pour la préservation de la biodiversité nécessite d'en avoir une connaissance partagée et adaptée à la nature de l'activité économique.

Kering souhaite ainsi continuer de travailler avec les scientifiques pour mieux prendre en compte la biodiversité dans la mesure de son impact sur le milieu naturel et pour pouvoir la mesurer à l'échelle globale de l'entreprise.

■ Ainsi, à partir de 2019 :

- Kering s'engage à améliorer la prise en compte de la biodiversité et des services écosystémiques dans son Compte de Résultat Environnemental et à améliorer les données et connaissances sous-jacentes à ces évaluations, notamment par le soutien aux initiatives scientifiques internationales visant à produire des données pratiques adaptées à la décision économique et au monde de l'entreprise. Kering pilotera notamment les indicateurs Healthy ecosystem metric développés avec Cambridge ;

- Kering s'engage, de concert avec les autres acteurs de son industrie, à définir une Science Based Target pour la biodiversité et ainsi à contribuer à déterminer les limites acceptables de l'activité de son secteur économique sur les services écosystémiques et la biodiversité.

Dans un souci de transparence cher à Kering, les travaux scientifiques associés à ces engagements seront publiés chaque année, tout comme le rapport de notre Compte de Résultat Environnemental l'est depuis 2015.

2 Respecter la biodiversité dans nos approvisionnements (en lien avec les points 4, 5 et 8 de l'engagement commun)

Les Standards Kering pour un approvisionnement responsable publiés début 2018, incluent, pour chacun des approvisionnements clés du groupe, des critères de protection de la biodiversité, auxquels ont été associés des exigences minimales et des engagements précis à l'horizon 2025.

■ d'ici 2025 :

Kering s'engage à aligner 100 % de ses approvisionnements avec les Standards Kering relatifs à la protection et l'utilisation durable des espèces, à la promotion d'une agriculture biologique et régénératrice et au soutien de pratiques agricoles wildlife friendly (favorables à la faune) ;

■ par ailleurs, d'ici 2020 :

Kering s'engage à former 100 % de ses équipes de design et de production aux Standards Kering et aux enjeux de préservation de la biodiversité dans les activités économiques de l'entreprise ainsi que 100 % de ses fournisseurs clés.

3 Créer de la biodiversité positive (en lien avec les points 5, 6 et 9 de l'engagement commun)

Au-delà de veiller à ce que ses activités ne génèrent pas d'impacts négatifs, directs ou indirects, sur la biodiversité, Kering a l'ambition d'augmenter la richesse de la biodiversité dans les milieux où le groupe s'approvisionne et au-delà, de soutenir la régénération des milieux naturels appauvris par une surexploitation agricole ou par des modes d'exploitation non durables.

De même, Kering souhaite soutenir l'équilibre écologique et la croissance des espèces sauvages utilisées pour leurs peaux précieuses et a déjà contribué à la sauvegarde des pythons en Asie du Sud Est par un partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et le Centre du Commerce International.

Afin d'accentuer et de généraliser les effets de cette démarche :

■ Kering s'engage à développer des programmes à grande échelle de régénération des écosystèmes et de la biodiversité pour chacune de ses matières premières naturelles clés (cachemire, laine, mohair, cuir, coton...) afin de participer à la régénération d'1 million d'hectares d'ici 2025, à l'image de son programme pilote Sustainable Cashmere Project pour la régénération de plaines naturelles en Mongolie et la défense des espèces sauvages, toutes deux menacées par la surexploitation des écosystèmes liée à la production du cachemire ;

■ Kering s'engage, dès 2018, à ouvrir son programme de protection des serpents en Asie du Sud Est à l'ensemble des entreprises du Luxe à travers l'initiative SARCA (South East Asia Reptile Conservation Alliance) et à soutenir des programmes de conservation pour ces espèces.

Enfin :

■ Kering s'engage à continuer à soutenir les projets de reforestation par la compensation de 100 % de ses émissions Scope 1 et 2 par des programmes REDD+ (Réduction des Émissions résultant de la Déforestation et de la Dégradation forestière).

4 Porter la voix de la biodiversité auprès de tous les acteurs (en lien avec les points 2, 7 et 10 de l'engagement commun)

Conscient que l'enjeu est tel que l'ensemble du secteur privé doit être mobilisé auprès des pouvoirs publics, des ONG, des scientifiques et des représentants de la société civile, Kering est déterminé à porter la voix d'une économie en accord avec une biodiversité florissante, au niveau global. Ainsi, Kering continuera d'intervenir chaque année à plusieurs colloques internationaux pour la biodiversité et à travailler avec les différentes parties prenantes pour une meilleure prise en compte de l'importance de celle-ci.





LafargeHolcim

Bénédicte de BONNECHOSE
Directeur général

<https://www.lafarge.fr/politique-biodiversite>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE LAFARGEHOLCIM DANS *act4nature*

Notre plan pour 2030 : Building for tomorrow.

Face à l'urbanisation et à son impact croissant sur la planète et ses habitants, le groupe développe des produits et solutions de construction innovants, marqués par un fort engagement en matière de développement durable.

Ces engagements regroupés dans le Plan 2030 Building for Tomorrow répondent à 5 objectifs :

- **Innovation** : réaliser 1/3 du chiffre d'affaires du groupe grâce à des solutions particulièrement performantes en matière de développement durable.
- **Climat** : réduire de 40 % nos émissions de CO₂ par tonne de ciment d'ici 2030 par rapport à 1990.
- **Economie circulaire** : multiplier par 4 nos volumes de granulats recyclés issus des déchets de la construction et de la démolition.
- **Eau & biodiversité** : réduire l'utilisation de l'eau sur nos sites en commençant par ceux situés en zones de pénurie et faire preuve de changement positif en matière de biodiversité.
- **Populations & communautés** : promouvoir l'égalité et la diversité à tous les niveaux et atteindre le zéro accident en santé & sécurité.

LafargeHolcim, pionnier en matière de biodiversité.

Conscient de son rôle dans la conservation de la biodiversité sur ses sites, LafargeHolcim bénéficie d'un savoir-faire de 50 ans dans la réhabilitation de ses carrières et dans la mise en valeur de la biodiversité pendant et après exploitation.

Dès le début des années 70, Lafarge adopte plusieurs mesures qui anticipent les réglementations en matière de biodiversité en France, au Kenya et au Royaume-Uni. Les années 80 voient une accélération des partenariats avec des associations locales naturalistes.

En 1992, au Congrès de Rio, Lafarge signe la convention sur la diversité biologique. En 1995, Lafarge France s'engage dans un partenariat avec le Museum national d'Histoire naturelle pour développer la connaissance du vivant sur les carrières. En 1999, Lafarge et Holcim créent l'initiative ciment pour le développement durable visant à réduire les impacts écologiques de leurs activités.

En 2000, Lafarge est le premier industriel à s'engager avec WWF dont la collaboration se traduira notamment par la mise au point de l'Indice de Biodiversité Long terme (IBL) sur les carrières. En 2009 est également lancée

la première étude aux États-Unis pour analyser et évaluer la valeur des services rendus par les écosystèmes à l'activité. À partir de 2007, le partenariat avec l'IUCN a permis d'accompagner la démarche biodiversité en France pendant plusieurs années. En 2012, le Ministère chargé de l'environnement reconnaît l'engagement de LafargeHolcim France dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. Depuis 2017, LafargeHolcim a signé un accord avec l'ONG Fauna & Flora International (FFI).

En France, une stratégie Biodiversité qui s'inscrit dans la durée

L'étude de patrimoine menée en 2010 avec WWF a permis de révéler que plusieurs carrières se trouvent dans des zones prioritaires de biodiversité ou à proximité (500 mètres). Ces sites sont localisés dans les zones de protection internationales telles que les zones UICN I à IV, les parcs nationaux, les ZICO et les zones Natura 2000.

Aujourd'hui **94.1 %** de nos carrières en zone prioritaire disposent d'un plan de gestion de la biodiversité. **D'ici 2030, 100% des carrières seront dotées d'un tel plan.**

LafargeHolcim France s'est engagé dans un processus d'amélioration continue dans la gestion de la biodiversité et a élaboré un programme d'actions concernant l'ensemble de ses 400 sites (Ciments, Granulats, Bétons) répartis sur l'Hexagone. Dans nos activités, l'accès à la ressource minérale est une priorité et les premières actions en faveur de la biodiversité se sont portées sur les carrières. L'entreprise élargit dorénavant ses actions pour **limiter l'impact de ses activités sur la biodiversité à travers l'ensemble de la chaîne de valeur.**

La stratégie biodiversité s'articule autour de trois axes avec comme dénominateur commun la maîtrise des impacts négatifs sur la biodiversité :

- Comprendre la biodiversité qui nous entoure (**Axe 1**).
- Mobiliser et engager les collaborateurs (**Axe 2**).
- Co-construire et collaborer avec les parties prenantes externes (**Axe 3**).

Les engagements de LafargeHolcim France pour la biodiversité

LafargeHolcim réalise de nombreuses actions en matière de biodiversité, les plus importantes ont été retenues pour présenter concrètement notre engagement.

1 Connaître et comprendre la biodiversité qui nous entoure

Engagements LafargeHolcim	Objectifs	Calendrier	Indicateurs	act4nature
Réaliser une Analyse de Cycle de Vie biodiversité de nos produits.	Analyse des impacts du béton sur la biodiversité.	d'ici 2019	Empreintebiodiversité du béton.	1, 2, 3, 4 et 5
Inventorier la biodiversité sur nos sites.	Inventaire Faune & Flore sur 100 % de nos sites.	d'ici 2030	Nombre de sites ayant réalisé un inventaire.	
Déployer des Plans d'Actions Biodiversité (PAB) sur nos sites.	100 % des carrières à enjeux dotées d'un PAB.	d'ici 2020	Nombre de sites ayant un plan d'actions biodiversité.	

2 Mobiliser et engager nos collaborateurs

Engagements LafargeHolcim	Objectifs	Calendrier	Indicateurs	act4nature
Mettre en place des affiches biodiversité sur nos sites.	Réaliser un affichage sur 100 % des sites.	d'ici 2025	Nombre de sites ayant un affichage biodiversité d'actions biodiversité.	1 et 8
Financer les actions volontaires en matière de biodiversité sur nos sites.	Initier 10 projets volontaires/an.	d'ici 2020	Nombre d'actions volontaires réalisées.	
Former et sensibiliser les équipes à l'importance des écosystèmes et comment réduire les impacts négatifs de nos métiers.	100 % de collaborateurs sensibilisés.	d'ici 2030	Pourcentage de collaborateurs sensibilisés par an.	

3 Co-construire et collaborer avec nos parties prenantes externes

Engagements LafargeHolcim	Objectifs	Calendrier	Indicateurs	act4nature
Participer à des programmes de recherches appliquées à l'écologie des sites.	Accompagner au moins un projet majeur de recherche en biodiversité tous les 5 ans.	d'ici 2022	Projet de recherche.	1, 2, 6, 7, 9 et 10
Poursuivre l'établissement de partenariats avec des experts locaux.	100 % de nos sites à enjeux disposent d'un partenariat avec des experts locaux.	d'ici 2030	Nombre de sites à enjeux avec un partenariat local biodiversité.	
Communiquer sur la biodiversité de nos sites en interne et en externe.	Réaliser au moins 6 articles par an sur la biodiversité.	à partir de 2018	Nombre d'articles par an dans les communications internes et externes.	
Participer à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.	Valider le renouvellement à la SNB.	2019	Label SNB.	



Charles KLOBOUKOFF
Président-Fondateur

<http://leanature.com/2017/04/18/le-siege-de-lea-nature-agree-refuge-lpo/>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE LÉA NATURE DANS *act4nature*

Léa Nature a été créée en 1993 avec la volonté de contribuer à un monde plus harmonieux par l'offre de produits respectueux de l'Homme, de sa santé et de l'environnement.

Léa Nature conçoit, fabrique et distribue 1 600 références de produits naturels et biologiques dans les domaines de l'alimentation, la santé et la diététique, la cosmétique et l'entretien de la maison. Au total, 15 marques de produits naturels et biologiques sont commercialisées en grande distribution, en réseaux spécialisés (pharmacies et magasins bio) et sur Internet.

Notre prise de conscience croissante pour un développement responsable nous a conduit à mener de plus en plus d'actions environnementales, sociales et sociétales.

Depuis 2011 nous avons choisi l'ISO 26 000 comme ligne directrice pour structurer et dynamiser notre démarche.

Ecocert évalue annuellement depuis 2013 nos pratiques RSE et nous décerne le niveau « Excellence » sur la base du référentiel Ecocert 26 000, le certificat « Engagement Climat » depuis 2016 et le certificat « Engagement Biodiversité » depuis 2017.

C'est tout naturellement que Léa Nature participe à la démarche *act4nature* et présente ci-dessous ses engagements en faveur de la préservation de la biodiversité.

■ Développer des produits bio, naturels, de qualité premium, vers toujours plus d'innocuité d'ici 2019

Alimentation - diététique - santé

- Supprimer l'huile de palme de 100 % de nos produits diététiques (elle a été supprimée de tous nos produits d'alimentation biologique en 2010).
- Formuler nos produits santé avec 100 % d'ingrédients d'origine végétale (hors gelée royale).
- Renforcer nos plans de contrôle alimentaires en doublant notre budget analyse tous les 2 ans (priorités sur les pesticides et autres contaminants).

Cosmétique et produits d'entretien de la maison

- Supprimer les tensio-actifs sulfatés de tous nos cosmétiques d'ici fin 2018.
- Supprimer l'huile de palme et ses dérivés de nos produits moussants d'hygiène et capillaire.
- Utiliser au moins 90 % de matières premières cosmétiques d'origine minérale et végétale.

- Formuler nos cosmétiques naturels avec au moins 95 % d'ingrédients d'origine naturelle.

- Formuler 100 % des nouveautés soin (hors maquillage, solaire et bucco-dentaire) sans substances nocives (dioxyde de titane, oxyde de zinc, dioxyde de silicium).

- Garantir la biodégradabilité de 90 % des formules d'hygiène et capillaires pour 2020 (méthode OCDE).

- Rédiger une charte de formulation pour les produits d'entretien de la maison avec des exigences supérieures aux cahiers des charges Ecocert (0 isothiazolinone, 100 % non dangereux pour l'environnement, etc).

■ Développer l'économie locale d'ici 2019

- Structurer les filières agricoles biologiques françaises en y investissant 5 % de notre bénéfice annuel.

- Fabriquer 80 % de nos références de produits en France, prioritairement dans nos usines.

- Utiliser la croissance pour investir dans des usines de plus en plus vertueuses et performantes pour offrir des débouchés industriels aux filières locales.

■ Réduire l'empreinte écologique de nos emballages d'ici 2020

Substituer les emballages plastiques d'origine fossile par des emballages en plastique recyclé ou d'origine végétale :

- 95 % de nos flacons d'ici 2020
- 95 % de nos emballages souples non stérilisables d'ici 2020

■ Rechercher et mettre en œuvre des solutions énergétiques durables pour nos bâtiments et équipements (énergies, rejets et déchets)

- Intégrer systématiquement les écomatériaux dans toutes les nouvelles constructions.

- Mettre en service le traitement biologique des eaux usées par biodisques dans notre nouvelle usine cosmétique en 2018.

■ Agir concrètement pour sensibiliser la société chaque année

- Organiser localement une « Journée Environnement » (collaborateurs et grand public).
- Co-organiser le Festival Notes en Vert à Périgny et l'inscrire dans une démarche de plus en plus écologique.
- Interpeller avec des campagnes engagées en faveur d'une cause d'intérêt général.

■ Maintenir notre mécénat pour la nature et la Biodiversité

- Reverser chaque année 1 % du chiffre d'affaires de nos marques bio pour la planète en soutenant des associations autour de 4 axes : Agriculture écologique, Santé & Environnement, Biodiversité et Reforestation.
- Financer la plantation d'1,6 million d'arbres d'ici 2020 (depuis 2007).
- Lancer un appel à projets environnement tous les 2 ans par la Fondation.

Périmètre de ces engagements :

Les sociétés de Léa Nature rattachées à l'activité du siège social à Périgny (17). Extraits de notre plan global d'engagements 2018-2019.



ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE L'ORÉAL DANS *act4nature*

Limiter l'impact de nos activités sur la biodiversité

1 Privilégier l'utilisation de matières premières renouvelables et s'approvisionner dans le respect de la biodiversité

La conservation et l'utilisation responsable de la biodiversité sont au cœur de la politique d'approvisionnement durable de L'Oréal.

Dès 2005, L'Oréal s'est engagé à utiliser ses matières premières d'origine végétale dans le respect des principes de la Convention sur la Diversité Biologique.

En 2017, 59 % des matières premières utilisées dans les produits du groupe sont d'origine végétale.

Notre politique d'approvisionnement durable, partagée avec nos fournisseurs, met la préservation de la biodiversité et le partage juste et équitable découlant de son utilisation au cœur de ses principes d'action: elle promeut les pratiques agricoles et la collecte responsables, respectueuses des personnes et des écosystèmes, avec une priorité donnée aux sols, à l'eau et aux forêts.

Nos engagements :

- En 2020, tous nos fournisseurs auront été sensibilisés à l'importance de la conservation de la biodiversité,
- En 2030, 100 % de nos matières premières d'origine renouvelable seront issues de sources durables.

Contribution aux engagements communs 1, 3, 4 et 10.

2 Lutter contre la déforestation

Depuis 2007, L'Oréal déploie des plans d'action afin de garantir un approvisionnement durable des commodités agricoles susceptibles de conduire à la déforestation: huile de palme et ses dérivés, huile de soja et ses dérivés, produits à base de fibre de bois.

Depuis 2012, 100 % des approvisionnements du groupe en palme sont certifiés RSPO.

En 2014, L'Oréal a pris un engagement Zéro Déforestation.

Nos engagements :

- En 2020, aucun des produits L'Oréal ne sera lié à une quelconque forme de déforestation.

- En 2020, l'ensemble des commodités agricoles susceptibles de conduire à la déforestation: huile de palme et ses dérivés, huile de soja et ses dérivés, produits à base de fibre de bois seront issus de sources connues et durables.

- Pour ses emballages en papier, carton ou bois, le groupe se fixe comme objectif d'utiliser uniquement des matières provenant de forêts gérées de façon responsable et respectueuse de la biodiversité et d'être à 100 % de certification en 2030 sur l'ensemble de ces matériaux.

- En complément des démarches de traçabilité et de certification durable déjà engagées, L'Oréal continuera à développer et soutenir des projets au sein des zones de production, pour promouvoir une agriculture plus durable, et restaurer les habitats naturels dégradés, en particulier en Indonésie (protection des zones à haute valeur de conservation, conservation forestière REDD+⁽¹⁾, restauration de tourbières). D'ici à 2020, près d'un tiers de nos approvisionnements en palme seront issus de ces projets.

- Enfin L'Oréal s'est donné comme ambition de devenir Carbon Balanced en 2020, en équilibrant 100 % des émissions résiduelles de GES (Scope 1, Scope 2 selon GHG Protocol) du groupe par des actions d'insetting, comprenant la réduction des émissions sur nos filières d'approvisionnement via notamment des programmes de reforestation ou de protection des puits de carbone et la promotion de pratiques agricoles plus durables.

Contribution aux engagements communs 2, 5, 6 et 10.

3 Eco-concevoir / Améliorer le profil environnemental de nos produits (formules et packaging)

Depuis plusieurs années, L'Oréal réalise des analyses de cycles de vie de ses produits afin d'identifier et d'évaluer leurs impacts sur l'environnement. Ces études démontrent que pour les produits rincés, un des principaux impacts environnementaux est lié à la quantité d'eau prélevée et à la qualité de l'eau rejetée, lors de la phase d'usage. Le groupe travaille à mesurer l'impact environnemental des formules et à le minimiser notamment via l'amélioration de leur biodégradabilité pour minimiser l'impact potentiel sur la biodiversité. L'Oréal est également engagé à limiter l'impact de ses packagings sur l'environnement.

Pour évaluer l'impact environnemental et social de ses produits finis et mesurer ses progrès, L'Oréal a récemment mis à la disposition de ses équipes de développement un nouvel

(1) Réduction des Émissions résultant de la Déforestation et de la Dégradation forestière

outil, SPOT (Sustainable Product Optimisation Tool), aligné avec les méthodologies développées au niveau européen dans le cadre du PEF qui prennent en compte l'impact sur la biodiversité. Il a été déployé sur l'ensemble des marques du groupe.

Nos engagements :

- D'ici 2020, 100 % des produits L'Oréal présenteront un profil environnemental ou social amélioré grâce notamment à l'amélioration du profil environnemental de leurs formules (biodégradabilité et empreinte eau, utilisation de matières premières renouvelables issues de sources durables) et de leur packaging,
- D'ici à 2025, 100 % de nos emballages plastiques seront rechargeables, réutilisables, recyclables ou compostables.
- Nous partagerons nos travaux méthodologiques en soutien à notre outil SPOT avec la communauté scientifique et les représentants des autorités (ADEME, Joint Research Center de la Commission européenne), ministère de l'Environnement et du Développement solidaire, Commission européenne...)

Contribution aux engagements communs 3, 4, 7, 8 et 10.

4 Favoriser la biodiversité sur nos sites industriels et nos campus

Depuis 2016, la protection de la biodiversité fait partie intégrante du programme de gestion des sites exploités par le groupe (industriels, administratifs, Recherche). Des actions de sensibilisation, des programmes et projets favorisant la protection ou le développement de la biodiversité, sont en cours de définition ou de déploiement en cohérence avec le milieu dans lequel ces sites sont implantés.

Nos engagements :

- Un référentiel biodiversité sera déployé en 2018 et 2019 sur l'ensemble des sites du groupe dans le monde,
- Chacune des usines du groupe devra avoir réalisé ses premières actions en faveur de la biodiversité locale d'ici fin 2019,
- D'ici 2020, 100 % des sites exploités par L'Oréal devront disposer d'un projet visant à contribuer à la protection et au développement de la biodiversité locale de façon durable,
- D'ici 2030, L'Oréal aura réduit de 25 % ses émissions de CO₂ directes et indirectes,
- En 2025, 100 % des sites industriels et administratifs de L'Oréal seront carbone neutre.

Contribution aux engagements communs 5, 6, 8 et 10.

5 Soutenir la Recherche dans le domaine de la biodiversité

L'Oréal, en collaboration avec des organismes de Recherche divers à travers le monde est engagé en faveur d'une meilleure connaissance de la biodiversité des écosystèmes.

Nos engagements :

- Dans le domaine de la biodiversité marine, nous continuerons à soutenir les travaux de la Fondation Tara avec laquelle nous avons noué un partenariat pluri annuel permettant de financer de la Recherche scientifique sur les écosystèmes marins en péril. Nous poursuivrons notre collaboration scientifique avec le centre scientifique de Monaco pour l'évaluation de l'impact des matières premières sur les coraux qui représentent jusqu'à 30 % de la biodiversité marine (développement de méthodes, publications scientifiques). Nous réaliserons au minimum une publication scientifique par an avec l'un de ces centres sur un sujet en lien avec la biodiversité.

Contribution à l'engagement commun 9.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE LVMH DANS *act4nature*

Depuis toujours, la préservation de l'environnement est, pour LVMH et ses Maisons, bien plus qu'une obligation : elle est un impératif. Si la conception et la fabrication de produits de luxe doivent intégrer innovation, créativité, excellence de l'exécution, la performance environnementale en est indissociable.

Créée en 1992, la Direction de l'Environnement a fait de l'utilisation et de la gestion durable de la biodiversité, tant au niveau de la production des matières premières, de la fabrication des produits que des sites d'implantation, un axe phare de sa politique environnementale. Le Directeur Général Délégué a signé l'engagement de LVMH en faveur de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité dès 2011.

Cette stratégie est déclinée au niveau national mais également aux niveaux des implantations du groupe, réparties dans plus de quatre-vingt-dix pays.

Outre le risque de surexploitation des ressources naturelles (animales, végétales et forestières) qui peut impacter directement, le groupe est conscient de l'ensemble des facteurs responsables de l'érosion de la biodiversité et s'est doté d'une stratégie d'amélioration de sa performance qui fixe aux Maisons quatre objectifs environnementaux communs pour éviter (E), réduire (R) l'utilisation de ressources naturelles, y compris les ressources énergétiques contribuant à l'émission de gaz à effet de serre, limiter la dégradation des habitats et réduire les pollutions.

Ces objectifs sont tous à atteindre en 2020 :

■ Objectif Produits :

améliorer les indicateurs de la performance environnementale de 100 % de ses produits en prenant en compte l'ensemble de leurs cycles de vie ;

■ Objectif Filières :

déployer les meilleurs standards dans 70 % des chaînes d'approvisionnement, pour arriver à 100 % en 2025 ;

■ Objectif Changement climatique :

réduire de 25 % les émissions de CO₂ liées aux consommations d'énergie et utiliser plus de 30 % d'énergies renouvelables (par rapport à 2013) ;

■ Objectif Sites :

améliorer d'au moins 10 % l'efficacité environnementale (réduction des déchets et des consommations d'eau, d'énergie) de 100 % de ses sites et magasins, après les efforts de réductions drastiques déjà réalisés.

L'avancement de cette stratégie et l'atteinte des objectifs seront, chaque année, soumis au contrôle et à la validation des commissaires aux comptes, puis publiés.

Dans ce même cadre, la consommation et l'origine des ressources naturelles utilisées sera elle aussi vérifiée annuellement.

Le groupe s'engage à une gestion sobre et raisonnée des ressources naturelles et, pour 2020, à ce que :

- 70 % des cuirs utilisés par le groupe proviennent de tanneries certifiées Leather Working Group, puis 100 % en 2025 ;
- 100 % des fermes de crocodiles qui approvisionnent notre tannerie Heng Long soient certifiées, notamment sur le bien-être animal, par une tierce partie indépendante ;
- 70 % de son coton soit certifié biologique ou Better Cotton Initiative ou recyclé ou équitable, puis 100 % en 2025 ;
- 70 % des fourrures d'élevage achetées soient certifiées, puis 100 % en 2025 ;
- plus de 50 % des dérivés d'huile de palme achetées soient certifiés RSPO dès 2018.

Concernant la gestion de ses espaces productifs, principalement plantés de vignobles ou d'espèces végétales aux propriétés cosmétiques ou parfumantes, le groupe LVMH applique une politique de maîtrise de ses impacts sur la biodiversité, de sensibilisation de ses partenaires et d'accompagnement au changement de ses fournisseurs locaux.

L'objectif du groupe est que 100 % de ses vignobles soient certifiés à fin 2020 avec des certifications internationales ou nationales reconnues, telles que l'agriculture biologique.

Quant à nos approvisionnements par d'autres viticulteurs, dès 2018, un indicateur de suivi de la performance sera mis en place sur la base de ces certifications, avec l'objectif d'une évolution positive sur le long terme, initiée et accompagnée par la branche Vins & Spiritueux.

LVMH s'attache à ce que ses fournisseurs, ses sous-traitants et ses collaborateurs soient sensibilisés aux enjeux de l'environnement, de l'écoconception (sobriété dans l'utilisation des ressources) et de la biodiversité (enjeux de la biodiversité, conformité réglementaire, origine et certifications des matières premières) et soient accompagnés dans les changements de pratiques.

Des formations externes et internes ainsi que des campagnes d'audits sont régulièrement organisées. Le nombre d'heures de formation dispensées par notre Académie de l'Environnement sert d'indicateur de suivi.

Par exemple, l'objectif de la branche Parfums et Cosmétiques est d'avoir 100 % de ses acheteurs formés aux audits environnementaux des fournisseurs d'ici fin 2019.

Dans sa démarche d'engagement en faveur de la biodiversité, et pour une mise en œuvre conduite de façon scientifiquement fondée, LVMH s'attache à soutenir la recherche fondamentale et opérationnelle dans ce domaine.

Dès 2014, le groupe est devenu membre fondateur de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) et s'engage à contribuer financièrement au développement des connaissances scientifiques, en écologie et en économie de la biodiversité, en soutenant des thèses et des projets de recherche et à contribuer au transfert de ces connaissances de la sphère des sciences vers celles de l'entreprise et de ses chaînes de valeur.



Fabrice DOMANGE
Président - CEO France

<https://www.marsh.com/fr/fr/services/environmental-risk.html>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE MARSH DANS *act4nature*

Marsh est un leader en management de risques et en courtage d'assurance.

La biodiversité nous est apparue comme un enjeu majeur depuis son introduction dans le droit en 2007 par la Directive Européenne 2004/35/CE. L'apparition d'une responsabilité pour des biens relevant du patrimoine commun, tels que l'eau, les espèces sauvages et les espaces naturels, était une révolution dans notre métier. En effet, jusqu'à cette date seule la responsabilité du fait des dommages corporels ou des dommages matériels causés aux biens des tiers faisait partie de notre métier.

Marsh est le seul courtier sur le marché français à avoir créé un département « risques environnementaux » et ceci au début des années 2000. Celui-ci fait partie d'une *practice* mondiale avec plus de 60 experts dédiés.

Avec plus de 32 000 collaborateurs dans près de 80 pays et des représentations dans 50 pays complémentaires, Marsh est partenaire du Global Risk Report du World Economic Forum.

Marsh, en tant que premier apporteur d'affaires des principaux assureurs, continue à utiliser toute son influence en collaboration étroite avec les compagnies spécialisées dans l'assurance de risques environnementaux, à innover, à faire constamment évoluer la prise en compte des risques d'atteinte à la biodiversité et à améliorer la réparation de dommages.

Nous cherchons à alerter nos entreprises clientes en amont sur leurs nouvelles expositions, nous les incitons à les intégrer dans leurs business models, à leur fournir des garanties adaptées pour pallier les pertes provoquées par un sinistre et à valoriser leur engagement dans la prévention de risques par une optimisation de leurs primes d'assurance.

Nos actions pour la période 2018-2020

**Plus particulièrement dans le contexte des engagements communs 1, 3, 5, 8 et 9
Marsh France s'engage à :**

- Renforcer l'étendue des audits de prévention de risques environnementaux quant à l'exposition biodiversité pour mieux prendre en compte le réel facteur de risque et pas seulement celui de la distance d'un site par rapport à une zone protégée.

Marsh s'engage pour ceci à créer des partenariats avec le monde de la recherche, de l'assurance et de la prévention.

→ Indicateur :

Publication du résultat de la recherche

- Intégrer la biodiversité, lorsque cela est applicable, dans nos audits de dommages, risques d'incendie et d'explosion, car leur fréquence est plus importante que celle d'autres audits.

Nous créerons à cet effet des synergies entre nos départements MRC (Marsh Risk Consulting) et Risques Environnementaux. L'objectif traditionnel de ces audits est la prévention et la minimisation de sinistres matériels, mais l'aspect de dommages aux tiers y est également souvent intégré. La prise en compte des risques face à la biodiversité ouvrira une nouvelle dimension.

→ Indicateur :

Nombre d'audits réalisés intégrant une dimension risques dommages à biodiversité/nombre total d'audits par an.

- Mettre en place un système de veille de sinistres biodiversité face au risque de développement. Les connaissances scientifiques évoluant rapidement, il ne peut pas être exclu que des rejets autorisés, à ce jour, puissent finalement générer une perte de biodiversité.

Aussi, Marsh développe des couvertures spécifiques avec nos partenaires assureurs pour couvrir ces risques de développement, non liés à un accident et généralement exclus par les marchés.

→ Indicateur :

Nombre de cas de sinistres d'alerte adressés à nos clients par an.

- Qualifier des experts pour les sinistres biodiversité pour qu'ils soient encore plus reconnus par la profession et nos clients.

→ Indicateur :

Nombre d'experts qualifiés par an.

- Continuer à distribuer une formation biodiversité interne pour les collaborateurs.

→ Indicateur :

Nombre de formations par an.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE MICHELIN DANS *act4nature*

Michelin a pour ambition d'améliorer la mobilité de ses clients, durablement. Leader en matière de mobilité durable, Michelin conçoit, fabrique et distribue des pneumatiques, des services et solutions, des matériaux de haute technologie et fait vivre à ses clients des expériences uniques de mobilité. Toute entreprise dépend, pour exercer durablement son activité, de services rendus par les écosystèmes et la biodiversité, comme la fourniture de matières premières issues des plantes, la fourniture d'eau ou la régulation du climat. Michelin n'y fait pas exception : prélèvement de ressources naturelles, notamment du caoutchouc naturel, de fibres textiles et d'eau. Comme toute entreprise émettant des gaz

à effet de serre et générant des rejets gazeux, liquides et solides, Michelin sollicite également les écosystèmes dans leurs fonctions de régulation (climat, qualité de l'air) et de traitement (eaux usées, déchets).

Aujourd'hui, alors que la pression sur les écosystèmes augmente, préserver l'efficacité des écosystèmes est une condition *sine qua non* d'un développement économique durable.

La volonté du groupe Michelin est de concevoir des produits et services de mobilité respectueux des écosystèmes, de préserver les écosystèmes locaux au voisinage de chacun de ses sites et d'agir en faveur d'une hévéaculture durable.

Rubrique	Engagement	Mesure de réalisation de l'engagement	Dates
Gouvernance	Préciser la vision biodiversité 2030 du groupe.	La vision biodiversité 2030 est définie.	2019
Dialogue avec les Parties Prenantes	Mettre ce sujet dans notre agenda du Comité de parties prenantes externes ⁽¹⁾ .	Mise à l'agenda de chaque rencontre annuelle du Comité de parties prenantes externes.	2018
Caoutchouc naturel	Déployer l'« Engagement Caoutchouc Naturel Durable ⁽²⁾ » chez nos fournisseurs et enrichir le questionnaire Rubberway ⁽³⁾ d'éléments sur la biodiversité.	Indicateur 1 : nombre de contrats Caoutchouc Naturel (CN) dotés d'une clause « engagement Caoutchouc Naturel Durable » / nombre total de contrats CN. Indicateur 2 : Intégration dans Rubberway de questions sur la biodiversité. Indicateur 3 : Volumes achetés par le groupe cartographiés avec Rubberway.	100 % en 2019 2019 > 80 % en 2020
	S'assurer que l'« Engagement Caoutchouc Naturel Durable » est appliqué sur les plantations dans lesquelles Michelin a une participation financière.	Taux de plantations dans lesquelles nous avons une participation financière conformes à l'« Engagement Caoutchouc Naturel Durable ».	100 % en 2020
Sites de production	Dans l'analyse des risques environnementaux des sites et les plans d'actions associés, intégrer la présence de zones et espèces protégées à proximité immédiate des sites.	Nombre de sites ayant réalisé leurs inventaires.	2020
Recherche & Développement	Intégrer l'impact de nos principales matières premières (TRL ⁽⁴⁾ >4) sur les écosystèmes dans les Analyses de Cycle de Vie de nos pneus.	Taux de prise en compte des impacts des matières sur les écosystèmes dans les Analyses de Cycle de Vie des nouveaux pneus ⁽⁵⁾ .	Pilote en 2019

- (1) Le comité de parties prenantes comprend les parties prenantes suivantes : ONG, dont notamment le WWF, universités, institutions internationales, syndicats, clients, fournisseurs.
- (2) L'Engagement Caoutchouc Naturel Durable définit précisément les conditions d'exploitation de cette matière, tant sur le plan environnemental (zéro déforestation, sanctuarisation des zones HCV (High Conservation Value), HCS (High Carbon Stock) et des zones de tourbières) que sur le plan social et droits de l'homme (conditions de travail, consentement préalable, libre et éclairé des populations concernées). Plus d'informations sur <https://purchasing.michelin.com/fr/gestion-responsable-de-filiere-heveicole/>
- (3) Questionnaire en ligne à l'intention des différents acteurs de la supply chain amont en caoutchouc naturel, adapté aux 4 types de répondants (petits planteurs, plantations de plus de 45 ha, intermédiaires et usines de transformation du caoutchouc naturel).
- (4) TRL : Technology Readiness Level
- (5) Nombre d'Analyses de Cycle de Vie réalisées en tenant compte de ces impacts / nombre total d'ACV réalisées

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE MIROVA DANS *act4nature*

Mirova, affiliée de Natixis Investment Managers dédiée à l'investissement responsable, s'est dotée en septembre 2017 d'une plateforme spécialisée dans la conservation de la biodiversité et le capital naturel, avec l'acquisition du gestionnaire Althelia Ecosphere (« Althelia »).

La plateforme, dont les équipes sont basées à Paris, Londres et Lima, développe des solutions d'investissement innovantes dédiées à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la protection des territoires, de la biodiversité, des sols et des ressources marines. Elle bénéficie de l'expertise technique éprouvée, du savoir-faire reconnu et des cinq années d'expérience d'Althelia dans le financement de la préservation des milieux naturels.

Ces forces complètent les ressources de Mirova dans le domaine du financement de projet, ainsi que son expertise des questions environnementales, sociales et des chaînes d'approvisionnement déjà à l'œuvre pour le projet de Fonds LDN (voir ci-dessous).

La plateforme a pour but d'accompagner le changement d'échelle de la classe d'actif « capital naturel » grâce à une vision stratégique de sa croissance, des processus d'investissement robustes et des fonctions supports adéquates.

La gamme « Althelia Funds » de la plateforme comprend les initiatives suivantes :

- Althelia Climate Fund : initiative de 101 millions d'euros lancée en 2014 en partenariat avec Conservation International, dédiée à des projets d'agroforesterie et de gestion durable des écosystèmes ;
- Sustainable Ocean : en cours de constitution en partenariat avec Conservation International et Environmental Defense Fund, dédiée aux pêcheries et à l'aquaculture durables ;
- Land Degradation Neutrality : en cours de constitution, lancé en 2017 en partenariat avec la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification, dédiée à la restauration des terres dégradées et la gestion durable des sols ; et
- Madagascar : en cours de constitution en partenariat avec la Fonds Vert pour le Climat, dédié à l'agriculture familiale et l'accès à l'énergie à Madagascar.

Mirova se positionne ainsi en pionnier en matière de financement de la gestion durable des ressources naturelles et de la conservation de biodiversité.

Dans le cadre du développement de cette activité, Mirova prend les trois engagements suivants :

Engagement n° 1 Mobiliser des capitaux conséquents en faveur de la biodiversité

Développer la gamme de fonds Althelia et promouvoir la classe d'actifs auprès des investisseurs institutionnels

Actions	Échéances
Mobiliser 1 milliard d'euros en faveur de la biodiversité et du capital naturel au travers de la gamme de fonds Althelia.	2022

Engagement n° 2 Publier des indicateurs d'impacts et contribuer à leur amélioration

Contribuer à la définition d'indicateurs de mesure d'impacts biodiversité pour les activités financières (investissement et financement) en développant une approche collaborative.

Actions	Échéances
Publication de rapports d'impact annuels sur les fonds Althelia et précisant le choix des indicateurs et les méthodologies.	dès 2018
Contribuer à des groupes de travail de place pour faire émerger des pratiques communes, en particulier au sein de Finance for Tomorrow.	dès 2018

Engagement n° 3 Plaidoyer et coordination

Porter le sujet de la biodiversité et du capital naturel dans les instances de place, concernant en particulier la finance durable.

Actions	Échéances
Être actif au sein de Finance for Tomorrow pour contribuer à une coordination des actions en lien avec la biodiversité.	dès 2018
Contribuer à l'organisation de manifestations de place sur le thème de la finance et de la biodiversité.	d'ici fin 2018

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE NESPRESSO DANS *act4nature*

Nos ambitions et engagements pour 2020

Nespresso est le pionnier du café portionné de très haute qualité présent sur deux segments de marché « Business-to-Consumer » et « Business-to-Business ». Nespresso en France est présent via un réseau de 32 boutiques, le club Nespresso et son site internet. La stratégie RSE de Nespresso, « The Positive Cup », s'articule autour de 4 grands axes: Café, Climat, Aluminium et Entreprise.

1 CAFÉ

Garantir notre approvisionnement en café de qualité durable™ qui contribue à améliorer les conditions de vie des producteurs, la résilience de leurs communautés et le respect de la biodiversité.

Objectif 2020 : 100 % de nos approvisionnements en café vert proviennent du Programme AAA de qualité durable™ de Nespresso.

Ce que l'objectif inclut en termes de biodiversité : le respect par les producteurs des pratiques définies par Rainforest Alliance au travers de notre outil TASQ⁽¹⁾ et vérifiées par des ONGs membres du réseau Sustainable Agriculture Network (SAN) via notre outil de Monitoring and Évaluation⁽²⁾.

■ Exemples de pratiques de l'outil TASQ :

Les écosystèmes naturels présents sur l'exploitation sont identifiés, protégés et restaurés. Cela inclut les forêts, cours d'eau, zones humides. Il n'y a pas de signes évidents d'altération ou de destruction des écosystèmes à forte valeur environnementale liés à l'agriculture, la déforestation ou les pratiques de brûlis.

Les producteurs prendront les mesures nécessaires pour : protéger les espèces menacées ou en voie de disparition, pour éviter l'introduction de matériaux végétaux génétiquement modifiés, pour prévenir l'érosion des sols.

■ Exemples de critères dans l'outil de Monitoring et Évaluation :

Zéro déforestation, absence d'applications d'agrochimiques interdits, chasse interdite, protection des forêts naturelles, protection des sources et cours d'eau, gestion des déchets et des eaux usées, pratiques de conservation des sols.

2 CLIMAT

Prendre des mesures contribuant à atténuer les effets du changement climatique et adapter les fermes à ce changement.

Objectif 2020 : Améliorer la résilience des terroirs caféiers en déployant des modèles agroforestiers dans et autour des fermes à hauteur de 5 millions d'arbres.

Ce que l'objectif inclut en termes de biodiversité : protection des habitats qui permettent la reproduction des espèces endémiques et accueillent les populations de plantes et animaux sauvages, création de corridors de biodiversité.

3 ALUMINIUM

Gérer la ressource aluminium de façon responsable et traçable de bout en bout de la chaîne.

Objectif 2020 :

Sourcer 100 % de notre aluminium primaire en aluminium certifié « ASI » (Aluminium Stewardship Initiative).

Ce que l'objectif inclut en termes de biodiversité : l'initiative ASI, impulsée par Nespresso et co-construite avec l'UICN et tous les acteurs de la filière, a établi des exigences sur le respect de la biodiversité⁽⁴⁾ (principes numéro 8), tout au long de la chaîne d'extraction et de transformation. À ce titre, les compagnies certifiées s'engagent à ne pas ouvrir d'opérations dans les sites classés « patrimoine mondial de l'humanité ». Ce principe impose aussi l'évaluation de matérialité des risques et impacts sur la biodiversité sur la chaîne d'extraction et de transformation de la bauxite avec les exigences suivantes :

- Implémentation de plans d'actions pour couvrir les risques critiques en biodiversité.
- Protection de zones contre l'introduction d'autres espèces.
- Application du principe de No Net Loss /Net Positive Impact pour minimiser, réhabiliter et compenser les impacts négatifs.

Le principe 8 du standard fait objet d'approfondissements permanents pour tenir compte au mieux de l'enjeu de biodiversité⁽⁴⁾.

(1) <https://www.nestle-nespresso.com/asset-library/Documents/Nespresso-AAA-TASQ-2016.pdf>

(2) <https://www.nestle-nespresso.com/asset-library/documents/nespresso-positive-cup-csv-report-interactive.pdf>

(3) <https://www.iucn.org/theme/business-and-biodiversity/our-work/business-partnerships/nespresso>

(4) <https://aluminium-stewardship.org/asi-board-statement-regarding-biodiversity-2018-work-activities/>

4 ENTREPRISE

Mobiliser toutes les forces au sein de l'entreprise, parmi nos partenaires et nos consommateurs, en vue d'encourager une production et une consommation plus responsable et respectueuse des écosystèmes.

Objectif 2020 :

Investir CHF500 millions pour l'exécution de la stratégie RSE (2014-2020) ce qui correspond après clôture 2017 vérifié par Bureau Veritas à CHF222 millions sur la période 2018-2020.

Ce que l'objectif inclut en termes de biodiversité :

Depuis 2013, l'entreprise a mis en place une gouvernance RSE externe via un comité consultatif composé d'experts et de leaders en développement durable, le Nespresso Sustainability Advisory Board.

Ce comité a pour mission de partager des avis, expériences et recommander des orientations stratégiques RSE à Nespresso. Il comprend notamment des représentants d'organisations leader en biodiversité, tels que la Directrice générale de l'UICN, Inger Andersen, le Président de Rainforest Alliance, Han de Groot, le fondateur de Rainforest Alliance, Daniel Katz et le Président du WBCSD, Peter Bakker.

Nos moyens d'agir

Le programme AAA

Le programme AAA pour une qualité durable™ est un programme d'approvisionnement en café de qualité qui a été conçu et mis en œuvre en collaboration avec Rainforest Alliance depuis 2003. Fondé sur une relation de long terme entre agronomes et producteurs, il favorise l'adoption de pratiques agricoles durables au sein des exploitations et des paysages, améliore le rendement et la qualité des récoltes.

Depuis 2014, il s'attache à trouver des solutions innovantes aux problèmes socio-environnementaux des communautés. Le programme s'appuie sur un outil qui permet la mise en œuvre et le suivi de plans d'actions communs ou individuels. Les bénéfices aux producteurs sont multiples : assistance technique, formations, prime à la qualité et participation à des initiatives locales telles le plan-épargne-retraite en Colombie. Grâce à notre réseau de plus de 450 agronomes, le programme couvre aujourd'hui plus de 75 000 producteurs dans 12 pays.

Chaque année, Nespresso investit plus de 35 millions de CHF dans ce programme.

Aluminium Stewardship Initiative

L'ASI a été créée en 2015 sous la forme d'une association de membres indépendante et multipartite ayant pour mission d'encourager de manière collaborative une production, un approvisionnement et une gestion responsables et traçables de l'aluminium.

Des organisations de la société civile ont rejoint l'ASI comme membres en vue de contribuer au renforcement du programme et, ainsi, de garantir sa crédibilité et sa rigueur. Onze principes constituent le standard ASI. Les entreprises certifiées conformes ASI en matière d'extraction se sont engagées à gérer leur impact sur la biodiversité (Principe 8)⁽⁵⁾.

Des partenariats et plateformes collaboratives

L'entreprise compte aujourd'hui plus de 30 partenaires avec lesquels elle agit sur le capital naturel. Elle est de plus partie prenante dans plusieurs plateformes multipartites dont l'objectif est d'intégrer et de compléter les actions des programmes Nespresso dans un cadre sectoriel ou territorial :

- Le consortium Cerrado das Aguas (Waters of the Cerrado Consortium) au Brésil⁽⁶⁾ qui vise la gestion de la biodiversité à l'échelle de la région avec une culture de café à impact positif.

- La Plateforme Internationale pour l'Insetting (IPI) qui a pour mission d'accompagner les entreprises dans leur démarche d'Insetting (IPI)⁽⁷⁾.

- Natural Capital Coalition, une plateforme d'échanges et de bonnes pratiques pour la mise en place du protocole « Natural Capital » dans les processus de décision des entreprises.

En savoir plus :

www.nespresso.com/entreprise

<https://www.nestle-nespresso.com/nespresso-sustainability>



(5) <http://aluminium-stewardship.org/wp-content/uploads/2014/12/ASI-Performance-Standard-v1.pdf> (p. 25)

(6) <https://www.iucn.org/theme/business-and-biodiversity/our-work/business-platforms/cons%C3%B3rcio-cerrado-das-aguas>

(7) <https://www.nespresso.com/entreprise/actualites/3089-nespresso-france-propose-une-offre-de-cafe-100-neutre-en-carbone.html>



Christophe CORNU
Président-Directeur général

<https://www.nestle.com/csv>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE NESTLÉ DANS *act4nature*

Nestlé commercialise en France une centaine de marques de produits destinés à l'alimentation humaine et à l'alimentation pour chiens et chats, pour un chiffre d'affaires d'un peu plus de 4 milliards d'euros.

23 sites de production en France et 13 000 collaborateurs fabriquent un peu plus de 3,5 millions de tonnes de produits finis par an.

Des engagements individuels, mais localement, la force des actions collectives

Le groupe Nestlé en France s'inscrit dans la dynamique du groupe Nestlé sur la préservation de la biodiversité sur l'ensemble de ses activités. Les sites Internet du groupe et son rapport annuel permettent de rendre compte publiquement des résultats acquis et des engagements futurs sur ces enjeux. La plupart de nos engagements sont phasés jusqu'en 2020, les avancées et résultats sont mis à jour chaque année et rendus publics.

- Engagement 18 sur les achats responsables : à 2020, 80 % de nos 12 matières premières prioritaires seront tracés, 70 % seront durables (engagements volontaires et vérifiés par des tiers indépendants), notamment sur la biodiversité.
- Engagement 41 sur la préservation du capital naturel, dont les forêts : engagement à 2020 de « Zéro Déforestation » sur l'ensemble de nos approvisionnements. Les forêts tropicales abritent plus de 70 % de la biodiversité mondiale.

Dans les moyens mis en œuvre pour vérifier ces engagements, nous avons lancé à Paris en 2017 le programme Starling⁽¹⁾ en collaboration avec Airbus et TFT⁽²⁾ qui vise à utiliser les images satellites et radar pour vérifier les engagements Zéro Déforestation 2020 et dialoguer avec nos fournisseurs.

Initié sur la filière « huile de palme » en Asie du Sud Est, il va progressivement s'élargir aux autres filières concernées, sur l'ensemble des continents.

Nous sommes convaincus que chaque acteur, même de grosse taille, ne pourra vraiment changer les choses qu'à travers des actions collectives en complément des actions individuelles.

Plus spécifiquement en France, nous souhaitons mettre en avant deux initiatives collectives essentielles, directement liées à l'engagement *act4nature* :

Création de l'Alliance pour la Préservation des Forêts

Depuis 2014, Nestlé France assure la Vice-Présidence de l'Alliance Française pour une Huile de Palme Durable qui a eu comme objectif de transformer la filière en France pour atteindre dès 2015 100 % d'approvisionnement certifié pour l'ensemble de ses membres. Cette Alliance a été essentielle pour améliorer l'empreinte d'une filière controversée car responsable d'une part importante de la déforestation tropicale en Asie du Sud Est.

Fort de résultats obtenus et d'une crédibilité renforcée auprès des ONG et des pouvoirs publics, Nestlé France a contribué activement à sa transformation le 11 avril 2018 en une « Alliance pour la Préservation des Forêts ». L'ambition est de mobiliser l'ensemble des filières concernées (cacao, café, bois, soja, caoutchouc, huile de palme, papier...) pour un triple objectif :

- Atteindre plus efficacement l'objectif « Zéro Déforestation » à 2020 ;
- Partager entre tous les acteurs les outils de suivi, les projets, les moyens... notamment à travers la multiplication des « projets territoriaux » multifilières ;
- Contribuer activement à la SNDI (Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée) portée par le gouvernement français à travers la création d'une plateforme commune (ONG, public, privé) et la création d'un fonds de soutien aux pays producteurs pour lutter contre la déforestation.

Remettre les sols vivants au cœur des enjeux des filières agricoles en France

Plus de 70 % de l'impact environnemental (carbone, eau, biodiversité) de nos produits se situe au niveau de l'amont agricole. La problématique mondiale de l'érosion et de la « mort » progressive des sols agricoles est particulièrement forte en France puisqu'on estime à plus de 90 % la proportion des sols en France qui perdent chaque année de la matière organique.

Au-delà de la démarche de progrès « Préférence » qui mobilise déjà depuis plus de 7 ans trois filières prioritaires (céréales, pomme de terre, viande porcine) et plus de 400 producteurs ou éleveurs, Nestlé en France se mobilise en 2017-2018 pour promouvoir une « agriculture sur sol vivant ».

En s'inspirant du travail des agriculteurs pionniers dans le domaine, notamment ceux du réseau d'agriculteurs de l'APAD, en s'appuyant sur le savoir-faire des équipes terrain de TFT pour accompagner la transition de nos chaînes d'approvisionnement, Nestlé en France lance plusieurs pilotes, directement avec des producteurs ou en lien avec des coopératives agricoles.

¹ <http://www.starling-verification.com/>
² <http://www.tft-earth.org/>

Cette initiative doit avoir un effet d'entraînement dans tous les territoires où elle sera lancée (nos principaux bassins d'approvisionnement en France) pour fédérer l'ensemble des acteurs (agriculteurs, coopératives, autres industriels, distributeurs, Chambres d'Agriculture, Agences de l'eau...) afin de préserver les sols en lien direct avec les orientations C & D de la SNB.

Ce travail est la base agronomique qui va permettre durablement d'éliminer un recours systématique aux engrais de synthèse et aux pesticides dans le modèle agricole actuel, avec un impact probable fort sur les écosystèmes et sur la santé humaine.

Sur ses 23 sites industriels, Nestlé en France transforme plus de 700 000 tonnes de matières premières agricoles dont 70 % sont d'origine française.

L'ambition du groupe en France est de pouvoir, avant 2025, garantir à ses consommateurs que 100 % de ces matières premières seront issues d'exploitations engagées dans cette agriculture de conservation des sols ou de l'agriculture biologique, reconnues par des labels officiels des pouvoirs publics (type Haute Valeur Environnementale ou Agriculture Biologique).



Alain DININ
Président-Directeur général

<https://www.nexity.fr/groupe/rse/immobilier-responsable/preserver-territoires>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE NEXITY DANS *act4nature*

Conscient de son rôle déterminant pour la biodiversité, Nexity s'engage à intégrer la nature dans sa stratégie, ses opérations et les modèles économiques associés. Pour cela, Nexity a signé en plus haut lieu la déclaration collective d'engagement **act4nature**.

À cette déclaration, Nexity joint sa déclaration d'engagement individuel, détaillant les implications spécifiques des 10 engagements pour l'entreprise et prenant en compte les principes SMART⁽¹⁾.

Engagements communs	Implications pour Nexity	Objectifs et échéances		
		Objectifs	Date de début	Date de fin
1 Intégrer la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise en se fondant sur les connaissances scientifiques disponibles.	Au sein de sa nouvelle stratégie RSE, Nexity formule deux objectifs dédiés à la nature en ville et à la biodiversité.	Objectifs chiffrés : Dans le résidentiel neuf, 50 % des opérations avec des espaces végétalisés Dans le tertiaire neuf, 100 % des opérations tertiaires neuves, rénovées ou réaménagées intégrant des espaces végétalisés.	Janvier 2018	Fin 2020
2 Dialoguer avec l'ensemble de nos parties prenantes sur leurs attentes, nos impacts, nos actions et nos progrès.	Nexity renouvelle en 2018 son étude de matérialité fondée sur un dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes. Nexity réunira un Comité de parties prenantes au deuxième semestre 2018, au sein duquel les sujets de biodiversité seront débattus.	Une étude de matérialité sur les enjeux RSE de Nexity, dont la biodiversité et la nature en ville. Deux réunions du Comité de parties prenantes.	Octobre 2018 mi-2019	Fin 2019 mi-2019
3 Évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui nous concernent par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès.	Nexity s'engage à mettre en place un système de reporting spécifique pour recenser systématiquement les opérations et initiatives en faveur de l'intégration de la nature et de la biodiversité.	Un système de reporting spécifique intégré au système de reporting RSE général.	Juin 2018	2020
4 Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long de nos chaînes de valeur.	Nexity souhaite développer tout au long de sa chaîne de valeur (de l'aménagement à la promotion, aux services aux particuliers jusqu'à la transaction) des solutions en faveur de la biodiversité. Pour cela, Nexity s'engage à créer un groupe de travail représentant l'ensemble de ses métiers et à travailler au développement de nouveaux modèles économiques intégrant la nature et la biodiversité.	Un groupe de travail dédié à l'intégration de la nature et de la biodiversité tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise.	Septembre 2018	En continu

(1) SMART: Spécifique, Mesurable, Additionnel, Réaliste, Temporellement encadré

Engagements communs	Implications pour Nexity	Objectifs et échéances		
		Objectifs	Date de début	Date de fin
5 Éviter en premier lieu, réduire et en dernier lieu compenser nos impacts, en visant au cas par cas au moins une absence de perte nette, voire un gain net de biodiversité.	Nexity se conformera à la loi sur la biodiversité et s'engage à sensibiliser ses collaborateurs à cette loi.	Deux actions de communication et de sensibilisation dédiées.	Communication début 2018	Fin 2018
6 Développer en priorité des Solutions Fondées sur la nature.	Dans le cadre du groupe de travail qui sera créé sur le sujet de la nature et de la biodiversité, Nexity s'engage à ce que des solutions concrètes puissent être proposées aux différentes filiales avec des partenaires identifiés.	Un panel de solutions possibles à fournir aux filiales en lien avec la nature et la biodiversité.	Septembre 2018	Début 2019
7 Intégrer la biodiversité dans notre dialogue avec les pouvoirs publics.	Nexity participe en continu à des travaux avec l'administration ou au sein d'organisations dédiées à la biodiversité.	- Signature de la charte 100 hectares de la ville de Paris - Travail exploratoire autour du label BiodiverCity® sur une opération d'aménagement - Participation au premier appel d'offres Parisculteurs.	2016	En continu
8 Sensibiliser et former nos collaborateurs à la biodiversité et à sa relation avec leurs métiers.	Nexity s'engage à mettre en place un plan de communication interne dédié à la nature en ville et à la biodiversité.	- Un podcast sur la nature et la biodiversité pour diffusion en interne - Une vidéo de sensibilisation à la nature et à la biodiversité pour diffusion en interne - Quatre posts de sensibilisation sur l'intranet de l'entreprise Objectifs chiffrés : Au moins 2 000 vues Au moins 800 likes Au moins 100 commentaires.	Janvier 2018	Décembre 2018
9 Mobiliser les ressources et établir les partenariats appropriés pour soutenir nos actions concrètes et en assurer le suivi.	Nexity s'engage à rencontrer différents partenaires potentiels afin de développer des actions concrètes sur ces sujets.	Objectifs chiffrés : Au moins 20 rencontres Au moins 5 projets auxquels les partenaires rencontrés auront été associés.	2016	En continu
10 Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements et de nos engagements individuels détaillés ci-après.	Nexity publiera dans son rapport annuel intégré les progrès liés à l'intégration de la nature et de la biodiversité dans ses opérations.	1 Document de référence 1 Rapport annuel intégré 1 mise à jour du site internet	Début 2019	Début 2019



Jean-Luc PETITHUGUENIN
Président-Fondateur

<https://www.paprec.com>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE PAPREC DANS *act4nature*

Le groupe Paprec, leader français de l'industrie du recyclage, a été fondé en 1994 par Jean-Luc Petithuguenin sur deux piliers : l'excellence professionnelle d'une part, l'excellence environnementale d'autre part.

Le groupe a bâti un modèle économique sur le recyclage des déchets pour fabriquer des matières premières issues du recyclage ; il porte aussi des valeurs humanistes fortes de respect et de diversité. Le groupe est fier d'œuvrer pour une Planète plus verte et une société plus fraternelle, grâce à 8 500 collaborateurs répartis sur plus de 210 sites industriels.

Paprec s'engage à relever le défi de la biodiversité au plus près des territoires où le groupe est implanté, en lien avec les parties prenantes locales (associations, riverains, élus...) et dans une logique cohérente, mesurable et volontaire.

Paprec s'engage, pour chacun de ses sites, à s'entourer de spécialistes afin d'étudier les mesures et actions pertinentes à mettre en œuvre pour protéger la biodiversité locale et la développer, dans une logique ERC (Éviter, Réduire, Compenser).

Les actions déployées découleront d'un dialogue avec les parties prenantes, et notamment les plus proches des sites et les pouvoirs publics.

Les actions qui seront mises en place par le groupe

- seront respectueuses des parties prenantes et de l'environnement du site ;
- seront spécifiques à chaque site pour être en cohérence avec chaque territoire ;
- relèveront d'une démarche volontaire de la part du groupe et du site concerné ;
- seront menées en concertation avec des experts et les sites voisins ;
- s'inscriront dans le long terme ;
- feront l'objet d'un suivi spécifique mesuré.

Elles ne seront pas nécessairement en lien, direct ou indirect, avec l'activité d'industriel du recyclage du groupe.

Concernant les actions déjà mises en place, le groupe s'engage à les pérenniser.

Paprec tient par ces actions à sensibiliser ses collaborateurs à la biodiversité et encourager leurs initiatives, mais aussi sensibiliser à la biodiversité l'ensemble des acteurs de notre chaîne de valeur.

L'ensemble de ces actions feront l'objet d'un recensement et s'inscriront dans « Plan d'Actions Biodiversité » à l'échelle du groupe.

Paprec s'engage à ce que tout site du groupe fasse l'objet d'une réflexion en matière de biodiversité et soit intégré à notre Plan d'Actions sous 3 ans ; par ailleurs, le Comité Exécutif du groupe s'engage à parler des enjeux de biodiversité sur chaque site au moins une fois par an.

À titre d'exemple, parmi les actions déjà réalisées :

■ Développement d'un projet d'agroforesterie en Dordogne : implantation d'arbres forestiers et fruitiers (plus de 12 espèces différentes, uniquement des variétés locales et anciennes sélectionnées par le Conservatoire du Végétal d'Aquitaine), mise en place de couverts végétaux et de cultures légumières ; pâturage extensif avec des races rustiques, après un diagnostic préalable, permettant le maintien de certains milieux tels que les landes humides par exemple ; installation de 3 ruches bio-indicatrices.

■ Développement d'un programme de biodiversité autour des ISDND du groupe : poules et ruches à La-Chapelle-sur-Oreuse ; ruches à Perbousie : programme d'écopâturage pour l'entretien de 2 ha d'espaces verts à l'Aire-sur-Adour...

■ Programme de replantation d'arbres à Vitrolles : sur notre site de Vitrolles, programme de replantation d'espèces endémiques en partenariat avec l'INRA régional.

Laurent BURELLE

Président-Directeur général - Président de l'Afep

<https://www.plasticomnium.com/fr/article/12-actualites/focus-innovation/234-plastic-omnium-devient-sponsor-officiel-de-race-for-water.html>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE PLASTIC OMNIUM DANS *act4nature*

Un enjeu biodiversité qui s'inscrit dans le prolongement d'un engagement de longue date en faveur de l'environnement.

Plastic Omnium est un groupe industriel français qui figure parmi les leaders mondiaux de l'équipement automobile avec deux lignes de métiers, les pièces et modules de carrosseries d'une part, et les systèmes à carburant et de dépollution du véhicule, d'autre part.

La prise en compte de l'environnement est intégrée de longue date dans la stratégie du groupe ; elle fait l'objet d'une approche structurée, intégrée au management quotidien, avec une gouvernance environnementale fondée sur un engagement de la Direction générale, des indicateurs de performance, des systèmes normatifs et des plans d'actions associés.

La protection de la biodiversité s'inscrit naturellement dans le cadre de cette démarche environnementale, au travers de quatre axes :

1 La réduction des émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques liées au transport automobile, levier indirect de préservation de la biodiversité.

Les études scientifiques convergent pour démontrer que le réchauffement climatique constitue une menace directe pour la biodiversité. Dans ce cadre, la réduction des émissions de CO₂ dégagées par la combustion des énergies fossiles constitue un levier indirect de la préservation de la biodiversité. Les constructeurs automobiles se sont engagés depuis de nombreuses années dans des plans visant à réduire de manière continue les émissions de gaz à effet de serre pour les nouveaux véhicules mis sur le marché.

Cette évolution a été très tôt anticipée par Plastic Omnium qui en a fait depuis plusieurs années un axe essentiel de sa stratégie de R & D.

Avec des dépenses s'élevant à environ 6 % du chiffre d'affaires annuel, cette stratégie s'est traduite par de multiples innovations (allègement du véhicule, amélioration de l'aérodynamisme, dispositifs de réduction des émissions NOx, systèmes à carburants adaptés aux contraintes des véhicules à propulsion hybride...) qui permettent à Plastic Omnium d'apporter aux constructeurs des produits et fonctions qui contribuent directement à leurs objectifs de réduction des émissions.

Afin de mieux mesurer cette contribution sur l'ensemble de la durée de conception et d'utilisation des véhicules, les derniers produits du groupe feront l'objet de nouvelles analyses de cycle de vie (ACV).

Plus récemment, Plastic Omnium s'est engagé résolument dans le développement des systèmes de propulsion des véhicules « zéro-émission » utilisant de l'hydrogène.

L'engagement pour l'hydrogène de Plastic Omnium vise à trouver une substitution aux énergies fossiles à l'échéance 2040.

Cet engagement permettrait à la mobilité d'atteindre la neutralité carbone.

L'engagement de Plastic Omnium dans le développement de l'hydrogène est considérable : 100 millions d'euros ont été investis depuis 2016, et les investissements seront doublés d'ici 2020.

Au sein du Hydrogen Council, qui rassemble les principaux groupes industriels impliqués autour de l'hydrogène, Plastic Omnium cherche enfin à nouer un dialogue global avec les principales parties prenantes susceptibles d'assurer la promotion et le développement de cette énergie.

2 La gestion efficace de l'empreinte environnementale des sites

La préservation de la biodiversité passe aussi par une gestion attentive de l'empreinte environnementale des sites de production, au travers d'une démarche systématique de certification écologique ainsi que d'actions portant sur l'optimisation de la consommation d'énergie et de matières, ainsi que sur la recyclabilité et la gestion des déchets.

- Depuis 2001, Plastic Omnium s'est engagé dans une démarche volontariste d'adoption de la norme ISO 14 001. Cette norme, révisée en 2015, vise l'amélioration des résultats environnementaux d'un site, et plus généralement, une meilleure gestion de ses impacts, qu'il s'agisse d'utilisation durable des ressources, de protection de la biodiversité et des écosystèmes locaux ou de l'adoption de mesures visant à prévenir la pollution. Plus de 90 % des sites de Plastic Omnium sont aujourd'hui certifiés ISO 14 001 et chaque nouveau site doit obtenir cette certification 3 ans après son démarrage ou son intégration.

- Le management de l'énergie fait l'objet depuis 2007 d'un programme dédié : Top Planet. Entre 2014 et 2016, le groupe a ainsi réduit ses émissions directes de CO₂ (rapportées à son chiffre d'affaires) de 9,7 %. Ce programme doit être renforcé avec la fixation d'un objectif de réduction des consommations d'énergie par kilogramme de matière transformée à l'horizon 2020 et le déploiement de la certification ISO 50 001 sur le management des énergies.

- Même si aucune de ses implantations ne se situe en zone hydrique sensible, le groupe s'attache aussi à la préservation des ressources en eau : avec des équipements fonctionnant en circuits fermés, les processus industriels des usines du groupe permettent une consommation maîtrisée de cette ressource et les eaux souillées par les activités de peinture suivent un parcours de dépollution rigoureux.

- Enfin, le groupe pilote la réduction des déchets ultimes tout en développant une offre de produits conçus avec des matières recyclées (matière régénérée, regranulée provenant de bacs à déchets, de bouteilles, de bouchons).

3 La lutte contre la pollution des océans par le plastique

Plastic Omnium s'est associé en mai 2018 à la Fondation Race for Water en devenant sponsor officiel de Race for Water, navire propulsé par une combinaison d'énergies renouvelables - solaire, vent et hydrogène (pour cette dernière énergie, à partir d'une technologie développée par Plastic Omnium).

Parti de Lorient en avril 2017 pour un tour du monde de cinq ans, ce navire révolutionnaire promeut la transition énergétique et s'engage pour préserver les océans de la pollution par le plastique.

Par son engagement auprès de Race for Water, Plastic Omnium apporte sa contribution à la recherche de solutions pour éviter que les déchets plastiques qui constituent aujourd'hui 80 % des déchets marins, n'atteignent les océans. Il s'agit d'aider à valoriser les déchets plastiques en s'inspirant de l'entrepreneuriat social et de l'économie circulaire.

La fondation Race for Water a ainsi imaginé le moyen de transformer en énergie les plastiques sauvages pour intéresser à leur collecte les populations affectées par cette pollution comme elles le sont déjà pour le ramassage d'autres matériaux, tels que l'aluminium, le papier, le carton ou le verre.

4 Les initiatives locales en faveur de la biodiversité encouragées

Plastic Omnium soutient plusieurs exemples d'initiatives locales pour contribuer à la protection de la biodiversité.

Au travers de son site de Puebla au Mexique, Plastic Omnium participe ainsi depuis 2010 au projet de reforestation du parc national Izta-Popo. Le groupe contribue ainsi directement à l'entretien de 5 hectares de forêt, au travers de diverses actions de nettoyage, de reforestation (plus de 300 arbres plantés) et de préservation de la faune locale.





PRIMAGAZ

Steven SELS
Directeur général

<https://www.primagaz.fr/societe/developpement-durable>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE PRIMAGAZ DANS *act4nature*



Nous apportons chaque jour l'énergie gaz au cœur des régions françaises, « Là où il fait bon vivre », plus particulièrement dans ces 27 000 communes situées hors du réseau de gaz naturel.

Depuis déjà 10 ans, nous accompagnons nos clients particuliers, industriels, institutions ou collectivités vers de nouvelles énergies faiblement émissives, moins polluantes et renouvelables, pour lutter ensemble contre le réchauffement climatique tout en contribuant à une meilleure qualité de l'air.

Aujourd'hui, pour aller plus loin, nous ouvrons une nouvelle trajectoire, vertueuse, volontariste et engageante, que nous appelons Next.

Elle porte à la fois sur la préservation de l'environnement et l'amélioration de nos produits et services, mais aussi sur l'accélération de la transformation de notre organisation, de nos actions en matière de RSE et sur le bien-être et le développement de nos collaborateurs.

Dans cette trajectoire, nous pensons aussi que la préservation de la biodiversité et de la nature est un enjeu majeur pour nos territoires ruraux.

Et pour continuer à être là où il fait bon vivre demain, nous voulons agir pour la nature en prenant les engagements suivants :

Périmètre PRIMAGAZ FRANCE

act4nature	Engagement individuel	Objectif / Rythme	Délai
1	Etablir une charte adossée à notre feuille de route DD pour la préservation de la nature dans nos activités.	tous les 3 ans	2019
1	Inclure le sujet de la biodiversité à chaque comité RSE transverse et représentatif des fonctions de l'entreprise.	trimestriel	2019
2	Faire une cartographie des parties prenantes pour identifier le panel de parties prenantes avec lesquelles nous devons engager un dialogue privilégié.	/	T3 2018
2	La biodiversité fait déjà partie des enjeux matériels spécifiques à la France suite à l'étude de matérialité du groupe SHV energy, nous l'intégrerons aussi à notre première table-ronde de parties prenantes.	annuel	T4 2018
3	Mener une étude d'impact des activités de Primagaz en France sur la nature et sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.	/	T1 2019
3	Nous appliquons déjà un prix interne du carbone pour nos plans d'investissements, nous prenons l'engagement d'y associer des règles en matière de biodiversité dès qu'ils concernent de nouveaux sites ou l'adaptation de sites déjà existants.	par plan d'investissement	T3 2018
4	Définir des objectifs pertinents pour notre activité et en suivre les indicateurs spécifiques.	mise à jour annuelle	2019
4	Ajuster notre politique d'achats responsables pour renforcer la compréhension du sujet et sa prise en compte par nos fournisseurs.	mise à jour annuelle	2019
8	Mener une opération nationale interne de sensibilisation et d'action associant nos collaborateurs et leurs familles à la protection de la faune et de la flore en France dans les territoires « là où il fait bon vivre ».	annuel	SEDD* 2019
8	Réaliser une formation dédiée à la biodiversité, accessible à tous nos collaborateurs.	annuel	T2 2019
8	Former une équipe de « héros » internes pour la nature.	jusqu'à 5 pers. dont 1 membre du comité directeur	2019
9	Formaliser et finaliser les contours de notre partenariat avec l'UICN et le signer.	1re période de 3 ans	T3 2018
10	Systématiquement rendre compte de nos actions concrètes dans une rubrique dédiée de notre rapport de développement durable.	annuel	juin 2018
10	Systématiquement rendre compte de nos actions concrètes dans une rubrique dédiée de notre site internet	2 fois / an	T3 2018

* Semaine européenne du développement durable.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE RABOT DUTILLEUL DANS *act4nature*

Depuis presque 100 ans, Rabot Dutilleul rend possibles les projets immobiliers d'individus, d'entreprises ou de territoires en s'engageant collectivement avec bienveillance et pertinence. Cette raison d'être nous permet de développer un ensemble vaste de solutions immobilières en France mais aussi en Belgique, Pologne et en Allemagne depuis 2017, à travers (pour la France) les marques de promotion immobilière Nacarat et de construction de bâtiment Rabot Dutilleul Construction.

Les enjeux et l'innovation du développement durable sont le socle de notre activité. Une direction dédiée définit, pilote et déploie la vision qui est portée par les actionnaires et le directoire du groupe.

Une démarche d'écoconception obligatoire pour tous les projets dont nous assurons la conception existe depuis 2012. Plus de 500 projets ont été conçus avec un outil baptisé ASAP (As Sustainable As Possible) et plus de 150 ont été livrés ou sont en chantier. 100 % des collaborateurs y ont été sensibilisés. 100 % des collaborateurs responsables de conceptions de projets ont été formés.

Les chantiers et les bâtiments du groupe ne représentent pas des superficies significatives en matière d'impacts directs sur la biodiversité. En revanche, les impacts indirects, ceux sur la « biodiversité grise » (ou « invisible »), peuvent être importants. En effet, les matériaux de construction ou les sources d'énergie utilisées pour la réalisation des infrastructures représentent des tonnes de matières premières (ressources renouvelables ou non) extraites essentiellement dans des milieux naturels nationaux et au-delà du territoire national.

La vision de Rabot Dutilleul consiste à :

- réaliser des opérations immobilières aussi performantes que possible, la performance de biodiversité étant guidée par un ou une écologue
- partager cette performance pour la rendre désirable et surtout reproductible.

Elle peut être ainsi synthétisée :

$$\begin{array}{c} \text{Performance biodiversité} \\ = \\ \text{performance biotope intrinsèque X superficie (ha)} \\ \text{X continuité} \end{array}$$

Rabot Dutilleul a participé en 2017 au groupe de travail « Plan Bâtiment Durable » du gouvernement sur la biodiversité grise. Des réflexions entre ONG et entreprises sont en cours.

La prise de conscience récente mais forte du sujet de l'économie circulaire, en particulier en Ile de France et dans les Hauts-de-France, incite le secteur de la construction à s'intéresser à la traçabilité de ses matériaux. Cette pression devrait permettre de mieux prendre en compte l'impact sur les ressources et les émissions à gaz à effet de serre des matériaux de construction mais aussi l'impact – négatif et positif – sur la biodiversité que l'exploitation de ces matériaux peut engendrer.

L'outil ASAP intègre systématiquement la question de la traçabilité des matériaux, leur recyclage et pour la biomasse leur origine certifiée (de préférence FSC).

Le sujet de la biodiversité urbaine, qui exige performance écologique et sensibilisation sur site, se développe bien. Même si les biotopes sont de qualité relative et les superficies faibles. Chaque opération est également analysée sous l'angle de l'agriculture urbaine, si possible écologique.

La biodiversité sur site se développe bien parce que, fidèle à la stratégie du groupe concernant l'écoconception et la priorité à la réhabilitation, notre promoteur Nacarat privilégie de manière délibérée les fonciers urbains où l'on reconstruit la ville sur la ville en évitant l'étalement urbain.

De nombreux projets ont été réalisés en partenariat avec soit la LPO, soit Nord Nature Chico Mendes ou soit Topager.

Tous ces projets ont pour points communs :

- Une validation écologique dans la mesure du possible,
 - Dans le cadre de la démarche d'écoconception ASAP, chaque opération est analysée pour estimer la pertinence d'en faire un refuge de biodiversité.
 - Un écologue peut alors intervenir pour l'analyse et la mise en œuvre de plusieurs recommandations inspirées du guide technique « Biodiversité et Bâti » de la LPO et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère.
 - Cet accompagnement se poursuit en phase chantier pour contrôler et/ou assister les entreprises à la mise en place des particularités conçues.
 - L'accompagnement se termine par un an de pédagogie auprès des habitants après la livraison du bâtiment.
- Un coût de mise en œuvre tout à fait raisonnable pour un projet immobilier en amont.
- Un potentiel d'attraction intéressant vis-à-vis des parties prenantes non expertes.

De manière pas seulement anecdotique, les jardins du siège social de Rabot Dutilleul Construction sont en gestion différenciée avec l'aide de Nord Nature Chico Mendès, entretenus par un ESAT, la toiture végétalisée est un Wild roof Topager et la terrasse de Nacarat à St Lazare a été le premier refuge terrasse LPO d'Île-de-France.

Nacarat est partenaire du club Urbanisme Bâti Biodiversité (U2B) et souhaite ainsi faire de la « nature en ville » un axe fort de sa performance ainsi qu'un moyen de différenciation.

En 2015-2017, un groupe de travail sur la biodiversité en phase chantier a été lancé par la LPO, Nord Nature Chico Mendès, l'Établissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais et Rabot Dutilleul Construction.

Un guide de bonnes pratiques sera publié en 2018 à destination des équipes de terrain, aux éditions du Moniteur du BTP.

Chaque fois que des écologues sont intégrés dans nos pratiques de travail, la biodiversité urbaine, sur site, est un sujet plutôt facile à mettre en œuvre. Nous nous engageons donc à poursuivre cet effort autant que possible, et à promouvoir la dimension biodiversité de l'économie circulaire qui, espérons-le, connaîtra un essor rapide.





RÉMY COINTREAU

Marc HERIARD DUBREUIL
Président

<https://www.remy-cointreau.com/fr/rse/>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE RÉMY COINTREAU DANS *act4nature*

Rémy Cointreau est un groupe familial français dont les origines remontent à 1724. Il résulte du rapprochement, en 1990, des holdings familiales Hériard Dubreuil (détenant E. Rémy Martin & Cie SA) et Cointreau (Cointreau & Cie SA). Rémy Cointreau a su préserver un esprit familial, qui donne la priorité au développement à long terme de ses marques. Celles-ci comprennent notamment les cognacs Rémy Martin et Louis XIII, la liqueur Cointreau, le brandy Metaxa, le rhum Mount Gay, le whisky Bruichladdich et le brandy St Rémy. Si chacune préserve sa propre identité, elles partagent toutes des valeurs communes fortes parmi lesquelles agriculture responsable et biodiversité sont centrales.

Le groupe emploie environ 1 900 personnes dans le monde, et a réalisé en 2017-2018 un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros, pour l'essentiel à l'export. Rémy Cointreau est coté en Bourse (NYSE Euronext Paris).

Politique Biodiversité de Rémy Cointreau :

La signature du groupe, « Des terroirs, des hommes et du temps », exprime clairement ses valeurs. Elle reflète ses ambitions en matière de RSE, alignées sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Une analyse de matérialité nous a conduits à en retenir dix, principalement en lien avec l'agriculture durable et la préservation de la biodiversité.

Rémy Cointreau déploie de nombreuses actions dans ce domaine. L'un des axes prioritaires du dernier plan RSE 2020 est la préservation de l'environnement : « rendre à la terre ce qu'elle nous donne ».

À travers cet objectif, Rémy Cointreau protège ses terroirs et leurs ressources naturelles.

Gouvernance

Depuis 2017, une part de la rémunération variable des dirigeant(e)s du groupe est indexée sur des objectifs RSE spécifiques, liés aux ODD prioritaires. L'un de ces objectifs concerne le déploiement d'une agriculture responsable et durable pour la production de nos matières premières.

Objectif à 6 ans (2024) :

100 % des terres utilisées pour la production des matières premières du groupe dans le monde sous un référentiel ou label d'agriculture responsable et durable.

Certification Agriculture à Haute Valeur Environnementale (AHVE)

Les Domaines Rémy Martin sont, depuis 2012, certifiés « AHVE niveau 3 », qui récompense les actions menées pour la préservation de la biodiversité et la réduction de l'usage des produits de traitement.

Objectif à 3 ans (France-2021) :
renouvellement de cette certification pour nos Domaines.

En outre, la Maison Rémy Martin s'approvisionne principalement en eaux-de-vie auprès de la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC). Un groupe de travail conjoint y a été créé afin d'établir un projet de certification AHVE.

Objectif à 3 ans (France-2021) :

100 % des adhérents de la coopérative engagés dans la démarche environnementale AHVE, niveau 1, et à 5 ans (2023), au moins 50 % de viticulteurs certifiés AHVE, niveau 3.

Pratiques agricoles

Domaines Rémy Martin :

Une plateforme de biocontrôle a été mise en place dès 2014 avec la chambre d'agriculture de Charente et l'entreprise Bioline pour expérimenter la technique du lâcher de trichogrammes (insectes de la même famille que les abeilles) afin de lutter contre les ravageurs de la grappe (tordeuses).

Objectif à 4 ans (France-2022) :

valider une méthode alternative de protection naturelle des vignobles afin de réduire l'usage des produits de traitement. L'amélioration du potentiel de fertilité des sols à long terme est recherchée au travers de pratiques viticoles respectueuses de l'environnement et de la qualité de la ressource en eau. Nos Domaines étudient l'implantation et la gestion de couverts hivernaux de type engrais verts.

Objectif :

générer une biomasse végétale importante lors du repos végétatif de la vigne, capter l'azote et le restituer à la vigne en période végétative.

Objectif à 7 ans (France-2025) :

valider une méthode alternative de fertilisation naturelle des vignobles préservant la biodiversité.

Mount Gay (La Barbade) :

En lien avec la préservation des terroirs et de leur biodiversité, le groupe a récemment fait l'acquisition de 134 hectares de terres de production de canne à sucre à La Barbade.

Objectif à 5 ans (La Barbade-2023) :
mettre en place des pratiques de culture respectueuses de l'environnement et les partager avec les cultivateurs locaux.

■ **Préservation des forêts**

Le recul de la couverture forestière est l'un des exemples notables de la dégradation de la biodiversité. Le groupe s'engage donc depuis plusieurs années pour la préservation de la forêt.

Domaines Rémy Martin :

Dès 2012, nos Domaines ont mis à disposition 3 hectares de boisement expérimental en Charente pour mener à bien des expérimentations de préservation de la biodiversité, en collaboration avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) et la LPO, avec laquelle est organisé un suivi écologique des parcelles.

Objectif à 9 ans (France-2027) :
réalisation de relevés floristiques et faunistiques afin de suivre et favoriser la régénération de la faune et la flore qui existaient le long du fleuve Charente.

Maison Rémy Martin :

En 2018, Rémy Martin concrétise pour la cinquième année une opération de mécénat en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF).

Objectif à 2 ans (France-2020) :
valoriser la place du chêne pédonculé (Maine-et-Loire) et évaluer la capacité d'adaptation au changement climatique de cette variété.

■ **Préservation des abeilles**

Le groupe confirme les engagements pris les années précédentes via la mise en place de jachères apicoles par les Domaines RémyMartin. La Maison RémyMartin est en partenariat avec l'association « Un toit pour les abeilles ».

Objectif à 5 ans (France-2023) :
renouvellement annuel de la pratique des jachères apicoles et du partenariat avec cette association.

■ **Préservation des terroirs**

Bruichladdich (île d'Islay – Ecosse)

Depuis 13 ans, Bruichladdich favorise la replantation d'orge traditionnelle de l'île d'Islay, avec des variétés différentes dans un but de préservation du terroir.

Le gin The Botanist a parallèlement lancé sa fondation afin de travailler avec les habitants de l'île pour améliorer la compréhension et la conservation de la diversité botanique locale.

Objectif à 10 ans (Ecosse-2028) :
maintenir et développer nos approvisionnements pérennisant la préservation de la biodiversité de l'île d'Islay et le développement de l'agriculture biologique en Ecosse.

■ **Engagement du personnel**

Le groupe sensibilise tous ses collaborateurs dans le monde - en amont et en aval de la production - à la nécessité de réduire son impact environnemental. Chacun devient ainsi un véritable ambassadeur pour la protection de l'environnement.

Objectif 2018 (Monde) :
participation de l'ensemble des 1800 collaborateurs à une journée de solidarité consacrée à la préservation de l'environnement, mettant l'accent sur la biodiversité en fonction des sites concernés.



ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE GROUPE RENAULT DANS *act4nature*

A travers sa politique environnementale, le groupe Renault agit pour préserver la biodiversité.

La contribution du groupe Renault à la préservation du capital écologique s'inscrit dans les 5 axes de sa politique environnementale qui vise à réduire l'empreinte environnementale des véhicules de génération en génération sur l'ensemble de leurs cycles de vie, de l'extraction des matières minérales et fossiles à leur fin de vie.

Le groupe Renault souscrit également aux 10 engagements communs *act4nature*, car la préservation de la biodiversité nécessitera des synergies de collaboration entre les entreprises et l'ensemble des parties prenantes.

La biodiversité est étroitement liée au réchauffement climatique et à l'extraction des ressources naturelles. Sa préservation bénéficiera donc des actions globales de décarbonisation de la mobilité individuelle et du déploiement ambitieux qui est le nôtre des principes de l'économie circulaire.

Cette préservation se construit également au niveau local par un management au quotidien de nos sites industriels et tertiaires pour adapter leurs activités aux écosystèmes qu'ils peuvent impacter (zones humides, eaux de superficie...) et contrôler les risques de rejets accidentels.

Elle s'inscrit enfin dans le déploiement d'engagements au sein de la chaîne fournisseur et du réseau commercial en propre.

1 Changement climatique & efficacité énergétique.

Le réchauffement climatique impacte la biodiversité et les écosystèmes. Les conséquences sont de mieux en mieux appréhendées par la communauté scientifique (perturbation des cycles biologiques, décalages saisonniers, déplacements des aires de répartition d'espèces sensibles au climat...). Elles sont déjà visibles localement avec des migrations, des adaptations ou des disparitions d'espèces animales et végétales.

Le plan « Drive the future » du groupe Renault vise à réduire de 25 %, entre 2010 et 2022, l'empreinte carbone Monde par véhicule. Cet indicateur d'entreprise couvre le cycle de vie de l'ensemble des véhicules vendus dans le monde incluant les activités logistiques, tertiaires et industrielles du groupe Renault, ainsi que les déplacements professionnels. Renault contribue ainsi à répondre aux engagements de la COP21 pour limiter à +2 °C, notamment en élargissant

encore son offre 100 % électrique, y compris pour des marchés en développement et pour le transport de marchandises. Des projets, dans des villes ou des îles, de nouveaux systèmes de mobilité électrique associés à des services rendus par la charge intelligente de la batterie voient le jour et démontrent les potentiels de réduction des gaz à effet de serre importants pour les secteurs de la mobilité et de la production d'électricité à partir d'énergie renouvelable⁽¹⁾.

2 Ressources & économie circulaire compétitive

A la finitude de certaines ressources naturelles s'ajoute l'enjeu des conditions d'extraction de certains minerais ou de culture de ressources végétales telles que le caoutchouc naturel. De multiples pressions locales sur la biodiversité perturbent les écosystèmes : destruction, fragmentation et altération des habitats, pollution de l'air, de sols, de cours d'eau.

Renault est engagé et leader du secteur dans l'intégration de matières recyclées dans ses véhicules neufs depuis de nombreuses années.

Le programme d'économie circulaire vise à allonger la durée de vie des produits ou intensifier leurs usages (pièces de réemploi, remanufacturing d'organes mécaniques, seconde vie des batteries, offre de mobilité partagée et autonome) et à développer progressivement des boucles matières courtes (acier, aluminium, cuivre, platinoïdes, plastique, textile...) pour que les déchets des véhicules en fin de vie soient convertis en nouvelles ressources pour produire les véhicules neufs.

Renault engage un dialogue avec ses fournisseurs afin de mieux comprendre avec eux les conditions d'exploitation durable des ressources et des forêts et leur capacité à nous indiquer la géographie de leurs approvisionnements, et notamment d'évaluer les risques de déforestation de forêts primaires ou secondaires portant atteinte à des espèces animales.

3 Santé & écosystèmes

Ozone troposphérique, la pollution sonore et de l'air par des particules impactent non seulement l'homme mais aussi les espèces animales et végétales. Les différentes analyses de cycle de vie menées par Renault ou des organismes extérieurs montrent la contribution de la voiture aux phénomènes d'acidification des sols et d'eutrophisation.

(1) Le rapport sur « le véhicule électrique dans la transition énergétique en France » de la Fondation pour la Nature et l'Homme et d'European Climate Foundation estime qu'« Associée à l'économie circulaire, à la maîtrise de la consommation énergétique et au développement des capacités de stockage, l'électromobilité pourrait accélérer la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables ».

Même si le secteur automobile est un faible contributeur à ces deux phénomènes, des actions sont menées : le recyclage en boucle courte de certaines matières critiques, l'optimisation des traitements des rejets aqueux des usines avec pour certaines « zéro rejet » industriel. Réduire de 30 %, entre 2016 et 2020, les rejets de métaux toxiques (METOX) dans les effluents liquides des usines du groupe par véhicule produit, est un des axes du Plan Environnement.

Dans le cadre des activités industrielles du groupe certifiées ISO 14 001, Renault gère au quotidien des objectifs de réduction des rejets aqueux.

Lors de la construction ou l'extension d'usines, Renault procède dans le cadre des obligations légales à une évaluation de l'impact de ses activités sur les écosystèmes ambiants et met en place, quand cela est nécessaire, des mesures spécifiques de protection de la biodiversité.

Sur le site de Tanger inauguré en 2012, une étude d'impact a conduit à la plantation entre 2014 et 2015 de plus de 5 000 arbres afin de prévenir l'érosion des sols liée au ruissellement des eaux pluviales, sur les zones non imperméabilisées du site et les impacts négatifs associés sur la biodiversité.

Au Brésil, Renault a mis en place en 2008, en accord avec les autorités locales, un plan de gestion et de protection de la biodiversité sur une partie des terrains acquis pour son implantation industrielle de Curitiba. Sur une superficie totale de 250 hectares, 60 % sont consacrés à la protection d'une zone de forêt primaire. Cette forêt primaire, composée en grande partie d'araucarias, une espèce de pin en voie de disparition et protégée par la loi brésilienne, abrite plus de 170 espèces animales.

4 Services et systèmes de mobilité innovants

Les véhicules électriques, connectés et autonomes, exploités notamment pour des services de mobilité, apporteront aux villes des réponses leur permettant de réinventer l'espace urbain en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens (fluidité du trafic, réduction de la congestion, opportunité de libérer des espaces dédiés à la voiture pour des espaces naturels ou de vie dans les villes).

Le développement des services de mobilité à la demande se traduira par un usage journalier plus intense de la voiture et donc des ressources de matériaux utilisées.

5 Management environnemental & transparence et responsabilité de la communication et du dialogue avec les parties prenantes

Dans le cadre des travaux de dépollution, d'extension ou de création de sites industriels, un dialogue avec les parties prenantes locales (Boulogne-Billancourt, Pitesti, Curitiba, Tanger...) a été mis en œuvre.

Notre dialogue avec des ONG environnementales nous alerte sur certains points critiques de la chaîne fournisseur. La mise en œuvre du dialogue avec nos fournisseurs et leurs engagements pour des filières plus durables et plus protectrices des écosystèmes sera poursuivie.



(1) Le rapport sur « le véhicule électrique dans la transition énergétique en France » de la Fondation pour la Nature et l'Homme et d'European Climate Foundation estime qu'« Associée à l'économie circulaire, à la maîtrise de la consommation énergétique et au développement des capacités de stockage, l'électromobilité pourrait accélérer la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables ».



Bris ROCHER
Président-Directeur général

<http://www.groupe-rocher.com/fr/un-groupe-engage>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DU GROUPE ROCHER DANS *act4nature*

En cohérence avec les 10 engagements communs de *act4nature* (N° 1 à N° 10), le groupe Rocher est engagé pour la biodiversité.

■ AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité (engagement n°1), clairement identifiée dans notre stratégie Développement Responsable depuis 2008 s'articule autour de trois axes principaux :

- S'engager dans un nouveau rapport au vivant, en faisant évoluer les pratiques face aux mutations de la société.
- Agir en gestionnaire responsable des ressources naturelles, en tant qu'industriel respectueux des écosystèmes vivants.
- Se faire ambassadeur de la biodiversité auprès de tous.

Principaux axes d'engagements

■ RECHERCHE

- Le service Agronomie du groupe accueille une doctorante sur l'optimisation des services écosystémiques de pollinisation et de lutte biologique par conservation (engagement n° 6).
- Le groupe Rocher est membre du comité exécutif de la Plateforme de l'Initiative Française pour les Entreprises et la Biodiversité (engagement n° 7).

■ GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES NATURELLES

- Maintenir l'ensemble des sites industriels et tertiaires représentant plus de 100 hectares d'espaces préservés dans le cadre des Refuges biodiversité de la LPO (engagement n° 9).
- S'assurer sans concession la traçabilité, la sécurité et la gestion responsable des filières : d'abord à La Gacilly en France où nos équipes cultivent plus de 55 ha de champs en agriculture biologique et en agro-écologie. Et partout dans le monde, en s'appuyant sur notre expertise et celle de nos partenaires sur le terrain, garants de nos valeurs.

- S'approvisionner de façon raisonnée (favoriser l'agriculture biologique, pas d'OGM, favoriser le transport maritime des matières premières)(engagement n° 5).

- Protéger le végétal pour préserver les ressources (pas d'espèces en danger, utilisation de plantes cultivées ou de parties renouvelables des plantes)(engagement n° 4).

- Partager avec les populations locales pour un monde plus équitable (engagement n° 4).

■ AMBASSADEURS

- Accueillir chaque année environ 3 000 participants lors d'animations et actions de sensibilisation menées à La Gacilly, dans son Jardin Botanique Yves Rocher. Plus de 180 animations sont ainsi organisées chaque été à destination des salariés et du grand public (engagement n° 8).

- Témoigner régulièrement des liens entre les Objectifs de Développement Durable de l'ONU et la biodiversité et leur intégration dans les stratégies de l'entreprise, notamment lors des COP des Nations Unies (Biodiversité, Climat, Désertification) (engagement n° 7) et par la signature d'engagement comme le Business and Biodiversity Pledge signé en 2017 à Cancun à l'ONU (engagement n° 4).

■ NOUER DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES AVEC NOS PARTIES PRENANTES

La transformation d'un groupe passe par un lien étroit avec ses parties prenantes, qu'elles soient politiques, internationales, territoriales, économiques, philanthropiques et associatives.

Le groupe souhaite continuer :

- à partager ses expériences avec le Ministère français de l'environnement au sujet du Protocole de Nagoya de l'ONU et de la candidature de la France à l'accueil du congrès mondial de l'IUCN en 2020 (engagement n° 7).

- à collaborer avec un vaste réseau partenaire : l'IUCN, comité français et siège international, le Muséum national d'Histoire naturelle, la LPO, la Responsible Beauty Initiative, l'Initiative pour un Mica Durable et le Comité Stratégique, Comité d'Orientation Stratégique de la FRB (engagements n° 3 et N° 9).

■ RÉDUIRE NOTRE IMPACT GÉNÉRAL SUR L'ENVIRONNEMENT

Le groupe s'inscrit dans une démarche volontariste de progrès ambitieux, mesurés depuis 2010 sur des périodes de 5 ans, avec la volonté de les renforcer et poursuivre jusqu'en 2025 et 2030.

Structurée sur l'horizon 2015-2020, le groupe s'engage à améliorer son empreinte environnementale tout au long de sa chaîne de valeur (engagement n° 5).⁽¹⁾

Objectifs 2020	Performance 2017
Réduire de 10 % les consommations d'eau de l'ensemble du groupe (en m3/ unité de production) vs. 2015	EN BONNE VOIE Réduction de 5 %
Réduire de 10 % les consommations d'énergie (en kWh/ unité de production) vs. 2015	EN BONNE VOIE Réduction de 6 %
S'approvisionner à 30 % en énergie renouvelable	ATTEINT 37 % d'énergie renouvelable
Réduire de 10 % les consommations de papier à l'échelle du groupe (en kg/unité de production) vs. 2015	EN BONNE VOIE Réduction de 8 %
S'approvisionner à 100 % en papier et carton issus de forêts gérées durablement	EN BONNE VOIE 98 % issus de forêts gérées durablement

■ S'ENGAGER COMME MECENE DE FONDATIONS ENGAGEES POUR LA BIODIVERSITE

Le groupe est mécène depuis 1991 de la Fondation Yves Rocher. Le budget annuel alloué en dotation, de 3,6 millions d'euros environ, permet à la fondation de poursuivre un objectif de plantation de 100 millions d'arbres dans le monde dans le cadre du Programme Plantons pour la Planète (77 millions déjà plantés sur plus de 35 pays) et de soutenir le Programme Terre de Femmes (400 lauréates soutenues et animées en communauté depuis 17 ans).

Via la Fondation Daniel Jouvance, le groupe apporte son soutien à la formation scientifique en organisant les écoles de biologie marine en relation avec l'UPMC, et contribue à la préservation des écosystèmes coralliens avec le programme Cœur de Corail (engagement n° 9).



crédit photo : Dominique Rolland / Groupe Rocher

(1) <https://www.groupe-rocher-fournisseurs.com/fr/content/engagements-rsc-groupe-rocher>



François BROTTE
Président du directoire

<https://lemag.rte-et-vous.com>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE RTE DANS *act4nature*

En charge de la continuité de l'alimentation électrique en France, au cœur du système électrique européen, Réseau de Transport d'Électricité est un acteur déterminant de la transition énergétique et participe, dans le cadre de ses missions de service public, à l'aménagement équilibré du territoire. Fort de ce rôle et de cette responsabilité, RTE apporte des solutions et des services au-delà du seul accès à l'électricité et s'inscrit dans une démarche continue pour préserver durablement l'environnement.

La préservation des milieux naturels, de la biodiversité et des paysages constitue le premier axe de la politique environnementale de RTE. Avec 90 % de ses installations situées en pleine nature, RTE veille à l'intégration de ses ouvrages et de ses activités dans l'environnement et met en œuvre des mesures en faveur de la biodiversité, tel que le développement de corridors verts sous ses lignes. Pour atteindre cette ambition, inscrite dans le projet d'entreprise « Impulsion & Vision », RTE s'appuie sur des partenariats forts, engagés dans la durée, pour co-construire des solutions d'avenir avec l'ensemble de ses parties prenantes.

En décembre 2012, RTE a obtenu la reconnaissance de son engagement pour la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB). Cette reconnaissance a été renouvelée en 2017.

A Développer une gestion de la végétation favorable à la biodiversité sous les lignes électriques

En forêt, les espaces ouverts situés dans les emprises des lignes électriques peuvent constituer des zones refuges pour la biodiversité ; pour des raisons de sécurité, ils nécessitent cependant un entretien régulier, qui peut perturber la faune et la flore.

RTE s'est doté d'un programme « Biodiversité » dont l'objectif est de donner à l'entreprise les moyens financiers, techniques et humains pour mettre en place des aménagements favorables à la biodiversité, en partenariat avec des gestionnaires d'espaces naturels et des acteurs de la biodiversité.

A fin 2017, plus de 900 ha ont été aménagés. RTE s'engage à poursuivre ce programme et à l'enrichir grâce à plusieurs années de retours d'expériences. Le déploiement de nouveaux outils tels que des diagnostics, co-construits avec ses partenaires, permettra également à RTE de renforcer son lien avec les territoires et la cohérence de ses actions.

En complément de ce programme, RTE et son homologue belge Elia ont développé, de 2011 à 2017, des modes de gestion innovants de leurs emprises forestières dans le cadre du programme européen LIFE. Aujourd'hui, RTE poursuit

l'aventure du LIFE Elia-RTE en souhaitant s'engager dans un nouveau projet de LIFE avec quatre autres gestionnaires de réseau européens. Son objectif est d'engager une action plus large sur la participation des gestionnaires de réseaux de transport européens à la Trame verte et bleue.

Le projet BELIVE (Biodiversité sous les Lignes par la Valorisation des Emprises) s'inscrit également dans la continuité du LIFE. En trois ans, BELIVE aura les capacités à dimensionner les moyens humains et financiers pour un déploiement de la gestion alternative de la végétation à l'échelle nationale à travers les trois régions investies : le Nord, la Méditerranée et l'Ouest.

Objectif :

Atteindre 1 800 ha de surface aménagée en faveur de la biodiversité en 2021.

B Atteindre l'objectif « zéro-phyto »

RTE, engagé depuis 2010 dans le Plan Ecophyto, entend accélérer son engagement dans une stratégie volontariste d'élimination progressive du recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien à court-moyen terme de ses sites industriels et tertiaires.

Cette évolution des pratiques nécessite notamment la mise en place d'aménagements au sein des postes électriques permettant de faciliter leur entretien sans produit phytosanitaire. Deux types d'aménagements alternatifs préférentiels ont aujourd'hui été retenus : la végétalisation couvre-sol et le paillage minéral. Une attention particulière est portée à l'utilisation d'essences et de semences adaptées au climat, d'usage courant et de préférence locales (cf. axe D).

D'autres solutions, telles que le pâturage extensif, viennent compléter ces propositions. Pour ses projets de postes neufs, RTE a défini début 2018 des normes constructives permettant un entretien des sites sans produit phytosanitaire.

RTE s'engage à intégrer progressivement ces solutions alternatives dans tout nouveau marché d'entretien des espaces verts et à les mettre en place dans ses postes à partir de 2018.

Objectif :

Ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de :

- tous les sites tertiaires d'ici fin 2018 ;
- tous les nouveaux postes électriques construits à partir de 2019 ;

Les autres postes électriques seront traités dans le cadre du programme de déploiement pour atteindre le « zéro-phyto », avec un point d'étape de 65 % des postes en « zéro-phyto » d'ici 2022.

C Approfondir les connaissances des bénéfiques et effets de nos activités sur la biodiversité

Afin de mieux connaître et maîtriser les incidences de ses activités sur la biodiversité, RTE s'appuie sur des partenariats avec des équipes de recherche spécialisées et s'engage dans plusieurs domaines de la biodiversité.

En tant que membre du Club infrastructures linéaires et biodiversité (CILB), RTE est engagé auprès de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité dans le programme de recherche ITTECOP, conduit par le ministère de la Transition écologique et solidaire, en coordination avec l'ADEME. L'objectif principal de ce programme est de confronter les enjeux techniques des infrastructures de transport avec les territoires en incluant des dimensions paysagères et écosystémiques.

RTE s'engage également à renforcer, en particulier à l'occasion des projets offshore en cours et à venir, sa connaissance des écosystèmes littoraux et marins. En effet, le respect des milieux naturels, souvent protégés, et des autres activités maritimes telles que le tourisme, la pêche ou encore le transport, est une priorité pour RTE, afin d'intégrer au mieux ses ouvrages dans cet environnement fragile.

Concernant l'avifaune, la mise en place de nombreux dispositifs de protection contribue à limiter les risques de collision et d'électrocution sur les ouvrages électriques. RTE s'engage à tester des dispositifs de détection automatisés afin de mieux comprendre le comportement des oiseaux à proximité de ses ouvrages.

Enfin, les membres du CILB ont œuvré dès 2014 avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) pour partager leurs données d'observations et d'inventaires naturalistes, dans le but d'enrichir l'inventaire national du patrimoine naturel. Aujourd'hui, RTE s'engage à partager ses données brutes de biodiversité dans le cadre de la réglementation en vigueur et de conventions signées avec l'Agence française pour la biodiversité et le MNHN.

Objectif :

Poursuivre un effort de R & D de 1 M€/an dans le domaine de la biodiversité, pour les activités de RTE, à minima sur les années 2019 et 2020.

D Préserver les insectes pollinisateurs et contribuer à leur développement

RTE s'est engagé en 2016 aux côtés du ministère de l'Écologie dans le Plan national d'actions « France, Terre de pollinisateurs », en faveur des insectes pollinisateurs.

Dans ce cadre, RTE s'engage à améliorer les connaissances sur les insectes pollinisateurs sauvages en soutenant des études scientifiques sur la contribution des emprises des infrastructures linéaires aux continuités écologiques et à la préservation de la biodiversité, notamment au travers du programme ITTECOP. Cette action de recherche contribue à l'amélioration de la connaissance des milieux favorables aux insectes pollinisateurs sauvages.

RTE s'engage par ailleurs à augmenter la ressource florale en revégétalisant par exemple ses sites avec des semences d'origine locale. RTE soutient notamment les labels « Végétal local » et « Vraies Messicoles », garants de l'origine locale des graines et plants utilisés.

RTE souhaite également réaliser des aménagements dans le but d'améliorer les habitats des pollinisateurs sauvages dans les tranchées forestières, en collaboration avec ses partenaires spécialistes. Pour déterminer l'efficacité des mesures de revégétalisation, des suivis pourront être effectués,

notamment par les salariés de RTE dans le cadre de sciences participatives (cf. axe F).

Objectif :

Premiers aménagements pour améliorer les habitats des insectes pollinisateurs réalisés d'ici 2020.

E Accueillir et développer la biodiversité en milieu urbain

Les espaces verts des milieux urbains accueillent une biodiversité spécifique et contribuent au maintien d'une connectivité écologique. RTE, dont près de 80 % des bâtiments tertiaires se situent en zones urbaines et périurbaines, s'engage à améliorer la prise en compte de cette biodiversité et à réaliser des aménagements pour la préserver et favoriser son développement.

Pour cela, RTE a signé une convention de partenariat avec l'association Noé en juillet 2017. RTE et Noé travaillent ensemble pour aménager les espaces verts des sites tertiaires de manière favorable à la biodiversité. Noé étudie entre autres le potentiel écologique des nouveaux sites et des sites faisant l'objet d'une réhabilitation ou de gros travaux, et propose des aménagements adaptés aux enjeux écologiques locaux. Les sites étudiés obtiennent la reconnaissance « Jardins de Noé » lorsque les aménagements réalisés sont suffisants pour accueillir la faune locale et lorsqu'ils sont gérés de manière favorable à la biodiversité.

RTE s'engage par ailleurs à étudier l'opportunité de végétaliser les toitures-terrasses de ses bâtiments tertiaires pour en faire des refuges pour la biodiversité urbaine.

Objectif :

15 sites reconnus « Jardins de Noé » à fin 2020.

F Sensibiliser et former nos collaborateurs aux enjeux de préservation de la biodiversité

RTE fait de la sensibilisation et de la formation de ses collaborateurs aux enjeux de préservation de la biodiversité, une priorité.

L'offre de formation professionnelle est coconstruite avec des partenaires naturalistes et très diversifiée : elle comporte des journées d'« initiation à la biodiversité » et des stages de plusieurs jours entièrement dédiés à la biodiversité. RTE s'engage à accroître cette offre, en proposant de nouvelles journées d'« initiation à la biodiversité », pour que davantage de collaborateurs puissent en bénéficier.

La Fête de la nature est aussi une occasion de sensibiliser les collaborateurs. De nombreuses actions sont organisées par RTE, partenaire de l'évènement depuis 2010, afin de partager les bonnes pratiques et de valoriser et encourager les initiatives des salariés en faveur de la nature. RTE renouvelle chaque année son engagement dans la Fête de la nature en multipliant les événements et les thématiques abordées.

RTE s'engage également à encourager ses collaborateurs à se mobiliser pour la préservation de la biodiversité en leur proposant de contribuer à l'amélioration des connaissances grâce aux sciences participatives. Des initiatives comme le Suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPI-POLL), porté par l'Office pour les insectes et leur environnement et le MNHN, représentent, pour les salariés, l'opportunité de collecter des données dans un but scientifique et de développer leur culture de la nature.

Objectif :

Doubler le nombre de salariés initiés à la biodiversité d'ici 2022 et accroître la participation des collaborateurs de RTE à des opérations de sensibilisation et de partage autour de la biodiversité.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SAINT-GOBAIN DANS *act4nature*

Leader mondial de l'habitat, Saint-Gobain conçoit et fournit des solutions innovantes et de haute performance qui améliorent notre habitat et notre vie quotidienne.

De par son expérience dans les activités d'extraction, le groupe possède aujourd'hui une expertise interne forte en matière de biodiversité. Il s'agit désormais d'appréhender le sujet sous tous ses aspects.

Saint-Gobain s'est fixé l'ambition de préserver, restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité, d'en assurer l'usage durable et équitable, et de réussir pour cela l'implication des parties prenantes.

Engagement commun de référence	Engagement individuel	Périmètre	Date de réalisation
1	Publier notre politique groupe en matière de biodiversité.	Mondial	Fin 2018
1	Élaborer une charte qui fixe les règles en matière de biodiversité pour nos carrières, en prenant exemple sur ce qui est déjà fait au niveau des carrières de gypse.	Mondial	Fin 2019
3	Évaluer l'impact et les dépendances des activités du groupe sur les écosystèmes et analyser la sensibilité de nos sites en fonction de leur distance à des zones à forte valeur écologique.	Mondial	Fin 2020
4	Dans le cadre de notre programme global de recyclage du calcin, prendre part aux objectifs nationaux des « Engagements pour la Croissance Verte » mis en place par les autorités concernant notre activité du verre plat (objectif de 40 000 tonnes de calcin collectées et triées par an pour recyclage ultérieur).	France et monde	Octobre 2020
4	Dans le cadre de notre programme global de recyclage du plâtre, prendre part aux objectifs nationaux des « Engagements pour la Croissance Verte » mis en place par les autorités concernant notre activité du gypse (objectif de 250 000 tonnes de plâtre recyclées en 2020).	France et monde	Fin 2020
4	Dans le cadre de notre politique d'achats responsables de bois, renforcer la compréhension des systèmes de Certifications Forêt et des valeurs de conservation des écosystèmes et de la biodiversité qu'ils encouragent.	Mondial	Fin 2018
8	Promouvoir la campagne nationale « 30-days Wild », encourageant nos employés et leurs familles à passer quelques journées dans la nature.	Royaume-Uni	Juin 2018
8	Intégrer la biodiversité lors de certains de nos événements groupe comme lors de la journée Hygiène-Sécurité-Environnement ou dans le cadre de la remise de nos prix Environnement « Emeraude » .	Mondial	Fin 2020
8	Réaliser une formation spécifique à la biodiversité à diffuser dans nos réseaux nationaux.	Mondial	Fin 2019
9	En prenant exemple sur ce qui a été mis en place au Royaume-Uni, mettre en place un réseau interne de « champions » de la biodiversité au niveau des activités et des pays, avec le soutien d'experts externes de la biodiversité.	Mondial	Fin 2019
10	Décrire publiquement nos actions en matière de biodiversité, incluant également nos actions sur l'économie circulaire.	Mondial	Avril 2019

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SANOFI DANS *act4nature*

Préserver la biodiversité et les écosystèmes et assurer l'utilisation durable et équitable des ressources naturelles est un objectif clé à l'échelle mondiale.

Sanofi a pleinement intégré cet objectif dans sa politique de développement durable et en particulier dans sa stratégie environnementale. Cette dernière appelée « Planet Mobilization 2015-2025 » vise à limiter les impacts directs et indirects des activités de Sanofi.

Cinq grands enjeux environnementaux ont été identifiés : les émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le dérèglement climatique, l'eau, les déchets, les médicaments dans l'environnement et la biodiversité.

Cette stratégie couvre l'ensemble des activités de Sanofi, partout dans le monde.

Sanofi est consciente d'une part de l'impact économique, social et sociétal de la biodiversité au niveau international mais aussi territorial, particulièrement sur les populations et leur mode de vie ainsi que des services écosystémiques rendus par la nature, et du potentiel que représentent les ressources naturelles, notamment végétales et animales, en matière d'innovations médicales.

En tant qu'acteur majeur des industries de santé, tourné vers l'amélioration de la santé et le bien-être des patients, Sanofi reconnaît par conséquent le besoin de protéger et conserver les ressources naturelles et de préserver les écosystèmes qui composent la biodiversité.

Dans sa stratégie environnementale, Sanofi a intégré la gestion des risques qui pèsent sur la biodiversité en lien direct avec ses sites ou de façon indirecte avec sa chaîne de valeur.

Notre entreprise applique les conventions internationales définissant les principes de préservation de la biodiversité, à savoir la Convention sur la Diversité Biologique, le Pacte mondial et les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

En lien avec sa stratégie environnementale « Planet Mobilization 2015-2025 », Sanofi s'est ainsi engagée à :

- Respecter scrupuleusement le Protocole de Nagoya (2010) relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation ;

- Préserver et mettre en place des plans de gestion de la biodiversité au sein et autour de l'ensemble de ses sites identifiés comme sensibles, à l'horizon 2020 ;

- Promouvoir la biodiversité auprès de ses 100 000 collaborateurs à travers un programme mondial de sensibilisation, à l'horizon 2025 ;

- Poursuivre sa politique d'achat responsable en matière d'environnement, et en particulier au regard de la biodiversité.

Suivi des engagements

Pilotage de la stratégie environnementale « Planet Mobilization »

Piloté par le Directeur des Affaires industrielles, un comité de pilotage est instauré pour définir les axes stratégiques et suivre l'avancement du programme « Planet mobilization ». Ce comité rassemble un panel représentatif de l'organisation et des activités de Sanofi (R & D, industrie, achat, transport, communication, business de pays ou zones géographiques HSE.).

Ce comité se réunit 2 fois par an.

Mise en œuvre du protocole de Nagoya

Dès 2015, une équipe dédiée a coordonné la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Elle a suivi le déploiement mondial du protocole au sein des entités de Sanofi et analysé les implications sur les activités de R & D, de fabrication et de packaging, avec un point d'attention particulier en ce qui concerne les matériaux biologiques.

Aujourd'hui, la politique et les processus appropriés ont été créés, un groupe d'experts interne reportant au Comité de bioéthique assure le suivi de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya.

Ce comité se réunit 1 fois par an.

Évaluation éco-toxicologique du portfolio

Action engagée au niveau de la R & D, il s'agit d'évaluer l'impact sur l'environnement de 100 % des produits prioritaires de Sanofi, d'ici 2025.

À ce jour, 100 % des nouveaux produits sont analysés et 50 produits commercialisés ont été évalués de manière volontaire.

■ Étude de sensibilité des sites à la biodiversité

En 2014, Sanofi a établi une cartographie de vulnérabilité de ses sites au regard de la biodiversité (faune, flore, zones humides, zones protégées...). Consécutivement, l'objectif de mettre en place des plans d'actions sur 100 % des sites sensibles d'ici 2020 a été adopté.

À ce jour, une étude pilote est en cours sur un site, avant déploiement sur les autres sites sensibles.

■ Sensibilisation des employés à la biodiversité

Depuis 2017, des événements sont organisés sur les sites, permettant de fédérer l'ensemble des collaborateurs autour de la préservation de l'environnement. Au-delà de faire prendre conscience des enjeux et d'adapter les comportements et pratiques en conséquence, c'est également l'occasion de partager les actions et bonnes pratiques mises en œuvre sur l'ensemble des sites. La biodiversité est au cœur de ces événements.

En 2018, la journée mondiale de l'environnement Sanofi a mobilisé 127 sites dans 58 pays.

Lancé en 2014, le déploiement du programme « Plan Bee » sur des sites volontaires a permis l'implantation de ruches sur 22 sites dans le monde.

■ Achats responsables

Cette action permet d'évaluer et sélectionner des fournisseurs, identifiés prioritaires, selon les critères RSE incluant la stratégie « Planet Mobilization ».

En 2017, 197 fournisseurs ont été évalués.

Jean-Pascal TRICOIRE
Président Directeur général

<https://www.schneider-electric.com/en/about-us/sustainability/>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SCHNEIDER ELECTRIC DANS *act4nature*

La stratégie de Schneider Electric vise à faire de l'entreprise un acteur utile dans la recherche de progrès sur cinq enjeux interdépendants et porteurs ensemble de prospérité : le changement climatique en particulier par l'efficacité énergétique active ; la biodiversité en particulier par l'économie circulaire ; l'éthique en particulier par de fortes lignes de conduite et outils de pilotage ; la santé et l'équité par des programmes mondiaux visant des progrès structurels et partagés avec les partenaires économiques ; le développement par le partage de la formation et de l'accès à l'énergie. Stimulé par les 17 objectifs du développement durable de l'ONU, Schneider Electric souhaite participer à la construction d'une planète et de sociétés visant le bien commun et participer à la nécessaire accélération de l'agenda des solutions en prenant en compte l'ensemble de ces comptes à rebours et appuyant avec un regard nouveau les enjeux de biodiversité qui se précisent.

Acteur de l'intelligence électrique, Schneider Electric accompagne ses clients pour construire leur prospérité avec une énergie sûre, propre, efficace et durable. Le nouveau monde de l'énergie pour lequel Schneider Electric s'engage mêle l'exigence de réduction des émissions de carbone à la construction de la flexibilité d'usage. Cette dernière est indispensable à l'intégration efficiente des nouvelles productions énergétiques, décentralisées, décarbonées, digitales et de plus en plus renouvelables.

Principalement, la mission de Schneider Electric concourt aux dynamiques du développement et à celles d'atténuation du changement climatique. En structurant sa feuille de route biodiversité, l'entreprise veut aussi accélérer sa compréhension de cet enjeu et sa contribution aux coalitions d'acteurs. L'engagement biodiversité de Schneider Electric s'inscrit en enrichissement de sa vision de neutralité carbone dans son écosystème pour 2030.

Il a pour fondement :

- De réduire la pression sur l'usage des matières premières, de s'engager déjà à diminuer leur usage, à préférer celles qui sont issues du recyclage et à engager systématiquement le recyclage de ses déchets ;
- D'intégrer la biodiversité et son respect dans ses valeurs ;
- De sensibiliser ses collaborateurs, y compris par les actions concrètes menées sur chacun de ses sites (repas, collectes, animations, formations, végétalisation, politique de véhicules d'entreprises, plan de déplacement...).

Nous souhaitons inscrire cet engagement dans cinq axes complémentaires :

■ La mesure du progrès à l'échelle mondiale dans le cadre de l'outil Schneider Sustainability Impact afin de structurer les démarches et de rendre transparents les progrès obtenus, d'engager nos partenaires économiques, particulièrement dans le cadre de notre démarche d'achats responsables.

■ L'exigence d'innovation pour construire des offres spécifiques accompagnant les acteurs clés de la biodiversité engagés dans les secteurs de l'eau, des déchets, de l'énergie et de l'agroalimentaire par l'innovation.

■ L'ambition d'être le leader entrepreneurial de l'accès à la formation et à l'énergie des populations de la base de la pyramide. Le respect de la biodiversité s'inscrit dans les pays en développement par l'émancipation des pratiques, la réduction de la pression sur la biomasse et la diminution des pertes agricoles, par un juste développement permis à chacun.

■ L'accompagnement auprès d'acteurs associatifs contribuant fortement à sensibiliser les populations pour engager le changement (comme les partenariats avec la station antarctique zéro émission, le refuge du Goûter, le low-tech lab, les Fermes d'Avenir, le WWF, Maskbook...).

■ La mobilisation pour la reconstruction d'écosystèmes naturels avec des partenaires comme Livelihoods (reconstruction de Mangrove en Casamance, foyers améliorés au Kenya afin de réduire la pression sur la forêt...).

Schneider Sustainability Impact est l'outil qui permet de mesurer chaque trimestre les progrès réalisés par la mise en œuvre de 21 indicateurs précis, adaptés aux objectifs du développement durable et d'en communiquer le résultat à toutes les parties prenantes de l'entreprise.

Ici, illustration de quatre de nos engagements biodiversité les plus importants publiés et audités pour 2018-2020 :

■ 75 % du chiffre d'affaires sera réalisé dans le cadre du nouveau programme structurant notre engagement d'économie circulaire : « Green Premium » incluant des instructions pour la fin de vie des produits et impliquant une écoconception qui intègre l'économie circulaire et la substitution de certaines substances et matières ;

■ Les 200 plus importants sites de l'entreprise seront labellisés « zéro déchet en décharge » ;

■ 100 % des cartons d'emballage et palettes pour le transport sont issus de sources recyclées ou certifiées ;

■ 100 000 t de consommation de ressources primaires seront évitées grâce aux programmes de recyclage et de reprise des produits : EcoFit™.

Le fait que Schneider Electric s'engage à passer en trois ans à un Mix énergétique à 80 % renouvelable et à mesurer plus de 100 millions de tonnes de CO₂ évités avec ses solutions EcoStruxure chez ses clients contribue bien sûr à accroître la volonté de progrès.

Rendez-vous chaque trimestre lors de la publication des résultats de l'entreprise pour suivre ces engagements et sur le site internet : <https://www.schneider-electric.com/en/about-us/sustainability/>.

Joël SECHE
Président-Directeur général

<https://www.groupe-seche.com/fr/rse>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SÉCHÉ ENVIRONNEMENT DANS *act4nature*



L'économie circulaire est le cœur même de l'activité de Séché Environnement, comme valorisateur de déchets.

La bonne gestion environnementale en est le corollaire pour ce qui est de la manière d'exercer le métier en respectant hommes et nature.

Créé en 1985, le groupe (aujourd'hui 2 500 collaborateurs et un chiffre d'affaires supérieur à 500 M d'euros) a intégré dès sa naissance le concept du développement durable à sa politique d'entreprise, et l'écoute des parties prenantes est un facteur ma-

jeur de son développement, en harmonie avec ses salariés, riverains, clients mais aussi le monde associatif, éducatif ou académique.

Le lien qui unit le groupe à la biodiversité environnante est d'autant plus fort qu'occupant un foncier notable, il lui est possible de mettre en œuvre une action cohérente de préservation et de suivi du monde animal et végétal. Les fruits de cette action s'étendent au-delà de l'aire de ses sites propres du fait des échanges existant entre territoires (les corridors écologiques). L'équipe d'écologues internes permet d'enrichir ce management de terrain (maintenir un vivier d'espèces endémiques en concomitance avec la sauvegarde de l'identité paysagère) et d'en faire une véritable culture d'entreprise.

La politique d'intégration de la biodiversité au métier même favorise l'acceptation sociétale des sites. Certains process sont des utilisations directes de services écosystémiques comme la méthanisation. L'avenir se prépare par des programmes de recherche tels que l'élaboration de plastiques biosourcés et biocompostables par action bactérienne sur des bases de déchets organiques dont le groupe a la charge de la valorisation.

Conscient du rôle que peut jouer l'entreprise, l'Action Durable pour la Nature (ADN) de Séché Environnement va concrètement apporter des outils pour structurer et mesurer cette préservation de la biodiversité dans le territoire de manière concrète, durable et mesurable. L'ADN est la prolongation de l'engagement volontaire du groupe dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité qui avait fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère en charge de l'écologie, pour la période 2013/16.

La démarche de l'ADN et les 4 engagements retenus

Les engagements de l'ADN de Séché Environnement sont définis au niveau du groupe, mais les plans d'actions sont co-construits de manière décentralisée, de façon à favoriser les initiatives de terrain pour une meilleure adaptation aux problématiques locales et une appropriation forte par les acteurs. La couverture est nationale et les divers métiers sont tous représentés.

Un comité de pilotage assure le lien entre les démarches locales et la Direction Générale qui fixe les objectifs et principes d'actions généraux.

Chacun des 18 sites de la démarche dispose d'un référent biodiversité dont la mission est de déployer sous l'autorité de sa direction locale les 4 engagements de l'ADN.

La planification des actions et leur évaluation

L'ADN de Séché Environnement sera déployée selon un cycle de 3 ans renouvelable, à compter de 2019.

Chaque référent remettra ses engagements fin juillet 2018 pour une validation à l'automne par le comité de pilotage. Un bilan mi-parcours (mi-2020) puis d'ensemble (début 2022) permettront de communiquer sur les résultats obtenus.

Le système d'évaluation visera trois niveaux de performances :

Opérationnel :

L'évaluation de la mise en œuvre par les taux d'avancement sur un cycle de 3 ans.

Naturel :

Le gain en biodiversité grâce aux suivis de la biodiversité mis en place mais aussi au travers de la certification Ecocert Environnement « Engagement Management de la Biodiversité et du Climat ».

Humain :

La sensibilisation du personnel aux enjeux de biodiversité au travers du taux de participation et de l'engagement des salariés pour changer leurs pratiques (au travers de QCM).

Engagement 1	
Inscrire les actions en faveur de la biodiversité dans une amélioration continue spatiale et temporelle	
Principe d'actions	Objectifs et résultats attendus
<p>Choisir une thématique de travail (ex : les pollinisateurs), en vue d'engager une action.</p> <p>Réaliser des aménagements appropriés comme créer des lieux de nourrissage et favoriser les habitats de reproduction pour les abeilles solitaires, avec un protocole de suivi (ex : SPIPOLL).</p> <p>Plus généralement, mettre en place des aménagements et nichoirs d'oiseaux, insectes, plantations locales, utiliser la gestion différenciée.</p>	<p>Développer la connaissance de la biodiversité des sites du groupe par des états des lieux, suivis de la biodiversité (protocole STOC-EPS, IPA pour les oiseaux, STOC chauves-souris, suivi amphibiens...).</p> <p>Maintenir et/ou renforcer la biodiversité sur les sites du groupe et renforcer les corridors écologiques les reliant aux territoires voisins.</p> <p>Analyser et corriger éventuellement (augmenter les plantations mellifères, mettre en place une gestion différenciée...).</p>

Engagement 2	
Faire de la biodiversité un axe fédérateur interne	
Principe d'actions	Objectifs et résultats attendus
<p>Communiquer les événements « nature » locaux aux salariés et valoriser les actions pour la biodiversité des filiales en interne.</p> <p>Chaque référent trouve une thématique de sensibilisation en lien avec son site et son territoire (ex : la biodiversité commune), puis un ensemble d'actions de sensibilisation sera mis en œuvre (identification de la biodiversité commune, mise en place d'une exposition photos, organisation d'une sortie avec un naturaliste).</p>	<p>Former les salariés sur le thème de la biodiversité et les enjeux locaux (faire des sorties nature avec des associations).</p> <p>Contribuer à des suivis participatifs sur le site (Vigie nature, SPIPOLL, Observatoire des saisons, Oiseaux de jardins, observatoire des bourdons...).</p> <p><i>In fine</i> chaque référent mesurera l'adhésion des salariés à cette thématique au travers de QCM.</p>

Engagement 3	
Se servir de la biodiversité pour dynamiser les relations avec les parties prenantes	
Principe d'actions	Objectifs et résultats attendus
<p>Identifier des parties prenantes en lien avec l'activité du site et la biodiversité puis mettre en place un partenariat avec l'une d'entre elles autour d'un projet collaboratif (ex. favoriser les chauves-souris sur le site).</p> <p>Réaliser le projet avec la partie prenante (recenser les chauves-souris, mettre en place des nichoirs, communiquer sur les espèces trouvées).</p> <p>Mesurer la participation des salariés et relancer la dynamique.</p>	<p>Développer les liens avec les parties prenantes œuvrant pour préserver la biodiversité. À cet effet, chaque référent devra en premier lieu identifier les parties prenantes prioritaires sur son site puis en choisir une pour élaborer un projet commun sur le site.</p> <p>Participer aux programmes de recherche fondamentale ou appliquée au travers des liens avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (à travers une convention cadre).</p>

Engagement 4	
Développer la prise de conscience de l'impact de notre mode de vie sur la biodiversité planétaire	
Principe d'actions	Objectifs et résultats attendus
<p>Constituer un groupe de travail, choisir une thématique (ex : l'alimentation), sur cette thématique informer (quelles sont les incidences sur la biodiversité quand j'achète des légumes ou fruits traités, provenant de loin ou hors saison) puis montrer (faire une exposition sur l'alimentation pour l'ensemble des salariés), puis diffuser les bonnes pratiques pour que les salariés deviennent acteurs dans leur vie personnelle.</p>	<p>Faire prendre conscience de l'impact de nos actes personnels du quotidien sur la biodiversité.</p> <p>Diffuser les incidences des thèmes (alimentation, produits d'entretien, cosmétiques, habillement, énergie, transport, finance...) pour changer les comportements en faveur de la biodiversité.</p>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SEGEX DANS *act4nature*

Leader français du secteur paysager et ETI du BTP, le groupe Segex* se singularise depuis 50 ans par son positionnement atypique d'entreprise de travaux multi-spécialiste, reconnue pour sa capacité à réaliser et entretenir des chantiers complexes et multi-métiers, au service des habitants et de la nature.

Ses prestations d'aménagements et d'entretien d'espaces extérieurs font de lui un acteur à responsabilité environnementale forte (plus de 3 000 chantiers par an), notamment en ce qui concerne ses impacts, positifs ou négatifs, sur la biodiversité des sites qu'on lui confie.

La biodiversité est ainsi au cœur - et objet même - d'une grande partie de ses activités.

Éminemment conscient de cette responsabilité, le groupe Segex fait siens les engagements communs d'*act4nature* qui font écho à ses propres engagements de développement responsable.

1 Accompagner nos clients dans le développement de la biodiversité de leurs sites (Engagements communs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10)

Les possibilités d'enrichissement de la biodiversité ordinaire mais aussi protégée sont immenses et méconnues des propriétaires d'espaces extérieurs et de toitures végétalisables.

Le groupe Segex s'engage à :

■ Enrichir son offre de prestations à biodiversité positive, à destination de tous ses clients,

■ Poursuivre ses actions pour obtenir une prise de conscience massive et un changement radical du regard de ses clients sur « les espaces verts », permettant d'accepter cette offre, basée sur des modes de gestion différenciée respectueux de la biodiversité.

■ Développer ses actions pédagogiques de sensibilisation à destination de ses parties prenantes : clients, usagers et salariés de ses clients, mais aussi auprès des fournisseurs de sa chaîne de valeur.

■ Développer des solutions de mesure de l'évolution de la biodiversité des sites gérés par ses entreprises et les mettre en œuvre, en s'appuyant notamment sur des partenariats (scientifiques, associations).

■ Participer activement aux actions collectives menées par les organisations professionnelles en faveur de la biodiversité, notamment auprès des donneurs d'ordre publics responsables des aménagements à la charge de l'État, des régions et des communes.

Objectifs 2020 :

- Offre biodiversité en place
- Solutions de mesure/évaluation de la biodiversité en place et utilisées.

2 Stopper le recours aux produits phytosanitaires chimiques de synthèse (Engagement commun 5)

Leader français de l'entretien écologique des espaces verts, le groupe Segex s'engage à :

■ Poursuivre ses actions d'information et de sensibilisation pour faire changer le regard de ses clients sur leurs espaces verts et les convaincre d'adopter ce mode d'entretien.

Objectifs 2020 :

- 100 % du CA d'entretien EV réalisé sans produits chimiques de synthèse

■ Poursuivre et intensifier ses actions de R & D en faveur de techniques, méthodes et matériels plus respectueux de la biodiversité, notamment par un processus d'innovation interne participatif.

Objectifs 2020 :

- Process innovation en place : 2 innovations par an.

3 Élargir les compétences biodiversité acquises en espaces verts, aux autres activités du groupe (Engagements communs 5 et 8)

Atypique par la co-activité de ses entreprises de BTP et de paysage, le groupe Segex peut en faire une force et :

■ Créer une émulation sur le sujet en créant une communauté biodiversité sur le réseau collaboratif interne, ouverte à tous les collaborateurs quelle que soit leur activité afin de développer des actions positives à titre professionnel mais aussi personnel.

* Segex, TARVEL, Agrigex, Mabilion, l'Eden Vert, Agrigex Nord Picardie-SAEE, Segex Energies, SEIRSTP...

Objectifs 2020 :

- 200 membres dans la communauté biodiversité.

■ Sensibiliser tous ses collaborateurs de chantiers à la protection de la biodiversité ordinaire et protégée, en commençant par les managers qui animeront les 1/4h biodiversité sur les chantiers ; affichage, fiches pratiques, documents du chantier, etc.).

Objectifs 2020 :

- 90 % de personnels de chantier sensibilisés.

■ Former ses cadres aux principes ERC et à la réglementation issue de la loi Biodiversité pour qu'ils puissent être acteurs auprès de leurs équipes et de leurs clients.

Objectifs 2020 :

- 100 % des cadres d'exploitation formés aux principes ERC.

■ Renforcer son pôle actuel d'expertise en écologie pour qu'il accompagne toutes les activités dans la prise en compte de la biodiversité dans leurs projets.

Objectifs 2020 :

- Doublement des effectifs.

4 Contribuer à développer le fonds de dotation de Natura, au profit de la biodiversité domestique, animale et végétale.

(Engagement communs 9)

Récemment créé par 4 entreprises du paysage, dont 2 du groupe Segex, le fonds de dotation de Natura compte déjà à son actif 4 fondateurs, 9 mécènes, 10 partenariats au profit de projets de développement de la biodiversité : 2 jardins conservatoires Vavilov (projet de 15 jardins Vavilov connectés en réseau sur le territoire national) et la réintroduction de nombreuses variétés disparues des territoires, grâce à un partenariat exclusif avec l'institut Vavilov en Russie.

Il a également participé activement à la sauvegarde de la brebis solognote en lui redonnant une valeur économique par l'écopâturage (contribution à l'accroissement du cheptel français passé de 1000 à 6000 têtes environ).

Objectifs 2020 :

- Mise en place du réseau de 15 jardins conservatoires Vavilov.
- Installation d'une station expérimentale et de sensibilisation Vavilov sur la région lyonnaise.
- Développement des pratiques d'écopâturage avec d'autres espèces et races menacées.
- Accroissement du nombre de mécènes et du budget (300 %).



Pierre DONNERSBERG
Président du directoire

<http://www.s2hgroup.com/fr/nous-connaître/engagements-responsables-et-durables>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SIACI SAINT HONORÉ DANS *act4nature*

Le groupe Siaci Saint-Honoré est un leader français indépendant du courtage et du conseil en assurance de biens, de personnes et de services aux entreprises avec de fortes positions en Europe et à l'international.

Le groupe compte aujourd'hui plus de 2 200 collaborateurs à travers le monde, assure 2,5 millions de personnes en France et à l'international et a réalisé un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros en 2017.

En tant qu'acteurs majeurs de la protection des biens et des personnes, les dirigeants du groupe souhaitent intégrer plus largement les préoccupations environnementales dans leurs décisions et activités.

Notre engagement actuel s'inscrit plus globalement dans la stratégie RSE du groupe. Cette dernière est pilotée par un comité dédié, placé sous le sponsoring du Secrétaire Général, qui définit les objectifs et suit nos actions. Sa coordination est confiée à Samanta Le Pont, Directeur des Risques et de la Conformité du groupe.

Les projets de l'entreprise, qui constituent notre engagement individuel, s'articulent autour des 5 axes suivants.

■ Siaci Saint-Honoré accompagne ses clients dans leurs engagements en leur apportant des solutions d'assurance « Responsabilité environnementale ».

L'objectif étant de favoriser le maintien de la résilience et de la fonctionnalité des écosystèmes en cas de dommage ou risque de dommage.

Indicateur :

croissance du volume d'affaires des solutions d'assurance « Responsabilité environnementale ».

■ Dans un souci de réduction de son impact écologique, Siaci Saint-Honoré s'engage à améliorer la connaissance des conséquences de ses activités sur la biodiversité.

Après avoir mis en œuvre un bilan carbone en 2017, le groupe développera un bilan de son empreinte aquatique.

Indicateur :

bilan de l'empreinte aquatique du groupe (projet à mener en 2019).

■ En tant que société de services, Siaci Saint-Honoré se préoccupe de l'impact sur l'environnement de ses locaux, et en premier lieu de son siège social.

Ainsi, le propriétaire, l'exploitant et le groupe en tant que locataire s'engagent dans une démarche de certification HQE Exploitation de l'immeuble SEASON aux Batignolles.

Indicateur :

obtention de la certification sur l'axe « utilisation durable » en 2019.

■ Siaci Saint-Honoré s'engage à améliorer le contrôle de l'origine de ses intrants en intégrant des éléments de diminution des gaz à effet de serre, de pollution de l'eau et préservation de la biodiversité dans la sélection de ses fournisseurs.

Indicateur :

proposition d'avenants aux contrats et évaluation des fournisseurs sur la base d'un questionnaire diffusé à tous au 2e semestre 2018.

■ Les collaborateurs du groupe, en tant qu'acteurs à part entière du devenir de la biodiversité par leurs pratiques et leurs choix quotidiens doivent être sensibilisés pour développer leur connaissance.

Indicateur :

2 actions de communication par an.

Ces engagements feront l'objet d'un bilan des résultats en 2020.



Guillaume PEPY
Président du directoire

<https://www.sncf.com/fr/engagements/enjeux-rse/environnement>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SNCF DANS *act4nature*

SNCF est une entreprise citoyenne et proche des territoires. Favoriser la biodiversité, c'est travailler avec son environnement, en synergie avec les territoires, et dans l'esprit d'une meilleure intégration. Avec ses 32 000 km de lignes, ses 100 000 hectares d'emprise, ses 3 000 gares et plusieurs centaines de sites ferroviaires, le réseau ferroviaire est une immense trame tissée au fil du temps qui irrigue l'ensemble du territoire et interagit donc en permanence avec la nature.

Par son activité, SNCF est directement concernée, car elle impacte la biodiversité mais possède également des emprises pouvant l'abriter et la préserver. Agir en faveur de la biodiversité, ce n'est pas seulement une nécessité, c'est également renforcer un atout pour SNCF dont les emprises constituent des opportunités pour la biodiversité, en synergie avec les territoires.

C'est pourquoi la SNCF s'est engagée à lancer en 2018, dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années et pour les structurer, une nouvelle étape avec la publication du document d'orientation « démarche biodiversité » transverse à toutes les activités du groupe ferroviaire.

La biodiversité constitue un des enjeux majeurs inscrits dans la politique RSE de SNCF Réseau, contributive de la stratégie de l'entreprise, dont l'engagement n° 6 vise à « respecter les écosystèmes naturels en tant que bien commun ». Elle est donc intégrée dans la stratégie d'entreprise et le contrat de performance avec l'État (restauration des continuités écologiques) qui font l'objet d'un reporting annuel.

L'engagement commun est fondamental et donne du sens. SNCF s'inscrit dans de nombreux partenariats d'entreprises orientés sur les sujets d'environnement tels que EpE, Orée, le CILB, le comité 21, etc.

Le groupe SNCF participe au financement de projets de recherche et est membre sommes membres du COS de la FRB.

Le présent engagement s'inscrit dans la continuité de l'ensemble des actions déjà conduites, en donnant une ampleur supplémentaire aux ambitions, à la hauteur des enjeux qui affectent la biodiversité en France et dans le monde.

Aussi, notre entreprise s'engage à :

■ Sur son patrimoine (réseau ferroviaire, friches, bâti)

Engagement n° 1

Partout où cela est possible, faire de nos corridors d'infrastructure des corridors écologiques et contribuer ainsi à la trame verte et bleue par une gestion adaptative des abords des voies ferrées et par le déploiement de conventions d'entretien avec des tiers (engagements communs 3, 5, 6). Nombre de conventions d'entretien mises en place avec des tiers pour rouvrir les milieux.

Déjà en cours, action en continu.

Engagement n° 2

Restaurer les continuités écologiques des cours d'eau à travers un programme spécifique ou à l'occasion des projets d'aménagement du réseau existant (engagements communs 3, 5).

Nombre de continuités écologiques des cours d'eau rétablies sur les 110 inscrits sur la liste 2.

Déjà en cours.

Objectif :

résorber 50 % des discontinuités hydroécologiques d'ici 2025 (avec l'ambition d'atteindre 100 % en 2030).

Engagement n° 3

Réduire les heurts avec la faune sauvage (engagement commun 3) en adoptant des approches globales et concertées avec les acteurs des territoires, en expérimentant différents dispositifs et en partageant données et résultats avec les parties prenantes.

Nombre de heurts (avec impact régularité) par an.

Déjà en cours, action en continu.

Engagement n° 4

Évaluer le potentiel écologique de notre foncier à des fins de valorisation écologique (engagement commun 4)

Nombre de sites étudiés et surface de parcelles valorisées

Action en continu, initiée dans 2 régions.

Engagement n° 5

Poser un autre regard sur la végétation en gare et dans les sites ferroviaires par la gestion raisonnée des espaces verts qui les entourent, permettant de favoriser la biodiversité (engagement commun 4).

% de gares et sites ferroviaires en mettant en œuvre une gestion raisonnée de ses espaces verts.

Déjà en cours, action en continu.

■ Dans le cadre de ses projets de développement et de modernisation du réseau ferroviaire

Engagement n° 6

Renforcer la démarche ERC (Éviter/Réduire/Compenser) dans notre processus d'écoconception des projets (engagement commun 5). Assurer une gestion pérenne de nos sites de compensation (avec effectivité des mesures préconisées : mise en place d'un système de traçabilité).

Date de mise en place du dispositif de traçabilité.

Déjà en cours – action en continu avec jalon en 2020.

Engagement n° 7

Garantir l'utilisation de 100 % de bois certifiés pour nos traverses (achetées en France et hors de France) par la recherche et le contrôle des filières bois écoresponsables. (engagement commun 4).

Pourcentage effectif de bois certifiés / partenariats avec des organismes de la filière.

Réalisé en 2018, à poursuivre.

Engagement n° 8

Renforcer les contrôles de mise en œuvre des recommandations pour préserver la biodiversité imposées par les référentiels travaux dans le cadre des chantiers.

Déjà en cours – action en continu.

■ En s'appuyant sur la valeur collective du groupe

Engagement n° 9

Renforcer les formations/sensibilisations spécifiques à la biodiversité appliquées aux métiers (engagement commun 8).

Nombre d'actions et nombre d'agents sensibilisés.

Déjà en cours – action en continu.

Engagement n° 10

Contribuer à la connaissance par la promotion d'outils de sciences participatives auprès des collaborateurs citoyens en collaboration avec les associations environnementales (engagement commun 8).

Nombre d'actions de sensibilisation/Nombre de collaborateurs contributeurs aux outils développés par la LPO.

Déjà en cours – action en continu.

Engagement n° 11

Contribuer au plan de lutte contre les plantes invasives pour protéger la biodiversité et la santé de nos agents et des riverains (engagements communs 4 et 5).

Nombre et étendue de sites faisant l'objet d'actions.

Déjà en cours – action en continu.

Engagement n° 12

Intégrer dans les missions de la fondation SNCF le mécénat de compétences en faveur d'actions de protection de l'environnement, et tout particulièrement de la biodiversité (engagement commun 8).

Nombre de missions proposées et remplies.

Action initiée au second semestre 2018 – action en continu.

■ Avec ses parties prenantes et les cercles de progrès

Engagement n° 13

Poursuivre les différents partenariats engagés avec les acteurs de la biodiversité et le dialogue privilégié avec le monde associatif (engagements communs 2, 9).

Nombre de partenariats/ montants des partenariats.

Déjà en cours – action en continu.

Engagement n° 14

Être force d'entraînement auprès des investisseurs pour les inciter à investir dans les placements ISR (Green Bonds) (engagement commun 3, 11).

Montant des Green Bonds climat/biodiversité (reporting annuel).

Initié en 2017 pour un montant de 2,65 Mds€.

Démarche reconduite les années suivantes.

Engagement n° 15

Poursuivre notre engagement dans la recherche sur la biodiversité à la FRB et dans le programme de recherche ITECOP et mettre en œuvre les résultats obtenus (engagement commun 2).

Budget dédié à la recherche.

Déjà en cours – renouvelé chaque année.



ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DANS *act4nature*

Acteur de l'économie depuis plus de 150 ans, Société Générale accompagne le développement économique dans le monde entier grâce à sa présence dans 67 pays.

Depuis plus de 10 ans, le groupe met en œuvre des engagements environnementaux et sociaux (E & S) dans le cadre de ses activités bancaires et financières. Ces engagements évoluent régulièrement dans une logique d'amélioration continue. Ils sont complétés et déclinés par des politiques E & S sectorielles pour les secteurs d'activité considérés comme les plus sensibles, dont certaines intègrent de façon explicite les enjeux de conservation de la biodiversité (agriculture, pêche & agro-alimentaire ; exploitation forestière ; huile de palme ; pétrole et gaz...).

En 2014, Société Générale a publié en outre une politique transversale sur la biodiversité visant à mieux encadrer les produits et services associés à un risque potentiel d'érosion de la biodiversité et des services écosystémiques.

La politique intègre l'adhésion notamment aux conventions et initiatives suivantes :

- La Convention sur la Diversité Biologique et son Plan Stratégique pour la Biodiversité 2011-2020 comprenant les objectifs d'Aichi ;
- La Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore (CITES) et la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS ou Convention de Bonn) ;
- La Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar) ; la Convention de l'UNESCO concernant la protection du Patrimoine Mondial culturel et naturel et le Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la Biosphère (MAB) ;
- La Liste Rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ;
- La Base de données mondiale sur les aires protégées (Programme conjoint du PNUE et de l'UICN) ;
- Les Zones Clés pour la Biodiversité (UICN).

Société Générale a rejoint l'initiative *act4nature* et prend les engagements individuels suivants :

■ Société Générale, dans le cadre de son évaluation E & S des transactions dédiées, s'assure que lorsque les activités financées sont situées dans, ou susceptibles d'avoir des impacts importants sur des espaces protégés (IUCN I à IV) ou identifiés comme Zones Clés pour la Biodiversité, des mesures d'atténuation sont mises en œuvre avec un objectif de zéro perte nette en biodiversité ;

■ Société Générale applique les Principes de l'Équateur sur le périmètre de cette initiative, et vérifie pour ces opérations la conformité avec la norme de performance 6 de la SFI (Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes) ;

■ Société Générale a rejoint le « Soft Commodities Compact » (Convention sur les matières premières agricoles) de la « Banking Environment Initiative » (Initiative Bancaire sur l'Environnement) et veille dans ce cadre à ce que ses clients de la banque de financement et d'investissement actifs de façon significative dans le secteur amont de l'huile de palme dans les régions à risque élevé de disparition de forêt tropicale aient pris avant 2020 des mesures leur permettant de vérifier que leurs opérations soient cohérentes avec un objectif de zéro déforestation nette ;

■ Société Générale n'intervient pas dans des opérations dédiées :

- à l'exploration et la production de pétrole à partir de sable bitumineux ;
- à l'exploration et la production de pétrole en Arctique ;
- à des installations produisant des agro-carburants de première génération ;
- à des installations du secteur Pétrole et Gaz situées dans un site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO ou susceptibles d'avoir un impact matériel sur la valeur universelle remarquable d'un site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO ;
- à des plantations (exploitation forestière ou palmier à huile) menaçant des zones à Haute Valeur de Conservation, ou créées par le remplacement de forêt primaire.

■ Société Générale a rejoint le Club B4B+ initié par CDC Biodiversité dans le but d'élaborer à l'horizon 2020 une méthodologie d'évaluation de l'empreinte biodiversité de certains secteurs économiques afin de développer un indicateur agrégé unique dans la même dynamique que le bilan carbone. Le Club B4B+ permettra également de nouer des partenariats avec des acteurs qui ont un impact sur la biodiversité.

Le bilan de la mise en place des initiatives sera publié dans notre document de référence qui fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant et sur le site institutionnel du groupe.

Cécile PREVIEU
Directeur général

<https://www.storengy.com/fr/res.html>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE STORENGY DANS *act4nature*

Storengy est la filiale du groupe ENGIE en charge du développement et de l'exploitation des stockages souterrains de gaz naturel, de la géothermie et des solutions innovantes de production et stockage d'énergies décarbonées.

L'impact principal de Storengy sur la biodiversité est son emprise foncière : 1 600 ha en France, dont 500 ha artificialisés, bien que non dénués de biodiversité, et 1 100 ha de réserves foncières comprenant des terres agricoles et un domaine forestier.

L'engagement volontaire de Storengy à la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) a été reconnu en 2015. Celle-ci s'inscrit pleinement dans les objectifs communs de l'engagement SNB d'Engie.

Depuis 2010, Storengy s'est attachée à décliner très concrètement sa politique en faveur de la biodiversité sur ses 14 sites français, par des actions de terrain, de formation et de promotion, en liaison avec ses parties prenantes et l'ensemble des acteurs des territoires.

Tout au long de cet apprentissage, Storengy a toujours tenu à partager ses retours d'expérience, ses succès comme ses difficultés, avec les autres entités d'Engie, les grandes entreprises membres du GT « Entreprises et biodiversité » de l'UICN France⁽¹⁾, mais aussi avec ses parties prenantes locales et nationales (LPO, CEN, MNHN, etc.).

En soutenant *act4nature*, Storengy saisit l'opportunité de renforcer son engagement SNB déjà mis en œuvre dans le cadre de son activité régulée (sites de stockage français) mais aussi pour l'appliquer plus pleinement à ses activités non régulées (sites de stockage allemands et anglais, projets de production et stockage d'énergies décarbonées, géothermie, prestations de service).

Le plan d'action SNB de Storengy intègre déjà de nombreux éléments des 10 engagements communs *act4nature*, notamment 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9 et 10.

Storengy s'engage à continuer la démarche SNB, à l'améliorer et à entreprendre les points 4 (Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long de nos chaînes de valeur) et 6 (Développer en priorité des Solutions Fondées sur la nature) :

1 L'intégration de la biodiversité dans la stratégie d'entreprise :

Le plan d'action volontaire à la SNB décliné sur l'ensemble des sites français. Ce plan d'action est accompagné d'une organisation spécifique, les Comités biodiversité.

2 Dialoguer avec l'ensemble de nos parties prenantes

Action SNB n° 2 (Mettre en œuvre des actions de sensibilisation autour de la biodiversité auprès des parties prenantes des sites de Storengy) ;

3 Évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui nous concernent par des indicateurs

indicateurs SNB, Action SNB n° 4 (Améliorer le reporting des actions de Storengy en reportant sur les moyens mobilisés en faveur de la biodiversité et sur l'efficacité de sa démarche en faveur de la biodiversité) + participation active au club B4B + de la CDC Biodiversité ;

5 Éviter en premier lieu, réduire et en dernier lieu compenser nos impacts, en visant au cas par cas au moins une absence de perte nette, voire un gain net de biodiversité

Accompagnement des projets de transition écologique par la prise en compte très en amont de la biodiversité en concertation avec les acteurs des territoires.

7 Intégrer la biodiversité dans notre dialogue avec les pouvoirs publics

Engagement volontaire SNB en France.

8 Sensibiliser et former nos collaborateurs à la biodiversité

Action SNB n° 1 (Mener des actions de sensibilisation des salariés à la biodiversité).

9 Mobiliser les ressources et établir les partenariats

Budget biodiversité de 350 k€/an. Action SNB n° 7 (Poursuivre les diagnostics écologiques des sites de Storengy avec le MNHN afin de mettre en place des plans de gestion et réaliser des actions de restauration d'écosystèmes) et 9 (Contribuer au développement de la recherche à travers des collaborations avec le MNHN et les partenaires naturalistes pour répondre à des problématiques écologiques sur les sites de Storengy)

(1) STORENGY en assure la présidence depuis juin 2017 pour une durée de 3 ans

– Assistance à maîtrise d’ouvrage effectuée par la LPO et les CEN Centre Val de Loire et Rhône Alpes - Convention avec l’UICN France pour le suivi et le recadrage annuel du plan d’action SNB – Audit annuel par le cabinet Deloitte des actions en faveur de la biodiversité repris dans le rapport annuel de gestion.

10 Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements

L’avancement et les résultats de la mise en œuvre des engagements volontaires de Storengy en faveur de la biodiversité sont récapitulés dans des documents internes Storengy et groupe Engie mais ne font pas encore l’objet d’une publication publique.

Avec ce nouvel engagement à **act4nature**, Storengy, acteur de référence de la transition énergétique (TE), souhaite affirmer sa contribution à la transition écologique. Elle considère en effet que la préservation de la biodiversité ne s’oppose pas à au développement de ses nouveaux projets de TE (géothermie, stockage thermique, biométhane, hydrogène, Power-to-Gas etc.), en France comme à l’international, mais au contraire les consolide.

Nos engagements **act4nature**, complémentaires à la SNB, sont basés sur 2 ambitions :

- Consolider la prise en compte de la biodiversité dans le business model de Storengy
- Mieux valoriser les actions réalisées en faveur de la biodiversité en interne comme à l’externe.

Ces engagements se déclineront de la façon de suivante

Consolider la prise en compte de la biodiversité dans le business model de Storengy

D’ici fin 2018 :

- Intégrer systématiquement la biodiversité dans les nouveaux projets de TE dès le stade de conception, avec une démarche RSE : évaluation des risques et opportunités liés à la

biodiversité mais également prise en compte des attentes et des retours d’expérience des parties prenantes des projets.

- Jouer un rôle moteur au sein des projets multipartenaires pour une prise en compte globale (RSE) de la biodiversité.
- S’appuyer sur l’offre commerciale d’ingénierie sociétale et environnementale de Storengy Bee to Bio®, centrée sur la valorisation du potentiel biodiversité des entreprises, pour démontrer à nos partenaires et clients l’intérêt de la préservation de la biodiversité.

De 2019 à 2020 :

- Étendre aux filiales allemandes et anglaises de Storengy la démarche SNB, en prenant soin de bien prendre en compte les spécificités locales, tant culturelles que celles de la biodiversité des territoires concernés.
- Étendre et adapter le reporting mis en place dans le cadre de la SNB aux filiales allemandes et anglaises de Storengy ainsi qu’aux projets de TE.

Mieux valoriser les actions réalisées en faveur de la biodiversité en interne comme à l’externe

D’ici fin 2018 :

- Continuer à déployer des offres de formations dédiées à la biodiversité, avec l’appui du groupe et des partenaires académiques et associatifs de Storengy (CEN, MNHN, Universités) : partager les retours d’expériences et propositions avec l’UICN France (« GT Entreprises et biodiversité »).
- Inciter de plus en plus de sites industriels Storengy à organiser des événements de promotion des démarches en faveur de la biodiversité du type « Fête de la nature », et à promouvoir ces événements à l’interne et à l’externe.

A partir de 2019 :

- Avec les partenaires des projets de TE, communiquer et valoriser les actions RSE et biodiversité réalisées, en interne et à l’externe. Partager les retours d’expériences avec les parties prenantes.



Jean-Louis CHAUSSADE
Directeur général

<https://www.suez.com/fr/Notre-groupe/Un-groupe-engage/Preserver-la-biodiversite>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SUEZ DANS *act4nature*

Suez s'est engagé en 2015 à faire la révolution de la ressource, c'est-à-dire à imaginer les services qui permettent de se développer tout en diminuant la pression sur les ressources naturelles.

La biodiversité fait partie de ces ressources.

Elle est à la fois pour Suez :

- Un capital naturel, à l'amont de la chaîne de valeur du groupe ;
- Une ressource impactée par les infrastructures qu'il gère (réseaux, usines, centres de stockage des déchets...) ;
- Une ressource préservée par la contribution des activités du groupe à la protection du capital naturel (réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, épuration des eaux usées, zones humides artificielles...).

La préservation et la promotion de la biodiversité font donc partie des engagements que Suez a pris à deux titres :

- La Feuille de Route Développement Durable 2017-2021 du groupe, dont l'état d'avancement est rendu public chaque année ;
- La contribution de Suez à la Stratégie nationale pour la Biodiversité (2011-2020).

Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

1 Mesurer nos impacts et promouvoir la biodiversité

→ Engagement :

Mettre en place d'ici 2021 des plans d'action biodiversité sur 50 % des sites à enjeux prioritaires gérés par le groupe.

Afin de caractériser ces enjeux, Suez a développé des outils de diagnostic (Indicateur de Qualité Écologique) ou d'aide à la décision (Mesange®) adaptés à ses activités.

→ Engagement :

Mettre en œuvre d'ici 2021 une stratégie biodiversité dans l'ensemble des Business Units du groupe.

Suez souhaite s'inspirer de sa contribution à la Stratégie nationale pour la Biodiversité en France pour proposer dans les pays où il est présent la mise en œuvre d'axes stratégiques et de plans d'action adaptés aux enjeux et aux spécificités locales.

2 Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans la chaîne de valeur des activités du groupe

→ Engagement :

Proposer d'ici 2021 des solutions 100 % durables.

Suez mettra en œuvre un référentiel d'évaluation homogène et complet qui permettra de s'assurer de la contribution de ses nouvelles solutions aux principaux enjeux du développement durable : ressources en eau, biodiversité, dérèglement climatique, santé, attentes des citoyens.

3 Promouvoir des solutions d'économie circulaire favorisant la biodiversité

→ Engagement :

Multiplier par 2 d'ici 2021 les volumes de plastiques recyclés ;

→ Engagement :

Accélérer d'ici 2021 le déploiement des approches intégrées et collaboratives visant à réduire significativement les rejets de plastiques en mer.

80 % des déchets rejetés dans le monde sont composés de plastique, impactant la biodiversité et la chaîne alimentaire marine. Suez s'engage à mettre son expertise au service de la mise en œuvre de nouveaux modèles de gestion de l'eau et des déchets limitant notamment les flux de macro et microplastiques déversés de la terre à la mer.

4 Intégrer la biodiversité dans les programmes de recherche et d'innovation

→ Engagement :

Définir d'ici 2020 les axes d'un programme de recherche sur la biodiversité marine.

Suez s'est ainsi engagé dans une politique de partenariats avec la Commission Océanographique Internationale de l'UNESCO et des ONG spécialisées, et a lancé un programme interne de R & D sur le sujet.

→ Engagement :

Proposer d'ici 2021 à nos clients des solutions de traitement des microplastiques dans les eaux usées avant leur rejet en mer.

Actuellement en phase pilote, ce programme de R & D du groupe vise à équiper d'ici 2021, à hauteur d'une capacité d'un million d'équivalent-habitants, les stations d'épuration en dispositifs de traitement des microplastiques.

5 Promouvoir un cadre d'actions favorable à la biodiversité

→ Engagement :

Déployer d'ici 2020 un module de sensibilisation à la biodiversité dans l'ensemble des Business Units du groupe.

Ce module d'e-learning est actuellement en phase de test, avec la collaboration du réseau des experts biodiversité du groupe.

→ Engagement :

Concevoir d'ici 2020 des guides de gestion de la biodiversité pour l'ensemble des typologies de sites gérés par le groupe.

Le guide actuellement destiné aux grands sites de valorisation des déchets sera complété par un guide « petits sites », ainsi que par des guides relatifs aux usines d'eau potable, stations d'épuration, centres de tri...

6 Partager les connaissances

→ Engagement :

Soutenir jusqu'en 2021 un programme partenarial d'études et de recherche avec le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Suez a renouvelé en 2017 son partenariat avec le MNHN, visant à créer des indicateurs de biodiversité adaptés à toutes les activités du groupe en France, étudier l'intégration du foncier dans les réseaux écologiques à différentes échelles (via un travail de thèse) et valoriser dans l'Inventaire national du Patrimoine naturel les données de biodiversité des sites gérés par le groupe.

En complément, Suez s'est également engagé dans un programme d'accompagnement de thèses CIFRE dédiées à la biodiversité : après avoir codirigé une thèse doctorale portant sur l'intégration de la biodiversité dans la comptabilité environnementale, le groupe accompagne une thèse pilotée par Orée sur le rôle des services écosystémiques dans la valorisation du foncier.

→ Engagement :

Faire suivre annuellement la stratégie et les performances Développement Durable du groupe par un panel de parties prenantes

Suez s'engage à renforcer encore la place du dialogue avec les parties prenantes au cœur des processus du groupe : il procède ainsi chaque année à une revue de l'avancement de sa politique Développement Durable, incluant notamment les engagements biodiversité de sa Feuille de Route, par un panel de parties prenantes modérée par un tiers garant.

Patrick **POUYANNE**
Président-Directeur général

<https://www.total.com/fr/engagement/enjeux-environnementaux/protection-environnement/protéger-biodiversité>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE TOTAL DANS *act4nature*

Producteur de pétrole et de gaz depuis près d'un siècle, Total est l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales et un acteur majeur des énergies bas carbone⁽¹⁾, présent sur les cinq continents dans plus de 130 pays.

Les activités du groupe couvrent l'exploration et la production de pétrole et de gaz, le raffinage, la pétrochimie et la distribution d'énergie sous diverses formes jusqu'au client final. Engagés pour une énergie meilleure, plus de 98 000 collaborateurs contribuent partout dans le monde à fournir aux clients du groupe des produits et des services plus sûrs, plus propres, plus efficaces, plus innovants et accessibles au plus grand nombre. Ressource essentielle, l'énergie accompagne les évolutions de la société. Face aux grands défis du monde actuel, les producteurs d'énergie ont un rôle clé à jouer.

Les engagements individuels de TOTAL dans le cadre de l'initiative *act4nature* :

- 1 Total ne conduit pas d'activité d'exploration ou d'extraction de pétrole ou de gaz dans le périmètre des sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (au 31 décembre 2017).
- 2 Total ne conduit pas d'activité d'exploration des champs pétroliers en zone de banquise arctique.
- 3 Total met en place des plans d'actions biodiversité sur les sites de production opérés dans les zones protégées les plus sensibles correspondant aux aires protégées UICN I à IV et Ramsar.
- 4 Total s'engage à mettre en œuvre, dans le cadre de Total Foundation, un programme mondial pour la préservation des forêts, des mangroves et des zones humides, ainsi que des projets de restauration des terres dégradées permettant de concilier développement de l'agriculture et préservation des forêts, basé sur des partenariats, et qui intègre des actions d'éducation et de sensibilisation des jeunes.
- 5 Total en partenariat avec des organismes spécialisés, tels que l'UN-Environnement World Conservation Monitoring Centre, développe des outils et méthodes

innovants pour l'analyse et la modélisation des données biodiversité collectées dans le cadre de ses études d'état initial et favorise leur partage avec la communauté scientifique.

- 6 Total promeut la sensibilisation de ses employés sur les sujets biodiversité par des actions favorisant la diversité biologique au niveau de ses immeubles de bureaux.

La direction HSE et les services HSE au sein des entités du groupe veillent au respect tant des réglementations locales applicables que des exigences minimales internes.

Des instances de pilotage groupe, animées par la direction HSE, sont chargées d'une triple mission incluant la biodiversité :

- suivre les performances environnementales de Total, revues annuellement en Comité exécutif, qui font l'objet d'objectifs d'amélioration fixés sur des périodes pluriannuelles ;
- traiter, en collaboration avec les secteurs d'activité, les différentes thématiques concernant l'environnement dont ils ont la charge ;
- promouvoir les normes internes à faire appliquer par les entités opérationnelles du groupe en déclinaison de la charte Sécurité, Santé, Environnement et Qualité.

En raison de leur nature, les activités du groupe et notamment celles de l'Exploration-Production peuvent être localisées dans des environnements naturels sensibles.

Les opérations de Total sont ainsi susceptibles d'avoir des impacts sur les écosystèmes et leur biodiversité.

Conscient de ces enjeux, Total s'assure de la prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes dans ses référentiels et ses opérations :

- dans la charte Sécurité Santé Environnement Qualité, qui spécifie que Total « veille à maîtriser (...) son utilisation de ressources naturelles et ses impacts sur la biodiversité » et les écosystèmes ;
- dans son approche biodiversité, inscrite dans son référentiel environnement et qui suit les principes d'action fondamentaux suivants :

(1) TOTAL S.A., société anonyme de droit français, forme aujourd'hui avec l'ensemble des sociétés du groupe le 4e groupe intégré pétrolier et gazier coté dans le monde selon le critère de la capitalisation boursière (en dollars) au 31 décembre 2017.

1 - déployer l'approche d'atténuation « Éviter – Réduire – Compenser » :

Total applique cette approche durant toute la durée de vie de ses projets pour minimiser les impacts de ses activités sur la biodiversité,

2 - prendre en compte la sensibilité des milieux :

Total, dans la conduite du développement de ses projets, identifie et prend en compte la richesse et la sensibilité des milieux en matière de biodiversité,

3 - gérer la biodiversité :

Total intègre la gestion des risques et impacts en matière de biodiversité dans ses systèmes de management environnemental et se réfère aux bonnes pratiques de l'industrie,

4 - rendre compte :

Total rend compte auprès de ses parties prenantes de sa performance en lien avec la biodiversité,

5 - améliorer la connaissance de la biodiversité :

Total participe à l'amélioration des connaissances de la biodiversité et des écosystèmes ainsi qu'à la maîtrise des enjeux qui y sont attachés grâce aux initiatives prises en matière de R & D avec le concours de ses partenaires locaux et internationaux, d'associations professionnelles.

Le groupe rendra compte de ses actions relatives à ses engagements biodiversité via son document de référence.

Le groupe s'engage à ne pas mener d'activités d'exploration ni d'extraction de pétrole et de gaz dans le périmètre des sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en date du 31 décembre 2017.

Le groupe publie sur son site internet la liste de ses licences en zone Arctique et Total exclut toute activité d'exploration des champs pétroliers en zone de banquise arctique.

Pour le développement de tous ses projets, Total réalise une analyse de sensibilité et d'impact. Pour les sites de production opérés situés dans les zones protégées les plus sensibles correspondant aux catégories UICN I à IV et aux sites Ramsar, un plan d'action biodiversité est mis en place.

Le plan d'action biodiversité développé en 2015 en République du Congo (Djeno) est en cours de déploiement (un second plan avait été développé au Gabon sur le site d'Atora, qui a été cédé en 2017) ; d'autres plans sont planifiés à court terme, notamment en Italie (projet Tempa Rossa), ou prévus à moyen terme, comme en Ouganda (projet Tilenga), en Tanzanie (projet EACOP) et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (projet Papua LNG).

Pour tenir compte de la biodiversité particulièrement sensible de certains de ses sites, et au-delà de l'application des principes généraux de la politique biodiversité du groupe, Total s'est engagé à aligner les projets Tilenga, Papua LNG et EACOP avec les Normes de Performances de la Société Financière Internationale (SFI, Banque mondiale).

Dans cette optique, Total pourra se fixer un objectif de gain net de biodiversité pour ses éventuels impacts dans les habitats critiques de ces projets, tout en suivant l'approche « Éviter – Réduire – Compenser » à commencer par l'évitement lorsque cela est possible. Avec un objectif de gain net de biodiversité, il s'agit d'établir pour un site un programme d'actions en faveur de la biodiversité visant à aller au-delà de l'atténuation des impacts résiduels que les activités du site ont pu causer, afin d'obtenir globalement un impact net positif sur les valeurs clés de la biodiversité impactée par les activités.

En Ouganda par exemple, un « Comité biodiversité et des moyens de subsistance » a été mis en place avec des parties prenantes externes issues d'organisations nationales et internationales spécialisées dans la protection de la nature et les relations entre communautés et faune sauvage. Son rôle est de s'assurer que les meilleures pratiques sont correctement mises en œuvre par Total pour ses opérations de façon à faciliter l'atteinte de son objectif de gain net en biodiversité.

Le groupe contribue activement au développement des bonnes pratiques du secteur extractif en matière de gestion de la biodiversité et des écosystèmes, grâce à ses partenariats avec l'PIECA, la Cross-Sector Biodiversity Initiative (CSBI), initiative qui rassemble les banques signataires des Principes d'Équateur et les secteurs minier et pétrolier), le World Conservation Monitoring Center du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNE-WCMC) et d'autres groupes de travail sur la biodiversité rassemblant des parties prenantes au-delà du secteur privé, tel que le Business and Biodiversity Offset Program (BBOP) qui rassemble ONG internationales, gouvernements, universitaires, Banque mondiale, etc. En France, Total poursuit ses partenariats avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) et le Centre vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes des Pays de la Loire (CVFSE).

Plus largement, les partenariats de Total lui sont essentiels pour contribuer à améliorer la performance du groupe en matière de biodiversité notamment pour l'identification des sensibilités en amont des processus de décision.

Ces partenariats offrent aussi l'opportunité au groupe de développer des outils innovants soutenant cette démarche de caractérisation des sensibilités biodiversité.

De plus, cette démarche favorise la génération de données disponibles pour la communauté scientifique (tel est le cas en Ouganda par exemple) et susceptibles d'enrichir la connaissance du patrimoine naturel local et mondial.



www.unilever.fr/sustainable-living/

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'UNILEVER DANS *act4nature*

Chez Unilever⁽¹⁾, nous nous appuyons sur la nature pour la plupart des ingrédients et matières premières qui composent nos produits. Nous travaillons en partenariat pour explorer comment le capital naturel peut être mieux intégré dans la prise de décision des entreprises.

Approches de la gestion du capital naturel

Le capital naturel est un autre terme qui désigne les ressources renouvelables et non renouvelables (ex. les plantes, l'air, l'eau, les sols et les minéraux) qui ensemble ont un intérêt pour les humains. La biodiversité en fait partie.

Le capital naturel comprend l'air pur, la nourriture, l'eau, l'énergie, les abris, les médicaments et les matières premières que nous utilisons dans la création de nos produits.

Il joue aussi un rôle dans la défense contre les inondations, la régulation du climat et la pollinisation des cultures.

Des études ont montré qu'en tant que population mondiale, nous épuisons les ressources naturelles plus rapidement que la terre ne peut les reconstituer, et ce, à un rythme accéléré. En tant que société, nous avons développé notre capital en grande partie avec l'utilisation, l'exploitation mais aussi la dégradation du capital naturel.

Mesurer les impacts sur le capital naturel

Comme beaucoup d'entreprises, notre première action pour la prise en compte de notre relation avec le capital naturel a été de considérer nos principaux impacts environnementaux. Nous les avons ainsi définis : gaz à effet de serre (GES), eau et déchets - trois « piliers » du Plan Unilever pour un mode de vie durable (USLP).

Ce qui différencie le Plan Unilever pour un Mode de Vie Durable, c'est qu'il adopte une approche fondée sur la chaîne de valeur, en cherchant à identifier ces impacts non seulement au sein de nos propres opérations, mais aussi au sein de notre chaîne d'approvisionnement et lors de l'utilisation par les consommateurs. Nous avons développé des méthodologies spécifiques pour mesurer notre empreinte dans chacun de ces domaines et fixé des objectifs liés au temps pour les réduire.

Au-delà de ces trois piliers, Unilever se penche également sur les questions plus vastes du capital naturel dans une variété de contextes spécifiques liés à l'USLP.

Capital naturel et déforestation

Nos efforts pour éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement sont en partie motivés par les impacts des gaz à effet de serre de la déforestation tropicale, mais aussi par la reconnaissance de l'importance du capital naturel et de la biodiversité menacés dans les zones à haute valeur de conservation.

Capital naturel et agriculture durable

Le Code de l'agriculture durable d'Unilever comprend 11 indicateurs sociaux, économiques et environnementaux. Beaucoup d'entre eux concernent le capital naturel, y compris la santé du sol, la perte de sol, les nutriments, la lutte antiparasitaire et la biodiversité.

Dans notre chaîne d'approvisionnement en thé, nous gérons activement la relation entre nos plantations de thé et les écosystèmes qui les soutiennent, y compris la forêt de Mau au Kenya qui borde nos plantations et fait partie intégrante de l'approvisionnement en eau de notre site.

Capital naturel et eau

Nous prenons toujours en compte l'impact sur le capital naturel, comme par exemple sur l'eau, lorsque nous considérons l'emplacement ou la relocalisation des usines de fabrication, reconnaissant que sans cette ressource, nous pourrions être incapables d'opérer de manière compétitive. De plus, nous mettons l'accent sur l'usage efficace de l'eau dans les endroits où elle est rare.

Nous considérons également activement la dépendance de nos consommateurs à l'eau comme moteur essentiel de nos propres innovations, en améliorant l'accès à l'eau propre grâce à des innovations telles que notre technologie brevetée SmartFoam dans la lessive à la main Sunlight ou encore dans les pains détergents RIN. Ces deux innovations utilisent moitié moins d'eau nécessaire au rinçage, ce qui facilite le processus de lavage et réduit la consommation d'eau des consommateurs dans les régions où l'eau est rare.

(1) Seule la version anglaise fait foi.

Développer des outils pour intégrer le capital naturel dans la prise de décision

Beaucoup de nos matières premières proviennent de l'agriculture. Ce sont les ingrédients clés de nos produits alimentaires, d'hygiène-beauté et d'entretien de la maison, tels les détergents et les savons.

L'intérêt pour les matériaux biosourcés pour ces catégories de produits devrait augmenter à l'avenir, un phénomène qui n'est pas unique à Unilever. La production alimentaire mondiale devrait augmenter de 70 % d'ici 2050 et la demande de produits agricoles non alimentaires, notamment les biocarburants, les produits du bois et les textiles, devrait également augmenter, ce qui intensifierait une concurrence pour la terre et l'eau. Nous croyons qu'il sera de plus en plus important de gérer les demandes d'utilisations concurrentes de ces ressources et leurs impacts sur l'environnement.

Pour ces raisons, le centre de sécurité et d'environnement d'Unilever a contribué à un partenariat avec l'université de Stanford et l'université du Minnesota appelé le projet de capital naturel. Les entreprises de biens de consommation s'appuient souvent sur des analyses du cycle de vie pour établir les conséquences potentielles des décisions de conception et d'approvisionnement. Ce type d'évaluation, bien que sophistiqué, manque souvent de précisions sur la façon dont les produits ont un impact sur les ressources naturelles telles que la terre, l'eau et la biodiversité. Le projet a donc abouti à un nouveau type d'évaluation pour intégrer ces impacts de manière plus détaillée. Intitulée « Amélioration de l'utilisation du sol » (LUCI-LCA), cette approche peut aider les chercheurs et les entreprises à prédire plus précisément les impacts de nouvelles conceptions et modes d'approvisionnement. Elle est particulièrement utile pour Unilever dans le cadre de son engagement zéro déforestation. Nous continuons à travailler à l'élaboration d'approches pour anticiper les changements dans l'utilisation des terres et prévoyons de publier nos recherches en 2018.

Travailler en partenariat pour faire progresser les meilleures pratiques en matière de gestion du capital naturel

Depuis le lancement du Plan Unilever pour Un Mode de Vie durable, il y a eu une large discussion au niveau mondial sur la façon dont la préservation du capital naturel peut être améliorée et renforcée. Beaucoup reconnaissent maintenant la nécessité d'aller au-delà de la gestion des impacts sur le capital naturel et d'envisager de façon plus globale la gestion des stocks de capital naturel, les flux de capital naturel dans les systèmes et les dépendances des organisations sur le capital naturel.

Nous travaillons avec d'autres pour mieux comprendre comment procéder. L'un des principaux développements a été la création de la Natural Capital Coalition, dont Unilever est membre. La Coalition est composée d'organisations dans de nombreux secteurs, y compris la science, l'université, les entreprises, la finance et le gouvernement. Ces organisations se sont unies sous une vision commune d'un monde où les entreprises conservent et valorisent le capital naturel. L'un des principaux résultats de la coalition a été le Natural Capital Protocol, lancé en juillet 2016, qui vise à guider les entreprises dans l'identification, la mesure et la gestion des impacts et des interdépendances avec le capital naturel.

Le développement du Protocole a été dirigé par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable dans le cadre de son programme « redéfinir la valeur ».

Unilever a fourni des commentaires techniques sur le projet de Protocole et a partagé les résultats du projet sur le capital naturel avec ce groupe afin d'encourager une plus large adoption de la méthodologie développée. En 2017, nous avons formulé des commentaires sur les outils du Protocole sur le capital naturel, notamment en intégrant notre recherche sur l'évaluation du cycle de vie du changement d'utilisation des sols.

Aller plus loin - évaluation

Nous reconnaissons que le monde n'est qu'au début de la compréhension et de la mesure du capital naturel d'une manière qui peut être systématiquement intégrée dans la prise de décision des entreprises. Les approches actuelles se concentrent principalement sur les impacts, et davantage peut être fait pour comprendre les flux, les états et les dépendances.

Des questions importantes se posent quant à savoir si l'évaluation du capital naturel aidera à intégrer la prise de décisions sur le capital naturel ou s'il est préférable de comprendre la valeur de ces ressources indépendamment de la valeur monétaire appliquée.

Nous avons mis en place un prix interne sur le carbone pour les décisions d'investissement internes en prévision des coûts externes futurs du carbone prélevé; nous avons appliqué un prix interne du carbone de 40 euros pour financer des investissements dans, par exemple, la production d'énergie renouvelable. Les autres impacts sur le capital naturel dans notre chaîne de valeur sont significativement plus complexes et la conversation réglementaire moins avancée.

Nous avons mené une étude interne pour évaluer la faisabilité et l'avantage d'appliquer des valeurs monétaires aux impacts pour une étude de cas sur les bioplastiques.

Nous avons constaté que même si la monétisation peut être utile pour montrer l'ampleur des impacts sur le capital naturel, la disponibilité de données appropriées n'est pas encore suffisante pour la prise de décision entre les options, en raison des incertitudes impliquées. Il y a un risque que la somme d'une valeur monétaire puisse masquer des compromis entre les impacts environnementaux, qui sont mis en évidence par notre approche d'amélioration du cycle de vie du changement d'utilisation des sols.

Par ailleurs, nous demeurons déterminés à travailler, par l'intermédiaire de la Coalition du capital naturel et de ses membres, afin de continuellement faire évoluer notre approche de la conservation et de l'amélioration du capital naturel et donc de la biodiversité dans le cadre de notre approche pour bâtir une entreprise plus durable.

Impliquer les salariés

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Unilever pour un Mode de Vie Durable, 40 000 salariés ont répondu à une enquête « Have Your Say » sur les orientations à donner au Plan Unilever pour un Mode de Vie Durable après 2020 notamment en ce qui concerna la préservation du capital naturel et de la biodiversité.

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS D'UPM DANS *act4nature*

UPM est un groupe forestier et papetier d'origine finlandaise, dont les activités sont liées aux fibres issues du bois.

La responsabilité d'entreprise d'UPM repose sur la stratégie « More with Biofore » dans laquelle les matières renouvelables et recyclables jouent un rôle prépondérant. L'objectif est d'assurer une meilleure utilisation des fibres et de proposer des produits avec une valeur supérieure pour un impact environnemental minimum.

UPM a défini des objectifs à moyen terme fixés à 2030 (base : 2008) pour les 5 grands secteurs impactés par les activités du groupe, et des indicateurs de suivi sont publiés dans le rapport annuel groupe et les rapports EMAS des papeteries.

- La gestion des forêts et la biodiversité
→ Garantir une gestion durable des terres et maintenir des forêts pleines de vie,
- Les émissions de CO₂ d'origine fossile
→ Créer des solutions pour le climat et obtenir la neutralité carbone, avec l'utilisation de biomasse durable pour la production d'énergie,
- Eau
→ développer son utilisation responsable, en optimisant les quantités utilisées et traitant les eaux usées pour diminuer la charge rejetée dans le milieu.
- Les déchets
→ la promotion de l'économie circulaire, le développement de filières spécifiques pour leur traitement et l'arrêt total de l'enfouissement pour tous les sites,
- Les produits
→ intégration du cycle de vie complet dans leur conception et couverture par des écolabels.

Forêts et biodiversité

UPM est propriétaire de plus de 800 000 ha de forêts en Finlande et de 220 000 ha de plantations d'eucalyptus en Uruguay qui sont certifiées FSC (Forest Stewardship Council) ou/et PÉFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification). Ces 2 systèmes intègrent des exigences liées à la biodiversité et la protection des écosystèmes.

UPM gère environ 1 000 000 d'ha de forêts pour des propriétaires privés, avec les mêmes exigences sur la gestion

forestière durable, encourage et facilite la certification forestière auprès de ces propriétaires.

Plus de 25 projets liés à la biodiversité pour la faune et la flore sont développés dans ces forêts et plantations, en relation avec les forestiers, des scientifiques et des partenariats avec des ONG (WWF...) pour développer des méthodes de gestion durable de la forêt et des plantations. Des indicateurs liés à la biodiversité : présence de bois mort, habitats remarquables, structure forestière, part de forêts naturelles sont en place.

L'objectif 2030 est de maintenir la certification forestière à 100 % sur les propriétés UPM.

Ces forêts et plantations ne couvrent qu'une partie de l'approvisionnement nécessaire aux usines en fibres vierges.

UPM s'engage à développer un approvisionnement durable en fibres, avec une traçabilité complète et le respect des réglementations en place (Règlement sur le Bois de l'Union Européenne...) pour tous les sites industriels. Ces exigences sont intégrées au code fournisseur.

Environ un tiers des fibres utilisées par UPM sont des fibres recyclées, qui permettent par une meilleure optimisation de la ressource (une fibre de cellulose peut être réutilisée de 5 à 7 fois), de diminuer la pression environnementale sur les forêts et la biodiversité associée.

L'objectif 2030 est de développer une chaîne d'approvisionnement avec 100 % de fibres certifiées (85 % en 2017).

Climat

Diminution de 30 % des émissions de CO₂ fossile liées à la production de chaleur et d'électricité, améliorer de 1 % par an l'efficacité énergétique et utiliser 70 % de combustibles issus de la biomasse.

Eau

Utiliser l'eau de manière efficace en diminuant les rejets en volume de 30 %, de charge en DCO de 40 %.

Déchets

Développement de nouvelles solutions pour recycler les déchets issus des usines, avec l'arrêt total de l'enfouissement et l'incinération sans production d'énergie en 2030 pour tous les sites (89 % des déchets sont recyclés en 2017).

Produits

100 % des produits couverts par des déclarations environnementales (69 % de produits porteurs d'écolabel en 2017) et 100 % des sites certifiés ISO 14001/EMAS..

UPM dispose de 2 unités de production en France, avec des métiers différents :

- une papeterie produisant 100 % de papier recyclé, UPM Chapelle, située à Grand Couronne, près de Rouen, qui traite les papiers récupérés sur la grande région parisienne et l'Ouest.

- une usine produisant du complexe adhésif pour étiquette, UPM Raflatac, basée près de Nancy.

Les objectifs spécifiques du site UPM Chapelle

Avec un approvisionnement à 100 % en fibres de récupération, l'objectif est atteint sur ce point.

Le site de Chapelle décline les objectifs sur l'eau, avec un impact direct sur la biodiversité aquatique selon 2 axes :

- Diminution de l'eau utilisée, en m³ par tonne de papier produite,

- Diminution de la charge rejetée avec des objectifs de charge organique (DCO, DBO5) et matière sèche en suspension (MES)

- Diminution de la charge en azote et phosphore, avec impact sur l'eutrophisation.

Les objectifs spécifiques du site UPM Raflatac :

Sur le site industriel :

- Développement de la fauche tardive sur 12 140 m² (18 % de la surface du site) en 2018.

- Mesure de l'impact sur la biodiversité en utilisant le comptage d'insectes (papillons) sur les 2 types de surface (tonte espacée et fauche tardive), selon une méthodologie définie par l'association Noé/Observatoire de la biodiversité des jardins en 2018 (science participative).

- Sensibilisation du personnel aux enjeux de la biodiversité : Formation interne avec participation sur les comptages 2018-2020

- Plantations de haies en essences locales pour favoriser la biodiversité ordinaire (insectes/oiseaux), avec participation du personnel en 2019/2020

- Suppression des produits phytosanitaires (herbicides) pour l'entretien du site (accès, voiries et parkings) en 2018.

Approvisionnements

- Développer une chaîne d'approvisionnement en papiers qui soit certifiée à 100 % selon les référentiels de FSC ou PEFC en 2030. Le taux de complexes adhésifs papiers certifiés FSC ou PEFC en 2017 est de 50 %.

- Développer une chaîne d'approvisionnement en biofilm pour remplacer les films d'origine fossile (Polypropylène, Polyéthylène). Objectif fixé à 100 % en 2030.

Antoine FREROT
Président-Directeur général

<https://www.veolia.com/fr/performance-rse/biodiversite>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE VEOLIA DANS *act4nature*

Ressourcer le monde est la mission que s'est donnée Veolia. Ses activités eau, déchet et énergie contribuent, par nature, à préserver la biodiversité.

En 2015 Veolia a pris 9 engagements pour le développement durable dont 3 portent sur l'environnement.

Un de ces 3 engagements est dédié à la biodiversité.

Le groupe s'engage à « Préserver et restaurer la biodiversité », et s'implique à la fois pour réduire l'empreinte de ses activités et celles de ses clients sur la nature, mais également pour créer les conditions favorables à la préservation des espèces et de leurs habitats. Cet engagement est porté au plus haut niveau de l'entreprise, par son Président-Directeur général, et par les membres du Comité Exécutif, dont l'un d'eux est sponsor de l'engagement.

En 2018, Veolia s'implique dans l'initiative *act4nature* et réaffirme son engagement à travers la signature des engagements communs et la prise d'engagements individuels. Les présents engagements s'inscrivent dans la continuité de notre plan d'action SNB 2015-2018 et s'intégreront dans l'échéancier du futur plan d'action SNB 2019-2022.

Notre démarche s'articule autour des 3 axes forts de l'engagement biodiversité du groupe.

Axe 1

Mieux prendre en compte les enjeux de la biodiversité localement et concevoir des solutions innovantes s'appuyant sur la nature.

1 - Déployer l'engagement SNB 2015-2018 et poursuivre la mise en œuvre d'engagements biodiversité au-delà de 2018.

En 2015, le groupe a été reconnu par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour son engagement dans la Stratégie nationale pour la biodiversité française (SNB).

Il s'est traduit par la mise en œuvre d'un plan d'actions sur le périmètre France et international qui se déploiera jusqu'à fin 2018 et qui sera redéfini dès 2019 avec le renouvellement de l'engagement du groupe dans la nouvelle SNB du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

2 - Améliorer continuellement la connaissance de nos enjeux biodiversité

Une méthodologie d'identification des sites à enjeux biodiversité du groupe axée principalement sur les impacts générés par son emprise foncière a été développée en 2015.

Pour aller plus loin, Veolia couplera à cette analyse, dès 2019, d'autres critères affinant la connaissance de ses enjeux tels que les impacts et dépendances majeurs de ses procédés et métiers.

3 - Poursuivre et renforcer le déploiement des plans de préservation des 7 principaux pays à enjeu biodiversité (9 Business Units)

En plus de l'identification de sites à enjeux, le groupe a identifié 7 pays prioritaires pour la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité, représentant 75 % du chiffre d'affaire total et 80 % de la surface des espaces perméables.

Ces pays ont pour la plupart élaboré un plan de préservation (plan d'action pays en faveur de la biodiversité).

Le groupe renforcera sur la période 2019-2022 l'accompagnement et le suivi de ces 7 pays à enjeu dans la mise en œuvre de leurs engagements (indicateurs de déploiement, support, etc).

4 - Continuer à développer des indicateurs d'impact avec des organismes de recherche pour mesurer l'état de la biodiversité.

Il s'agit de poursuivre les travaux engagés depuis 2016 par Veolia et le MNHN autour d'indicateurs sur la biodiversité et la santé des écosystèmes. Ces indicateurs sont basés sur une analyse de l'environnement sonore, au cours de laquelle des chauves-souris sont comptabilisées et identifiées.

Les chauves-souris sont de bons indicateurs de la santé de l'écosystème, aussi l'exploitation de ces données permet de mesurer l'impact de travaux d'aménagement ou d'une politique donnée.

5 - Mettre en place un calcul d'empreinte biodiversité (ou système équivalent).

A l'instar du carbone, le groupe souhaite mettre en place un calcul d'empreinte biodiversité pour mieux mesurer les externalités environnementales de ses activités.

En 2018 une revue des outils d'empreinte existants ou en cours de développement sera réalisée.

Parallèlement Veolia participera au club B4B de la CDC Biodiversité qui développe actuellement un outil d'empreinte biodiversité, en apportant son retour d'expériences sur ses métiers et en testant l'outil à horizon 2020. Ces travaux permettront au groupe de statuer sur le choix d'un outil de calcul d'empreinte.

6 - Préserver la nature en favorisant l'économie circulaire.

Repenser ses métiers pour passer d'une logique linéaire à une logique circulaire et accompagner ses clients dans cette démarche est l'une des ambitions que s'est donnée Veolia.

Le groupe en a fait l'un des 3 piliers de ses engagements environnement : « Gérer durablement les ressources naturelles en favorisant l'économie circulaire ».

L'économie circulaire, en captant et en transformant systématiquement les déchets en nouvelles ressources, contribue à réduire les prélèvements dans la nature, et à la protéger de sources de pollutions. C'est pourquoi le groupe s'est fixé comme objectif de réaliser 3,8 milliards de chiffres d'affaires lié à l'économie circulaire d'ici 2020. C'est dans cette même logique que Veolia s'engage pour la protection des mers et des océans en luttant contre les pollutions terrestres et en les transformant en ressources avec l'objectif de multiplier par 5 son chiffre d'affaires actuel dans le recyclage des plastiques d'ici 2025 (1 milliard d'euros).

Axe 2

Sensibiliser et impliquer le plus grand nombre en interne comme en externe et promouvoir les actions mises en place collectivement avec les acteurs locaux.

7 - Sensibiliser les collaborateurs à la biodiversité.

Un support de sensibilisation, développé par l'une des zones d'activités de Veolia, sera proposé dès 2018 à toutes ses Business Unit. Elles pourront adapter ce support à leur contexte local en l'enrichissant de leur retour d'expériences pour former leurs managers.

La formation sera mise en ligne et rendue accessible à tous les collaborateurs.

8 - Mieux valoriser la biodiversité en interne et en externe, comme composante de nos activités.

Pour faire évoluer la prise en compte de la biodiversité au sein de son organisation et auprès de ses parties prenantes, le groupe continuera à renforcer ses actions de communication pour mieux valoriser ses initiatives (en faisant plus de liens entre ses activités et la nature, en décloisonnant la biodiversité des autres ODD).

Veolia participera également à promouvoir encore plus largement le sujet en participant aux travaux et publications de nos partenaires (UICN, Orée, CDC Biodiversité, Afb, etc.).

9 - Promouvoir et encourager des projets biodiversité en interne et avec nos clients.

Veolia a développé un portefeuille de savoir-faire biodiversité pour inciter ses clients à adopter des solutions écologiques dans leurs procédés de traitement et de gestion de leurs sites. Pour aller plus loin, des études de cas illustrant les bonnes pratiques mises en œuvre par les Business Unit seront réalisées dès 2019 pour les proposer en interne et auprès de nos clients.

10 - Soutenir des initiatives et développer des partenariats locaux.

Pour accompagner ses actions à un niveau global comme local, Veolia continuera à renforcer la mise en place de partenariats avec des associations de protection de la nature, notamment dans les sites de ses 9 Business Unit à fort enjeu biodiversité ainsi que sur les autres sites prioritaires.

Axe 3

Déployer des actions d'aménagement et de gestion écologiques sur nos sites et pour nos clients.

11 - Inciter nos clients à mettre en place des infrastructures vertes.

Le groupe proposera aux villes où il opère de mettre en place des infrastructures vertes, en fonction de leurs enjeux et priorités (zones de rejets végétalisés, végétalisation pour réduire les îlots de chaleur, etc.).

12 - Accompagner nos sites, sous-traitants et clients dans la mise en œuvre des outils écologiques.

Dans le cadre de son engagement SNB, Veolia a mis à disposition de ses managers de sites et/ou de ses clients et sous-traitants différents outils, dont un calculateur de gestion écologique "EcoLogiCal", un guide de gestion écologique et une charte d'entretien des espaces verts.

Le groupe déploiera plus largement l'utilisation de ces outils sur les sites qu'il gère d'ici 2021.

13 - Organiser un retour d'expériences de l'impact des aménagements et des stratégies de compensation.

Dès 2019, Veolia évaluera à l'échelle du groupe les impacts sur la biodiversité de ses aménagements, notamment pour les projets faisant l'objet d'une obligation de compensation (ou équivalent).

Xavier HUILLARD
Président-Directeur général

<https://www.vinci.com/vinci.nsf/fr/developpement-durable/pages/biodiversite.htm>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE VINCI DANS *act4nature*

Vinci conçoit, finance, construit et exploite des infrastructures de transport et des équipements publics qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun.

Les activités des entreprises du groupe ont cependant des impacts sur les milieux naturels qui doivent être pris en compte dès la conception des bâtiments et infrastructures.

La préservation de la biodiversité est un enjeu totalement intégré aux métiers de Vinci, notamment dans l'exploitation des carrières, des infrastructures de transports ou dans l'entretien des bâtiments.

Le groupe s'est par ailleurs engagé formellement au titre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) depuis 2012. La préservation de la biodiversité au sein des activités de Vinci nécessite une adaptation des méthodes et processus, sur la totalité du cycle de vie des infrastructures et des ensembles bâtis. Cet engagement est porté par un réseau d'experts internes et de partenaires externes, comme la LPO ou le Muséum National d'Histoire Naturelle. Il s'applique en France comme à l'international.

Notre engagement pour les années à venir tient en 5 actions

Action 1

Améliorer l'état des connaissances en termes de biodiversité

La prise en compte de la préservation de la biodiversité est totalement intégrée au sein des sociétés du groupe, qui conduisent des inventaires et diagnostics écologiques, de manière réglementaire mais aussi volontaire.

De plus, Vinci participe depuis 10 ans aux travaux de recherche fondamentale et appliquée menés sur le sujet par AgroParistech dans le cadre de la Chaire Eco-conception des infrastructures et des ensembles bâtis.

■ Vinci s'engage à :

- Participer à l'expérimentation de nouvelles méthodes d'inventaires et de suivi des espèces et des milieux dans le cadre des opérations de restauration écologiques engagées (mesures compensatoires, de réduction, etc.)

- Suivre les indicateurs liés aux enjeux de biodiversité développés spécifiquement au sein des activités Vinci, les consolider pour toutes les filiales du groupe et se fixer des

objectifs pluriannuels, en France, comme pour les activités internationales. Partager les indicateurs développés au sein des métiers, comme l'indicateur IQE développé dans les activités de carrières d'Eurovia

- Poursuivre la réactualisation et la rédaction des retours d'expérience des bonnes pratiques au sein du groupe, notamment sur les projets à l'international

- Accompagner et développer les travaux de la Chaire d'écoconception Vinci – ParisTech sur la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement, menés par Agro Paristech, notamment sur les travaux liés à la compensation écologique, la biodiversité en ville et l'agriculture urbaine.

Action 2

Contribuer à la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques en matière de préservation de la biodiversité

Vinci investit dans la transmission des retours d'expérience et des connaissances au sein du groupe et du secteur.

■ Vinci s'engage à :

- Intégrer les données naturalistes collectées dans le cadre de projets d'aménagements dans les bases de données publiques en France et à l'étranger

- Diffuser et mutualiser les méthodes d'inventaires et de suivi des espèces et milieux au sein du groupe et auprès de partenaires externes

- Développer l'accueil du public sur les chantiers et infrastructures du groupe autour de sujets spécifiques de préservation de la biodiversité

- Développer et mutualiser les outils de gestion de données internes (ex : création d'un outil d'information géographique répertoriant les parcelles disponibles ou les études et inventaires naturalistes menés par les sociétés de VINCI sur leurs emprises). Porter la réflexion sur les analyses des quantités importantes de données récoltées dans le cadre des suivis de biodiversité autour et au sein des infrastructures (Big Data)

- Poursuivre l'animation de la communauté d'experts en interne (journées techniques, réseau social d'entreprise,

groupes de travail) et la rendre visible afin de pouvoir répondre aux demandes internes et externes sur des questions de biodiversité.

Action 3

Former et sensibiliser l'ensemble des collaborateurs sur le sujet

Les entreprises de Vinci ont créé de nombreux modules de formation et de sensibilisation sur la préservation de la biodiversité.

■ Vinci s'engage à :

- Poursuivre et développer les formations et actions de sensibilisation à la biodiversité établies dans les entreprises du groupe, à tous les niveaux de management. Développer la formation et la sensibilisation des compagnons sur les méthodes et bonnes pratiques de génie écologique.
- Associer les parties prenantes aux formations et actions de sensibilisation réalisées, sensibiliser les collaborateurs aux spécificités du travail avec les parties prenantes dans le cadre de projets de préservation de la biodiversité.
- Affiner et diffuser la signalétique spécifique aux enjeux de biodiversité sur les chantiers et activités du groupe.

Action 4

Développer de nouvelles solutions afin d'intégrer les enjeux de la biodiversité dans les métiers et activités du groupe.

Les sociétés de Vinci travaillent à l'intégration active des enjeux liés à la biodiversité au sein de leurs activités, ce qui les amène à développer des techniques, des méthodes et des outils spécifiques pour réduire leurs impacts.

Ainsi, le développement de la start-up Urbalia (partenariat entre AgroParistech et Vinci), permet d'intégrer la prise en compte de la biodiversité dès la phase de conception dans les projets d'aménagements en milieux urbains et périurbains. Elle permet d'inciter également les clients à réviser les projets d'ensembles bâtis et d'infrastructures afin d'y intégrer des éléments favorables à la biodiversité. Les sociétés du groupe ont également développé leurs compétences en génie écologique, notamment chez Eurovia et chez Vinci Construction Terrassement sous la marque Equo Vivo. Les investissements déployés dans les travaux de requalification des infrastructures contribuent fortement au développement de la filière et des compétences.

Ainsi, depuis 2010, ce sont plus de 150 millions d'euros qui ont été investis dans ce domaine par Vinci Autoroutes, devenant ainsi l'un des premiers maîtres d'ouvrage en France en matière de travaux de restauration écologique.

■ Vinci s'engage à :

- Faire connaître ces solutions et développer les moyens de recherche et d'innovation autour de leurs projets. Développer les partenariats autour des offres de génie écologique, notamment avec des entreprises d'insertion et des entreprises innovantes.

- Renforcer les mesures de lutte contre la pollution et notamment la pollution lumineuse dans les infrastructures et bâtiments exploités

- Réduire l'usage des produits phytosanitaires dans les activités de construction comme d'exploitation des entreprises du groupe

- Orienter les relations avec les sous-traitants et fournisseurs autour de mesures en faveur de la biodiversité (fourniture de plants d'origine locale, méthodes de construction et d'assainissement à adapter à certains milieux, etc.).

Action 5

Renforcer les partenariats établis avec les parties prenantes sur le sujet.

Les entreprises du groupe travaillent avec des parties prenantes locales au cours des étapes de conception, de construction et d'exploitation des projets afin d'éviter et de réduire leurs impacts au maximum.

Elles participent également à de nombreuses instances de réflexion et de décision sur la biodiversité (FRB, club U2B, CILB, commissions spécialisées au sein de la FNTP, EGF BTP, etc.), permettant d'améliorer ainsi les connaissances et les compétences des entreprises du secteur.

■ Vinci s'engage à :

- Intégrer systématiquement des partenaires extérieurs experts (associations, bureaux d'études, startups, centres d'enseignement et de recherche, etc.) dans la mise en place de mesures favorables à la biodiversité dans les projets.

- Associer ces partenaires aux formations biodiversité déployées dans le groupe afin d'intégrer une culture du dialogue et de la concertation.

- Poursuivre et renforcer la présence dans les groupes de réflexion et réseaux professionnels locaux, nationaux et internationaux, afin d'échanger autour de bonnes pratiques des acteurs de l'aménagement.

Tous ces engagements sont suivis dans le cadre de l'exercice de rapport annuel, soumis à vérification d'un organisme tiers indépendant.



crédit photo : Richard Nourry / Vinci

Réseaux d'entreprises



EpE, moteur d'engagements volontaires

C'est à EpE que le concept d'**act4nature** a germé, au sein de sa commission biodiversité. Sous la présidence de la directrice du développement durable de RTE, il avait été décidé fin 2016 de changer l'échelle des actions des entreprises sur cet enjeu. La directrice du développement durable de Suez avait ensuite suggéré une implication accrue des dirigeants au plus haut niveau.

act4nature est le produit de cette réflexion, dans laquelle se sont activement impliqués les nombreux partenaires rassemblés pour porter l'initiative. Leur rôle a été précieux pour fonder scientifiquement les engagements communs, représenter aux entreprises les attentes de la société à leur égard sur ce sujet, préparer l'articulation avec les stratégies nationales ou régionales pour la biodiversité, enfin pour mobiliser les entreprises de leurs réseaux.

Des facteurs internes et externes à EpE ont favorisé cette dynamique inédite.

L'Association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE), créée en 1992, est un lieu de dialogue entre responsables d'entreprises, dirigeants ou responsables pour l'environnement, qui partagent la vision de l'environnement comme source de progrès et d'opportunités, échangent sur leurs bonnes pratiques et élaborent ensemble des méthodes efficaces pour mieux intégrer l'environnement à leurs stratégies et à leurs décisions. Les travaux des commissions sont aussi l'occasion d'échanges avec des experts issus de la communauté scientifique, des ONG, parfois les pouvoirs publics.

Ce travail en commun permet aux membres d'EpE d'anticiper les attentes de la société en matière d'environnement et de conservation de la nature en particulier. Cet état d'esprit, souci de réalisations concrètes, ambition et partage des meilleures pratiques, a nourri le comité de pilotage de **act4nature**. EpE est actuellement présidée par Jean-Dominique Senard, Président de Michelin.

Un calendrier politique national propice, des échéances internationales, des attentes sociétales fortes, l'expérience déjà solide de nombreux membres ont incité les entreprises à accélérer la meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs modèles d'affaires et leurs opérations.

Les entreprises savent depuis le Business & Climate Summit de 2015 et la COP21 qu'elles peuvent apporter des solutions et contribuer à l'ambition d'un accord mondial, si elles travaillent ensemble. Il s'agit aujourd'hui de susciter une dynamique en faveur de la nature que nous espérons de même ampleur. Le résultat de cette première vague est prometteur.

En tant que partenaire en France du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), EpE a déjà lancé l'internationalisation de **act4nature**.

Le temps presse et tous les moyens doivent être mobilisés pour agir pour la nature, au-delà des espèces et espaces exceptionnels. **act4nature**, c'est la biodiversité ordinaire : chacun peut y jouer un rôle.

www.epe-asso.org
[@epe_asso](https://twitter.com/epe_asso)



L'Afep est l'Association française des entreprises privées. Créée en 1982, elle réunit les grandes entreprises privées de dimension mondiale présentes en France. Elle est basée à Paris et à Bruxelles.

L'Association, présidée par M. Laurent Burelle, Président-Directeur général de Plastic Omnium, a pour objectif de contribuer à l'élaboration d'un environnement favorable au développement de l'activité économique durable et de porter la vision des entreprises qui la composent auprès des pouvoirs publics

français, des institutions européennes et des organisations internationales. L'Afep compte 120 entreprises membres. Les effectifs employés par ces entreprises s'élèvent à plus de 2 millions de salariés en France, 8,5 millions de personnes dans le monde. L'Association intervient depuis 2000 sur les enjeux de l'environnement, du climat et de l'énergie.

L'Afep a participé à la mobilisation des entreprises en faveur de la biodiversité au début des années 2000 en visant tout d'abord une meilleure prise en compte dans le cadre de leurs sites d'activités. Elle a ainsi conçu un mémento « La biodiversité, un atout pour vos sites d'entreprises » avec le soutien du Ministère chargé de l'environnement et d'autres réseaux d'entreprises. L'Association a ensuite poursuivi l'accompagnement sur la biodiversité avec les entreprises pionnières dans le cadre plus large des matières premières et des produits/services.

L'Association est également intervenue pour faciliter la naissance de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité en y associant les entreprises, et a mobilisé ces dernières, tout au long du long processus de création de « l'Intergovernmental science-policy platform on biodiversity and ecosystem services » (IPBES), qui permet de construire à l'échelon mondial le savoir sur la biodiversité.

Nous avons participé aux travaux concernant la directive sur la responsabilité environnementale et sa transposition en droit français ainsi qu'à ceux relatifs à la loi sur la biodiversité.

L'Afep est porteuse de nombreuses initiatives et démarches d'engagements d'entreprises (climat, économie circulaire, villes durables) et a souhaité mobiliser les Présidents des grands groupes membres en faveur de la biodiversité, en déclenchant un effet d' multiplicateur vers les fournisseurs, les clients et les partenaires.

La démarche **act4nature** démontre que les entreprises prennent très au sérieux les enjeux de biodiversité et qu'elles s'engagent dans une logique de dialogue continu, de créativité et d'efficacité.

<http://www.afep.com/>



MEDEF

Le MEDEF est le premier réseau d'entrepreneurs de France couvrant l'ensemble des secteurs et toutes les tailles d'entreprises. Il met au cœur de son action la création d'emplois et la croissance durable, promeut l'entrepreneuriat et défend la libre entreprise.

Par la grande diversité de ses climats locaux et de ses écosystèmes, en métropole et en outre-mer, la France est l'un des hauts lieux mondiaux de la biodiversité. Ce patrimoine exceptionnel est menacé.

La biodiversité est l'objet d'une érosion rapide et préoccupante qui constitue un défi d'une importance égale à celle du changement climatique. En réaction à ce phénomène, et dépassant le seul objectif de préservation, la France s'est engagée dans une démarche de reconquête de la biodiversité.

Cette reconquête de la biodiversité implique des changements de comportement, des efforts d'innovation, des échanges de bonnes pratiques qui se traduisent par des tensions mais également des opportunités pour les entreprises comme pour tous les acteurs concernés.

Le MEDEF est convaincu de l'importance de protéger la biodiversité et de la nécessité de mobiliser les entreprises pour contribuer à sa reconquête. Celle-ci ne pourra pas se faire sans le concours des entreprises. Elles sont de plus en plus nombreuses à développer leur expertise, à innover et à s'engager concrètement dans cet objectif. Parce qu'elles sont des acteurs et des partenaires essentiels répartis sur tout le territoire, parce qu'elles sont pourvoyeuses de solutions, les entreprises doivent être associées à toutes les initiatives publiques prises en faveur de la biodiversité.

Le MEDEF est engagé dans la préservation de la biodiversité depuis les travaux du Grenelle de l'environnement. Cet engagement s'est notamment concrétisé par :

- L'élaboration d'un plan d'engagement à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité à destination des entreprises qui a reçu le soutien des pouvoirs publics ;
- La publication de 2 guides sur la biodiversité à destination des entreprises et des fédérations professionnelles.

Le MEDEF soutient également de nombreuses initiatives ; il a participé et contribue activement à de nombreuses instances d'échanges, dont la plupart sont aujourd'hui réunies au sein du Comité National de la Biodiversité.

En matière de reconquête de la biodiversité, deux priorités doivent être retenues :

- Faire reconnaître et valoriser le savoir-faire et les bonnes pratiques des entreprises,
- Associer les entreprises à la définition d'objectifs réalistes.

<http://www.medef.com/fr/>



Alliance pour la Préservation des Forêts

L'Alliance pour la Préservation des Forêts est un commun d'entreprises engagées dans la lutte contre la déforestation et la préservation d'écosystèmes remarquables.

Créée en mai 2018, l'Alliance pour la Préservation des Forêts est une initiative portée par l'Alliance Française pour une Huile de Palme Durable. Ses nombreux travaux visant à développer la filière durable de l'huile de palme l'ont conduit à ce constat : les approches par filières, en silo... développées jusqu'à

présent n'ont pas permis de lutter efficacement contre la déforestation. Il y a urgence à agir de façon concertée !

La communauté scientifique et les ONG partagent également cette conviction : seule l'approche multi-filières peut enrayer la déforestation.

L'Alliance pour la Préservation des Forêts a ainsi pour ambition de mobiliser l'ensemble des filières concernées (cacao, café, bois, soja, caoutchouc, huile de palme, papier...) vers un triple objectif :

- Atteindre plus efficacement l'objectif « Zéro Déforestation » à 2020 ;
- Partager entre tous les acteurs les outils de suivi, les projets, les moyens... notamment à travers la multiplication

des « projets territoriaux » multi-filières ;

- Contribuer activement à la SNDI (Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée) portée par le gouvernement français à travers la création d'une plateforme commune (ONG – Public – Privé) et la création d'un fonds de soutien aux pays producteurs pour lutter contre la déforestation.

<http://alliance-preservation-forets.org/>

.....



Le Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D), fondé il a 10 ans, réunit près de 130 directeurs du développement durable et de la RSE d'entreprises et d'organisations privées et publiques. L'organisation, qui représente aujourd'hui plus de 2,5 millions de salariés en France, est fondamentalement inscrite dans l'innovation et l'économie. Le C3D, présidé par Fabrice Bonnifet, Directeur Développement Durable et Qualité, Sécurité et Environnement, groupe Bouygues, est fortement engagé sur le

sujet de la préservation de la biodiversité.

La biodiversité, qu'est-ce que cela rapporte ? La « preuve de l'utilité » de la biodiversité est évidente pour un fabricant de jus de fruit, un laboratoire pharmaceutique ou une marque de café. Or entreprises de services informatiques, banques ou assurances : toutes les sociétés sont directement dépendantes de la biodiversité. Ne serait-ce que parce qu'elles sont incapables de remplacer ce que l'on appelle les services écosystémiques – c'est-à-dire rendus par la nature – qui jusqu'à présent semblent gratuits. Mais est-on au moins aussi efficace que la feuille de l'arbre, la bactérie ou l'huître lorsque l'on s'essaie au photovoltaïque, à l'assainissement ou la conception de céramiques ultra haute résistance ? Nous investissons, collectivement, des sommes vertigineuses dans l'intelligence artificielle, la recherche d'exoplanète ou la jeunesse quasi éternelle. Et si l'investissement dans la restauration de la biodiversité était le meilleur placement qui soit ?

Redevenons modestes. Nous avons, collectivement, beaucoup à apprendre de la nature avant d'espérer « en tirer profit ». Connaissances, d'innovation et brevets gagnés... ou perdus à jamais : si l'argument du « gain économique » est le seul qui puisse faire levier alors utilisons-le. Oui, chaque espèce sauvée augmente la valeur créée collectivement ET celle qui pourra être générée par les entreprises – pour peu qu'elles contribuent à la restauration de la biodiversité. Si nous voulons que la biodiversité soit considérée comme « alliée » du business, à nous de lui redonner un rôle concret dans les modèles économiques - assainissement, lutte contre les îlots de chaleur, gestion de l'eau potable, etc. - notamment ceux des territoires. Et de nombreux autres « gains » directs sont à attendre de la restauration de la biodiversité, qui se traduiront tous de manière positive pour les entreprises : travailler le design ou la composition des produits via le biomimétisme revient à les repenser en termes de qualité, économies et efficacité. Questionner l'origine des matières permet de resserrer les liens avec les fournisseurs, augmenter la transparence et travailler en confiance. Coopération, travail en réseau, résilience via l'approche collective, apprentissage et emploi : intégrer le sujet de la biodiversité dans la stratégie de l'entreprise contribue à l'innovation via leur transformation économique et sociétale.

Voilà pourquoi le C3D a choisi de contribuer à cette dynamique en étant partenaire de [act4nature](#), pour jouer son rôle de catalyseur via ses membres et son action d'infusion au sein des entreprises. Ce qui a le plus de valeur n'a pas de prix : nous n'aurons aucune fierté à contribuer à la déplétion de la biodiversité, soyons acteur de sa restauration.

<http://www.cddd.fr/>



Réunissant aujourd'hui plus de 60 membres et observateurs internationaux, Finance for Tomorrow est l'initiative lancée en juin 2017 au sein de Paris EUROPLACE pour faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux. La finance verte et durable doit contribuer à réorienter les flux financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Finance for Tomorrow souhaite promouvoir la préservation de l'environnement et du capital naturel en fédérant les acteurs de la Place de Paris autour d'objectifs communs et de leur expertise unique dans ces domaines. Les acteurs financiers français ont notamment été pionniers dans la définition de méthodologies et la mise en place de financements du « capital naturel ». Finance for Tomorrow valorise cette expertise et soutient les acteurs de son écosystème prêts à s'engager en faveur de la biodiversité. Pour cela, elle anime notamment un réseau d'acteurs financiers impliqués dans les enjeux de capital naturel. Finance for Tomorrow fera également une place de choix à la biodiversité dans le programme de la Global Roundtable et du Climate Finance Day, les « 3 jours pour la Finance Durable », organisé avec l'UNEP FI, à Paris, du 26 au 28 novembre 2018 et assurera un large écho à l'initiative [act4nature](#).

<https://financefortomorrow.com/>



Network France

Le Global Compact France est une association qui rassemble des organisations engagées en faveur de la responsabilité sociétale sous l'égide des Nations Unies. En France on compte près de 1 200 entreprises et plus de 100 organisations à but non lucratif.

Le Global Compact France est le relais du Global Compact des Nations Unies qui promeut dix principes universellement reconnus pour construire des sociétés plus stables et inclusives. Cadre d'engagement volontaire, référentiel international, plateforme d'actions et d'échanges, le Global Compact est la plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale avec plus de 12 000 participants dans plus de 70 pays.

Depuis 2015, c'est-à-dire depuis l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, le Global Compact a pour mission, aux côtés d'autres acteurs de la société civile, de promouvoir l'agenda 2030 auprès des entreprises. La biodiversité est une des conditions nécessaires à l'atteinte des ODD, c'est aussi une des cibles de l'agenda 2030.

Dans ces efforts pour préserver la biodiversité, les entreprises comme l'ensemble des parties prenantes ont un rôle clé à jouer. Soutenir [act4nature](#) c'est envoyer ce message aux entreprises, quelle que soit leur taille.

<http://www.globalcompact-france.org/>



Association multi-acteurs, Orée fédère et anime depuis 1992 un réseau de plus de 180 acteurs engagés dans le développement durable (entreprises, collectivités territoriales, associations, fédérations d'entreprises, organismes académiques et institutionnels, etc.). En tant que « think and do tank », elle développe aussi une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. Les travaux d'Orée se structurent ainsi autour

de trois priorités principales, l'une d'elles étant « Biodiversité et Économie ».

Soutenir et s'engager dans **act4nature** a donc été une démarche spontanée pour Orée, l'association étant pionnière dans l'accompagnement des entreprises pour leurs initiatives en faveur de la biodiversité. Il est en effet essentiel d'encourager les entreprises dans leur processus de réintégration de l'activité économique dans la dynamique des systèmes vivants. Nombreux sont les adhérents d'Orée qui ont ainsi rejoint **act4nature**.

L'association se réjouit donc d'engagements tels qu'**act4nature**, et s'attachera à accompagner aux niveaux national et international ce type de démarche.

Orée est aussi le point focal français du Global Partnership for Business and Biodiversity (GPBB) pour le secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). C'est dans ce cadre que l'association gère la plateforme de l'initiative française pour les entreprises et la biodiversité et participe au comité exécutif du GPBB.

<http://www.oree.org/>

<http://www.entreprises-biodiversite.fr/>

.....



L'Orse (Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises) qui vient de fêter ses 18 ans est une association multi parties prenantes qui accompagne les stratégies RSE des entreprises. Avec son réseau : entreprises, organisations syndicales, fédérations professionnelles, l'association anticipe les grandes tendances, fédère autour de la RSE toutes les fonctions dans les organisations et met à disposition des acteurs de la RSE des clés de compréhension, des outils et une analyse de bonnes pratiques.

La transition énergétique et écologique exige de faire évoluer la gouvernance de l'entreprise et incite à imaginer de nouveaux modes de financement liés aux critères RSE. Elle nécessite par ailleurs de s'extraire d'une vision en silos, pour penser les enjeux, et les solutions qui y répondent, en transversalité. L'enjeu de la lutte contre le réchauffement climatique notamment doit être abordé dans ses interactions avec l'eau, l'agriculture mais aussi la biodiversité. L'Orse et ses membres sont très mobilisés sur ces sujets.

Au sein de cette communauté d'acteurs engagés, l'association a cette particularité de regrouper une trentaine d'acteurs du secteur financier, des banques, des assureurs et leurs fédérations professionnelles, qui réfléchissent à la manière la plus efficace de prendre en compte les critères ESG dont la biodiversité doit faire partie, dans les politiques d'investissement et de financement. Ce secteur s'est notamment appuyé sur l'Orse pour publier un document : *Mieux financer, mieux assurer la transition énergétique* (<https://www.orse.org/nos-travaux>) qui fait état de preuves, de solutions très concrètes pour les entreprises, les collectivités, ou les particuliers.

Partenaire du Climate Finance Day, de Finance for Tomorrow et de Paris Europlace, l'Orse est un facilitateur de dialogue entre émetteurs et investisseurs et promeut une vision élargie de la RSE. C'est dans ce cadre que l'Orse soutient **#act4nature** : le coût de l'inaction sera plus élevé que celui de la promotion de la biodiversité. Encore faut-il accroître la sensibilisation à un constat qui n'est pas à l'heure actuelle partagé par tous.

www.orse.org

@ObsRSE

PARTENAIRES ACT4NATURE

■ Organisme public

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public créé au 1^{er} janvier 2017 par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (loi n° 2016-1087 du 8 août 2016).

Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a notamment pour mission la mobilisation de la société civile pour qu'elle renforce ses engagements en faveur de la biodiversité en vue des événements nationaux et internationaux d'ici à 2020 (Congrès mondial de la nature et 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique – COP15).

Afin de lutter contre l'érosion de la biodiversité, l'engagement de tous les acteurs et à tous les niveaux est nécessaire, c'est dans ce contexte que l'Agence française pour la biodiversité soutient l'initiative **act4nature** portée par les entreprises et a participé à la construction des engagements communs en faveur de la biodiversité. Cette action est une première étape vers le nouveau dispositif d'engagement des entreprises pour la biodiversité dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité et de l'agenda de l'action pour la biodiversité.

www.afbiodiversite.fr

4 organismes fusionnés :

- l'Agence des aires marines protégées
- l'Atelier technique des espaces naturels
- l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- les Parcs nationaux de France

1 300 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outremer, dont plus de 600 inspecteurs de l'environnement

10 parcs nationaux rattachés à l'Agence

225 millions d'euros de budget annuel

75 agents au sein de l'UMS Patrinat

PARTENAIRES ACT4NATURE

Partenaires scientifiques



À l'heure où les rapports de l'IPBES soulignent la situation dramatique de la biodiversité, la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) salue et accompagne l'engagement de plus de 60 dirigeants d'entreprises françaises en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité, l'usage plus durable des ressources vivantes et la valorisation de la biodiversité.

Le monde économique impacte la biodiversité et les ressources biologiques. Il en dépend aussi. Régulation du climat, épuration des eaux, pollinisation, lutte contre les ravageurs, fourniture de nourriture, de bois, contribution à la santé humaine et au bien-être des citoyens... sont autant de services que les humains retirent des écosystèmes. La nécessité de répondre au double défi de l'érosion de la biodiversité et du changement climatique va profondément modifier le modèle économique et les pratiques industrielles. Pour y parvenir, les entreprises ont plus que jamais besoin des connaissances scientifiques.

La Fondation pour la recherche sur la biodiversité a pour missions de soutenir et d'agir avec la recherche pour accroître les connaissances sur la biodiversité mais aussi de valoriser et transférer les résultats de la recherche en appui à l'action. La FRB a été créée en 2008 à l'initiative des ministères de la recherche et de l'écologie par huit instituts de recherche. Ils ont été rejoints depuis par LVMH, l'Ineris et l'Université de Montpellier.

L'originalité de la FRB repose sur son rôle d'interface entre la communauté scientifique, la société civile et en particulier le monde de l'entreprise. Son objectif : relever ensemble les défis scientifiques de la biodiversité.

<http://www.fondationbiodiversite.fr/fr/>



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Fondé au lendemain de la Révolution française, le Muséum national d'Histoire naturelle plonge ses racines dans une longue tradition d'excellence scientifique. Année après année, il s'est imposé comme un lieu de savoir et de transmission incontournable. Carrefour des connaissances, le Muséum a ceci de singulier qu'il est à la fois musée, jardin botanique, parc zoologique, centre de recherche scientifique et université. Son fil conducteur : comprendre la diversité du vivant et explorer les liens étroits qu'entretient

l'homme avec son environnement naturel. En définitive, mieux connaître la nature pour mieux la préserver.

Héritiers de l'esprit des Lumières qui ambitionnait de donner à tous accès à la connaissance, le Muséum a vu ses missions s'élargir avec le temps : dépositaire de collections naturalistes pluriséculaires, il garde la trace des temps passés et offre un point de vue inégalé sur le changement global en cours. En quatre siècles, il est devenu le témoin privilégié de l'évolution de nos environnements et des stratégies d'adaptation mises en œuvre par la nature pour y faire face.

C'est donc en toute cohérence avec ses missions que le Muséum s'est engagé dans la démarche **act4nature** portée par EpE en direction des entreprises. Désireux de faire entendre sa voix au cœur des débats de société et d'apporter son expertise indépendante en matière de protection de la biodiversité, le Muséum est fier de participer à cette aventure et poursuit sa tâche d'éveil des consciences qui se situe à l'interface entre science et société.

<http://www.mnhn.fr>

PARTENAIRES ACT4NATURE

ONG environnementales

FONDATION GOODPLANET

Prolongement du travail artistique et de l'engagement pour l'environnement de Yann Arthus-Bertrand, la Fondation GoodPlanet, reconnue d'utilité publique, a pour objectifs de placer l'écologie et la solidarité au cœur des consciences et de susciter l'envie d'agir concrètement pour la Terre et ses habitants.

Créée en 2005, la Fondation GoodPlanet propose des projets artistiques (7 milliards d'Autres, Human...) et pédagogiques pour sensibiliser le plus large public à travers le monde.

Avec le programme Action Carbone Solidaire, la Fondation GoodPlanet soutient des projets solidaires et environnementaux dans 12 pays. Elle a permis la construction de près de 6 000 réservoirs à biogaz, la mise en place de plus de 10 000 cuiseurs solaires et la construction de 7 écoles bioclimatiques, au bénéfice de plus de 150 000 personnes. Plusieurs projets de terrain permettant une meilleure coexistence entre les êtres humains et les animaux ou encore la protection et la restauration de zones naturelles sont également soutenus par la fondation.

En 2015, elle lance le programme « La solution est dans l'assiette ! » qui promeut 60 solutions et 100 initiatives concrètes pour une alimentation responsable conciliant plaisir, santé et climat.

En juillet 2015, la ville de Paris accorde à la Fondation GoodPlanet la concession du Domaine de Longchamp pour une durée de 30 ans. Premier lieu dédié à l'écologie et la solidarité à Paris, inauguré en mai 2017, la fondation accueille gratuitement le public dans un écrin de biodiversité (parc de 3,5 hectares, ruches, potager en permaculture, sentier nature...) pour profiter des ateliers, concerts, projections et tant d'autres activités.

<https://www.goodplanet.org/fr/>



France Nature Environnement est LA fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement, porte-voix de l'action de 3 500 associations sur l'ensemble du territoire, en métropole comme dans tous les Outre-mer. La biodiversité est depuis 50 ans au cœur de l'action de FNE : elle est indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes et de la planète. Les sociétés humaines en font partie et en dépendent. Elle est, par exemple, à la base de ressources pour l'alimentation, la santé,

la construction, l'énergie et la production de vêtements. Elle joue un rôle déterminant dans la régulation du climat, tout en étant à l'origine de nombreuses avancées en matière de santé et de développement technologique. Elle est aujourd'hui fortement menacée. Tous les indicateurs sont au rouge : la sixième extinction massive des espèces est en cours partout. Notre pays, situé dans 5 des 36 « points chauds » de biodiversité identifiés au niveau mondial, fait partie des 18 pays abritant la biodiversité la plus riche.

L'action des acteurs économiques est déterminante. Quelle que soit son activité, toute entreprise est concernée directement ou indirectement par l'érosion de la biodiversité et peut être un acteur majeur pour l'enrayer. Il faut trouver les voies d'un modèle économique pérenne, capable d'intégrer les enjeux environnementaux à ceux qui commandent l'avenir de nos territoires et des emplois. C'est pourquoi FNE s'est engagée aux côtés d'un certain nombre d'entreprises pour les accompagner dans cette transition. **act4nature** s'inscrit pleinement dans cette logique d'une démarche collective de progrès exigeante, que nous espérons efficace et irréversible. Le monde économique ne peut plus ignorer les enjeux de biodiversité, et la mobilisation en faveur de la biodiversité ne peut ignorer la capacité d'action des entreprises.

<https://www.fne.asso.fr/>



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME
Créée par Nicolas Hulot

Créée en 1990 par Nicolas Hulot, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) s'est donné pour mission d'accélérer les changements de comportements individuels et communs en faisant émerger et en valorisant des solutions en faveur de la transition écologique. Afin de mener à bien sa mission, la Fondation combine la réflexion, l'action et la sensibilisation.

Elle élabore des idées nouvelles et porte des propositions auprès des décideurs politiques et économiques, avec son conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaires.

Elle fait émerger et accompagne les acteurs du changement en soutenant et valorisant, en France comme à l'international, des initiatives porteuses d'avenir afin de les démultiplier à plus grande échelle.

Et pour que chacun puisse être moteur de la transition écologique, elle élabore des outils et des campagnes de mobilisation citoyenne.

L'engagement des entreprises en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité nous semble un maillon essentiel qu'il faut encourager et soutenir. En vue du Congrès international de l'UICN qui se tiendra à Marseille en 2020, il nous semble impérieux de soutenir, encourager et permettre d'amplifier toute démarche de progrès. Chaque initiative apporte sa part de la solution, ce n'est que tous ensemble que nous pourrions endiguer cet enjeu de civilisation.

<http://www.fondation-nature-homme.org/>

.....



Humanité et Biodiversité : Ensemble protégeons le vivant !

Association nationale loi 1901, créée en 1976, reconnue d'utilité publique et agréée au titre de la protection de la nature par le Ministère de l'Environnement, Humanité et Biodiversité (H & B) est présidée depuis mars 2015 par Bernard Chevassus-au-Louis, qui succède à Hubert Reeves et Théodore Monod. Dirigée par Sandrine Bélier, depuis 40 ans notre objectif principal est le renforcement de la prise en

compte par tous des synergies et des liens indissociables entre les humains et la biodiversité.

Le credo de l'association : placer la biodiversité au cœur de nos sociétés. Préserver et respecter la diversité du vivant dans une approche humaniste, intégrer la prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs d'activité, favoriser le développement de la biodiversité sur tout le territoire mais aussi mobiliser toute la société sont les quatre objectifs clefs d'Humanité et Biodiversité.

Notre action

- Favoriser la prise de conscience : Nous partageons les connaissances par des publications, conférences, actions de sensibilisation et de formation pour tous les publics.

- Influencer les décideurs : Nous proposons au quotidien des solutions concrètes, efficaces et équitables pour les politiques publiques et privées, auprès du gouvernement, des décideurs publics et privés. Nous mobilisons notre expertise et notre savoir-faire pour la préservation des espèces non-humaines et des espaces naturels, mais aussi pour la prise en compte de la biodiversité dans les politiques liées à l'alimentation, à la santé, à l'énergie, au changement climatique, au transport, etc.

- Agir concrètement : Nous menons des actions favorables à la biodiversité sur le terrain par l'animation d'un réseau d'« Oasis Nature » (plus de 800), par des partenariats d'actions avec des collectivités, des écoles, des entreprises et grâce à un site communautaire mobilisateur.

Associée à la démarche **act4nature**, H & B soutiendra les engagements ambitieux et mesurables des entreprises pour contribuer à la préservation et la reconquête de la biodiversité en France et dans le monde. Nous sommes prêts à accompagner et soutenir les entreprises s'engageant dans la Stratégie Nationale pour la biodiversité, celles dont les engagements comporteront des indicateurs de suivi et une évaluation sincère de l'impact sur la biodiversité des actions qu'elles s'engagent à mettre en œuvre.

<http://www.humanite-biodiversite.fr/>



La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France.

Face à la 6^e extinction de masse à laquelle nous sommes confrontés, l'heure n'est plus à soigner, réparer une nature meurtrie, à gagner quelques petites victoires dérisoires, mais à inverser la tendance. Ce défi ne peut être relevé sans une vaste concertation collective, constructive et pragmatique.

La France figure parmi les 7 pays abritant le plus grand nombre d'espèces menacées au monde, ce qui lui confère une forte responsabilité en matière de biodiversité. 32 % des espèces de vertébrés voient aujourd'hui leur population décliner, 40 % des espèces de mammifères ont vu leur aire de répartition baisser de 80 % entre 1900 et 2015, plus d'un tiers des oiseaux des campagnes ont disparu en 15 ans. Il nous faut agir vite.

En rejoignant **act4nature**, la LPO contribue aux objectifs fixés par la communauté internationale sur la biodiversité à travers une dynamique de grande ampleur, impliquant les entreprises de tous secteurs, leurs collaborateurs et plus largement le grand public.

Présidée par Allain Bougrain Dubourg, la LPO est l'une des premières associations de protection de la nature en France. Avec plus de 46 000 adhérents et un réseau d'associations locales actives dans 79 départements, elle agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité à partir de sa vocation de protection des oiseaux. Elle est également en France le représentant officiel du réseau BirdLife International qui rassemble plus de 115 associations et près de 2,8 millions d'adhérents dans le monde.

Son activité s'articule autour de trois grandes missions que sont :

- La protection des espèces par la mise en œuvre des plans nationaux de restauration d'oiseaux parmi les plus menacés de France, la coordination des programmes européens de sauvegarde d'espèces et la réintroduction d'oiseaux menacés.
- La préservation des espaces : la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zones humides, dont elle est un des gestionnaires historiques majeurs. Par ailleurs, avec plus de 24 659 inscrits les Refuges LPO constituent le 1^{er} réseau de jardins écologiques de France soit 38 000 ha.
- Éducation et la sensibilisation

<https://www.lpo.fr/>



Association d'intérêt général, Noé a pour mission de sauvegarder la biodiversité. Cette mission s'incarne au travers de programmes de conservation d'espèces et de leur milieu naturel, mais également à travers des programmes de sciences participatives et des campagnes de mobilisation encourageant les changements de comportements en faveur de la biodiversité.

Avec la révolution industrielle, l'homme a détruit et dégradé les milieux naturels et la biodiversité associée à ces milieux s'est considérablement appauvrie. Pour répondre à l'urgence de la situation, Noé a décidé, depuis sa création d'agir sur le terrain, dans une logique de résultats, avec des messages optimistes et rassembleurs, en proposant des solutions innovantes pour que tout un chacun, entreprises et collectivités, puisse s'impliquer concrètement pour sauvegarder la biodiversité dont nous dépendons tous au quotidien pour les innombrables biens et services qu'elle nous rend.

Avec son initiative « **act4nature** », EpE se propose de compléter son action de sensibilisation des entreprises en les impliquant à travers des engagements concrets en faveur de la biodiversité, action sur laquelle Noé se retrouve totalement.

Grâce à notre expérience d'accompagnement d'entreprises issues de différents domaines d'activité, il nous est apparu naturel de contribuer à notre niveau à cette initiative fédératrice, notamment en communiquant le plus largement possible via nos réseaux, et en mettant à disposition d'EpE nos contacts partenaires. Par ailleurs, cette initiative d'EpE vient parfaitement compléter la campagne nationale à venir de Noé « Recréons la France de la nature ! », basée sur la mobilisation de toutes les parties prenantes à toutes les échelles du territoire pour la mise en œuvre de programmes de restauration de la biodiversité ordinaire. Les deux initiatives d'EpE et Noé se rejoignent donc dans leur objectif d'impulser une dynamique durable de mobilisation et d'action en faveur de la biodiversité.

<http://noe.org/>



Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères, 8 établissements publics, 42 associations et plus de 250 experts. Par cette composition mixte, le Comité français de l'UICN est une plate-forme unique de dialogue, d'expertise et d'action sur les enjeux de la biodiversité, qui associe également les collectivités locales et les entreprises.

Le Comité français de l'UICN accompagne depuis 10 ans plusieurs grandes entreprises françaises (Edf, Engie, Veolia, Ciments Calcia-GSM, Egiom, l'Occitane) pour qu'elles intègrent de façon efficace les enjeux de biodiversité dans leur stratégie d'entreprise et leurs activités.

Evaluation des impacts et dépendances, stratégies et plans d'action, engagements pour la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, actions de formation et sensibilisation, réalisation de guides pratiques sont autant d'actions mises en œuvre sur la biodiversité avec ses entreprises partenaires.

Le Comité français de l'UICN a également créé en 2009 un groupe de travail « entreprises et biodiversité », qui réunit ses entreprises partenaires, ses membres et des experts. Il a pour objectif de partager des expériences et de la connaissance sur des sujets d'intérêt commun pour faire progresser les entreprises (reporting biodiversité, mobilisation des salariés...).

C'est donc tout naturellement que le Comité français de l'UICN a contribué à la construction de l'initiative **act4nature** pour engager davantage les entreprises, collectivement et individuellement, sur les enjeux de biodiversité.

<http://uicn.fr/>



En l'espace de 40 ans, la moitié d'une vie humaine, 58 % des vertébrés ont disparu à travers le monde. Nous vivons la sixième extinction de masse, la dernière ayant vu la disparition des dinosaures !

Artificialisation des sols, déforestation pour cultiver du soja ou de l'huile de palme, exploitations minières, surpêche, pollutions plastiques, changements climatiques ou encore usage de pesticides : l'activité humaine est la principale cause de cette extinction.

Face à cette situation alarmante, le « business as usual » n'est plus possible. Pour inverser la tendance, tous les acteurs impactant la nature doivent se mobiliser, parce que notre prospérité à tous dépend du bon état de la nature.

Pour le WWF, les entreprises doivent ainsi s'engager dès maintenant. C'est à la fois une nécessité écologique mais aussi une nécessité économique. Leurs modèles économiques en dépendent car les acteurs économiques de demain devront être compatibles avec les limites de la planète.

WWF France s'associe aujourd'hui à **act4nature** pour inciter les entreprises à reconnaître au plus haut niveau le rôle fondamental de la nature pour l'économie, et à s'engager publiquement à agir. **act4nature** constitue ainsi un jalon important à la mise en place d'une dynamique positive au sein du secteur privé. Rejoindre cette initiative n'est pas un aboutissement. C'est la première étape vers la mise en place d'actions concrètes qui permettront d'aligner les modèles économiques vers une nouvelle trajectoire, celle de l'inversion de la courbe de la perte de biodiversité. Le WWF France suivra le déploiement et l'augmentation progressive du niveau d'ambition des engagements pris.

<https://www.wwf.fr/>

LISTE COMPLEMENTAIRE DES ENTREPRISES SOUHAITANT S'ENGAGER

Les entreprises citées ci-dessous souscrivent aux engagements communs de [act4nature](#) et rédigeront avant fin 2019 des engagements individuels.

Constellium
Crédit Agricole
Eqiom
Groupe 3F
Groupe Casino
L'Occitane
Maisons du Monde
Natixis
Vallourec

Toutes les entreprises sont désormais invitées à s'engager dans [act4nature](#) :
engagement@act4nature.com

REMERCIEMENTS

Claire Tutenuit, Déléguée générale d'EpE et directrice de publication, remercie tous les membres du Comité de Pilotage de [act4nature](#) (entreprises membres d'EpE et partenaires) pour l'énergie et la qualité de leur engagement.

Elle remercie chaleureusement la Fondation GoodPlanet pour l'invitation au Domaine de Longchamp.

Elle tient à remercier l'agence de communication Havas ainsi que le groupe de travail communication de [act4nature](#).

Le soutien de Gilbert Bourseul de l'agence Publicis a été précieux.

Les voitures électriques avec chauffeur, mises à disposition par Marcel, filiale de Renault, ont facilité les déplacements des participants.

Enfin sont remerciés Nicolas Boquet de l'Afep et Laurence Rouger de Grivel du MEDEF pour leurs apports, Sylvie Gillet pour la coordination éditoriale, les agences Octobre-Novembre et Général Design pour le graphisme et la mise en page, Christine Ecoffard, Auréane Landon, Nathalie Launay, Valérie Philip pour leur aide à la réussite de cette initiative d'engagement [act4nature](#).

Toutes les photos ont été fournies
par les entreprises et sont leur propriété.

PROGRAMME

10 JUILLET 2018

FONDATION GOODPLANET

Accueil par Yann Arthus-Bertrand, Président de la Fondation GoodPlanet

Présentation de l'événement par Claire Tutenuit, Déléguée générale d'EpE

Intervention de Anne Larigauderie, Secrétaire exécutive de l'IPBES

Présentation de **act4nature** par Frédéric Denhez, journaliste chroniqueur

Illustration des 10 engagements communs et mise en valeur des engagements individuels par les dirigeants d'entreprise présents

Questions de la presse

Intervention de Geoffroy Roux de Bézieux, Président du Medef

Intervention de Laurent Burelle, Président de l'Afep

Intervention de Jean-Dominique Senard, Président d'EpE

Intervention d'un représentant des pouvoirs publics

Pour retrouver les initiatives de nos partenaires et des entreprises signataires, rendez-vous sur :
<http://www.act4nature.com/ressources/>



crédit photo : Fondation GoodPlanet / Marco STRULLU

PARTENAIRES DE L'INITIATIVE

■ Réseaux d'entreprises



■ Organisme public

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

■ Partenaires scientifiques



■ ONG environnementales

FONDATION
GOODPLANET





act4nature
Les entreprises pour la biodiversité

<http://www.act4nature.com/>
#act4nature
engagement@act4nature.com